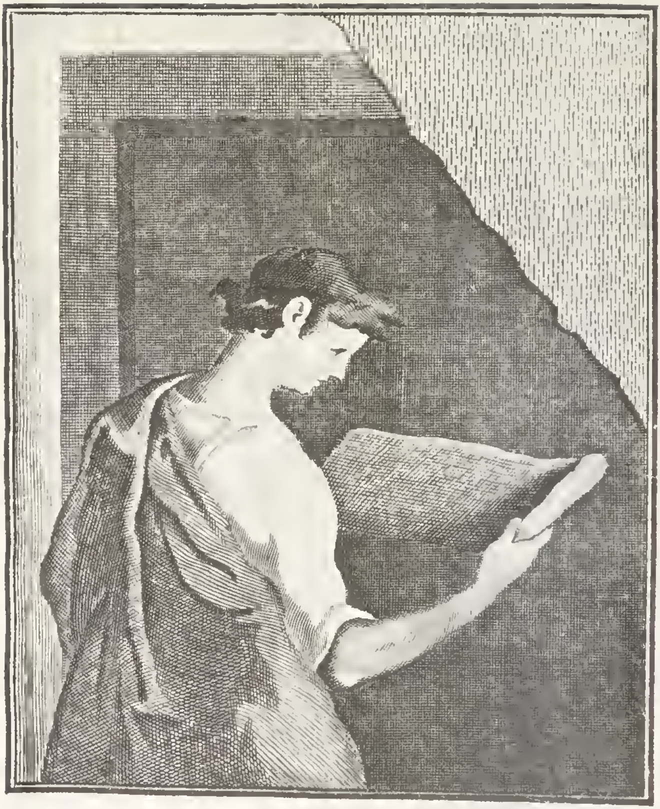

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1731unse_0

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1731. /2

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le

DUC DU MAINE.

Avril 1731.

Collig. Billomens. Soc. Jesu Cat. inscript. 1730

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés BARTHELEMI ALIX, ruë S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, au Griffon.

M D C C X X X I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Février 1701. & se vendent 25. s. le mois, en blanc; & brochés, 35. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1731.

ARTICLE XXXI.

ACTA S. JACOBI MAJORIS, Apoſtoli & Martyris, &c. *C'eſt-à-dire : Actes, ou Hiſtoire de S. Jacques le Majeur, Apôtre & Martyr, Patron de l'Eſpagne, honoré à Compoſtel en Galice, par le concours des Fidéles. Par le P. Guillaume Cuypers, D. L. C. D. J. à Anvers, chés du Moulin* 1729. *fol. pp.* 124.

CE Traité Hiſtorique appartient au ſixiéme Tome des *Actes des Saints* de Juillet, & ſe rapporte au XXV^e^ jour de ce mois, conſacré à la

mémoire de *S. Jacques* le *Majeur.* Il est divisé en deux parties. Dans la premiére, on examine quel est le S. *Jacques* dont il est ici question ; (car plusieurs Disciples de JESUS-CHRIST ont porté ce nom;) ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert, le lieu & le tems de son martyre, quelles Eglises conservent de ses Reliques, sa protection, ses miracles. Dans la seconde Partie l'Auteur traite la fameuse Question de l'Apostolat & de la Prédication de S. *Jacques* en *Espagne.* Le P. *Henschenius* distingue, avec quelques autres Auteurs, trois saints *Jacques*, disciples de J. C. le fils de *Zébédée*, frere de S. *Jean* l'Evangeliste, qu'*Hérode* fit mourir par le glaive, comme il est rapporté au XII^e Chapitre des Actes des Apôtres : le fils d'*Alphée*, lequel, après avoir prêché l'Evangile en divers lieux, mourut en croix à *Ostracine*, aujourd'hui *Stragioni* : enfin le fils de *Cleophas* & de *Marie*, nommé dans l'Ecriture, *le frere du Seigneur*, premier Evêque de *Jerusalem*, qui fut précipité du haut du Temple, & ensuite assommé du levier d'un Foulon. *Baronius* &

quelques autres, ne comptent que deux saints *Jacques*, prétendant que le fils d'*Alphée* est le même que l'Evêque de *Jérusalem*. Mais *Bzovius* s'est mépris bien grossiérement, lorsqu'il a écrit que S. *Jacques* mis à mort par le commandement d'*Hérode*, étoit le fils d'*Alphée*, Evêque de *Jerusalem*, lequel avoit porté l'Evangile en *Espagne*. Il n'ignoroit pas que, suivant le Texte formel de l'Ecriture, ce fût *Jacques*, frere de *Jean*, que fit mourir *Hérode* : *Herodes....... occidit.... Jacobum fratrem Joannis gladio* : il l'avoit remarqué lui-même un peu auparavant; mais cet Auteur a fait bien d'autres bévües. Sans prendre parti sur le nombre des saints *Jacques*, le P. *Cuypers* passe au culte du Patron de l'*Espagne*; c'est-à-dire, qu'il rapporte ce qu'en disent les divers Martyrologes, Ménologes, & autres semblables Livres des Eglises, tant de l'Occident que de l'Orient, & les différens jours ausquels sa Fête est marquée.

Pour ce qui est de la Patrie, des Parens, de la profession, ou du genre de vie, de la vocation, des actions

& de la mort du S. Apôtre, nous n'en sçavons guéres, avec certitude, que ce que l'Ecriture nous en apprend. Mais aussi, comme personne ne l'ignore, il est inutile de le répéter ici. Le P. *Cuypers* n'a pas laissé de recueillir avec soin, ce que d'Anciens Auteurs dignes de foi en ont rapporté. *Origene* conjecture avec raison, que la mere des enfans de *Zébédée*, étoit *Salomé*, célébre dans l'Evangile par son attachement à JESUS-CHRIST. En effet S. *Mathieu* parlant de ces femmes pieuses, qui suivirent le Sauveur jusques sur le *Calvaire*, nomme les deux premiéres, *Marie Magdeleine* & *Marie*, mere de *Jacques* (le Mineur,) & la troisiéme, la mere des fils de *Zébédée*. S. *Marc* racontant le même fait, donne aux deux premiéres les mêmes noms que leur donne S. *Mathieu*, & il appelle la troisiéme *Salomé*. Il n'y a donc pas lieu de douter qu'elle ne fût femme de *Zébédée*. Ils demeuroient à *Bethsaïde*, si l'on en croit *Theodoret*; & cela est vraisemblable, à cause du voisinage de la mer de *Galilée*, lequel convenoit à des Pêcheurs. Et JESUS-

CHRIST trouva *Jacques* & *Jean* sur ce Lac, lorsqu'il les appella à l'Apostolat. S. *Jerôme* est le seul qui leur donne de la noblesse. Il dit que S. *Jean* étoit connu du Pontife, *propter generis nobilitatem*. Mais l'Evangile nous apprend qu'ils n'étoient que simples Pêcheurs ; & toute la Tradition en fait des hommes pauvres & de basse naissance.

Le P. *Cuypers* rapporte le martyre de S. *Jacques* à l'année 43. ou 44. de J. C. & cela suivant la Chronologie établie par ses Collégues en divers endroits de leur grand Ouvrage des *Actes des Saints* ; laquelle fixe la mort de J.C. à la 29e année de l'Ere commune, sous le Consulat des deux *Geminus*. Voici les raisons qui le déterminent à ce parti. C'est le sentiment commun des Historiens, que *Caius Caligula* succéda à *Tibere* en 37. au mois de *Mars*. Ce nouvel Empereur, peu de jours après son élévation, suivant le témoignage de *Joseph*, tira de prison *Hérode Agrippa*, fils d'*Aristobule*, lui mit le Diadéme sur la tête, & lui donna la Tétrarchie de *Philippe*, & celle de *Lysanias*. Hérode regna

quatre ans du vivant de *Caligula*, qui l'avoit couronné l'an 37. vers la fin du mois de *Mars*, ou au commencement d'*Avril*. *Claude* qui ſuccéda à *Caligula* aſſaſſiné par les Conjurés, le 24. de Janvier de l'an 41. lui donna encore la *Judée* & la *Samarie*, & ſous cet Empereur il regna trois années entieres. Il mourut dans la ſeptiéme année de ſon regne ; c'eſt-à-dire, l'an 44. au mois de *Février* ou de *Mars*. Or dans cette ſuppoſition, il faut qu'il ait fait mourir S. *Jacques* en 43. puiſque ce fut un peu avant la Fête de Pâques, ainſi qu'il eſt rapporté aux Actes des Apôtres. Mais, comme un ancien Auteur cité par *Euſébe* aſſûre que le Ciel ne tarda pas à vanger la mort de S. *Jacques*, & la priſon de S. *Pierre*, par la maladie cruelle qui humilia, & qui fit périr le perſécuteur des ſaints Apôtres; on peut avec raiſon ſuppoſer que *Caligula* n'ayant donné le titre de Roi à *Hérode* qu'au mois de *Mai*, ce Prince fit mourir S. *Jacques* l'an 44. avant Pâques, & mourut lui-même au mois de Mai ſuivant, après ſept ans de regne. Quoiqu'il en ſoit, il demeure

bien prouvé que S. *Jacques* ne ſouffrit pas le martyre avant l'an 43. ni plus tard que l'an 44.

Mais en quel lieu ſouffrit-il ? Nouvelle matiére de diſpute ou d'examen. Il y en a qui ont écrit que ce fut en *Eſpagne*, d'autres en *Achaïe* ; pluſieurs prétendent que ce fut à *Céſarée*. Le ſentiment le plus ſuivi, le mieux établi, & le plus conforme au récit de S. *Luc*, c'eſt que l'Apôtre termina ſa carriére à *Jéruſalem*. On y voit encore aujourd'hui une belle Egliſe dans le lieu, où l'on croit qu'il fut décapité. C'eſt une tradition ancienne & conſtante en *Eſpagne*, que le Corps de S. *Jacques* y fut porté par ſes diſciples, peu de tems après ſa mort. Le premier Monument qui faſſe foi de cette tranſlation, eſt une Lettre du Pape Leon III. qui gouvernoit l'Egliſe à la fin du huitiéme ſiécle, & au commencement du neuviéme. Il y raconte que les diſciples de l'Apôtre enlevérent cette ſainte Relique, pour la ſouſtraire à la haine des Juifs, & que l'ayant embarquée à *Joppé*, ils arrivérent heureuſement à *Iria*, en *Galice*, & l'enterré-

rent dans un lieu peu éloigné, (où l'on a depuis bâti la Ville de *Compostel.*) L'Histoire MS. de cette Ville, écrite avant le milieu du XII. siécle, répéte les mêmes choses, & cite pour garant cette Lettre de *Leon*. Depuis ce tems-là les Espagnols se sont maintenus dans la possession d'un si précieux trésor: leurs Histoires la supposent ou l'établissent; & nous avons un grand nombre de Traités composés par leurs Auteurs, qui la soutiennent, & semblent la mettre hors d'atteinte. Mais quand ils ne produiroient point d'autres preuves que le célébre pélerinage de S. *Jacques* en *Galice*, & les miracles éclatans qui s'y sont faits depuis tant de siécles, pourroit-on soupçonner le Ciel de favoriser un culte faux & déplacé? Néanmoins la Critique de ces derniers tems, hardie & difficile à contenter, sur tout en fait de Reliques, n'a pas épargné la prétention des Espagnols.

Mr de *Tillemont* objecte premiérement que la Lettre de *Leon* III. ne se trouve point avec les autres de ce Pape, dans les Collections des Conciles;

& que *Baronius* qui la cite, n'en rapporte point les termes. C'eſt qu'elle ne contient rien, qui ait rapport aux Dogmes ou à la Diſcipline de l'Egliſe. Et puis, reprend le P. *Cuypers*, combien d'autres Lettres des ſouverains Pontifes n'ont point été imprimées dans ces Collections? Le ſçavant Critique exige-t'il qu'on lui repréſente l'Original de celle-ci? L'ancienne Hiſtoire MS. de *Compoſtel* s'autoriſe de ſon témoignage. Divers Auteurs ont pris ſoin de la publier. On peut la lire dans le Bréviaire d'*Evora*, imprimé à *Liſbone* en 1548. au XXX. de Decembre, jour de la Tranſlation de S. *Jacques*; dans le Livre de *Mariana, de Adventu Jacobi Apoſtoli in Hiſpaniam*, Cap. XII. dans celui de *Jean Grimaldi, de ſelectis Pontificum rebus, &c.* En ſecond lieu, dit M. de *Tillemont*, *Fortunat* vers le milieu du VI^e^ ſiécle croyoit que les Corps des deux ſaints *Jacques* étoient encore alors à *Jéruſalem*. Mais les Vers de *Fortunat*, qu'il ne rapporte pas, ſignifient plus naturellement que ces Saints ſont morts dans la Terre ſainte, comme S. *Jean* à *Ephéſe*.

Præcipuum meritis Epheſus veneranda Joannem
Dirigit, & Jacobos Terra beata ſacros.

Et puis, *Fortunat* n'a-t'il pas pû ignorer la tranſlation des Reliques de S. *Jacques*, lui qui ſuppoſoit que celles de S. *André* étoient encore de ſon tems en *Achaïe*, quoiqu'elles euſſent été tranſportées à *Conſtantinople* dés l'année 357. C'eſt M. de *Tillemont* qui fournit lui-même cette réponſe. Les autres difficultés qu'il propoſe, ne ſont que des chicanes frivoles, des conjectures peu ſolides, & un Syſtême ſans fondement, qu'il n'a pas été difficile au ſçavant *Bollandiſte* de réfuter.

Au commencement du neuviéme ſiécle, le Corps de S. *Jacques*, qui étoit demeuré caché & inconnu depuis que les *Sarraſins* s'étoient rendus maîtres de l'*Eſpagne*, fut découvert du tems de *Theodomire* Evêque d'*Iria*, & du Roi *Alphonſe* le Chaſte. Cette invention des Reliques de S. *Jacques* eſt atteſtée pour un Acte autentique

de ce même Prince, que M. de *Tillemont* auroit trouvé facilement, s'il s'étoit donné la peine de le chercher, & qui n'en est ni moins réel, ni moins décisif à l'égard du Fait dont il s'agit, pour n'avoir pas été soumis à l'examen de ce Critique. L'Histoire MS. de *Compostel*, qui est d'une plus grande autorité qu'il ne s'est imaginé, ainsi qu'il auroit pû l'apprendre du sçavant Don *Antonio*, a détaillé cette découverte. Le Roi *Alphonse* III. à la fin du IX. siécle, *Sampire* Evêque des *Asturies*, & le Pape Jean X. dans le siécle suivant, reconnoissent que le Corps de S. *Jacques* est à *Compostel*; aussi bien que les Martyrologes, & d'autres Monumens du IX. siécle: & depuis ce tems-là tout conspire à confirmer ce sentiment; en sorte qu'il seroit inutile de citer des Auteurs plus récens. On n'a pas laissé de disputer cet avantage à la *Galice*, & d'en faire honneur à diverses Eglises soit de *France*, soit d'*Italie*. Les Toulousains entre-autres, parmi une infinité de Reliques qu'ils s'attribuent, se sont encore flatés de posseder celle-ci. Mais *Chri-*

ſtianus Maſſæus, & *Bertrandi*, ſont venus trop tard, pour nous perſuader, au XVI. ſiecle, ce paradoxe hiſtorique. Tous les Tîtres de ſemblables prétentions ſont examinés avec diſcernement par le P. *Cuypers*, lequel ne nie pas qu'il ne puiſſe y avoir quelques parties du Corps de S. *Jacques* en diverſes Egliſes, qui les auront reçûës de *Compoſtel:* encore exige-t'il ſagement qu'on en produiſe des preuves légitimes. En général la matiére eſt traitée avec cette exactitude & cette érudition, que l'on eſtime depuis tant d'années dans la vaſte Collection des *Actes des Saints*, & dont les derniers Auteurs n'ont point dégéneré. Ce n'eſt qu'avec de ſemblables précautions qu'il accorde à l'Egliſe Cathédrale de *Piſtoie* en *Toſcane*, dédiée à S. *Jacques*, une partie de la tête de cet Apôtre, envoyée de *Compoſtel* à l'Evêque S. *Atton* l'an 1145. & cela ſur des Actes autentiques, & juridiquement légaliſés.

Le pélerinage de S. *Jacques* en *Galice*, l'un des plus célébres du monde Chrétien, fait une partie eſſentielle de l'Hiſtoire du Patron de l'*Eſpagne*, &

l'une des plus glorieuses à sa mémoire. Son Corps ayant été découvert, comme nous l'avons dit, *Alphonse* le Chaste lui fit bâtir à la hâte une Eglise d'une structure simple & sans magnificence; & pour honorer un si précieux dépôt, il transféra le Siége Episcopal d'*Iria* à *Compostel.* Alphonse III. fit réparer cette Eglise, & la décora d'une maniére digne de la piété de ce Prince, & de la vénération des Peuples pour le Protecteur de *l'Espagne.* Pour donner l'exemple que le Souverain doit à ses sujets, dès que l'Ouvrage fut achevé, *Alphonse* vint avec la famille Royale, les Evêques de ses Etats, les Grands du Royaume, & une grande multitude de peuple, au tombeau du Saint, pour lui rendre ses homages. Depuis ce tems-là, (& peut-être dès auparavant) ce Sanctuaire est devenu célébre par le concours des Pélerins de toutes conditions, que leur dévotion y attire des diverses parties de l'*Europe.* Le P. *Cuypers* en a marqué quelques-uns des plus illustres, jusqu'au XIV. siécle. Il étoit inutile d'en rapporter un plus

grand nombre ; puisque personne n'ignore quelle est la célébrité de ce pélerinage.

Les miracles que l'on prétend avoir été opérés en faveur de ceux, qui ont eu recours au Patron de *l'Espagne*, ont sans doute beaucoup contribué à augmenter & à étendre cette dévotion. L'Auteur ne s'est pas crû obligé de les recevoir sans examen. Une piété aveuglément crédule sert moins la Religion, que ne la sert une critique éclairée & judicieuse, qui sçait que dans tous les tems la Religion a fait voir assés de vrais miracles, pour se passer de ceux qu'on peut lui prêter. C'est sur ce pied là que le *P. Cuypers* examine, entre un grand nombre d'autres, ceux dont la relation est attribuée au Pape *Callixte* II. Le nom d'un Souverain Pontife ne lui a point imposé.

La seconde Partie de ce *Commentaire* contient la fameuse Question de la Prédication de S. *Jacques* en *Espagne*. La dispute s'est renouvellée depuis quelque tems en *Portugal*. Le P. de *sainte Marie*, de l'Ordre de S. *Au-*

gustin, ayant combattu dans un Livre écrit en Latin, la Tradition des Espagnols; l'Apostolat de S. *Jacques* en *Espagne* a trouvé plusieurs Défenseurs, qui se sont déclarés en sa faveur, dans des Ouvrages composés en Portugais. Le P. *Cuypers* n'avoit point vû ces Ecrits, lorsqu'il a crû ne devoir plus differer à publier le sien. Et véritablement il y a peu d'apparence qu'ils l'eussent fait changer de sentiment, ou qu'ils eussent beaucoup contribué à perfectionner son Traité. En effet, après tant de Dissertations écrites sur ce sujet, pour & contre, par de très sçavans Hommes, que peut-il avoir échappé à leurs recherches, & quel titre nouveau produira-t'on après dix-sept siécles? Il nous paroît donc que ceux qui n'ont pas tous ces Auteurs, ou qui voudroient s'épargner la peine de les lire, pourront s'instruire à fond dans les nouveaux *Actes de saint Jacques*, d'un point si controversé de l'Histoire Ecclésiastique.

Le principal fondement de l'opinion des Espagnols, c'est une tradition immémoriale. En faudroit-il da-

vantage, pour leur aſſurer une poſſeſſion ſi bien établie ? Combien d'Egliſes particuliéres privera-t'on de leurs Apôtres, de leurs premiers Prédicateurs, de leurs Patrons, ſi ce Tître n'eſt pas jugé ſuffiſant ? Pour l'infirmer, ce n'eſt pas aſſés d'en ſuppoſer l'inſuffiſance ; il faut en faire voir la nullité. Dans ces premiers tems, & dans ceux qui ont ſuivi de plus près le ſiécle des Apôtres, l'*Eſpagne* n'a point eu d'Ecrivains pour lui tranſmettre l'Hiſtoire de la Prédication de l'Evangile en ces Contrées. Le ſilence des Auteurs des autres Nations ne peut être allégué en preuve contre leur Tradition. Peu inſtruits de ce qui ſe paſſoit dans cette extrêmité de l'Empire Romain, ou occupés d'autres objets, ils ne nous ont point donné d'Hiſtoire de l'Egliſe, générale & détaillée. S. *Luc* même ne s'eſt guéres étendu, que ſur les actions de S. *Paul*, qu'il accompagna dans ſes voyages. Cet argument eſt ſurtout concluant contre ceux, qui, comme le P. *Alexandre*, combattant la Prédication de S. *Jacques en Eſpagne*, ſe déclarent pour

d'autres Traditions, qui ne ſont ni plus certaines, ni plus autoriſées que celle-ci. Le ſçavant Dominicain le fait beaucoup valoir à l'avantage des Egliſes de ſa Nation, ſur la venuë de S. *Lazare* & de ſes ſœurs *Marthe* & *Magdelaine* en *Provence*, & celle de S. *Denis* l'Aréopagite à *Paris*; parce qu'ennemi, dit-il, de la nouveauté, il lui convient mieux de ſoutenir que de détruire de ſemblables Traditions: pourquoi eſt-il moins favorable à l'Egliſe d'*Eſpagne*?

Mais ce n'eſt pas ſur la Tradition ſeulement, qu'eſt appuyée la Prédication de S. *Jacques* en ce Païs: on l'appuye de raiſonnemens & d'autorités, qui lui donnent une nouvelle force. JESUS-CHRIST avoit ordonné à ſes Apôtres *d'enſeigner toutes les Nations*, & de lui rendre témoignage juſqu'aux extrêmités de la terre: *Eritis mihi teſtes...... uſque ad extremum terræ*: (Act. 1. 8.) S. *Marc* nous apprend qu'ils exécutérent cet ordre: *Illi autem profecti prædicaverunt ubique*, &c. S. *Jérôme* (car c'eſt le plus ancien Auteur que l'on cite) dit formellement qu'un

des Apôtres alla en *Eſpagne* : (*Comment. in Iſaïam*, C. *XXXIV.*) Et dans le Chapitre XLII. il ajoûte que l'Evangile a été prêché en *Eſpagne*, par ceux que J. C. trouva raccommodant leurs filets, lorſqu'il les appella à l'Apoſtolat ; ce qui ne peut convenir qu'à S. *Jacques*. La même tradition eſt confirmée par l'Office *Mozarabe*, dont les Sçavans font remonter l'antiquité juſqu'au quatriéme, ou du moins au cinquiéme ſiécle. Les Objections du P. *Alexandre* contre ce témoignage ſont ſi frivoles, qu'il n'a pas été difficile au P. *Cuypers* de les réfuter. Depuis ce tems-là on trouve cette Tradition confirmée par les Auteurs des ſiécles ſuivans, S. *Iſidore*, S. *Julien* de *Tolède*, les Martyrologes du VIII. du IX. & du X. ſiécle, &c. ſans parler des Ecrivains modernes, qui ont conſacré leurs ſçavantes veilles à aſſurer à l'*Eſpagne* la gloire d'avoir eu pour premier Maître dans la Foi, un des Apôtres de Jesus-Christ. Le Pape *Pie* V. ayant approuvé les Leçons du Bréviaire Romain pour l'Office de S. *Jacques*, où ſon voyage en *Eſpagne* étoit

marqué absolument, & sans restriction; Clement VIII. frappé de l'autorité du Cardinal *Baronius*, qui paroissoit avoir changé de sentiment à cet égard, restreignit cette Formule à la seule Tradition des Eglises d'*Espagne*, & fit mettre : *Mox Hispaniam adiisse, & ibi aliquos ad Fidem convertisse, Ecclesiarum illius Provinciæ traditio est.* Le Cardinal *Baronius* étant revenu à sa premiére opinion, ainsi que l'assure *del Castillo*, qui fut envoyé à *Rome*, pour assurer à l'*Espagne* l'Apostolat de S. *Jacques*, le Pape Urbain VIII. fit remettre la Formule absoluë, telle que nous l'avons aujourd'hui : *Mox in Hispaniam profectus, ibi aliquos ad Christum convertit.* Ainsi c'est un Procès jugé contradictoirement, après avoir mûrement pesé les raisons des Parties. Le P. *Cuypers* ne dissimule pas les difficultés, que l'on propose contre le sentiment qu'il défend, comme le plus probable : il les met dans tout leur jour, & il y répond avec une solidité qui doit, ce semble, satisfaire les plus prévenus. Il ajoute à la fin une *Appendix* sur la Chapelle, que l'on dit

avoir été bâtie par S. *Jacques* à *Saragosse*, en l'honneur de la sainte Vierge encore vivante. Quoique cette Tradition ne soit pas aussi autorisée que la premiére, les Aragonnois ne laissent pas d'y être très-attachés, & de la soutenir avec un grand zéle. Ils ont obtenu des Indulgences, & d'autres Priviléges, pour leur Eglise de N. D. *du Pilier*; c'est ainsi qu'ils la nomment, *de Pilari*; parceque, selon leur Tradition, la sainte Vierge s'apparut á S. *Jacques* assise sur une colomne de marbre envoyée du Ciel, dans le lieu même où est bâtie cette Eglise. Il s'y est fait des miracles; & enfin, après bien des difficultés, & des refus réïtérés sous les Pontificats précédens, le Pape Innocent XIII. approuva en 1723. les Leçons du second Nocturne pour la Fête de N. D. *du Pilier*, dans lesquelles est racontée l'origine de cette Eglise, & de la dévotion que les Aragonnois y ont, & même toute l'*Espagne*.

ARTICLE XXXII.

LE THEATRE DES GRECS, par le P. Brumoy, D. L. C. D. J. 3. Volumes in 4°. Ouvrage orné de Figures. Tom. I. pp. 676. Tom. II. pp. 737. Tom. III. pp. 509. A Paris, chés Rollin, Pere & Fils, Quai des Augustins.

Suite des Articles XIII. au mois de Février, & XXI. au mois de Mars 1731.

TROISIÉME PARTIE.

DAns la troisiéme Partie du *Théatre des Grecs*, il est uniquement question de la *Comédie* Athénienne, c'est-à-dire, de celle d'*Aristophane* qui nous reste seul, & dont nous n'avons que onze Comédies. L'Auteur débute par un discours sur la Comédie Grecque. Il allégue d'abord les raisons qui l'avoient détourné de toucher à cette Partie du Théatre d'Athénes. Voici une de ses raisons. „ Si la difference „ des mœurs rend quelquefois les „ passions méconnoissables (dans le

„ Tragique) combien plus altére-t'el-
„ le les plaiſanteries ? c'eſt peu dire
„ qu'alterer ; elle les déguiſe ſi fort,
„ que le plaiſant qui peint le ridicule,
„ devient fade ou bas ; bien plus ai-
„ ſément que ce qui eſt paſſionné ne
„ dégénére en choſe riſible, à force
„ de vieillir. Ce qu'on appelle plaiſant
„ & comique, n'eſt qu'un tour, un
„ rien, qui veut être ſenti dans ſon
„ point précis. Pour peu qu'on s'é-
„ loigne de ce point, la plaiſanterie
„ diſparoît & ne laiſſe en ſa place que
„ de la fadeur. Tel bon mot qui aura
„ réjoüi une compagnie, ne vaudra
„ rien du tout, étant expoſé au Public,
„ parcequ'il eſt izolé & ſéparé des cir-
„ conſtances qui le rendoient piquant.
„ Il en eſt à peu près de même de plu-
„ ſieurs railleries anciennes. Leur ſel
„ le plus ſubtil s'évapore à la longue,
„ & ce qu'il en reſte, s'affadit à nôtre
„ égard. Il n'y a que le plus mordant,
„ dont la pointe ne s'émouſſe jamais. „

D'un autre côté *Ariſtophane* a paru à l'Auteur un morceau aſſés conſiderable, pour meriter d'être univerſellement connu. Il eſt en quelque ſorte

l'Historien de son siécle, Historien d'Anecdotes d'Etat dont tout est précieux ; & de plus en qualité de Poëte, il est le seul dont on puisse tirer l'idée de la Comédie de son tems. L'Auteur se propose donc d'en faire des Analises exactes, autant que les sujets peuvent le permettre, pour en déduire quatre Systémes essentiels ; 1°. Sur le caractére de la Comédie ancienne. 2°. Sur le gouvernement & les vices des Athéniens. 3°. Sur ce qu'on peut penser des sentimens d'*Aristophane* touchant *Eschyle, Sophocle,* & *Euripide*. 4°. Sur les railleries qu'il fait des Dieux. Ces quatre Systêmes résultent de la lecture des Piéces, & se trouvent réünis en brégé dans un discours intitulé *Conlusion générale*. Nous en parlerons après.

Pour suivre le fil du premier discours, le P. BRUMOY remonte à l'origine de la *Comédie*, soit informe, soit déja formée, qu'il prouve être la même que celle de la *Tragédie*. L'une est une imitation de l'autre. Il n'y a que l'objet de different. On ne peut sçavoir ni conjecturer, si la Comédie

en régle est l'invention d'un seul Poëte ou de plusieurs. On sçait seulement qu'elle est de peu antérieure à *Eupolis, Cratinus* & *Aristophane* ; & que ce dernier la porta à une si grande perfection, comme il s'en vante lui-même, „ „ que le Roi de Perse interrogeant un „ jour les Ambassadeurs de Lacede- „ mone, après leur avoir demandé „ quels Peuples de la Gréce avoient le „ plus de forces sur Mer, les ques- „ tionna ensuite sur *Aristophane* & sur „ les sujets ordinaires de ses traits sa- „ tyriques, ajoûtant que ses conseils „ alloient au bien, & que si les A- „ théniens les suivoient, ils seroient „ les Maîtres de la Gréce. „ (*Les Acharniens*, *Act.* 2.)

L'Auteur distingue dans un Article la Comédie vieille, moyenne, & nouvelle. Il fait sentir que ces divers changemens qui la rendirent enfin un miroir agréable de la vie commune, furent l'effet des Lois que la malignité Poëtique & l'envie de plaire sçurent tourner au profit de l'Art. Il la considere ensuite chés les Romains qui la reçurent tard, & plûtôt des

mains de *Ménandre*, que de celles d'*Ariſtophane*. Il fait une Hiſtoire conciſe de ce Poëte, tirée en grande partie de ſes Piéces. Puis, paſſant au caractére de ſon génie, il montre la diverſité des ſentimens à cet égard, en citant ce qu'en diſent Madame *Dacier*, le P. *Rapin*, & *Plutarque*. La premiére éléve *Ariſtophane* juſqu'aux nuës. Le ſecond le rabaiſſe extrêmement; mais *Plutarque* eſt ſon plus dangereux ennemi. Il prend à tâche, en le comparant avec *Ménandre*, de relever tellement le dernier qu'il dégrade entiérement le premier. *Friſchlinus*; un des Interprétes de ce Comique, entreprend de le défendre contre la cenſure outrée de *Plutarque*. Le P. BRUMOY rapporte & péſe les raiſons de part & d'autre, y en ajoutant de nouvelles pour & contre. Il s'attache ſurtout à diſtinguer les railleries d'*Ariſtophane* d'avec celles de *Ménandre*. „ Le génie „ d'indépendance, dit-il, produit na- „ turellement un goût de raillerie plus „ mordante que délicate : ce qu'il eſt „ aiſé de reconnoître dans la plûpart „ des Peuples inſulaires. Si nous ne

„ disons pas avec *Longin* que le Gou-
„ vernement populaire anime l'élo-
„ quence, & que le joug d'une domi-
„ nation légitime l'étouffe ; au moins
„ est-il aisé de juger par l'événement,
„ que l'éloquence prend diverses for-
„ mes selon les Gouvernemens diffé-
„ rens. Plus vive & plus emportée dans
„ une République, elle est plus dou-
„ ce & plus insinuante dans une Mo-
„ narchie. On peut dire la même cho-
„ se de la raillerie. Elle suit le tour
„ des Esprits, & les Esprits suivent ce-
„ lui du Gouvernement. Ainsi la rail-
„ lerie Républicaine, surtout celle du
„ siécle dont nous parlons, devoit être
„ bien plus forte que dans le siécle qui
„ suivit ; par la même raison que celle
„ d'*Horace* étoit plus fine, & celle de
„ *Lucilius* plus épicée, (si j'ose user
„ de ce terme.) En effet le ragoût de
„ la médisance fut toûjours un mêts
„ délicieux pour la malice humaine ;
„ mais l'assaisonnement de ce mêts
„ s'est toûjours diversifié, suivant les
„ mœurs plus ou moins polies : & il
„ faut entendre par politesse, ce sça-
„ voir vivre, cet art de se géner, de

„ contraindre ſes ſentimens & ſes airs, „ qui eſt le fruit de la dépendance. „ S'il s'agiſſoit de prononcer ſur ces „ deux eſpéces de plaiſanterie, quoi- „ que l'une & l'autre ait ſon prix, il „ n'y auroit pas à balancer : tous les „ ſuffrages ſe réüniroient en faveur de „ la ſeconde, ſans mépriſer pourtant „ la premiére. Auſſi préferera-t'on „ *Ménandre* ; mais on ne dédaignera „ pas *Ariſtophane.* „ L'Auteur conclut que la Comédie du tems de ce Poëte s'étoit érigée en harangueuſe, en réformatrice, en donneuſe d'avis, propres à émouvoir le Peuple ſur ſes plus chers intérêts ; que c'étoit une maſcarade & une parodie perpetuelle ; qu'elle attaquoit les premiers de la Ville, les Magiſtrats, les Généraux, & tous les vices du Gouvernement.

Pour diſcerner dans le Comique de tous les tems ce qui vieillit & ne vieillit pas, il y a un Article particulier. On y examine pourquoi l'Hiſtoire redoute moins qu'aucun autre ouvrage d'eſprit, le préjugé regnant ſi contraire à tout ce qui porte l'empreinte des uſages & des mœurs de l'antiquité :

pourquoi l'éloquence y est plus sujette, & la Poësie plus que l'éloquence: pourquoi dans le genre de Poësie la Tragédie s'en ressent extrêmement: & pourquoi enfin en allant par degrés, la Comédie en éprouve le caprice plus que tout le reste. „ Elle est beaucoup „ plus à plaindre, dit l'Auteur: non „ seulement son objet est le ridicule, „ qui par sa dépendance des maniéres „ change dans tous les tems & chés „ toutes les Nations, quoique pour le „ fonds il soit le même; mais l'Art „ comique consiste encore à attraper „ ce ridicule au gré des Spectateurs „ présens & non à venir. La Comédie „ a beau atteindre son but, & divertir „ le parterre pour qui elle est faite: si „ elle passe à la posterité; comme dans „ un monde nouveau, on ne la reconnoit plus: elle y devient étrangére, parce qu'elle n'y trouve, ni les „ mêmes Originaux, ni le même ridicule, ni les mêmes Spectateurs: „ mais des Lecteurs impitoyables, qui „ lui font un Procès de les ennuyer, „ après avoir réjoüi Athénes, Rome, „ ou Paris: car la Thése est générale,

„ & enveloppe tous les Poëtes & tous „ les ages. „ De peur d'être duppe du préjugé, il faut donc faire attention qu'il y a des beautés absoluës & des beautés rélatives, dont le mélange est essentiel à tout Ouvrage, & plus particuliérement au Comique.

Cet Article où l'on explique au long ces deux sortes de beautés, & leur mêlange nécessaire, est suivi d'un autre, qui fait voir que la Tragédie est uniforme par sa nature, fondée sur les passions qui ne varient jamais, & que la Comédie au contraire est aussi changeante & aussi variable, que le sont le ridicule & le plaisant, qui contractent leur diversité des maniéres de chaque siécle. Quelque difference qu'on trouve entre *Eschyle*, *Sophocle*, & *Euripide*; entre *Corneille* & *Racine*; entre les François & les Grecs, on n'en trouvera pas assés pour établir diverses espéces de Tragédies. Mais si l'on compare ainsi les Poësies Comiques, on verra que ce sont des espéces toutes differentes, pour le fonds. Si l'on compare, par exemple, la Muse d'*Aristophane* & de *Plaute*, celle de *Teren-*

ce & celle de *Moliere*, on trouvera que „ la premiére peut être peinte en„ tourée de petits Satyres, les uns „ bouffons, les autres délicats; mais „ tous extrêmement libres & malins, „ veritables Singes toûjours prêts à ri„ re en face, & à montrer au doigt „ l'honnête homme confondu avec le „ scélerat. On peindroit bien la secon„ de environnée de Génies dont l'en„ fance est pleine d'agrémens & de „ candeur, que la Nature seule a ins„ truits à plaire, & dont le langage „ emmiellé est d'autant plus attrayant „ qu'on est moins tenté de s'en défier. „ Les Ris délicats de la Cour, & „ ceux de la Ville un peu folâtres sem„ blent accompagner la troisiéme, & „ s'en être rendus inséparables.„

Après avoir divisé la Comédie en diverses sortes, par les sujets, les Auteurs, & les habits à la façon ancienne, on en puise les régles générales chés le P. *Rapin*, & on la divise plus nettement par sa matiére. Des traits d'Histoire ou de Fable font la premiére sorte. La seconde est la Pastorale ou l'Idylle mise en action. La

troisiéme & la plus noble, eſt celle qui roule ſur les Portraits généraux de la vie civile. Enfin dans un dernier Article l'Auteur ſe propoſe le Problême ordinaire ſur la Tragédie & la Comédie, ſçavoir lequel des deux genres eſt plus aiſé ou plus difficile à remplir dans l'éxécution? Il ſuppoſe les talens égaux; & il examine les difficultés communes & particuliéres. Les ſujets Tragiques, qu'on tire néceſſairement de l'Hiſtoire, lui paroiſſent plus féconds & plus aiſés à varier, que les Comiques qu'il faut créer & rendre nouveaux. A l'égard du but de l'un & de l'autre genre, l'un de toucher, l'autre de réjoüir, le ſecond lui ſemble bien moins aiſé que le premier. Toutefois il ne decide point; & il remarque ſeulement que ſi l'on procedoit par voye d'exemples, la queſtion ſeroit (ce ſemble) decidée en faveur du Comique, comme plus difficile à attraper.

Ce Diſcours eſt ſuivi de quelques Obſervations préliminaires, dont la ſeptiéme eſt telle. „ Je prie le Lecteur „ de ne pas dédaigner ces recherches,

„ (il parle des faits historiques qu'il
„ a fallu exposer par rapport à cha-
„ que piéce) sous pretexte que leur
„ objet est de trouver le mot pour rire
„ dans des Comédies. Je conviens qu'il
„ est fâcheux pour elles d'avoir besoin
„ de tant d'apprêts pour nous réjoüir,
„ & que la Satire perd une partie de
„ son prix quand il faut la déviner.
„ Mais tel est le sort des plaisanteries
„ & des bons mots. Leur sel dépend
„ de rapports fins ; & disparoît avec
„ eux en moins d'un siécle. *Boileau*
„ a crû devoir se procurer un Com-
„ mentaire de son vivant. *Moliere* en
„ auroit presqu'autant de besoin que
„ lui : Comment *Aristophane* pourroit-
„ il s'en passer ? „

Comme les Comédies d'*Aristophane* roulent presque toutes sur la guerre du Peloponnese, le P. B. a cru devoir mettre à leur tête un précis des événemens de cette guerre par Olympiades & par années, sauf à étendre ces Faits à mesure qu'il en est parlé dans les œuvres Comiques. Il a même rangé ces Comédies suivant la datte de leur composition, & des années

de la guerre ; afin de joindre avec plus de clarté la gradation de l'Histoire avec celle des Satyres, & d'interpréter les unes par les autres. Ainsi, au commencement de chaque Piéce il rapporte assés au long les traits historiques que le Poëte à eus en vûë, de sorte qu'on les ajuste aisément avec les traits comiques, & que par cette liaison ils se donnent mutuellement plus de lumiére & de poids. La Comédie des *Acharniens*, par exemple, qu'on voit la premiére, est fondée sur l'origine de la guerre Peloponésienne, qui au fonds se trouve, par l'union de l'Histoire & de la Comédie, n'être que l'enlévement de trois femmes perduës, & l'ambition de *Periclés*. Cette Piéce représente un Bourgeois las de la guerre & soupirant après la paix. La mauvaise politique des Athéniens, leur credulité aux feintes promesses des Rois voisins, la dupperie des Assemblées populaires, y sont portées au suprême degré du ridicule. Mais, comme on ne sçauroit ici donner l'idée de cette Comédie, ni de chacune des onze, qui sont

toutes politiques, il suffit de dire avec l'Auteur dans sa *Conclusion générale.* »
» Les *Acharniens*, la *Paix*, & les *Oi-* » *seaux*, sont des monumens éternels » de l'audace d'un Poëte, qui osoit re- » procher à sa République son opi- » niatreté à continuer une guerre rui- » neuse ; à en entreprendre de nou- » velles, à se nourrir de chiméres, & » à se perdre soi-même (comme elle » le fit) par un vain point d'honneur.
» Quel opprobre pour le peuple Athé- » nien, que les *Chevaliers* où il est re- » présenté sous une allégorie de gaze » (tant elle est claire !) comme un » Vieillard imbecille & duppe d'un » homme nouveau, tel que *Cleon*, & » de ses Associés qui ne valoient pas » mieux que lui ! Peut-on jetter un » coup d'œil sur *Lysistrate* & les *Ha-* » *rangueuses*, sans être étonné de voir » la politique Athénienne, mise au » dessous de celle des femmes, que » l'on n'affecte de rendre ridicules, » que pour faire sifler leurs maris qui » tenoient le timon du gouverne- » ment ? Que dire des *Guespes*, & de » la fureur du Peuple pour la procé-

„ dure & le barreau ? Que d'iniquités
„ dévoilées ! „

Dans cette *Conclusion générale*, on parle 1°. du caractére de l'ancienne Comédie ; & l'on conclut qu'elle fait une espéce à part. 2°. Du Gouvernement : nous en avons touché quelque chose. 3°. Des railleries sur les Poëtes tragiques. On fait voir qu'elles n'intéressent point l'estime où ils étoient. 4°. Des plaisanteries éternelles sur les Dieux. L'on prouve qu'il ne s'ensuit pas qu'*Aristophane*, ses Juges, & ses Spectateurs fussent Athées, eux qui condamnérent *Socrate* à la mort. On distingue donc avec *Plutarque* une Religion fabuleuse qu'on abandonnoit aux Poëtes ; & un culte reçu, quoique fondé sur les Fables, sur lequel les Athéniens étoient délicats jusqu'à la superstition. On fait ensuite l'Histoire des Mimes & des Pantomimes ; enfin l'on repasse legérement sur les démarches & les égaremens de l'esprit humain, dans la naissance & le progrès des spectacles.

L'Auteur a placé à la fin comme un hors-d'œuvre, la Traduction entié-

re du *Cyclope* d'Euripide. Cette Piéce eſt précedée d'un diſcours, où il développe l'eſſence, la matiére, l'origine, le but, les Perſonnages, les Auteurs du ſpectacle *Satyrique*; ſes rapports & ſes differences avec les autres œuvres du Théatre; en un mot tout ce qui le concerne.

ARTICLE XXXIII.

L'Imitation de JESUS-CHRIST. *Traduction nouvelle, fidéle, & littérale, dédiée à la Reine par l'Abbé* LE PELLETIER, *Chanoine de Reims. A Paris, chés la Veuve Maziere & Jean B. Garnier, ruë S. Jacques à la Providence* 1731. *in* 12. *pagg.* 286.

LOin d'être découragé, ſoit par le bon ou par le mauvais ſuccès d'un nombre ſi prodigieux de Traducteurs de l'*Imitation de J. C.* M. l'Abbé LE PELLETIER entre en lice avec un air de confiance; & d'un premier trait de plume effaçant toutes les autres Verſions, il propoſe au Public la ſienne, qui eſt la derniére, comme celle

qui doit désormais être l'unique. „
„ *Jamais* Livre n'a été *si souvent* tra-
„ duit en nôtre Langue, & jamais Li-
„ vre, dit-il, n'a été si mal traduit.
„ Les anciennes Versions sont Gauloi-
„ ses, & inintelligibles ; les nouvel-
„ les ne sont guéres meilleures, &
„ *presque* personne ne s'est appliqué à
„ nous donner une Version exacte &
„ littéraire de ce Livre tout d'or, tout
„ divin.„ Ce *presque* paroît encore trop radouci au Censeur ; & parlant plus absolument : „ Il n'a encore paru, re-
„ prend-t'il, aucune Traduction qui
„ ne soit défectueuse & infidéle en
„ *mille* endroits : „ & après avoir cité pour exemple un seul endroit, exemple que nous lui disputerons ; " je
„ pourrois, dit-il, ajoûter plus de
„ *cinq cents* endroits que TOUS les
„ Traducteurs ont mal pris.„ Le Public seroit beaucoup aidé dans le jugement qu'il doit porter, si le docte Chanoine avoit produit quelques-unes de ces MILLE infidélités particuliéres à chacune des Traductions, ou quelques-unes des *cinq cens* qui leur sont communes à *toutes*. Pour suppléer au dé-

faut de cette Liſte, qui auroit rempli ſelon lui un gros Volume, il propoſe au Lecteur un moyen de reconnoître aiſément par lui-même ces infidélités de toutes les Verſions précedentes : „ „ On en jugera facilement, dit M. LE „ PELLETIER, en les confrontant (ces „ Verſions) avec le Texte & avec la „ *mienne.* „ Le P. BRIGNON, l'un des Traducteurs de l'*Imitation de J.C.* qui a paru dans cette carriére avec le plus d'honneur, ſe trouvant dans la conjoncture où eſt aujourd'hui M. LE PELLETIER, ne s'annonça point au Public d'un ton ſi avantageux & avec un air ſi impoſant. „ Je ne ne ſçais, diſoit ce modeſte Traducteur, „ s'il „ y a aucune Langue dans laquelle on „ en ait fait plus de Traductions que „ dans la nôtre ; c'eſt auſſi la ſeule „ raiſon qui pouvoit me détourner de „ faire encore celle-ci & de l'ajoûter à „ tant d'autres ; mais *j'eſpere* qu'elle „ ne ſera pas *entiérement inutile* aux „ bonnes ames, dont les goûts ſont dif- „ ferens, & dont les inclinations ne „ ſont pas toûjours ſemblables. Je pré- „ vois même que ſi maintenant elle

„ eſt la derniére, elle ne le ſera pas
„ toûjours; & qu'il pourra venir en
„ penſée à quelqu'un d'en donner en-
„ core quelque nouvelle au Public.
„ Quoiqu'il en ſoit, comme je par-
„ donnerai volontiers à ceux qui tra-
„ vailleront ſur le même ſujet après
„ moi; je ne doute point que ceux
„ qui y ont travaillé avant moi, ne
„ me pardonnent auſſi d'autant plus
„ facilement, que je n'ai jamais pré-
„ tendu, *ni me préferer, ni me compa-*
„ *rer à perſonne.*„ M. l'Abbé le *Pelletier* qui ſe préfére à tous, aſſigne deux ſources de ces fautes innombrables, dont il accuſe *toutes* les Traductions qui ont précedé la ſienne. Ces fautes ſont venuës de ce que tous les autres Interprétes ignoroient, ou la *baſſe Latinité*, ou la haute Spiritualité. A l'égard de la premiére ſource des défectuoſités, en ſuivant la régle que nous donne M. l'Abbé le *Pelletier*, qui eſt de *confronter les autres Verſions avec la ſienne;* nous ne voyons point que l'ignorance de la baſſe Latinité ait occaſionné, comme il le veut, des contre-ſens: nous trouvons au contraire que les

expreſſions de *la baſſe Latinité* ont été renduës avant M. le *Pelletier* comme par lui-même. Les mots de cette fabrique ne ſont guéres ſujets aux contre-ſens : on peut dire, qu'ils ſont plus dans la Langue étrangére, que de la leur propre. Par exemple ; M. le *Pelletier* eſt-il le premier qui ait traduit *Baſſari* par *être abaiſſé ?* Ce n'eſt point à *Baſſari* que M. *de Beüil* a appliqué la *hauteſſe* qu'on lui a reprochée. Lui & le P. *Gonnelieu* ont fourni à M. le *Pelletier*, *être abaiſſé.* Si cette locution, *parum ſatis eſt ut... ſuſtineas*, l. 1. c. 46. eſt bien renduë par celle-ci, *le moins que vous puiſſiés faire*, &c. M. le *Pelletier* l'employe d'aprés le P. *Gonnelieu*, de qui il emprunte tout le Verſet. A dire vrai ; ce ſeroit plûtôt l'ignorance des idiotiſmes Allemans, ou Flamans, que celle de la baſſe Latinité, qui auroit pu faire trouver en défaut nos Traducteurs. Pour ce qui eſt de l'intelligence des matiéres ſpirituelles, & d'être verſé dans le langage de la vie interieure, M. le *Pelletier* ne refuſera ces avantages, ni au P. *Gonnelieu*, s'il ſe ſouvient en quel goût cet hom-

me Apoſtolique prêchoit dans Paris avec tant d'éclat ; & combien ſa direction fut recherchée par les perſonnes interieures ; ni au célébre Traducteur qui a donné les *Méditations du P. Dupont*, la *Guide ſpirituelle*, le *Combat ſpirituel*, les *Fondemens de la Vie Spirituelle*, la *Vie de J. C.* pluſieurs Ouvrages ſpirituels de *Bellarmin*, & d'autres Auteurs. La difference des Traductions & de leur mérite, ne viendroit-elle point plûtôt de la diverſité de l'idée, que chaque Interpréte ſe forme d'une bonne Traduction, & qu'il a exactement ſuivie ; de ſorte que celui qui s'eſt propoſé un plan plus parfait, ſoit celui dont la Traduction l'emporte ſur les autres. Pour ne parler que des Traducteurs de l'*Imitation*, qui nous ont fait part de leur intention & de la méthode qu'ils ont choiſie, M. l'Abbé le *Pelletier*, & avant lui le P. *Brignon*, ont travaillé ſur des plans bien differens, & ſemblent s'être mis en garde réciproquement contre le deſſein particulier l'un de l'autre.

„ J'ai mis toute mon application,

„ dit l'Abbé, à le rendre en nôtre „ Langue *mot à mot*; j'ai suivi les *tours* „ de l'Original, je me suis attaché à „ *ses expressions*, pour les *conserver*; „ j'ai exprimé les pensées de l'Auteur „ le plus naturellement qu'il m'a été „ possible, sans y rien ajoûter, sans en „ rien retrancher.„ Le P. *Brignon* prenoit une autre route. „ La plus gran- „ de difficulté de cette Traduction, dit „ ce Jesuite, n'est pas, ce me semble, „ d'exprimer les pensées sublimes de „ l'Auteur, mais d'en retenir l'esprit: „ ses expressions sont simples, natu- „ relles & sans art; mais toûjours „ pleines d'une certaine onction qu'on „ ne trouve point ailleurs, & qui fait „ le caractére de cét admirable Livre. „ Ce n'est donc point par l'élégance, „ ni par la grandeur du stile qu'il en „ faut juger; c'est par une *naïveté* „ *qui n'ayant rien de rampant, n'a rien* „ *aussi de recherché ni de pompeux*, & „ qui ne va qu'à inspirer la dévotion. „ *C'est cette simplicité noble & soûtenuë* „ que j'aurois bien voulu imiter.„ Ainsi le *mot pour mot* avec les *tours de l'Original*, ses *expressions conservées*,

voilà ce qui caractériſe la Traduction de M. le *Pelletier.* „ Une naïveté qui „ n'ayant rien de rampant , n'a auſſi „ rien de recherché ni de pompeux ; „ en un mot , une *ſimplicité noble & „ ſoûtenuë.* „ Voilà l'idée de la Traduction du P. *Brignon :* & comme on peut ſuppoſer que chacun de ces deux Auteurs a parfaitement exécuté ſon idée, il ne reſte au Lecteur , pour juger des deux Ouvrages, qu'à décider laquelle des deux méthodes & des deux idées mérite la préference ; ſi le *mot pour mot* avec les *tours & les expreſſions de l'Original* qui eſt *de la baſſe Latinité,* doit l'emporter ſur le ſtile *noble & ſoûtenu* , ſur une *naïveté qui n'ayant rien de rampant , n'a auſſi rien de recherché , ni de pompeux.* Pour ce qui eſt de rendre littéralement l'Original, tous les Traducteurs de l'Imitation s'en piquent juſqu'à un certain point; & c'eſt tantôt l'un, tantôt l'autre, qui l'emporte à cet égard. M. le *Pelletier* lui-même , ne traduit pas toûjours à la lettre , & ſouvent il évite de le faire ; dés le Tître il s'écarte du Texte plus que les autres. *De Imitatione Chri-*

sti signifie à la lettre, *de l'Imitation de J. C.* M. l'Abbé le *Pelletier*, après un autre, a traduit, *l'Imitation de* JESUS-CHRIST, comme si le Texte étoit *Imitatio Christi* : l'un différe de l'autre. Dans tout le 4e Livre, l'Auteur Latin inscrit les Chapitres tantôt *vox Christi*, tantôt *vox Dilecti*, tantôt *vox Discipuli*. M. le *Pelletier* traduit par tout la *voix* de J. C. la *voix* du Bien-aimé ; la *voix* du Disciple. *Vox* signifie aussi littéralement la *parole* ou le discours que la *voix*, & l'on ne met point en Titre *voix* d'un tel, pour annoncer que c'est lui qui va parler. Ceux qui dans ces occasions ont mis à la tête des Chapitres, le *Disciple*, le *Bien-aimé*, &c. ont traduit, & fidélement, & littéralement ; ils ont traduit l'expression même de M. le *Pelletier*. Pour M. *de Beüil*, qui au lieu de *vox Discipuli* a mis l'*Ame*, il auroit dû observer dans le corps des Chapitres de ne pas faire parler cette *Ame* en homme, ou au masculin, ni comme ayant encore elle-même une *Ame*. En effet lorsque par ce mot, L'AME, on est averti dés le Titre que c'est l'*A*-

me qui parle, on est offensé d'entendre dire par cette *Ame* ; „ quand serai-je assés *heureux*, ô mon Dieu, pour „ joüir de vous selon que *mon Ame* le „ desire, &c. l.4. c. 13. „ M. le *Pelletier* a senti que souvent le *mot pour mot* n'est pas convenable, & il a prudemment abandonné cette régle. En voici quelques occasions. On lit dans le Texte, l.4. c.11. sur J.C. au Sacrement de l'Autel. *Habeo verè & adoro quem Angeli adorant in Cœlo; sed ego adhuc interim in fide, illi autem in specie & sine velamine.* M. *de Beüil* se tenant à la Lettre, a écrit; „ je *posséde* „ veritablement ici bas, & j'adore ce- „ lui que les Anges adorent dans le „ Ciel; mais *je ne le possede encore que* „ *par la foi* & sous des ombres, au „ lieu qu'ils le *possédent* dans la claire „ vision & sans aucun voile ; „ c'est dire, que nous ne possédons J. C. au S. Sacrement que par la Foi, & qu'il n'y est présent que de la sorte. Par bonheur pour M. D. B. un autre Interpréte, qui ne peut être suspect, a donné depuis dans le même inconvénient, & a mis „ je possede veritable-

„ ment , & j'adore celui que les An„ ges adorent dans le Ciel ; mais je ne „ *l'ai encore que par la Foi* , au lieu „ qu'ils le voyent face à face & ſans „ voile. „ Mais M. l'Abbé le *Pelletier* aidant judicieuſement à la Lettre, fait dire à ſon Auteur, „ je poſſéde véri„ tablement & j'adore celui que les „ Anges adorent dans le Ciel ; mais „ je ne le *vois* encore que par la Foi, „ au lieu qu'ils le voyent face à face „ & ſans voile. “ Ce petit mot, je le vois, par lequel ſeul M. le *Pelletier* différe en cet endroit du Pere *Gonnelieu*, avoit été ſuggeré par le P. *Brignon*, qui a tourné ainſi ; „ je vous adore, „ ô mon Dieu, comme les Anges vous „ adorent dans le Ciel, avec cette dif„ ference que je ne vous *vois* qu'au „ travers d'un voile & par les yeux de „ la Foi , au lieu qu'ils vous voient „ clairement & à découvert. „ M. le *Pelletier* a uſé de la même précaution dans un paſſage, où il s'agit de la gratuité de la grace ; & prudemment il ne s'eſt point aheurté au *mot pour mot*, ni à conſerver l'expreſſion de l'Original. On lit dans le Texte : *Semper*

enim debetur gratia dignè gratias referenti. L. 2. c. 10. Pour écarter l'idée d'une grace dûë en rigueur, & pour ainſi dire exigible, le ſçavant Abbé a adouci le *debetur*; il s'eſt contenté de dire en imitant ſes prédeceſſeurs : „ Celui qui eſt reconnoiſſant, *mérite* „ toûjours une nouvelle grace : „ il a même ſupprimé le *dignè*, de peur apparemment qu'on n'entendît un mérite de *condignité*; tant il a compris qu'il ne faut pas toûjours prendre le Texte au pied de la lettre. Un autre endroit ſe préſente, dans lequel un pareil égard en faveur d'un autre Dogme, & de l'Auteur Latin, eût été de ſaiſon & même de juſtice ; car pour avoir écrit : *Si intraverit cœleſtis gratia & vera charitas, non erit aliqua invidia, nec contractio cordis, neque privatus amor occupabit.* L. 3. c. 9. Thomas à Kempis, meritoit-il que M. le *Pelletier* lui fît dire ; „ que ſi la grace céleſte, ſi la vraye charité *entrent* dans „ le cœur, il *n'eſt plus ſuſceptible* d'en„ vie, il ne ſe trouve plus reſſerré, & „ l'amour propre n'y trouve plus de „ place. „ Cette grace rend-t'elle donc

cette Ame déſormais impeccable ? Le P. *Brignon* a eu la délicateſſe de ne pas laiſſer l'occaſion de ſoupçonner ſon Auteur, d'avoit dit que ſi la grace *entre* ſeulement dans un cœur, lequel peut encore la rejetter, ſi elle eſt actuelle, ou la perdre, ſi c'eſt l'habituelle; ce cœur déſormais inacceſſible au peché, ne ſera *plus ſuſceptible* d'envie. „ Si la Grace, & la Charité REGNENT dans vos cœurs, dit l'Auteur de l'Imitation, chés le P. *Brignon*, „ il n'y entrera ni envie, ni mauvaiſe „ crainte, ni amour propre. „ Il ne parle que de la Grace qui *regne*, & il n'en parle que pour le tems que ce Regne dure. Ce mot de M. le *Pelletier n'eſt plus ſuſceptible d'envie*, &c. pour *non erit invidia*, va au delà de la penſée de l'Auteur, & ce que ce mot ajoûte à cette penſée, porte dans les eſprits l'idée d'une grace inamiſſible. Pour revenir, & pour faire voir que M. le *Pelletier* ſent parfaitement qu'il faut quelquefois ſuppléer à la lettre, il n'eſt beſoin que d'obſerver qu'en une occaſion, où il s'agit du manquement de grace, M. le *Pelletier*, après

avoir rendu le Texte *mot pour mot*, s'est cru obligé de s'aider d'une Note marginale, encore est-elle insuffisante. Il avoit à traduire ce passage : *Hinc sapè multa bona propono, sed quia gratia deest ad adjuvandam infirmitatem meam ; ex levi resistentia resilio & deficio.* Il traduit ainsi. » Ce qui fait que » je forme souvent plusieurs bonnes » resolutions ; mais parceque la *grace* » *me manque* pour soutenir ma foi- » blesse, le moindre obstacle me fait reculer & me rebute ; » & il met en marge ce correctif ; » *Il parle de la Grace sensible.* » Mais ici ce correctif n'a point lieu ; parce qu'il est manifeste que l'Auteur parle alors de la grace absolument nécessaire pour le mérite, & nécessaire à cause de la chûte d'Adam, ce qui ne se peut entendre de la Grace sensible. Ainsi le Texte présente toûjours un Juste que le moindre obstacle arrête,& fait même reculer nonobstant sa bonne volonté, parce que la grace nécessaire pour le soûtenir lui manque. L'Auteur Latin avoit droit qu'on fît entendre dans la traduction, que la *Grace*, *qui*

lui *manque*, eſt une grace pour des œuvres de perfection, & non pour des œuvres d'obligation étroite & actuellement commandées, dont l'omiſſion ſeroit un peché mortel. Que ce ſoit là la penſée de l'Auteur, on le voit clairement par le Verſet ſuivant. *Hinc accedit quod* viam PERFECTIONIS *agnoſco, & qualiter agere debeam, clarè ſatis video : ſed propriæ corruptionis pondere preſſus, ad* PERFECTIORA *non aſſurgo.* L'Auteur auroit donc dit en François, „ de là vient que ſouvent je me propoſe de faire pluſieurs actions de vertu (*multa bona*) mais, parce qu'il „ me manque une grace pour m'aider „ dans ma foibleſſe, je retourne ſur „ mes pas à la moindre réſiſtance, & „ je perds courage. „ Ce Texte nous avertit par ces mots (*gratia deeſt*) d'examiner le ſeul point de critique que M. l'Abbé le *Pelletier* ait traité dans la Préface, au ſujet de cette même expreſſion employée en un autre endroit. Il prétend que tous les Traducteurs l'ont priſe à contre-ſens, & qu'il eſt le ſeul qui ait entendu en cette occaſion ſon Auteur. On lit donc au ch. 5. du l. 2.

Non possumus nobis ipsis nimis credere, quia sapè nobis gratia deest & sensus. La Traduction de cet Abbé porte, „ Nous „ ne pouvons guéres compter sur nous „ mêmes, parce que souvent *la grace* „ *& le sentiment nous manquent.* „ Une Note ajoûte, „ *la Grace sensible* : „ au lieu que les autres traduisent, (nous manquons de grace & d'intelligence) ou (de grace & de lumieres.) M. le *Pelletier* les condamne & se justifie par deux raisons : il allégue d'abord qu'il s'agit en cet endroit de la dévotion sensible & des consolations, dont l'Auteur veut que l'on sçache supporter la privation sans s'affliger. Il se fonde encore sur ce que l'Auteur enseigne en plusieurs endroits, que la Grace est donnée à tous les hommes, & qu'elle ne manque à personne ; d'où il s'ensuit que la Grace qui, selon l'Auteur, manque souvent aux hommes les plus parfaits, est la Grace qui est accompagnée de sentimens. Mais pour l'honneur & la décharge des anciens Traducteurs, il est bon d'observer quant à la premiére allégation, qu'il n'est point vrai que ce premier Verset du

ch. 5. du Livre 2. soit déterminé à *la Grace sensible* par la suite du Texte. La Grace sensible ne se montre en aucun endroit comme l'objet de ce Chapitre. La conséquence qui fait la seconde raison de M. le *Pelletier*, n'est pas juste ; car quoique l'Auteur Latin soit persuadé que la Grace ne manque à personne ; il ne s'imagine pas pour cela que chacun ait à chaque instant les graces pour tout bien ; & par conséquent, il peut sans faire aucune attention aux graces sensibles, penser comme tout le monde & dire, que souvent la Grace pour certaines bonnes œuvres de surérogation, de plus haute perfection & de pur conseil, ne nous est pas offerte. Les Traducteurs, qui auront interprété en ce sens, le Texte dont il s'agit, ne sont donc point encore convaincus par M. le *Pelletier* d'avoir pris de travers la pensée de leur Original ; on peut même dire en leur faveur que la suite du Texte leur donne gain de cause sur le Traducteur d'aujourd'hui. Car les paroles suivantes font voir que cette grace qui manque, *deest gratia*, est une lumiére de la

grace, & que le (*sensus*) qui manque aussi (*deest gratia & sensus*) est l'intelligence, la réfléxion, le sentiment interieur. En effet, l'Auteur ayant dit, *sæpè gratia nobis deest & sensus*, s'explique ainsi tout de suite, *modicum lumen est in nobis & hoc citò per negligentiam amittimus*. Voilà la *Grace* (*lumen*,) & la maniére dont elle *manque* : (*gratia deest.*) Il ajoûte encore, *sæpè etiam non advertimus quod tam cæci intùs sumus*. Voilà le (*sensus*) qui manque ; *non advertimus* ; l'intelligence de nôtre état intérieur, la réflexion sur ce qui se passe en nous, le sentiment de la situation de l'Ame. On peut donc en sureté réhabiliter contre l'Arrêt du nouveau Traducteur, cette Version si mesurée du P. *Brignon*. » Nous ne » devons pas nous fier beaucoup à nô» tre propre jugement ; parce qu'en » mille rencontres la *lumiére de la Gra-* » *ce*, & *celles de la raison* nous aban» donnent. Nous ne sommes guéres » éclairés ; encore *perdons nous* bientôt » par *nôtre faute*, le peu de *lumiéres* » que nous avons, souvent même nous » ne *sentons* pas nôtre aveuglement. »

C'est avoir assés parlé de l'exactitude des Traducteurs ; le dernier venu les provoque encore sur l'intelligence des choses spirituelles & l'art d'en bien parler. Pour mettre les Lecteurs à portée de juger, si le P. *Brignon*, par exemple, car il faut nous borner à un Antagoniste, posséde assés le langage de la spiritualité, nous n'avons selon la Régle prescrite par M. l'Abbé le *Pelletier*, qu'à confronter un morceau de la Traduction du Jésuite, avec celle du Chanoine, & avec le Texte Latin. Arrêtons-nous à celui-ci, qui contient l'examen de conscience d'un Chanoine.

M. l'Abbé PELLETIER.	Le P. BRIGNON.
Gemissés & affligés vous d'être encore si charnel & si mondain, si peu mortifié dans vos passions, si rempli des mouvemens de la concupis-	*Gemissés de vous voir encore si sensuel & si mondain, si immortifié, si plein de desirs & de mouvemens impurs; si peu appliqué à la garde de vos sens,*

(L.4.c.7.) Ingemisce & dole quòd adhuc ita carnalis sis & mundanus, tàm immortificatus

cence, si peu *vigilant à la garde* de vos sens extérieurs, si souvent embarassé de tant d'imaginations differentes, si empressé pour les choses de dehors, & si négligent pour celles du dedans ; si facile à vous laisser aller aux ris & à la dissipation, si dur pour les larmes & la componction, si prompt pour les relâchemens & les satisfactions de la chair ; si lent pour l'austérité & pour la ferveur : si curieux d'apprendre des nouvelles & de voir de belles choses, si lâche pour embrasser ce qu'il y a de bas & d'humiliant, si avide

si rempli de vaines imaginations ; si facile à vous épancher au dehors, si peu soigneux de vôtre intérieur ; si porté à vous divertir & à rire, si dur à la componction & aux pleurs ; si prompt à chercher vos commodités, si lent à embrasser les rigueurs de la Pénitence ; si curieux de voir d'agréables choses, & d'en entendre de nouvelles, si ennemi des exercices bas & humiliants ; si ardent à amasser, si réservé à donner ; si avare à retenir ; si indiscret dans vos paroles, si incapable de reprimer vôtre langue ; si déréglé dans vos mœurs, si fâcheux & si imparfait

à passionibus, tàm plenus concupiscentiarum motibus, tàm incustoditus in sensibus exterioribus, tàm sæpè multis vanis phantasiis implicatus, tàm multùm inclinatus ad exteriora, tàm negligens ad interiora, tàm levis ad risum & dissolutionem, tàm durus ad fletum & compunctionem, tàm promptus ad laxiora & carnis commoda, tàm segnis ad rigorem & fervorem, tàm curiosus ad nova audienda & pulchra intuenda, tàm remissus ad humilia & abjecta complecten-

pour avoir beaucoup, si avare pour donner, si ténace pour retenir, si inconsideré à parler, si peu réservé pour vous taire, si déréglé dans vos mœurs, si indiscret dans vos actions : si âpre pour le manger, si sourd à la parole de Dieu, si vif à courir au repos, si paresseux pour le travail : si éveillé pour des fables, si endormi pour des veilles saintes. Si impatient d'en voir la fin, si dissipé pour y assister, si négligent à réciter vôtre Office, si tiéde en célébrant ; si aride en communiant : si aisément distrait, si rarement

dans vôtre maniére d'agir, si sensuel à table, si peu attentif au Sermon ; si passionné pour le repos, si paresseux pour le travail : si éveillé lorsque l'on vous conte des fables, & si assoupi lorsqu'il faut vous lever la nuit pour aller au Chœur, si sujet à vous ennuyer dans la priére, si accoûtumé à prier sans attention : si négligent à l'Office Divin, si tiéde à la Messe ; si sec & indévot à la Communion ; si souvent distrait ; si rarement recueilli ; si violent & emporté, si rude au prochain. si téméraire à juger, si rigoureux à reprendre ; si insolent

da, tàm cupidus ad multa habenda, tàm parcus ad dandum, tàm tenax ad retinendum, tàm inconsideratus in loquendo, tàm incontinens in tacendo, tàm incompositus in moribus, tàm importunus in actibus, tàm effusus super cibum, tàm surdus ad Dei verbum : tàm velox ad quietem, tàm tardus ad laborem, tàm vigilans ad fabulas, tàm somnolentus ad vigilias sacras, tàm festinus ad finem, tàm vagus ad attendendum, tàm negligens in horis persolvendis, tàm tepidus in celebrando, tàm aridus in communicando ;

bien recueilli, si vite ému de colere, si disposé à déplaire aux autres : si porté à juger, si sévére à reprendre : si gai dans la prosperité, si foible dans l'adversité ; si accoûtumé à former de bons desseins, si peu fidéle à les exécuter, &c.

dans la prosperité, si foible dans l'adversité: si généreux à former de bons desseins, si lâche à les mettre en exécution, &c.

tàm citò distractus, tàm raò tibi plenè collectus, tàm pronus ad judicandum, tàm rigidus ad arguendum, tàm lætus ad prospera, tàm debilis in adversis, tàm sæpè multa bona proponens & modicum ad effectum perducens. His & aliis defectibus tuis, &c.

Article XXXIV.

Analyse Astronomique de l'Hypothese Solaire de M. de la Hire; par le P. J. M. Mahoudeau, D. L. C. D. J.

Il s'agit ici de déterminer la durée moyenne de l'Année solaire, dont M. de la Hire s'est servi pour former sa Table des moyens mouvemens du Soleil, & qui est l'onziéme de ses Tables Astronomiques, imprimées à Pa-

ris en 1702. Cette recherche n'eſt pas moins utile qu'elle eſt curieuſe. La curioſité ſera ſatisfaite, quand on aura découvert ce que M. de la Hire a tenu caché au commun des Sçavans ; je veux dire, ſon Hypothéſe de la durée moyenne de l'Année ſolaire, & le terme fixe où cette durée aboutit en jours entiers, après un grand nombre d'années. Mais outre cela on pourra tirer de cette découverte un très-grand avantage; car pour peu qu'on ait d'uſage & d'habileté, on ſe trouvera en état de dreſſer en moins de trois heures, une Table des Equinoxes moyens la plus exacte que l'Aſtronomie paroiſſe pouvoir fournir, & la plus favorable à la correction Grégorienne des années Juliennes. Pourquoi M. de la Hire ne l'a-t'il pas fait lui-même ? je laiſſe à d'autres à en rechercher ou à en deviner la raiſon. J'avertis ſeulement par avance, & je le démontrerai à mon premier loiſir, que M. de la Hire a voulu de même, dans ſa Table XXVIII. des Epactes lunaires, dérober au commun des Sçavans, la connoiſſance de la veritable durée

de ſon Mois lunaire ; de celui, dis-je, dont il s'eſt ſervi pour former ſes Epactes des années Juliennes ; & qui eſt notablement plus court, qu'il ne le repréſente dans ſes Révolutions des Syzygies, ou des Mois lunaires. Je me borne maintenant à l'Examen de ſon Hypothéſe ſolaire, qui m'a toûjours paru fort belle & fort commode.

M. de la Hire donne au Soleil, en quatre années Juliennes, une minute & cinquante ſecondes de mouvement moyen ; ni plus ni moins. C'eſt-à-dire, ſelon lui, que le Soleil parcourt quatre fois tout le Zodiaque avec une minute & cinquante ſecondes d'un degré de l'Ecliptique, dans l'eſpace de quatre Années Juliennes ou de quatorze cens ſoixante & un jours. Ainſi le mouvement du Soleil en 1461. jours, eſt ſelon M. de la Hire, de quatre fois 360. ou de 1440.deg. 1. *Min.* & 50. *Secondes*, ou ce qui revient au même, de 5184110. ſecondes. Or eſt-il qu'en quatre années ſolaires le moyen mouvement du Soleil, n'eſt préciſément que de quatre

fois 360. c'eſt-à-dire, de 1440. degrés :leſquels réduits aux ſecondes, ne font que 5184000.ſecondes.On trouvera donc la durée de quatre années ſolaires dans l'Hypothéſe de M. de la Hire, par cette Analogie ou Régle de proportion.

Comme 5184110. ſec. de mouvement ſolaire, ſont à leur durée de 1461. jours : Ainſi 5184000. ſec. de mouvement ſolaire, ſont à leur durée, qui eſt celle de quatre années ſolaires.

Le produit du troiſiéme terme de cette proportion multiplié par le ſecond, eſt 7573824000. Ce produit diviſé par le premier terme donne d'abord pour Quotient les 1460. jours entiers de la durée de quatre années ſolaires avec 5023400. de reſte.

Ce reſte multiplié par 24. heures, produit le nombre 120561600. qui étant de nouveau diviſé par le premier terme de la proportion, donne au Quotient 23.heures entiéres; & 1327070. de reſte.

Ce ſecond reſte multiplié par 60. *Min.* produit 79624200. & la divi-

ſion de ce nombre par le premier terme fournit 15. *Min.* d'heure avec 1862550. de reſte.

Ce troiſiéme reſte multiplié derechef par 60. produit 111753000. & ce produit diviſé par le premier terme, donne 21. *Secondes* d'heure, & 2886690. de reſte.

Ce quatriéme reſte encore multiplié par 60. produit 173201400. ce qui diviſé par le premier terme, donne 33. *Tierces* d'heure, avec 2125770. de reſte.

Ce cinquiéme reſte multiplié par 60. produit 217546200.& la diviſion de ce nombre par le premier terme, fournit 24. *Quartes* d'heure, & 3127560. de reſte.

Enfin ce ſixiéme reſte multiplié par 60. comme les précedens, produit 187653600.& ce produit diviſé comme tous les autres, par 5184110. qui eſt le premier terme de la proportion que nous avons d'abord établie, donne 35. *Cinquiémes* d'heure : & l'on s'en tient là, négligeant ici le reſte qui eſt 1209750.

Il eſt donc maintenant certain &

manifeſte, que dans l'Hypothéſe de M. de la Hire, la durée moyenne de quatre années ſolaires, eſt de quatorze cens ſoixante jours, vingt & trois heures, quinze minutes, vingt & une ſecondes, trente-trois tierces, vingt quatre quartes, & trente-cinq cinquiémes.

Prenant donc le quart de cette durée de quatre années ſolaires, on découvre que la durée moyenne de chaque année ſolaire, n'eſt ſelon M. de la Hire, que de trois cens ſoixante-cinq jours, cinq heures, quarante-huit minutes, cinquante ſecondes, vingt & trois tierces, vingt & une *Quartes*, & neuf cinquiémes; ſuppoſé que M. de la Hire n'ait rien du tout ajoûté au mouvement ſolaire de quatre années Juliennes, pour l'arrondir, & en rendre le calcul plus aiſé, & les Tables plus dégagées. Mais cette ſuppoſition n'eſt nullement probable : n'y ayant aucune ſorte d'obſervation qui puiſſe aboutir à une préciſion auſſi exacte, que l'eſt celle de M. de la Hire dans ſon mouvement Solaire de quatre années Juliennes, qu'il

pouſſe jusqu'à mille ans ſans aucune altération.

Supposé donc au contraire, que M. de la Hire ait augmenté le mouvement ſolaire de quatre années Juliennes, auquel ſon Hypothéſe de la durée de l'année ſolaire le conduiſoit ; ſupposé, dis-je, qu'il ait ſeulement augmenté ce mouvement de ſix à ſept quartes ; on ne peut certainement ni l'en blâmer, ni s'en plaindre. Il s'en enſuivroit ſeulement, que la durée de quatre années ſolaires que nous venons de déterminer, ſeroit de deux à trois tierces trop petite ; & que la veritable durée de l'année ſolaire, ſur laquelle il a tablé, ſeroit de trente-neuf quartes plus grande, que celle que nous avons aſſignée. C'eſt ce qui eſt en effet ; & les bons Connoiſſeurs n'en pourront, je crois, diſconvenir.

Je dis donc avec aſſurance, que la durée de quatre années ſolaires, d'où M. de la Hire a tiré ſon mouvement ſolaire de quatre années Juliennes, aboutit à 36. tierces, au lieu de 33. tierces & 25. quartes ; & que la durée moyenne de l'année ou de chaque an-

née solaire, aboutit à 24. tierces, au lieu de 23. tierces & 21. quartes seulement. Et c'est cette durée de l'année solaire, sur laquelle je dis, que M. de la Hire a tablé, pour déterminer le mouvement solaire de quatre années Juliennes. En voici la preuve.

Prenant pour l'exacte durée de l'année solaire de M. de la Hire, 365. jours, 5. heures, 48. *Min.* 50. *Sec.* & 24. *Tierces*, quatre années solaires sont de 1460. jours, 23. heures, 15. *Min.* 21. *Sec.* 36. *Tierces*, ni plus ni moins. Or quatre années solaires répondent à quatre fois 360. c'est-à-dire, à 1440. degrés de mouvement solaire. Donc pour trouver dans cette Hypothése, que j'attribuë à M. de la Hire, l'exacte quantité de mouvement solaire qui répond à quatre années Juliennes; c'est-à-dire, à 1461. jours; il n'y a qu'à suivre cette Analogie ou Régle de proportion.

Comme la durée de quatre années solaires, réduite à 757366329 6. tierces d'heures, est à la durée de quatre années Juliennes réduite pareillement à 757382400. tierces d'heure. Ain-

ſi 1440. degrés de mouvement ſolaire, ſont à l'exacte quantité du mouvement ſolaire, qui répond à quatre années Juliennes.

Le produit du ſecond terme de cette Analogie multiplié par le troiſiéme terme, eſt 1090630656 0000. La diviſion de ce produit par le premier terme 7573663296. donne d'abord 1440. degrés de mouvement ſolaire en quatre années Juliennes, avec 231413760. de reſte. Ce reſte multiplié par 60. produit 13884825600. & la diviſion de ce ſecond produit par le premier terme, donne encore une *min.* c'eſt-à-dire, une minute de mouvement ſolaire, avec 6311162304. de reſte. Ce ſecond reſte multiplié par 60. & le produit diviſé par le premier terme de la proportion, fournit encore 49. ſecondes de mouvement ſolaire, avec 7560236736. de reſte, lequel étant encore multiplié par 60. & le produit diviſé comme ci-devant, par le premier terme, donne encore 59. tierces de mouvement ſolaire, avec 6768069696. de reſte : ſur lequel operant comme ſur les précedens reſ-

tes, on trouve encore 53. Quartes de mouvement ſolaire, avec 4680027072. de reſte, lequel par la même opération donne enfin 37. cinquiémes de mouvement ſolaire : & l'on s'en tient là, negligeant ici le reſte qui n'eſt que 576082368.

Concluons : voilà en quatre années Juliennes, au delà de quatre révolutions du Soleil, ou de 1440.degrés, une minute, quarante-neuf ſecondes, cinquante-neuf tierces, cinquante-trois quartes & trente-ſept cinquiémes de mouvement ſolaire. C'eſt à ſix quartes & vingt & trois cinquiémes près, la minute & les cinquante ſecondes de M.de la Hire, pour quantité de mouvement ſolaire en quatre années Juliennes, au delà des 1440. degrés de quatre révolutions entiéres, qui n'entrent point dans les Tables des moyens mouvemens. Il eſt donc maintenant manifeſte & certain à toute perſonne intelligente, & experimentée en ce genre, que l'exacte & ſimple durée de l'année ſolaire, d'où M. de la Hire a tiré ſes mouvemens moyens du Soleil, eſt de 365. jours, 5. heures,

48. *Min.* 50. *Sec.* & 24. *Tierces*, ce qu'il falloit démontrer.

La commodité de cette Hypothéſe de M. de la Hire, touchant la durée moyenne de l'année ſolaire, paroît aſſés par la facilité du calcul. Mais on n'en peut connoître toute la beauté, & en tirer avantage pour la Correction Grégorienne du Calendrier Julien, qu'après avoir découvert le terme, où cette Hypothéſe aboutit en jours entiers. C'eſt dequoi il eſt aiſé de venir à bout en cette maniére.

Puiſque l'année ſolaire de M. de la Hire eſt préciſément de 365. jours, 5. heures, 48. minutes, 50. ſecondes & 24. tierces: & que 24. tierces ſont deux cinquiémes d'une ſeconde: il eſt manifeſte qu'en multipliant cette durée par cinq, on fait diſparoître les *tierces*, & on les réduit aux *ſecondes*. On trouve ainſi, que cinq années Solaires ſont de 1826. jours, 5. heures, 4. *Min.* 12. *Sec.* & rien de plus. Et puiſque la durée de cinq années Solaires aboutit à 12. ſecondes, c'eſt-à-dire, à la cinquiéme partie d'une minute; il eſt clair qu'en multipliant

encore cette durée par 5. on fait évanouir les secondes : & l'on trouve de cette sorte, que vingt & cinq années solaires, sont de 9131. jours, 1. heure, & 21. minutes, ni plus ni moins.

En examinant cette durée de vingt & cinq années solaires de M. de la Hire, on apperçoit d'abord que les 21. minutes à quoi elle aboutit, sont sept vingtiémes parties d'heure : & qu'ainsi en multipliant cette durée par vingt-ou par quatre fois cinq, on fera disparoître les minutes.

On multiplie donc d'abord par quatre la durée de vingt & cinq années solaires : & l'on trouve que cent années solaires de M. de la Hire, sont de 35524. jours, 5. heures, & 24. minutes, qui sont deux cinquiémes d'heure.

On fait donc disparoître les minutes, & on les réduit aux heures, en multipliant par cinq la durée de cent années solaires : & l'on trouve que 500. années solaires de M. de la Hire, sont de 182621. jours, & 3. heures, sans aucune fraction.

Enfin puisque 500. années solaires

de M. de la Hire aboutissent à 3. heures, ou à une huitiéme partie de jour, il est manifeste, qu'en multipliant par 8. la durée de cinq cens années solaires, on parvient enfin aux jours entiers. L'on trouve ainsi, que l'exacte durée de quatre mille années solaires de M. de la Hire, est de 1460969. jours entiers.

Il ne reste plus qu'à comparer cette durée de 4000. années solaires, avec celle de 4000. années Juliennes, pour trouver l'équation ou la difference des unes aux autres. Or est-il que quatre mille années Juliennes sont de 1461000. jours : donc quatre mille années solaires, qui dans l'Hypothése de M. de la Hire, ne sont que de 1460969. jours, sont plus courtes de 31. jours entiers, que quatre mille années Juliennes. Ainsi dans l'Hypothése de M. de la Hire, l'équation de quatre mille années Juliennes est au juste de 31. jours.

A s'en rapporter à M. de la Hire lui-même, ou à sa Table X I. des moyens mouvemens du Soleil, l'équation de quatre mille années Juliennes,

ne s'étend pas d'une minute, ni même de cinquante secondes, au delà des 31. jours que nous venons d'assigner. Car à mille années Juliennes il attribuë 7. degrés, 38. minutes & 20. secondes de mouvement ou d'équation solaire : d'où il s'ensuit qu'en quatre mille années Juliennes, il y a selon lui, 30. deg. 33. min. & 20. sec. de mouvement ou d'équation solaire. Or est-il que M. de la Hire donne lui-même à 31. jours, par exemple au mois de Janvier, qui est de 31. jours, 30. deg. 33. min. & 18. sec. de mouvement solaire. Donc, selon M. de la Hire, le mouvement Solaire de 31. jours, est à deux secondes près, le même que celui qui convient à l'équation de quatre mille années Juliennes. Les deux secondes que sa Table des années Juliennes fournit de plus, ne font selon lui-même que 49. secondes d'heure, ausquelles on ne doit avoir nul égard, non plus qu'aux deux secondes d'un degré de mouvement, qui leur répondent. Ce leger excès doit manifestement être compté pour rien dans un si long intervale, ou au

bout d'un aussi long terme, que celui de quatre mille années Juliennes : & on ne peut l'attribuer, qu'à la commodité & au dégagement du calcul, comme j'en ai ci-devant averti.

Après avoir montré en tant de maniéres, que l'Hypothése solaire de M. de la Hire, est précisément de trente & un jours d'équation en quatre mille années Juliennes; ou ce qui revient au même, qu'il faut retrancher trente & un jours de quatre mille années Juliennes, pour avoir l'exacte durée moyenne de quatre mille années solaires, ou de quatre mille révolutions du Soleil au même point, par exemple, à l'Equinoxe moyen du Printems ; il n'est personne tant soit peu instruite de la correction Grégorienne des années Juliennes, ou de l'ancien Calendrier Julien ; qui ne reconnoisse que l'Hypothése solaire de M. de la Hire ; est de toutes les Hypothéses des plus habiles Astronomes, non seulement la plus exacte, comme tout le monde en convient ; & en même tems la plus commode, pour le calcul des mouvemens moyens du Soleil ; mais enco-

re la plus favorable à la correction Grégorienne, à en juger même dans toute la rigueur ou la justesse astronomique.

Je dis plus, ou que le Pape Grégoire XIII. a réglé sa correction des années Juliennes, sur cette Hypothése; sur celle-là même que M. de la Hire a trouvé la plus conforme à ses Observations & à celles des plus habiles Astronomes, depuis le rétablissement de l'Astronomie par le P. Riccioli; & que M. de la Hire a pour cette raison adoptée, & dont il a fait le fondement de ses Tables solaires: car la durée de l'année solaire est la premiére chose que l'Astronomie doit déterminer.

Je soutiens, dis-je, ou bien que le Pape Grégoire XIII. a eu connoissance de cette Hypothése de trente & un jours d'équation ou de retranchement nécessaire à quatre mille années Juliennes, & qu'il y a conformé sa correction: ou du moins, que le S. Esprit (qui préside toûjours aux décisions & aux réglemens qui concernent le bien géneral de l'Eglise,) a conduit

en cette occasion, & déterminé le Pape *Grégoire*; à faire sa correction des années Juliennes, de maniére qu'elle se trouvât parfaitement conforme à cette Hypothése de M. de la Hire; tant cette conformité est manifeste.

En effet Grégoire XIII. n'a fait que deux choses pour la correction des années Juliennes; en premier lieu il a réglé qu'après l'année 1600. qu'il laissoit Bissextile, on retranchât un jour, c'est-à-dire, le jour Bissextile des trois centiémes années suivantes, 1700. 1800. & 1900. & qu'on en usât de même après l'an 2000. qui seroit Bissextile: & ainsi de suite à perpetuité, c'est-à-dire, durant un très-grand nombre de siécles, comme le Pape Clement VIII. l'a fort bien entendu & expliqué dans sa Bulle de 1603. par laquelle il confirme le Calendrier Grégorien, déja depuis plus de vingt ans en usage dans toute l'Eglise. C'est-à-dire en un mot, que la correction Grégorienne retranche réguliérement trois jours de quatre cens années Juliennes.

Mais parce que trois jours de re-

tranchés des années Juliennes tous les quatre cens ans, ne ſont que trente jours retranchés en quarante ſiécles ou en quatre mille années Juliennes ; & que ſon hypothéſe demandoit le retranchement de trente & un jours entiers : ce grand Pape fit un ſecond réglement, & qui fut le premier & par lui-même mis en éxecution : il ordonna que pour faire revenir l'Equinoxe au même jour qu'il tomboit au quatriéme ſiécle de J. C. c'eſt-à-dire, au vingt & uniéme de Mars, on retrancheroit dix jours de l'année 1582. ou de l'année ſuivante, dans les païs fort éloignés de Rome.

C'étoit en apparence un jour retranché de trop : car ſelon, quelques-uns, ce Pape d'une part ayant réglé qu'on ne retrancheroit dans la ſuite que trois jours en quatre cens ans, & n'y ayant que douze cens ans du quatriéme ſiécle au ſeiziéme, qui couroit encore au tems du retranchement de dix jours ; il paroiſſoit évident qu'il n'y avoit que neuf jours à retrancher, ſuppoſé que le retranchement de trois jours en quatre cens ans fût ſuffiſant

pour maintenir l'Equinoxe au même jour. Ces gens-là concluoient juste ; mais leur supposition étoit fausse : & Gregoire XIII. qui suivoit l'Hypothése de 31. jours à retrancher en quatre mille ans, & qui vouloit régler le Calendrier solaire de maniére que de long-tems, & probablement jusqu'à la fin du monde, l'Equinoxe ne pût remonter, du vingt & uniéme de Mars, au vingtiéme, ou plus haut, vers la tête du même mois : ce Pape, dis-je, sçavoit bien qu'il falloit pour cette raison, retrancher par avance un jour de plus, que le réglement perpetuel des quatre cens ans ne sembloit exiger. Car s'il n'eut retranché que neuf jours, & qu'il eût ordonné d'interrompre sa régle des quatre centiémes Bissextiles l'an 5200. après la Naissance de JESUS-CHRIST; attendu que sans cette interruption, l'Equinoxe auroit quitté le 21. & seroit remonté au vingtiéme, l'an 5600. Premiérement qui l'en eût cru au tems de la correction, où l'Astronomie étoit dans la derniére confusion ? Secondement qui se fût mis en peine d'un régle-

ment, dont l'éxecution étoit si éloignée? Au lieu qu'en retranchant d'abord un jour au delà, le Pape évitoit tous ces inconvéniens, & n'ajoutoit pas un jour entier de trop, ni même dix-sept heures entiéres; puisque depuis le quatriéme siécle jusqu'à la fin du seiziéme; où commençoit le réglement des quatre centiémes années, il y a douze siécles accomplis; & que la partie proportionnelle du trente & uniéme jour d'équation que demande l'Hypothése solaire, & dont Grégoire XIII. a fait très-sagement le retranchement par avance; la partie, dis-je, proportionnelle de ce jour retranché de plus, laquelle répond à douze cens ans, est de sept heures entiéres & de douze minutes, ou une cinquiéme d'heure: car en quatre cens ans, dans l'Hypothése de 31. jours d'équation en 4000. ans, l'équation de trois jours est trop petite de deux heures & deux cinquiémes d'heure. ou 24. minutes.

De cette parfaite conformité, qui se rencontre entre la correction Grégorienne des années Juliennes, & l'Hypothése solaire de M. de la Hire,

quant à l'équation de trente & un jours en quatre mille ans ; il s'ensuit que la régle Grégorienne des quatre centiémes années Bissextiles, ne doit en descendant depuis l'an mille six cens de JESUS-CHRIST, souffrir d'exception que l'an cinq mille deux cens ; ni depuis ce terme jusqu'à l'an neuf mille deux cens, si le monde dure encore ; & ainsi de suite de quatre en quatre mille ans : & en remontant avant l'année 1600. il n'y a que l'an 1200. de JESUS-CHRIST, & l'an 2801. avant la naissance de JESUS-CHRIST, qui doivent être exceptés de cette régle, & n'être pas Bissextiles ; si l'on veut maintenir toute la suite des tems, & les représenter éxactement dans la plus belle & la plus parfaite forme des années solaires, qui est la Grégorienne.

Au reste le S. Siége Apostolique n'a rien réglé pour les quatre centiémes années Bissextiles, au delà de l'année quatre mille huit centiéme de JESUS-CHRIST, laquelle sera bissextile ; comme elle est marquée dans la Table des Fêtes mobiles, du célébre Clavius,

approuvée, comme tout le Livre, par la Bulle de Clement VIII. qui est à la tête, avec obligation de s'y conformer, à l'exclusion de tout autre Calendrier. Car cette Table finit en l'an cinq mille : Clavius ayant bien pressenti qu'il pourroit arriver que l'an cinq mille deux cens ne dût pas être Bissextile, pour ramener l'Equinoxe en cinq mille six cens au même point du même jour, où il s'étoit trouvé placé en 1600. par le retranchement de dix jours, qui avoit précedé cette Epoque. Mais Clavius n'avoit pas d'assés bonnes Tables Astronomiques, pour s'en assurer, & le persuader aux autres. Il a mieux aimé ne pas pousser sa Table jusqu'à l'an cinq mille six cens, où elle devoit naturellement aboutir.

Pour ce qui est des années antérieures à la correction Grégorienne, le saint Siege a laissé une pleine & entiére liberté de les réduire ou de ne les pas réduire à la forme Grégorienne: Aucun Astronome ne l'a fait encore, & n'a pû le faire jusqu'ici : les uns n'entendant pas bien cette hypothése;

& les autres ne trouvant aucune Hypothése Aſtronomique qu'ils puſſent y appliquer à perpetuité. En effet il n'y a que les Tables de M. de la Hire, & ſon Hypothéſe des moyens mouvemens du Soleil, qui s'accordent à perpetuité avec les Equations Grégoriennes des années Juliennes. En voici la Table, depuis l'an 4001. avant JESUS-CHRIST ; juſqu'à l'an 6000. après ſa Naiſſance.

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES
des Années Juliennes.

Avant J.C. *Années*	*Jul.*	*Equat. Grég.* *Jours*	*d'Eq.*
4001	FE	34	GF
3901	GF	33	A
3801	AG	32	C
3701	BA	31	E
3601	CB	31	GF
3501	DC	30	A
3401	ED	29	C
3301	FE	28	E
3201	GF	28	GF

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Avant J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
3101	AG	27	A
3001	BA	26	C
2901	CB	25	E
2801	DC	24	G
2701	ED	23	B
2601	FE	22	D
2501	GF	21	F
2401	AG	21	AG
2301	BA	20	B
2201	CB	19	D
2101	DC	18	F
2001	ED	18	AG
1901	FE	17	B
1801	GF	16	D
1701	AG	15	F
1601	BA	15	AG
1501	CB	14	B
1401	DC	13	D
1301	ED	12	F

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Avant J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
1201	FE	12	AG
1101	GF	11	B
1001	AG	10	D
901	BA	9	F
801	CB	9	AG
701	DC	8	B
601	ED	7	D
501	FE	6	F
401	GF	6	AG
301	AG	5	B
201	BA	4	D
101	CB	3	F
1	DC	3	AG

Après J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
100	ED	2	B
200	FE	1	D
300	GF	0	F

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J.C. Années	*Jul.*	*Equat. Grég. Jours*	*d'Eq.*
400	AG	0	AG
500	BA	1	B
600	CB	2	D
700	DC	3	F
800	ED	3	AG
900	FE	4	B
1000	GF	5	D
1100	AG	6	F
1200	BA	7	A
1300	CB	8	C
1400	DC	9	E
1500	ED	10	G
1600	FE	10	BA
1700	GF	11	C
1800	AG	12	E
1900	BA	13	G
2000	CB	13	BA
2100	DC	14	C
2200	ED	15	E

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
2300	FE	16	G
2400	GF	16	BA
2500	AG	17	C
2600	BA	18	E
2700	CB	19	G
2800	DC	19	BA
2900	ED	20	C
3000	FE	21	E
3100	GF	22	G
3200	AG	22	BA
3300	BA	23	C
3400	CB	24	E
3500	DC	25	G
3600	ED	25	BA
3700	FE	26	C
3800	GF	27	E
3900	AG	28	G
4000	BA	28	BA
4100	CB	29	C

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
4200	DC	30	E
4300	ED	31	G
4400	FE	31	BA
4500	GF	32	C
4600	AG	33	E
4700	BA	34	G
4800	CB	34	BA
4900	DC	35	C
5000	ED	36	E
5100	FE	37	G
5200	GF	38	B
5300	AG	39	D
5400	BA	40	F
5500	CB	41	A
5600	DC	41	CB
5700	ED	42	D
5800	FE	43	F
5900	GF	44	A
6000	AG	44	CB

Usage de la Table précedente.

Cette Table sert á réduire les jours des mois des années Juliennes, aux jours des mois des années Grégoriennes : en sorte que ce soient de part & d'autre les mêmes jours des mêmes semaines, sous deux differentes expressions, & en deux differentes formes civiles d'années solaires ; la Julienne, fort défectueuse ; & la Grégorienne, la plus parfaite qui soit possible en jours entiers. Cette réduction se fait de cette maniére.

Depuis l'an 4001. avant JESUS-CHRIST, jusqu'à l'an 300. après JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, après sa Naissance ; retranchés des jours des mois Juliens, les jours d'équation Grégorienne indiqués dans la Table pour chaque centaine d'années Juliennes en descendant. Et depuis l'an 400. après JESUS-CHRIST, jusqu'à l'an 6000. où finit la Table ; ajoûtés aux jours des mois Juliens, les jours d'équation Grégorienne marqués dans la Table, pour chaque centaine d'an-

nées Juliennes, en deſcendant d'une centiéme année à l'autre; de chaque centiéme ſupérieure, à la centiéme inférieure.

Il reſte ſeulement à obſerver ici, que l'équation Grégorienne des années centiémes, ne commence à courir que depuis le 29. de Février Julien: & que jusqu'au 28. du même mois, on doit à chaque centiéme année Julienne, ſe ſervir de l'équation ſupérieure, quand il y a difference ou excès d'un jour, de l'inférieure à la ſupérieure.

Pour les Lettres Dominicales, il faut par tout, ſans exception, ſubſtituer les Grégoriennes aux Juliennes. Nôtre Table indique les unes & les autres aux années centiémes: ce qui ſuffit pour les déterminer ſans peine, dans tout le cours de chaque centaine d'années.

ARTICLE XXXV.

Janſenii Doctrina.... *C'eſt-à-dire, la Doctrine de Janſenius condamnée par les Principes de la Théologie Thomiſ-*

tique. Par le R. P. Jos. SAN-FELICE, *D. L. C. D. J. à Naples* 1728. *in* 4° *pp.* 173.

Suite des ARTICLES CXXI. au mois de Décembre 1730. & VII. au mois de Janvier 1731.

AVant toutes choses on demande ici, que puisque les Jansénistes réduisent tout au dogme de la Grace efficace par elle-même, on distingue exactement les differens sens qu'on peut donner à ce terme : car autant que les Jansénistes affectent de s'éloigner du sens de *Calvin*, autant les vrais Thomistes abhorrent-ils réellement celui de *Jansénius*. Cela posé, voici les principaux raisonnemens personnels, ou *ad hominem*, fondés sur les axiomes Thomistiques.

Premier Axiome. Si les justes qui péchent, ont ce plein pouvoir de bien faire qui précede la bonne œuvre; alors, quoiqu'ils n'ayent pas ce pouvoir conséquent qui est joint à la bonne œuvre, ils ont pourtant des secours suffisans pour agir bien : mais ils ne les ont pas ces secours, s'il leur man-

que quelque choſe de ce pouvoir antécedent. *Or ſelon les Thomiſtes*, il ne manque rien à ces juſtes de ce pouvoir antécedent ; & leur volonté avant la motion divine a un vrai pouvoir d'operer, *verum poſſe*. *Or ſelon les Janſéniſtes* au contraire, ces juſtes n'ont pas tout ce pouvoir antécedent, qui conſiſte dans la délectation prédominante du divin amour, donc &c. & par conſéquent tandis que les Thomiſtes ſe conforment aux ſentimens des Catholiques, ils taxent les Janſéniſtes de langage hétérodoxe.

Deuxiéme Axiome, le précepte eſt impoſſible à celui qui n'a pas les forces néceſſaires pour obéïr ; & en le violant alors, il n'eſt pas coupable ; mais celui qui a les forces néceſſaires pour obéïr, peut obéïr en effet ; quand même le reſte lui manqueroit ; & s'il péche, il eſt coupable. *Or ſelon les Thomiſtes*, les juſtes qui tranſgreſſent les Commandemens, ont autant de forces, de lumiéres, & de ſaintes inſpirations qu'il leur en faut, pour obéïr pleinement; ils ont les ſecours qui rendent leur pouvoir complet, quoiqu'ils

n'ayent pas ce don qui réduit leur puiſſance en acte ; *or ſelon les Janſéniſtes* au contraire, il leur manque une partie des ſecours qui donnent la puiſſance, il leur manque cette force, ce poids ſupérieur de la délectation divine. Donc, &c. & par conſéquent les Janſeniſtes ſont encore ici condamnés par les Thomiſtes. La majeure & la premiére mineure ſont en termes exprès dans cent endroits de *Ledeſme*, de *Gonzalez*, d'*Alvarez*, de *Bannez*, de *Zumel*, de *Cabrera*, & de *Medina*. Où donc l'Auteur des Provinciales a-t'il trouvé ce Dominicain qui lui avoüë, que la ſeule crainte de la puiſſance des Jeſuites avoit introduit depuis peu dans ſon école le nom inoüi de Grace ſuffiſante ? Où eſt ici la bonne foi? mais on ſçait qu'il ne s'en piquoit pas dans un pareil ouvrage.

Troiſiéme Axiome. Le cœur de l'homme réſiſte à la Grace intérieure, lorſqu'avec un pouvoir complet pour les deux Partis oppoſés, il ſe tourne vers le mauvais. *Or ſelon les Thomiſtes*, avec la Grace intérieure, quelque

forte qu'elle ſoit, quelques lumiéres & quelques inſpirations qu'elle donne, l'homme peut par une motion contraire vers le mal, ſe tourner vers le mauvais parti. *Or au contraire, ſelon les Janſéniſtes*, quand la délectation de la Grace intérieure eſt prédominante, l'homme ne peut ſe tourner du côté de la cupidité. Donc, &c.

Quatriéme Axiome. La néceſſité qui tombe ſur la faculté d'agir & ſur les principes de l'action, en ſorte qu'elle ne laiſſe pas le libre arbitre également prêt pour les deux Partis oppoſés, eſt une néceſſité *antécedente*, & contraire à la liberté comme celle de *Calvin*: mais celle qui ſuppoſe la faculté doüée de tous ſes principes, & qui accompagne ſeulement la motion divine, n'eſt qu'une néceſſité *conſéquente* & compatible avec la liberté. *Or ſelon les Thomiſtes*, il n'y a aucune néceſſité qui tombe ſur la faculté même du libre arbitre, & ſur les principes de ſon action: *Or au contraire, ſelon les Janſéniſtes*, la néceſſité eſt attachée aux principes de l'action, elle conſiſte dans la plus grande force des

lumiéres, des inspirations, & de la délectation qui porte infailliblement la volonté à la bonne action. Donc la néceſſité admiſe par les uns & par les autres, eſt bien différente. Pour mieux entendre ceci, on a coûtume de diſtinguer deux ſortes de néceſſités ; l'une *conſéquente*, qui vient de l'action même ; l'autre *antécedente*, qui vient de la cauſe même, & des principes de l'action ; il eſt néceſſaire que le feu brûle ; voilà une néceſſité *antécedente* ; quand je me proméne, il eſt néceſſaire que je me proméne ; voilà une néceſſité *conſéquente* ; or les Thomiſtes ne reconnoiſſent qu'une néceſſité de cette derniére eſpéce dans la motion qui rend la Grace efficace ; parce que dire la motion vers telle choſe, c'eſt dire l'action même ; & que cette motion ſuppoſe avant elle un plein pouvoir dans la faculté, une indifférence parfaite à l'un ou à l'autre parti. Sont-ce là les principes des *Janſéniſtes* ſur l'efficacité de la Grace ?

Cinquiéme Axiome. Dans le principe & la faculté d'agir, ou bien il y a une néceſſité *antécédente*, qui déter-

mine, à un des Partis opposés, ou bien il y a un équilibre d'indifference à l'un & à l'autre : or *selon les Thomistes*, sans en excepter un seul, il est hérétique d'admettre une nécessité dans le principe & la faculté même. Donc la Grace qui fait une partie de cette faculté, ne lui ôte point son équilibre, donc les *Jansénistes* attribuent faussement en cela l'Hérésie Semi-Pélagienne à leurs Adversaires.

Sixiéme Axiome. J. C. peut avoir racheté tous les hommes, en ce sens, que par l'effusion de son sang, il a obtenu pour tous ceux qui ont l'usage de leur raison, des secours vrayement suffisant, en vertu desquels ils pourroient acquerir le Ciel. Or *selon les Thomistes*, tous ceux qui ont l'usage de la raison, ont eu réellement en vertu des mérites de J. C. des secours vrayement suffisans, par le bon usage desquels ils peuvent acquerir le Ciel; quoique tous n'en ayent pas le bon usage, qui suppose la motion divine. Donc, J. C. est véritablement mort pour eux tous. *Or au contraire, selon Jansénius*, les réprouvés n'ont point

 ces

ces ſecours vrayement & pleinement ſuffiſans, dont le bon uſage les conduiroit infaillliblement au Ciel. Donc, &c.

Malgré toutes ces démonſtrations, les Janſéniſtes pourroient ſe plaindre, qu'on les a condamnés ſans les entendre. C'eſt pour leur ôter ce prétexte, & pour rendre l'ouvrage parfait, que l'Auteur dans le cinquiéme & dernier Livre entreprend de répondre à leurs principales Objections.

Les *Janſéniſtes* objectent donc le peu de différence qui ſe trouve entre eux & les *Thomiſtes*, ſur ce qui donne l'efficacité à la Grace; différence qui n'empêche pas qu'ils ne ſoient d'accord ſur l'eſſentiel. On répond à cela; que ſur cette différence, toute legére qu'elle paroît, eſt fondé le point capital de la vraye liberté; & qu'en conſéquence les *Thomiſtes* rejettent ce Dogme hérétique; *l'homme n'a pas un vrai pouvoir antécedent, des forces vrayement ſuffiſantes pour réſiſter à toute Grace :* parceque la motion divine ne donne ni ce pouvoir, ni cette Grace qu'elle ſuppoſe. Au lieu que les Janſéniſtes ſont obligés d'avoüer ce même

Dogme qui eſt hérétique; puiſque leur Grace efficace ne conſiſte que dans ce ſecours actuel de Dieu, qui entraîne infailliblement la volonté; & que ce n'eſt que la délectation victorieuſe & invincible qui constituë cette Grace. D'une légére difference peuvent naître de grandes ſuites: l'erreur & la vérité ne ſont ſouvent ſéparées que par une ligne preſqu'imperceptible. Selon les uns, Calvin n'eſt pas hérétique, en ce qu'il dit préciſément de l'efficacité invincible de la Grace; mais en ce qu'il dépoüille la volonté de toute action: & ſelon Calvin lui-même, le Concile de Trente ne l'a condamné, que ſur ce qu'il enſeigne de l'efficacité de la Grace intérieure: ſelon d'autres, non ſeulement, on réſiſte à ces graces inefficaces, qu'on appelle excitantes; mais encore on peut réſiſter à la Grace efficace & intérieure, quoique pourtant elle entraîne infailliblement le conſentement. Mais comment? c'eſt, diſent les *Thomiſtes*, parce que les forces & le pouvoir que donne la Grace, ſont diſtingués de la prémotion; ce pouvoir ſéparé de la prémotion, conſerve

ſon équilibre ; mais joint à la prémotion, il ſe réduit à l'acte, & conſéquemment ne peut plus réſiſter. C'eſt, diſent les *Janſéniſtes*, parce que cette délectation divine, cet attrait des choſes céleſtes, en quoi conſiſte l'efficacité de la Grace, peut être détruit par l'attrait du plaiſir terreſtre, ſi celui-ci devient le plus fort à ſon tour : eſt-ce là l'équilibre des Thomiſtes ? & la différence eſt-elle legére ?

Mais, ajoûtent les *Janſéniſtes*, en quoi la Grace ſuffiſante des *Thomiſtes* différe-t'elle de la nôtre ? Elle eſt ſuffiſante, quoi qu'alors la volonté manque d'une choſe néceſſaire pour agir bien ; que diſons-nous autre choſe ? N'admettons-nous pas des Graces ſuffiſantes qui ne manquent d'avoir leur effet, que parce qu'il manque quelque choſe à la volonté ? Se couvrira-t'on toûjours ſous des équivoques ? Ces Graces ſuffiſantes ont même quelquefois leur effet. Oüi, mais ſelon les *Janſéniſtes*, quand la cupidité n'eſt plus la même ; & ſelon les *Thomiſtes*, quand Dieu y ajoûte la prémotion, y a-t'il là rien de commun ? Selon les deux Eco-

les, avec ces Graces il manque quelque choſe de néceſſaire pour agir : il eſt vrai. Mais ſelon *Janſénius*, ce ſont les forces qui manquent, c'eſt cette déléctation prédominante qui donne les forces ; & ſelon les *Thomiſtes*, les forces ne manquent point, il ne manque qu'une motion qui ſuppoſe le pouvoir plein & complet : eſt-ce dire la même choſe ? & quand les *Thomiſtes* n'auroient pas raiſon, leur opinion reſſembleroit-elle à celle des *Janſéniſtes ?*

Les Janſéniſtes continuent ainſi. Nous ne voulons que la Grace efficace par elle-même : ce Dogme eſt établi dans les Conciles. Or la Grace ne peut être ainſi efficace, que par le moyen de la prémotion Thomiſtique ; ou par cette déléctation ſupérieure qui entraîne invinciblement la volonté : nulle Ecole n'a jamais parlé d'une autre Grace efficace par elle-même : mais il eſt évident, que jamais S. Auguſtin, ni les Péres n'ont dit un mot de la prémotion des Thomiſtes ; & que S. Auguſtin a ſans ceſſe parlé de cette déléctation, de ce plaiſir ſupérieur qui attire tout ce qui eſt capable

de ſentiment, qui remédie au vice de nôtre nature, & qui nous fait faire le bien. Il ſuit donc, qu'il n'y a point d'autre Grace efficace par elle-même, que la nôtre; & que celle des Thomiſtes eſt une chimére abſurde & pitoyable. C'eſt ainſi que, quand ils croyent n'avoir plus beſoin des Thomiſtes, ils traitent un ſentiment, auquel ils ne ceſſent point de recourir, quand ils ſe ſentent preſſés. Pour répondre à cette objection, on montre; que tout ce qu'il y a de certain ſur l'efficacité de la Grace, c'eſt que Dieu, comme ſouverain Maître des cœurs, a des moyens infaillibles pour conduire la volonté humaine du côté qu'il lui plaît: Thomiſtes, Scotiſtes, Jéſuites, tous n'ont là-deſſus qu'un même langage, auſſi bien que Janſénius & Calvin. Mais en quoi préciſément conſiſte cette infaillible efficacité? d'où vient-elle? c'eſt ce qui n'eſt pas décidé, & qu'on abandonne à la diſcuſſion des Docteurs Catholiques. Cela importe peu, pourvû qu'on accorde ce ſouverain & infaillible domaine de Dieu ſur les cœurs, avec le libre

arbitre & le vrai mérite de l'homme. C'eſt ce que font, ou tâchent de faire les Ecoles déja citées ; mais c'eſt ce que ne fait pas Janſenius, ni Calvin. Or pourquoi, s'il eſt permis à chaque Ecole de concilier à ſa maniére les deux importantes verités dont on a parlé, ne le ſera-t'il pas à celle des Jéſuites ? Dieu, diſent-ils, ſçait quel effet auroient toutes les Graces qui ſont contenuës dans les tréſors de ſa miſéricorde, s'il lui plaiſoit de les donner ; il en voit une infinité qui n'auroient point leur effet, par la faute du libre arbitre ; & une infinité d'autres qui l'auroient, par la coopération libre de l'homme. Alors, non point en conſéquence de cette vûë, ni des mérites ou des démerites futurs ; mais par ſa pure miſericorde, parce qu'il a pitié de qui il lui plaît, il donne à ceux-ci, plûtôt qu'à ceux-là, les ſecours dont il a prévû l'effet futur. Voilà donc la Grace devenuë infailliblement efficace, puiſque la préviſion de Dieu eſt infaillible. Qu'on liſe S. *Chryſoſtome* dans *l'Homélie 4. des loüanges de S. Paul*, dans *les Homélies* 31. *&* 65.

sur S. Matthieu, & en mille autres endroits, on y trouvera ce sentiment en termes exprès.

D'ailleurs *Calvin*, aussi bien que *Jansénius*, s'étoit flatté d'avoir S. *Augustin* pour lui, sur l'efficacité de la Grace : *Jansénius* a-t'il plus de raison que *Calvin* ? il est vrai que S. *Augustin* a distingué les Graces de l'état d'innocence, & de l'état de la nature corrompuë : ce que ne font pas les *Thomistes*. Mais l'ordre, la suite, & l'enchaînement de ces Graces, qui conduit infailliblement au salut, & en quoi consiste le don de la Prédestination, n'a jamais dépendu, selon ce S. Docteur, que du bon plaisir & du souverain arbitre de Dieu, dans l'un & dans l'autre état. C'est ce qu'il répéte en cent endroits qui sont cités ici : c'est ce qu'a dit son Disciple S. *Fulgence* en termes clairs & décisifs ; & c'est ce que ne dit pas *Jansénius*.

L'Auteur finit tout son Ouvrage, par insinuer les différens sens qu'on peut très-naturellement donner aux termes de secours *sine quo*, & *quo*, si fameux dans le Livre de *la Correption*

& de la Grace de S. *Augustin* : & par là il force le dernier retranchement des Jansénistes. La qualité de la matiére, la précision des expositions & du raisonnement, n'a guéres permis de faire cet Extrait plus court; autrement on n'auroit pas eû toute l'idée qu'on doit avoir du mérite, de la bonne foi, & de la pénétration de l'Auteur du Livre.

ARTICLE XXXVI.

Voyage du Pere LABAT., *de l'Ordre des FF. Prêcheurs, en Espagne & en Italie. A Paris, chés Jean-Bapt. de l'Epine, ruë S. Jacques* 1730. *in* 12. 8. *Vol.*

Suite de l'Article XXIX. au mois de Mars 1731.

Premier Voyage d'Italie.

CEtte seconde Partie des Voyages du P. LABAT est divisée par Chapitres comme la premiére. L'Auteur rapporte, dans les deux premiers,

ſes Obſervations ſur les principales Villes, qu'il rencontra dans ſa route de la Rochelle à Marſeille ; mais comme nous annonçons ici un Voyage d'*Italie*, nous ne nous arrêterons pas en France. Ce fut le 13. d'Avril 1706. que le P. Labat, après quelque ſéjour à Marſeille, en partit pour l'Italie. *San-Remo* eſt le premier lieu de la République de Génes, où il aborda, & dont il fait connoître ce qu'il y a vû de remarquable. Ce n'eſt qu'une petite Ville ſituée ſur le penchant d'une colline ; mais fort connuë par le grand débit qu'on y fait des *Macaroni*, *Vermicelli*, *Andarini*, *Tagliolini*, *Feſtucie*, *Mille-fanti*. Pâtes faites de fleur de farine la plus fine, & qui ne différent guéres les unes des autres que par le nom & la figure. Le P. L. en enſeigne ici la compoſition & la maniére de les préparer.

De *San-Remo* le P.L. fut à Savonne. C'eſt la plus conſiderable Ville de la République de Génes après la Capitale. Elle eſt grande & bien bâtie ; les ruës en ſont aſſés larges &

bordées de belles maiſons. On y voit plusieurs Hôtels ou Palais d'une architecture très-belle, au dedans comme au dehors. Les Egliſes y ſont propres & bien ornées : le marbre n'y eſt pas épargné, non plus que les ornemens de ſtuc & les dorures.

Le ſtuc eſt un mortier d'une extrême blancheur, composé d'un tiers de marbre blanc ou d'albâtre paſſée au tamis fin, avec deux tiers de chaux choiſie & bien éteinte. On ſe ſert de ce mortier pour faire des ornemens & des figures, qui prennent une dureté & un poli très-approchant de celui du marbre le plus blanc. Il faut être fin connoiſſeur en marbre pour n'y être pas trompé.

Le P. L. partit de Savonne le 30. d'Avril, & arriva à Gênes le premier jour de May. Il n'y ſéjourna que deux jours, & l'on ſe perſuadera difficilement qu'il ait pû en ſi peu de tems voir par lui-même toutes les beautés de cette grande Ville, & s'inſtruire des mœurs, des coûtumes & des uſages de ſes Habitans. Quoiqu'il en ſoit, le P. L. commence au 3e Chapitre de

ce ſecond Volume la deſcription de Génes, & nous apprend les divers Souverains, qu'elle a eûs depuis *Charlemagne.* Cet endroit paroît être bien plus de l'Hiſtorien que du Voyageur. Pour peu qu'on ſoit verſé dans l'Hiſtoire, on ſçait toutes ces particularités ſans être ſorti de France. Le P. L. qui déclare par tout une guerre ouverte aux *Voyageurs de Cabinet*, oublie de tems en tems qu'il ne veut „ point „ de paix ni de tréve avec eux. „ Ce n'eſt pas les combattre, que de les imiter. La République de Génes, malgré la politique & la ſageſſe de ſon Gouvernement, s'eſt vûë, dit l'Auteur, plus d'une fois à deux doigts de ſa ruine. Le plus grand riſque qu'elle ait couru, a été en 1547. lorſque le Comte de *Lavergne* entreprit de ſe rendre maître de la Ville, & d'opprimer la liberté de ſa Patrie. L'Hiſtoire de cet événement a été écrite en Italien par Auguſtin *Maſcaradi*; & nous en avons auſſi en François une Relation fort exacte. Cela auroit dû empêcher un Voyageur, qui fait gloire de ne dire que ce qu'il a vû par lui-

même, de donner encore ici un détail de cette Conſpiration. Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans ces ſortes de digreſſions, qui n'apprendroient rien de nouveau à nos Lecteurs.

De Génes le P. L. vint à *Livourne*, où il arriva le 6. de May. Cette Ville eſt ſi connuë par l'abord de toutes les Nations, qui s'y rendent pour le commerce, qu'on n'en peut rien dire qui pique la curioſité. En parlant de la Rade de Livourne, où les gros Vaiſſeaux & ſurtout les Corſaires s'arrêtent aſſés ſouvent, le P. L. raconte une belle action du ſieur de L'Aigle, Armateur de Marſeille, qui s'étoit acquis dans la derniére guerre, une grande réputation de valeur & d'honnête homme. Il venoit à Livourne pour y conduire une priſe de conſéquence, lorſqu'il fut apperçu & reconnu par deux Armateurs Anglois, qui étoient à la grande Rade. Ils réſolurent d'aller au devant de lui, & de l'enlever avant qu'il fût en Rade. Dès que le Commandant du Fort & celui du Fortin de la Lanterne, s'apperçurent de leur deſſein; ils leur tirerent

quelques coups de Canon pour les empêcher de lever l'ancre, parceque c'étoit abuser de l'asile que le Grand Duc leur donnoit. Malgré les canonades, ils appareillérent pour s'avancer en mer. M. de L'*Aigle*, que les coups de Canon de la Ville avoient suffisamment averti du dessein de ces deux Vaisseaux, les attendit, & les laissa approcher jusques à la demi-portée de fusil, sans tirer un seul coup, quoique les deux Anglois fissent un très-grand feu ; mais quand il les tint à cette distance, il tomba sur le premier qui avoit 50. Canons, d'une maniére si brusque & si vive, qu'après lui avoir lâché sa premiére bordée qui fut très-meurtriére, il l'enleva à l'abordage en moins d'un quart d'heure. Le second, qui avoit 40. canons, & qui s'étoit approché de la Prise pour l'enlever, voulut reprendre le chemin de la Rade ; mais M. de L'*Aigle* le dévança, l'aborda sans lui tirer un seul coup, & s'en rendit maître avec la même facilité ; en sorte qu'au bout de deux heures, il ramena ces deux Vaisseaux moüiller au même endroit,

d'où ils étoient partis ; mais ſous un autre Pavillon.

Après deux jours de ſéjour à Livourne, le P. L. en partit pour ſe rendre à Piſe. C'eſt une Ville très-ancienne, autrefois Capitale d'une République, qui s'étoit renduë fameuſe par ſes Conquêtes en Afrique & dans la Méditerranée ; mais les guerres civiles de ſes habitans,& leurs diviſions domeſtiques les ayant extrêmement affoiblis,les Florentins aſſiégerent leur Ville & la prirent en 1406.;& de Ville libre qu'elle étoit, ils en firent une Ville ſujette, qu'ils humiliérent de maniére qu'elle n'a jamais pû ſe relever. Elle eſt encore à préſent fort déſerte; & malgré les ſoins que le Grand Duc ſe donne pour augmenter le nombre de ſes Habitans, ſes belles ruës preſque toutes tirées au cordeau, & bordées de très-belles maiſons, ſont couvertes d'herbes comme un pré.

De Piſe le P. L. vint à Florence. Rien n'eſt plus beau que cette route, ſur une plaine parfaitement bien cultivée, arroſée par la riviére d'*Arne*, & remplie de Bourgs, de Villages, &

d'une infinité de Maiſons de Plaiſance. La Ville de Florence eſt très-conſiderable par ſa grandeur, par ſes richeſſes, par le nombre de ſes Habitans, par la beauté & la grandeur de ſes Edifices, par les Grands Hommes qu'elle a produits, par ſon Commerce, par ſes Manufactures, par l'abord de tous les Curieux, & par la Cour du Grand Duc qui y fait ſa réſidence. On trouvera la deſcription de toutes ces particularités dans un Livre Italien, qui a pour Tître ; *Riſtretto delle coſe più notabili della Città di Firenze,* dont l'Auteur donne une Traduction Françoiſe à la fin de ſon Voyage.

Le P. L. partit de Florence le 17. de Mai pour ſe rendre à Bologne, où il arriva le lendemain. On s'apperçoit d'abord qu'il a une prédilection ſinguliére pour cette Ville, qui a l'honneur de poſſéder le Corps de S. *Dominique*, Patriarche & Fondateur des Freres Prêcheurs. L'enceinte de la Ville a environ cinq mille, c'eſt-à-dire, près de deux lieuës, ſur deux mille de longueur, & plus d'un mille de largeur. „ Je ne crois pas, dit l'Au-

„ teur, qu'il y ait ailleurs de plus „ beaux, de plus grands, & de plus „ magnifiques Convens qu'à Bologne, „ & en plus grand nombre. On eſt „ charmé de la grandeur & de l'ex-„ hauſſement des Voûtes des Cloî-„ tres, des Veſtibules & des Dortoirs. „ Les Eſcaliers ſont larges & bien „ éclairés ; les marches fort baſſes & „ fort aiſées à monter. On voit partout „ des ornemens diſtribués ſagement, „ ſur toutes choſes une extrême pro-„ preté. „ Il nous décrit en particulier le Convent de ſon Ordre.

„ Que les Allemans, dit le P. L. „ vantent leurs Caves & leurs Ton-„ neaux tant qu'il leur plaira, il faut „ qu'ils le cédent en tout aux Bolo-„ nois. Je vis avec étonnement les „ Caves de nôtre Convent ; j'en ad-„ mirai la grandeur, l'exhauſſement, „ la propreté, la clarté, la fraîcheur, „ & le grand nombre de tonneaux „ prodigieux qui y étoient. „ Après avoir parlé ſi magnifiquement des Caves de ſon Convent, nôtre Voyageur monte à la Bibliotéque, qui eſt une des meilleures & des plus nombreuſes

de la Ville. Il y a un Cabinet de Manuſcrits, où l'on en conſerve de très-anciens, & ſurtout une Bible qu'on ſuppoſe écrite de la main d'*Eſdras*; mais on en voudroit un garant plus ſûr que le Bibliotéquaire, qui s'efforce de le perſuader aux autres, comme il ſe l'eſt perſuadé à lui-même.

De la Bibliotéque l'Auteur paſſe à la deſcription de l'Egliſe & de la riche Chapelle, où eſt le Tombeau de S. Dominique. Comme la Ville de Bologne reconnoît ce grand Saint pour un de ſes Patrons, on ne peut s'imaginer quelles ſont ſes précautions pour conſerver cette précieuſe Rélique, & pour empêcher qu'on n'en enléve quelque partie. Quoiqu'il n'y eût rien à craindre de la part de l'Ordre aſſemblé alors pour le Chapitre Général, les Religieux n'obtinrent qu'avec beaucoup de peine, qu'on leur fît voir la Tête de leur ſaint Patriarche. Le Vice-Legat envoya 60. Suiſſes, qui ſe ſaiſirent des clefs des portes du Convent & de l'Egliſe, & qui ne laiſſerent entrer que les Officiers des Puiſſances, qui gardent les Clefs de la Cha-

pelle. Après toutes ces précautions, on ouvrit la Châsse, où est renfermée cette sainte Relique. Cette Châsse est une tour de vermeil doré à 8. angles, d'environ vingt pouces de hauteur, surmontée d'une pyramide ronde, d'un pied ou quinze pouces de hauteur. C'est cette pyramide attachée avec des vis à la tour, que l'on léve quand on veut faire voir la Relique. La tour & la pyramide sont très-bien travaillées; les ornemens d'or n'y sont pas épargnés, ni les pierreries. Après qu'on eut achevé le Procès Verbal de reconnoissance, les Suisses formérent deux hayes depuis la porte de la Chapelle, jusques devant un Autel, où tous les Religieux étoient assemblés. Un Officier les introduisit les uns après les autres dans la Chapelle, d'où on les faisoit sortir aussitôt que chacun avoit contenté sa curiosité & sa dévotion. Il n'y avoit dans la Chapelle, que le Général de l'Ordre, le Vice-Legat, un Grand Vicaire de l'Archevêque, 3. Senateurs députés, 3. Notaires, 4. Officiers Suisses, l'épée à la main à côté de la

Relique, & le Prieur du Convent avec deux Religieux revêtus des Ornemens ſacrés, qui tenoient la Châſſe.

Le P. L. remarqua que la tête de ſon ſaint Patriarche étoit fort petite, ce qui lui fit connoître, que les Portraits, qu'il en avoit vûs à Toulouſe, en Eſpagne & en d'autres endroits, ne lui reſſembloient nullement; & le Portrait, qu'on conſerve à Bologne, eſt tout différent.

La maiſon de l'Inquiſition eſt dans l'enceinte du Convent de S. Dominique; c'eſt un Réligieux de l'Ordre qui eſt Inquiſiteur, & il y a ſon logement, ainſi que ſes Officiers néceſſaires. Les Priſons y ſont jointes; mais elles ne ſont ni ſombres, ni affreuſes, comme certaines gens mal-intentionnés ou mal informés le publient. „ Je „ les ai vûës, dit le P. L. & j'ai été „ témoin du grand ordre, de la cha- „ rité, & de la juſtice qui s'y obſerve. „ Tous ceux, qui ſont criminels, ſe- „ roient heureux de tomber en des „ mains auſſi charitables que celles „ des Officiers du S. Office. On n'y „ veut point la mort du pécheur, mais

„ ſa correction ; & quoi qu'en ait
„ dit l'impoſteur *Dellon* dans ſa Relation de l'Inquiſition de Goa, j'eſpére juſtifier aiſément ce Tribunal
„ devant les perſonnes ſages, dans un
„ Ouvrage qui ſuivra celui-ci. „

Le P. L. fait ici de magnifiques deſcriptions du *Studio* ou Collége de l'Univerſité, de l'Egliſe Cathédrale, du Palais Archiépiſcopal, & de la fameuſe Collégiale dédiée à S. *Petronne*, Evêque & Patron de Bologne. Il entre auſſi dans un grand détail de tout ce qui regarde les Manufactures, la richeſſe & l'abondance du Païs ; les chiens qu'on a le ſecret d'empécher de croître ; les Savonnettes, les Sauſſiſſons, les Pois à gratter, &c. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre ſur tous ces points. Ceux, qui voudront s'en inſtruire, trouveront dans l'Auteur dequoi ſatisfaire abondamment leur curioſité.

En ſortant de Bologne, le P. L. alla viſiter le célébre Monaſtére de Nôtre-Dame de Saint *Luc* ; il appartient à des Religieuſes de ſon Ordre,

qui ont le bonheur de posséder la fameuse Image de la sainte Vierge, qu'on dit avoir été peinte par S. *Luc.* Voici ce qu'en rapporte nôtre Voyageur, qu'on n'accusera jamais de trop de crédulité sur tout ce qui tient du merveilleux. „ Nous vîmes ce Portrait „ admirable d'aussi près & aussi long-„ tems qu'il nous plût. Il est peint sur „ bois, de 20. pouces ou environ de „ hauteur, sur 12. à 15. de largeur. „ Il n'y a que le Buste, c'est-à-dire, „ la tête, le cou, & le haut des bras. „ On tient qu'il a été fait par S. *Luc*, „ & c'est une Tradition si constante, „ qu'il faut être téméraire pour ne pas „ y ajoûter foi. Mais, sans s'arrêter „ à l'Ouvrier, dit le P. L. & sans „ écouter ceux qui disent que ce Ta-„ bleau paroît trop récent, pour qu'on „ lui donne avec raison plus de 17. „ siécles d'antiquité ; j'avouë que je „ fus frappé à la vûë de cette vénéra-„ ble Image ; elle imprime du respect „ en même tems qu'elle attire le cœur. „ On a peine à soûtenir, je ne sçais „ quoi d'extraordinaire & de céleste, „ j'oserai même dire de Divin, qui est

„ répandu ſur cette peinture. Plus je „ m'efforçois de la regarder, plus je „ me ſentois ſaiſi de reſpect, d'amour „ & de crainte. Je voulois toûjours la „ regarder, & j'étois obligé de baiſſer „ les yeux, comme ſi ſes regards euſ- „ ſent été animés, & que je ne puſſe „ en ſoûtenir la Majeſté. On voit par „ ce Portrait, que la ſainte Vierge „ étoit de grande taille. Elle avoit les „ cheveux & les ſourcils noirs; les „ yeux grands, bien fendus & pleins „ de feu; la bouche petite & vermeil- „ le, le nés parfaitement bien fait, les „ joüës aſſés remplies & modeſtement „ colorées, le menton bien formé. La „ forme de tout le viſage eſt longue, „ & paroît être d'une perſonne de cin- „ quante ans; mais qui n'eſt point du „ tout caſſée, & qui n'a rien perdu „ de ſa beauté. Ce que je n'ai point „ vû dans une infinité de Tableaux „ des plus excellens Peintres, conti- „ nuë le P. L. & que l'on voit dans „ celui-ci; c'eſt une Majeſté infinie, „ unie à une douceur charmante; un „ air vif & animé, accompagné d'u- „ ne modeſtie parfaite, les plus beaux

„ traits, la plus belle œconomie, la
„ ſymmétrie la plus parfaite, le plus
„ éclatant coloris, avec un air d'une
„ humilité profonde, & d'un recueil-
„ lement le plus intérieur & le plus
„ accompli. Enfin, conclut l'Auteur,
„ que ceux, qui ont vû ce Tableau,
„ en parlent comme ils voudront; je
„ ſuis perſuadé qu'il eſt inimitable,
„ & qu'il y a quelque choſe de ſurna-
„ turel dans cette auguſte Peinture. „

Il eſt tems de finir un Extrait, qui n'eſt déja que trop long, & nous omettons à deſſein le détail de bien des particularités qu'on lira avec plaiſir daus l'Auteur. Les affaires, que le P. L. avoit à Bologne, étant terminées, il en partit pour Ferrare. Son deſſein étoit d'aller à Lorrette, & enſuite à Rome; mais ſon Général ſouhaita qu'il retournât au plûtôt en France pour les affaires de la Miſſion d'Amérique. Il ſe détermina donc à revenir par la Lombardie, & reprit le chemin de Bologne: de là il paſſa à Modéne, puis à Parme, & ſe rendit à Génes, où il s'embarqua pour la Provence. Il y aborda après trois mois d'abſence,

& en partit auſſitôt pour Paris, où il arriva le 30. de Juillet 1706. Ici finit le premier Voyage du P. *Labat* en Italie.

ARTICLE XXXVII.

Obſervation de l'obliquité de l'Ecliptique & de la latitude de Marſeille, par le P. PEZENAS, D. L. C. D. J. Profeſſeur Royal d'Hydrographie.

LA plus grande hauteur méridienne apparente du bord ſupérieur du Soleil, a été dans l'année 1730. le 22. Juin, de 70.^{d}. 27.*min.* 15.*ſec.* Otant la réfraction & ajoûtant la parallaxe, on trouve que la hauteur véritable du bord ſupérieur du Soleil étoit de 70.^{d}. 26. *min.* 56. *ſec.* Le Soleil mit ce jour-là 2. *min.* 18. *ſec.* à paſſer par le Méridien ; d'où il ſuit que ſon demi-diamétre apparent étoit de 15. *min.* 49. *ſec.* Donc en retranchant ce nombre de la hauteur du bord ſuperieur, on aura la hauteur du centre du Soleil de 70.^{d}. 11. *min.* 7. *ſec.*

La

La plus petite hauteur méridienne apparente du bord supérieur du Soleil, a été dans la même année 1730. le 22. Décembre de 23.^{d}. 32.*min.* 0. Je la trouvai de même le 22. Décembre de l'année précedente 1729. Otant la réfraction qui est de 2. *min.* 15. *sec.* & ajoûtant la parallaxe qui est de 10. *sec.* on trouve que la hauteur véritable du bord supérieur du Soleil, fut alors de 23.^{d}. 29. *min.* 55. *sec.* Le Soleil mit ce jour-là 2. *min.* 22. *sec.* à passer par le méridien. Ainsi son demi-diamétre apparent fut de 16. *min.* 22. *sec.* qu'il faut retrancher de la hauteur du bord supérieur, pour avoir la hauteur du centre du Soleil de 23.^{d}. 13. *min.* 33. *sec.*

La différence de ces deux hauteurs, ou la distance des tropiques, qui résulte de ces deux observations, sera donc de 46.^{d}. 57. *min.* 34. *sec.* La moitié de cette difference 23.^{d}. 28. *min.* 47. *sec.* sera par conséquent l'obliquité de l'Ecliptique.

De ces deux observations il suit que la hauteur de l'Equateur dans l'Observatoire est de 46.^{d}. 42. *min.* 20.

ſec. & que la hauteur du Pole ou la latitude eſt de 43. ^{d}. 17. *min.* 40. *ſec.*

M. *Gaſſendi* l'an 1636. fit à Marſeille dans le Collége des Peres de l'Oratoire une obſervation, qui paroît contraire aux obſervations précedentes; mais qui dans le fonds ne s'en écarte pas de 15. *min.* Il avoit élevé dans ce Collége un grand Gnomon de 52. pieds de hauteur, & ayant diviſé cette hauteur en 89328. parties égales, il trouva que la plus petite diſtance du pied de ce Gnomon à l'image du bord ſupérieur du Soleil, fut le 21. de Juin de 31751. parties. Il fit cette obſervation en préſence de M. de *Peireſch*, & ſuppoſant ſelon les Tables de Tychon, que le Soleil étoit alors environ à la 20^{e} minute du premier degré du *Cancer*, & que ſa plus grande déclinaiſon avoit diminué à midi d'environ 2. *ſec.* il prit pour la longueur de l'ombre ſolſtitiale 31750. parties; ce qui lui donna pour la hauteur ſolſtitiale apparente du bord ſupérieur du Soleil, 70. ^{d}. 25. *min.* 59. *ſec.* comme il nous l'apprend lui-même dans la Vie de M. de *Peireſch*, &

dans sa 2^e Lettre *ad Wendelinum.* Dans la suite, il fit réflexion que la méridienne ayant été tracée par le moyen d'un aiguille aimantée, n'étoit pas exacte ; & par le calcul tiré de la variation de l'aiguille, il trouva qu'il faloit ajoûter 1. *min.* & 1. *sec.* à la hauteur apparente du bord supérieur du Soleil ; d'où il conclut que cette hauteur étoit de 70. ^d. 27. *min.* 0. *sec.* comme on peut voir dans sa 3^e Lettre.

Pour trouver la hauteur du centre du Soleil, M. *Gassendi* supposa d'abord que la réfraction étoit nulle à 70. ^d. de hauteur, & que la parallaxe du Soleil étoit de 20. *sec.* Il supposa de plus que le demi-diamétre du Soleil étoit de 15. *min.* 4. *sec.* ce qui lui fit conclure que la hauteur du centre du Soleil étoit de 70. ^d. 12. *min.* 16. *sec.* ; mais toutes ces suppositions étant fausses, comme il est constant par les observations les plus récentes & les plus assurées, il résulte de l'observation de M. *Gassendi*, que la hauteur corrigée du centre du Soleil fut de 70. ^d. 11. *min.* 22. *sec.* ce qui différe seulement de 15. *sec.* de l'obser-

vation que j'ai faite avec un quart de cercle de trois pieds de rayon.

Pour achever de me déterminer ſur la hauteur du Pole à l'Obſervatoire, j'ai obſervé, avec toute l'exactitude dont j'ai été capable, pendant pluſieurs jours de ſuite, les hauteurs méridiennes ſupérieures & inférieures de l'Etoile du Nord, à la fin du mois de Décembre 1730. & j'ai trouvé que la hauteur méridienne ſupérieure corrigée de cette étoile étoit de 45. d. 25. *min.* 41. *ſec.* & que la hauteur méridienne inférieure étoit de 41. d. 9. *min.* 38. *ſec.* La différence de ces deux hauteurs eſt de 4. d. 16. *min.* 3. *ſec.* Donc la diſtance de l'Etoile du Nord au Pole eſt de 2. d. 8. *min.* 1. *ſec.* & demie, & ſa declinaiſon de 87. d. 51. *min.* 58. *ſec.* & demie. Donc la hauteur du Pole à l'Obſervatoire eſt de 43. d. 17. *min.* 39. *ſec.* & demie, & la hauteur de l'Equateur de 46. d. 42. *min.* 20. *ſec.* & demie, ce qui eſt entiérement conforme à l'obſervation des Solſtices. L'on ſera ſans doute ſurpris de la différence, qui ſe trouve entre ces obſervations & celles qui ſont inſerées

dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de May 1730. ; mais j'ai découvert avec évidence depuis ce tems-là une ſource d'erreur dans mon Quart de Cercle. Je l'ai corrigée & je ſuis entiérement convaincu que les réfractions ſeptentrionales, ne différent pas ſenſiblement des réfractions méridionales. Il ſuit de toutes ces obſervations que l'obliquité de l'Ecliptique n'a pas changé depuis près d'un ſiécle.

ARTICLE XXXVIII.

Paraphraſe des Pſeaumes de David, & des Cantiques de l'Egliſe. Avec une application ſuivie de chaque Pſeaume, & de chaque Cantique, à un ſujet particulier, propre à ſervir d'entretien avec Dieu. Par le P. TH. BERN. FELLON *D. L. C. D. J. A Lyon, chés Claude Journet Libraire,* 1731. *In* 12. 4. *vol. Tome I. pages* 352. *ſans la Préface & la Table. T. II. pp.* 372. *T. III. pp.* 347. *T. IV. pp.* 326. *ſans la Table, qui eſt à la fin de chaque Volume.*

LE deſſein du P. *Fellon*, en donnant au Public cette nouvelle Paraphraſe, eſt de faire trouver à ſes Lecteurs dans le ſeul Livre des Pſeaumes, „ tout ce que nous pouvons expoſer à Dieu, & tout ce que nous „ avons beſoin de lui demander, en „ quelque état, en quelque diſpoſi„ tion, & en quelques circonſtances „ que nous puiſſions être. „ Tous les Pſeaumes ſont ici réduits en priéres, & en priéres ſuivies, qui renferment tous les devoirs de la piété chrétienne, conformément à nôtre état préſent & à nos beſoins, ſans différence de rang & de condition. Quoique nous ayons déja quantité de Traductions & de Paraphraſes de cet excellent morceau de l'Ecriture, on trouvera que les penſées & les ſentimens du Pſalmiſte ont dans celle-ci, une liaiſon & une ſuite naturelle, qui n'eſt pas ſi bien marquée dans les autres.

Une ſimple traduction peut ſuffire à quelques ames éclairées ; mais la plûpart ſont peu capables d'atteindre avec ce ſeul ſecours à la hauteur de

ces Prophéties , moins encore d'en pénétrer tout le ſens , & d'en prendre l'eſprit. Elles ont beſoin qu'on leur dévelope dans une explication ſuivie les ſentimens du Prophéte, qu'on leur en repréſente l'intérieur au naturel, qu'on leur fourniſſe les réflexions propres à chaque ſujet ; & qu'on faſſe pour elles l'application des diſpoſitions du ſaint Roi *David* , à leur propres diſpoſitions. C'eſt pour ces Ames particuliérement, que l'Auteur a entrepris de donner „ à chaque Pſeau„ me la forme & la dévotion d'une „ priére ſuivie, ou d'un entretien avec „ Dieu , ſur un ſujet particulier , uni„ que , intéreſſant , bien marqué , & „ preſque toûjours différent. „ Ce qui caractériſe donc la nouvelle *Paraphraſe,* c'eſt l'unité du ſujet auquel chaque Pſeaume eſt appliqué, jointe à la liaiſon que l'Auteur met entre les divers ſentimens , qui compoſent chaque Pſeaume. Nous ajoûterons que le choix & la diverſité des ſujets n'en ſont pas un des moindres avantages.

„ Les Pſeaumes , dit le P. *Fellon*, „ ont été compoſés à l'occaſion de

„ quelque événement, de quelque Fête, ou de quelque cérémonie de Religion, par un homme inſpiré, qui ſe propoſoit toûjours quelque fin particuliére. Cette fin que le ſaint Roi ſe propoſoit, forme le caractére de chaque Pſeaume ; elle en fait l'utilité particuliére ; elle les diſtingue les uns des autres : mais elle eſt quelquefois difficile à découvrir. Il s'agit de la démêler à travers une infinité de ſentimens & d'expreſſions qui ſe reſſemblent.... Il y a, continuë l'Auteur, beaucoup de Pſeaumes prophétiques ; il y en a d'hiſtoriques & d'allégoriques, qui paroiſſent vuides de réflexions touchantes & de ſentimens affectueux ; & qui ne laiſſoient pas d'arracher aux Juifs, des larmes de dévotion, en certaines circonſtances ; parce que les Juifs connoiſſoient l'intention, & qu'ils entroient bien dans la fin que le Prophéte ſe propoſoit. „ Pourquoi ces divins Cantiques ne produiroient-ils pas aujourd'hui le même effet ſur ceux qui les liſent ? Pour en recueillir cet avantage, il ne s'agit

que de tirer des Pſeaumes cet Eſprit chrétien, qui y étoit avant le Chriſtianiſme, & de l'expoſer aux Fidéles par une application ſimple & naturelle des penſées du Pſalmiſte, aux devoirs que la Religion nous impoſe. C'eſt ce que le P. *Fellon* fait dans cette Paraphraſe, avec une onction très-propre à faire goûter les verités de l'Evangile.

Dans le choix des ſujets, l'Auteur s'eſt ſurtout attaché à ceux, qui regardent la pratique, & qui prêtent le plus à l'inſtruction. On ne ſera point ſurpris du détail dans lequel il eſt entré, ni de la varieté des ſujets que les Pſeaumes lui ont fournis : ſi on fait réflexion que *David* „ ſervoit le mê„ me Dieu que nous, qu'il croyoit „ les mêmes vérités, qu'il pratiquoit „ les mêmes vertus, qu'il étoit ſujet „ aux mêmes beſoins ; & qu'il étoit „ par conſéquent obligé, à demander „ au Seigneur les mêmes graces, que „ nous lui demandons tous les jours.„ Il n'y a, continuë le P. *Fellon*, „ qu'à „ le ſuivre dans le détail de ſa vie, & „ dans les divers changemens de ſa

„ fortune, qui ont donné lieu à ses „ Cantiques, pour y trouver un modéle parfait des plus excellentes „ méthodes, & des plus saintes pratiques dont nous puissions user, pour „ nous acquiter avec ferveur des devoirs de la Religion, & pour sanctifier toutes les actions de nôtre „ vie. „

Autre réfléxion, qui n'est pas moins solide : c'est que „ le Psalmiste étoit „ Prophéte, & qu'il avoit presque toûjours en vûë JESUS-CHRIST, ses „ Mystéres, son Eglise, ses Sacremens, „ & tout ce que ce Dieu-homme devoit faire un jour pour les Enfans „ de la nouvelle Alliance. „ Quoi donc de plus naturel, que de substituer la réalité à la figure, & d'appliquer, par exemple, à l'Eucharistie, à l'Eglise, au monde corrompu, &c. ce qui a été dit de l'Arche de l'Ancien Testament, de Jerusalem, de Babylone, &c. ? Car *David* voyoit en esprit l'Eglise, l'Eucharistie, & le monde perverti, en parlant de l'Arche, de Jerusalem & de Babylone.

Mais, afin que tout le monde puis-

ſe juger, ſi l'application, que l'Auteur fait du Texte, eſt juſte & naturelle; il a eu ſoin de mettre à la tête de chaque Pſeaume, le ſentiment des Interprétes ſur le ſens qu'on doit lui donner; & à la marge, le Texte même avec la traduction littérale. Le P. *Fellon* a même pouſſé la délicateſſe en ce point, juſques à emprunter une traduction étrangére & déja faite, (c'eſt celle de M. *Macé*) afin qu'on ne pût pas ſoupçonner que la traduction a été faite exprès pour la Paraphraſe. Mais, pour mieux faire connoître l'eſprit & le goût, qui régnent dans tout cet Ouvrage, nous allons en rapporter quelques Exemples. Le Pſ. LXII. a pour Tître dans la Paraphraſe, *Priére d'une ame, qui s'empreſſe pour faire à Dieu le ſacrifice de ſon cœur, dés les premiers momens du jour.* Voici comment l'Auteur applique les ſentimens du Pſalmiſte à ſon ſujet.

I. Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.	*O Dieu, mon Dieu, je penſe à vous dés le point du jour.*

„ Mon Seigneur, mon Dieu; le

„ ſouvenir de vos bontés a pris un ſi „ grand aſcendant ſur mon eſprit, „ que je ne puis plus me paſſer de pen- „ ſer à vous. Le jour eſt trop court „ pour ſatisfaire mon empreſſement ; „ & la nuit, que vous m'obligés de „ deſtiner au repos, me paroît trop „ longue. Il faut que pour me ſoula- „ ger, j'interrompe mon ſommeil dés „ le grand matin ; que je contemple „ vos divines perfections, & que je „ vous offre les prémices de la jour- „ née, dans le ſacrifice de mon „ cœur. „

2. Sitivit in te anima mea, quàm multipliciter tibi caro mea.	*Mon ame a eû une ſoif ardente pour vous : ma chair vous deſire ardemment.*

„ J'ai été un tems ſans penſer à „ vous ; & j'étois même aſſés aveugle, „ pour faire conſiſter mon bonheur à „ vous oublier. Une petite étincelle, „ que vous avés jettée dans mon ame, „ y a fait un changement admirable : „ elle a commencé par y faire naître „ le deſir de vous aimer, lequel eſt „ bientôt devenu une eſpéce de ſoif, „ que rien n'eſt capable d'appaiſer.

„ Dans l'ardeur de cette ſoif, je cours
„ après vous, Seigneur ; j'éprouve des
„ effets ineffables, qui paroiſſent in-
„ compatibles, & que vous ſeul pou-
„ vés accorder. Je ſuis violemment
„ agité, ſans ceſſer d'être tranquille :
„ je poſſéde ce que j'avois ſouhaité,
„ & je ſoûpire ſans ceſſe après ce que
„ je poſſéde : je languis, je me ſens
„ conſumer, & j'aime la langueur &
„ les peines qui me conſument : je me
„ plains du mal que je ſouffre, & je
„ ſerois au déſeſpoir, ſi je devois en
„ guérir. Tout ce qui ſe paſſe en mon
„ ame, ſe communique à mon corps,
„ qui reçoit & qui ſouffre à ſon tour
„ les impreſſions de vôtre amour. „

Le même goût régne dans toute la ſuite de ce Pſeaume, & dans tous les autres de même caractére, qui ſont en très-grand nombre. Ceux, où le grand domine, conſervent dans la Paraphraſe toute leur force & toute leur majeſté. Le Pſ. XLIX. que l'Auteur applique au Jugement dernier, peut ſervir d'exemple en ce genre.

1. Deus Deorum Dominus locutus eſt,	*Dieu, le Seigneur des Dieux a parlé, &*

& vocavit terram.	*il a appellé la terre.*

„ Ecoutés, mon ame, vous qui „ méprisés les avertissemens du Sei- „ gneur, lorsqu'il vous parle par ses „ Ministres & par les inspirations de „ sa grace. Sçavés-vous, que ce grand „ Dieu, ce Maître des Dieux de la „ terre, parlera lui-même un jour ? „ Eviterés-vous de l'entendre, pour- „ rés-vous soûtenir sa voix ? Ne serés- „ vous pas pénétrée de crainte ; ne sé- „ cherés-vous pas de frayeur, lorsqu'il „ appellera la terre, & qu'il contrain- „ dra tous les hommes, de comparoî- „ tre devant lui, pour subir son Ju- „ gement ?

2. A Solis ortu usque ad occasum, ex Sion species decoris ejus.	*Depuis l'Orient jusqu'à l'Occident ; du haut de Sion qui est la beauté de son ornement.*

„ Vous, qui craignés tant les juge- „ mens des hommes, & qui prenés „ des précautions infinies, pour em- „ pêcher que vos foiblesses ne vien- „ nent à être connuës ; que devien- „ drés-vous, lorsque la voix du Sei- „ gneur s'étant faite entendre d'une

„ extrémité du monde à l'autre ; tous
„ les Peuples que le Soleil viſite dans
„ ſa courſe , tout ce qu'il y a eu
„ d'hommes ſur la terre , s'aſſemble-
„ ront, pour être témoins de l'examen
„ rigoureux, qu'on fera de toute vô-
„ tre vie. Si vous tremblés au ſouve-
„ nir du terrible avénement du Fils
„ de l'Homme ; que ſera-ce, lorſque
„ vous le verrés deſcendre de la céleſ-
„ te Sion ? &c.

3. Deus manifeſtè veniet, Deus noſter, & non ſilebit.	*Dieu viendra avec appareil ; nôtre Dieu, & il ne ſe taira point.*

„ Ne penſés pas que vous puiſſiés
„ alors vous cacher, comme vous fai-
„ tes à préſent, à la faveur de la mul-
„ titude. Au jour des vengeances, nô-
„ tre Dieu viendra viſiblement , &
„ avec un éclat merveilleux : ſes re-
„ gards dévoreront , détruiront les
„ voiles, que le tems & l'oubli avoient
„ jettés ſur les iniquités des hommes ;
„ ils perceront juſqu'au fond des
„ cœurs ; tout ſera vû, & chacun ver-
„ ra tout. Mais ce ſeroit peu , Seig-
„ neur : Vous parlerés , &c. „

Le P. *Fellon* s'est particuliérement appliqué, à bien marquer la suite, & la liaison des sentimens du Psalmiste ; parceque c'est ce qui fait très-souvent toute la beauté du Pseaume. On remarquera avec plaisir cette liaison dans le CIII^{e}, qui est une description de la Création du monde, & de l'ordre que Dieu y a établi. Ceux, qui ont du goût pour les beautés simples & naturelles, trouveront du grand dans cette narration suivie, & jugeront avec l'Auteur, que c'est une contemplation du Prophéte. Il y a des Pseaumes, dont l'application à un sujet unique est difficile, & qui semblent peu propres à servir de priére, ou peu susceptibles de la forme d'un entretien ; aussi sont-ce ceux, où l'art de l'Auteur paroît davantage. On n'a qu'à lire les Ps. XV. XXI. XL. XLVIII. LXXXVII. CVIII. &c. Outre les réflexions touchantes & les sentimens de dévotion, qu'on s'attend à trouver dans un Ouvrage, qui porte le Titre d'*Entretiens avec Dieu* ; on trouvera encore dans celui-ci des peintures fort vives & fort naturelles. Par

exemple, l'état d'un pécheur qui ſent ſa foibleſſe, ne ſçauroit être mieux décrit qu'il l'eſt dans le Pſ. CI. On repréſente les dangers des converſations du monde, dans le XI[e]; la mauvaiſe foi des mondains, dans le LIV; l'importunité de la tentation, dans le LV. &c.

Au reſte, le P. *Fellon* ne ſe contente pas d'effleurer les matiéres; il traite à fonds les ſujets qu'il met en œuvre. Dans le Pſ. XCII. l'exiſtence de Dieu eſt ſolidement prouvée par la Création du monde. Le XXXIII. renferme tout ce qu'on peut dire de plus convaincant, pour confondre les prétendus eſprits forts du ſiécle. Le LXXXI. ne laiſſe ignorer aux Grands & aux Magiſtrats, aucun de leurs devoirs dans l'adminiſtration de la Juſtice. Les Pſ. XIX. XX. LXXII. C. CXLIII. qui ſont des priéres que les Rois doivent faire, ou qu'on doit faire pour les Rois, contiennent auſſi des inſtructions excellentes pour les Princes & pour les ſujets. En un mot, il nous paroît que l'Auteur a rempli ſon deſſein, qui étoit de faire trouver dans

le Livre des Pſeaumes, *des Priéres ferventes, proportionnées aux divers beſoins des hommes, & à toutes les différentes diſpoſitions, où les Ames peuvent ſe trouver.*

ARTICLE XXXIX.

Alexandri Paſcoli...de homine...Libri tres, &c. *Traité de l'Homme ou du Corps humain vivant, par rapport à la ſanté ou à la maladie, partagé en trois Livres; où l'on expoſe par une nouvelle méthode claire & abrégée, la théorie & la pratique de Médecine ſelon l'idée des Anciens & des Modernes. Par M. Alexandre Paſcoli de Pérouſe, premier Profeſſeur de Médecine à Rome, & premier Médecin de l'Etat Eccleſiaſtique. A Rome* 1728. *chés Jérôme Maynard. Vol. in* 4°. *pages* 850.

SI la multitude des Ouvrages étoit une preuve du progrés des Sciences, la Médecine pourroit paſſer pour une des Sciences, qui auroient fait le plus de progrés; mais rien au contrai-

re ne prouve mieux l'imperfection des Sciences, que le grand nombre des Traités & des Dissertations, dont elles fournissent la matiére. Tant de Méthodes nouvelles font voir qu'il n'y en a pas encore de bonnes ; & en appliquant ce principe à la Médecine, il faut malheureusement conclure que ses connoissances sont encore bien obscures & bien imparfaites, puisqu'il faut tant de Livres pour les débroüiller. Celui-ci est d'un des plus célébres Médecins d'Italie, & il peut être compté parmi les meilleurs en ce genre, par la clarté, la netteté & la précision. Tout l'Ouvrage est partagé en trois Livres ; chaque Livre en deux ou trois Sections, & chaque Section en plusieurs Chapitres.

Le premiére Section du premier Livre est proprement un abrégé d'Anatomie, où après avoir rapporté diverses définitions de la Médecine en général, l'Auteur décrit les principales parties qui constituent le Corps humain ; les parties molles & les parties dures. Ce sont des définitions courtes plûtôt que des descriptions ; elles ne

ſont point d'ailleurs accompagnées de Figures, ce qui rend cette partie de l'Ouvrage plus curieuſe qu'utile, puiſque ces ſortes de connoiſſances ne peuvent jamais bien entrer dans l'eſprit que par l'inſpection de l'objet même, ou du moins par des figures qui y ſuppléent. La ſeconde Section traite des différentes eſpéces de fiévres, & des principales maladies, qui ont rapport à la circulation du Sang, comme le Polype, les palpitations du Cœur, les évanoüiſſemens, l'anevriſme & les varices. La fiévre, ſelon M. *Paſcoli*, n'eſt autre choſe qu'*un excès d'augmentation ou de diminution de la chaleur naturelle cauſé par quelque vice, qui produit dans le Sang une fermentation vicieuſe*. Il en marque enſuite la cauſe, les Signes diagnoſtiques & prognoſtiques, & les différentes maniéres générales de la traiter. Il vient enſuite aux eſpéces particuliéres de fiévre, qu'il décrit à peu près ſuivant la même méthode. Mais il y ajoûte les remédes particuliers, ou plûtôt la maniére, dont il s'y eſt pris pour guérir ſes malades dans chacune de ces eſpéces de fiévre.

Avril 1731.

C'eſt une hiſtoire ſuccincte qu'il rapporte de la maladie & de la cure qu'il en a faite : Méthode utile ou peut-être dangéreuſe. Car comme la même maladie eſt dans les differentes perſonnes preſque toûjours accompagnée de circonſtances différentes, & que la différence des circonſtances exige une méthode différente, il ſeroit dangéreux d'appliquer à tous les malades la méthode, qui auroit réüſſi pour un ou deux. C'eſt ce qui rend l'exercice de la Médecine ſi difficile, & ſouvent ſi funeſte aux malades. *Cet Art*, dit Hippocrate, *eſt long à apprendre. Cependant la vie eſt courte, l'occaſion preſſe, les eſſais ſont dangéreux, le diſcernement difficile ; & il faut, non ſeulement que le Médecin puiſſe ſe répondre de ne rien faire qu'à propos; mais qu'il contente le malade & les aſſiſtans, & qu'il prévienne tous les accidens.* Une autre remarque importante ; c'eſt qu'il ne faut pas eſpérer que les remédes, qui réüſſiſſent en Italie, ayent toûjours le même ſuccès dans d'autres climats ; mais un habile Médecin ſçait faire ſon profit de tout ; & quoi qu'il ne

croye pas devoir employer les mêmes méthodes que M. *Paſcoli* a ſuivies, il y trouvera du moins des remarques très-utiles, des lumiéres, des idées, des obſervations importantes.

Le ſecond Livre contient cinq Sections. La premiére traite du cerveau & des maladies qui l'attaquent. La ſeconde traite de l'éſophage & de l'eſtomac, de tout ce qui regarde le chyle, des maladies cauſées par la mauvaiſe digeſtion, & de celles qui attaquent les inteſtins. La troiſiéme Section comprend les poumons & leurs diverſes maladies. La quatriéme roule ſur le foye, la veſicule du fiel, la veine porte, le pancreas, la graiſſe, la rate, & les maladies, auſquelles ces parties ſont ſujétes. Enfin la cinquiéme traite des reins, des uretéres, de la veſſie & des maladies qui leur appartiennent. Ce ſecond Livre eſt comme le premier, enrichi d'hiſtoires de maladies & de leurs guériſons.

Le troiſiéme Livre traite principalement de la génération & de tout ce qui y a rapport. L'Auteur y ſuit la même méthode que dans les deux Li-

vres précedens. On y trouvera dans tout l'Ouvrage beaucoup de remarques & d'obſervations utiles & curieuſes, beaucoup de cures heureuſement & habilement ménagées, & beaucoup d'érudition ; c'eſt-à-dire, une grande connoiſſance du Corps humain, des maladies, des remédes & de l'Art de la Médecine ; ce qui joint à beaucoup d'ordre & de netteté, ne ſçauroit manquer de faire un excellent Ouvrage, digne de l'approbation & de l'eſtime publique.

ARTICLE XL.

Cérémonies & Coutumes Religieuſes des Peuples Idolâtres, &c. Tom. 4. à Amſterdam, chés J. F. Bernard, 1723.

Suite des ARTICLES CXVIII. au mois de Décembre 1730. VI. XI. & XXIV. des Mémoires de cette Année.

ON trouve dans le 4e Volume, comme dans les précedens, beau caractére, beau papier, belle impreſſion, belles planches, & plus nom-

breuſes encore. On nous y offre quelques traits de la nobleſſe de l'Eſprit humain, beaucoup de traits de ſa foibleſſe. Par tout on le voit percer les plus épaiſſes ténébres, & s'élever juſqu'à la connoiſſance de l'Etre ſuprême, & de l'immortalité de l'Ame ; mais qu'une connoiſſance ſi ſublime, & ſi digne de l'homme, eſt accompagnée chés lui de ſuperſtitions ridicules ! La variété de tant d'opinions, de Coutumes & de Cérémonies bizarres peut piquer la curioſité des Sçavans ; mais comment voir ſans douleur, l'Eſprit de menſonge ſe joüer de tant de Peuples, & uſurper un encens qui n'appartient qu'à l'Eſprit de vérité ? Quoi qu'il en ſoit, on veut ſçavoir ce qui ſe paſſe dans l'Univers, & l'Ouvrage dont il s'agit de rendre compte, en préſente à nôtre eſprit & à nos ſens à la fois, une partie aſſés importante. On y verra la Religion, les Coutumes & les Cérémonies religieuſes des Peuples Idolâtres des Royaumes de Golconde & de Carnate, du Pegu & de Siam, du Tonquin, des Iles de Borneo, de Java & de Ceylan,

lan, de la Chine & du Japon, de la Tartarie, d'Iſlande, de la Livonie, de la Laponie, des Perſes appellés *Gaures*, des Ethiopiens, des Caffres, &c. c'eſt-à-dire, la Religion, les Coutumes & les Cérémonies religieuſes de la plûpart des Peuples idolâtres de l'Aſie, de l'Europe ſeptentrionale, & de l'Afrique.

Entrons dans quelque détail avec l'Auteur. La Métempſycoſe eſt un Dogme, qui regne dans les Royaumes de Carnate & de Golconde, comme dans la plus grande partie des Indes. Ce Dogme engage les Indiens dans des pratiques de pénitence, qui rappellent celles des Stilites & des Anachorétes. L'Auteur déclare aſſés nettement, que ni celles des Anachorétes, ni celles des Indiens, ne ſeroient de ſon gout; c'eſt plûtôt apparemment parce qu'elles ſont extérieures, que parce qu'elles ſont génantes & qu'elles mortifient.

Il paroît, en effet, que le motif de ſon travail ſur tout cet extérieur de Religion, eſt un autre intérêt que celui de la Religion même. Il donne un

champ bien libre à ſa cenſure ; ſes comparaiſons des Coutumes Orientales avec les nôtres, ne ſont pas toûjours juſtes ; & il donne à la ſuperſtition plus d'étenduë qu'elle n'en a. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il s'en tint à ſon ſujet, & qu'il cherchât moins à le tirer du ſérieux qui lui eſt ſi naturel ; la lecture de l'Ouvrage demanderoit moins de précautions.

Parcourons-le enfin cet Ouvrage, & rapportons-en quelques traits. On y trouve bientôt des ſuites extravagantes du Dogme de la Métempſycoſe. On voit aux environs de Surate, dit l'Auteur, un grand Hôpital pour les Animaux eſtropiés, malades & uſés par la fatigue. La charité des Indiens va plus loin : pour nourrir de petits inſectes importuns, on louë de tems en tems un pauvre homme qui s'en laiſſe piquer, & dont le ſang leur fournit la nourriture qui leur convient.

Les Loix des Indiens ſont plus favorables aux animaux, ce ſemble, qu'aux femmes. Une des plus anciennes Loix des Indiens veut, du moins en certaines Contrées, que les fem-

mes se brûlent sur le corps de leur mari. A *Bisnagar*, les veuves se donnent un répi de deux, de trois, ou de quatre mois, pour se préparer à suivre leur mari jusques sur le Bucher. Le jour de la cérémonie, elles montent de grand matin sur un Eléphant, ou se font porter en Palanquin vers la fosse, dans laquelle les cendres de leur époux les attendent; elles marchent comme en triomphe, parées avec tout le faste d'une épouse, couronnées de fleurs, les cheveux flottans sur les épaules, & garnis de joyaux, tenant de la main gauche un miroir, accompagnées de leurs parens & de leurs amis. Arrivées à l'endroit où la flamme doit les réünir avec les cendres de leur époux, elles y trouvent un repas préparé pour elles. Après le repas, elles vont se plonger dans la riviére, pour se purifier de tous leurs péchés; puis elles montent sur une éminence, d'où le point d'honneur les précipite dans les flammes.

La Loi, qui exige de l'amour conjugal cette espéce de sacrifice, ne regarde point les veuves qui ont des

enfans. Quand on peut plonger dans le Gange les agoniſans, c'eſt les purifier & effacer les taches de leur vie paſſée, c'eſt au moins terminer promptement leur agonie. A la maniére dont les Indiens ſe conduiſent à l'égard de leurs malades, on voit manifeſtement qu'ils ſe laſſent bientôt de les voir en cet état. Chés les Idolâtres du Pegu, Dieu eſt l'Auteur de tous les biens, & le Démon l'eſt de tous les maux : mais parce que Dieu eſt eſſentiellemen bon, & que ſa bonté ne lui permettra point de faire du mal, ils le laiſſent là, & vont offrir leurs homages au Démon pour ſe le rendre favorable; imitateurs en ce point de quelques Sauvages de l'Amerique.

Les Péguans trouvent dans les Singes & dans les Crocodiles des traits d'un ſainteté merveilleuſe. Les ſinges ſont des hommes ſauvages les plus devots du monde; & l'on eſt ſanctifié, dès qu'on devient la proye d'un Crocodile.

Les Siamois croyent un Dieu composé d'Eſprit & de Corps, doüé de toutes les vertus morales dans un de-

gré éminent, & toûjours prêt à secourir les hommes. On leur fait dire que les hommes ont diminué de taille, à mesure que l'innocènce des mœurs s'est alterée, & qu'ils deviendront si foibles & si petits, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Ces Peuples font presque en toutes rencontres, des priéres aux bons Génies, & des imprécations contre les mauvais. Ils ont une idole d'or massif, qui vaut au moins douze millions : chés eux, tout est animé ; les animaux ont du jugement; l'Eléphant est parfaitement raisonnable ; dans un animal si docile, si fort, si noble, c'est toûjours une ame illustre. L'ame de quelque Prince, ou l'ame du moins d'un grand Personnage, l'ame d'un grand Monarque est toûjours logée dans le corps d'un Eléphant blanc.

Les Siamois croyent donc l'ame immortelle. Aussi craignent-t'ils les Revenans, & pour prévenir les apparitions des morts, ils portent des viandes sur leurs tombeaux, & ils font des aumônes pour eux.

Chés les Tunquinois, les sept Pla-

nétes ſont autant d'Idoles céleſtes. A la Cochinchine, on reconnoît un Dieu Créateur & inviſible ; mais on y préſente des alimens aux ames des morts, comme chés les Tunquinois. Parmi ceux qui ſont encore idolâtres dans les Philippines, on adore la Lune, le Soleil & les Etoiles. La ſuperſtition y fait redouter la rencontre d'un petit inſecte, juſqu'à déterminer le Voyageur à retourner ſur ſes pas.

On dit que les Inſulaires des Marianes, qui ſe regardoient autrefois comme les ſeuls hommes qui fuſſent au monde, ne reconnoiſſent aucune Divinité ; & qu'avant qu'on leur eût prêché l'Evangile, ils n'avoient aucune idée de Religion : mais on convient qu'ils étoient perſuadés de l'immortalité de l'ame & qu'il revient des eſprits après la mort, qu'ils reconnoiſſent un Paradis & un Enfer, des peines & des recompenſes. Comment reconnoître tout cela, ſans reconnoître un Etre ſuperieur !

Les Payens des Iſles Moluques ont l'idée d'un Etre ſupérieur ; mais ils adorent des Etres inférieurs, comme

l'air ou le Démon de l'air. On présente dans ces Isles, des viandes aux morts, toûjours au delà du nécessaire. Les Payens de l'Isle de Borneo adorent le Soleil & la Lune. Le vol & le cri des oiseaux dirigent toutes leurs affaires publiques & particuliéres. Ceux de l'Isle de Java sont convaincus qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers : mais le Démon, qui leur paroît plus redoutable, a part à leurs homages. Il partage aussi sous differentes figures monstrueuses les homages, que les Peuples de Ceylan adressent au Créateur de l'Univers.

Les Chinois sacrifient à la Divinité, qui gouverne souverainement le Ciel & la terre. L'Empereur, qui est le Chef de la Secte des Lettrés & des Philosophes, a déclaré souvent que c'étoit à un Esprit supérieur, éternel & tout-puissant qu'il offroit des Sacrifices dans les Temples. Quand le Monarque va offrir ses Sacrifices, c'est avec une magnificence extraordinaire. Il est précedé, dit l'Auteur, de 24. trompétes ornées de cercles d'or, de 24. hommes armés de batons vernis &

dorés, de cent ſoldats portant des halbardes magnifiques, de 100. Maſſiers & de deux Officiers diſtingués. Cette eſpéce d'avant-garde eſt ſuivie de 400. lanternes, de 400. flambeaux, & de 24. banniéres, où l'on a peint les Signes du Zodiaque, & de plus de 50. autres banniéres, où l'on voit les Conſtellations du Ciel. L'Empereur paroît enſuite à cheval ſuperbement vétu, environné de dix chevaux de main blancs, dont le harnois eſt couvert d'or & de pierreries, de 100. Gardes & des Pages du Palais. On ſoutient devant l'Empereur un Paraſol, où brillent tous les ornemens imaginables. Il eſt ſuivi des Princes du Sang, des Mandarins du premier ordre, & des autres Seigneurs de la Cour, tous en habit de cérémonies. Enſuite viennent 500. jeunes hommes de qualité, accompagnés de 1000. valets de pied; 36. hommes qui portent une chaiſe découverte, ſemblable à un char de triomphe; quatre chariots tirés par des Eléphans. Chaque chaiſe & chaque chariot a pour garde une Compagnie de 50. hommes tous magnifique-

ment vétus; & les Eléphans ſont couverts de houſſes ſuperbes. La marche eſt fermée par 2000. Mandarins lettrés & 2000. Officiers de guerre.

L'éclat des Etoiles, de la Lune & du Soleil, leur attire les homages des Chinois; ils rendent un culte divin à la Bouſſole; ils brûlent des paſtilles en ſon honneur, & lui font des ſacrifices; ils ont leurs Idoles dans les Temples, & leurs Idoles domeſtiques, qu'ils chargent, tantôt de bénédictions, tantôt d'injures, ſelon qu'ils croyent que leurs vœux en ſont exaucés ou non. Ils ont leurs Divinations. L'examen des mouvemens d'une tortuë, du vol & du chant des oiſeaux, du cri des animaux, des rencontres du matin, &c. découvre à leur imagination des choſes merveilleuſes dans l'avenir: ils ont des Charlatans qui font profeſſion, non pas de donner, comme Eole, mais de vendre le vent, & des acheteurs aſſés crédules pour l'acheter, du moins pour le payer. On achete des Eſpéces de paſſeports de cette vie en l'autre. Un Extrait entier ſuffiroit à peine pour indiquer

les ſuperſtitions Chinoiſes. En trouverons-nous moins au Japon ?

Il y a beaucoup de rapport entre le culte Idolâtre de la Chine & celui du Japon. L'on compte au Japon juſqu'à douze Sectes ou douze Religions. La Religion que les Japonois appellent *Sinto*, a quelque connoiſſance de l'immortalité de l'ame, & d'un état de bonheur ou de malheur après cette vie. Ceux, qui ſont de cette Religion, reconnoiſſent un Etre ſuprême, qui habite au plus haut des Cieux; & leur imagination peuple les Aſtres de Divinités ſubalternes. Mais les *Sintoiſtes* n'adorent, ni l'Etre ſouverain, ni les Dieux du Firmament. Ils ſe contentent d'adorer certaines Divinités, qui préſident aux Elémens & aux productions de la nature. Ces Divinités inférieures ſont les Miniſtres de l'Etre ſuprême; & les Japonois *Sintoiſtes* ſe perſuadent que le culte qu'ils leur rendent, ſuffit pour les ſanctifier à ſes yeux, & leur procurer après cette vie une recompenſe proportionnée à leurs mérites.

Les Japonois diſent que leur Païs eſt le Païs des Dieux. Auſſi leur ima-

gination féconde leur en fournit bon nombre ; ils placent ſans façon leurs Heros anciens & modernes au rang des Dieux. L'Apothéoſe ne leur coute rien. *Nobunanga* ne ſe fit-il pas lui-même le Dieu de l'Univers ? Une de leurs Divinités puiſſantes, c'eſt *Amida*. Amida ſauve les ames ; & pour venir plus ſurement & plus vîte au bonheur que l'on attend, on va gayement, ſuivi d'un nombreux cortége d'amis, de parens & de Bonzes, ſe noyer en l'honneur de la Divinité. La maniére la plus ordinaire de ſe noyer religieuſement, conſiſte à ſe mettre dans un petit bateau fort propre, doré & orné de pavillons de ſoye, où l'on s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps & au cou. Mais auparavant le devoüé ſaute & cabriole au ſon des inſtrumens de Muſique, puis ils ſe jette la tête en bas dans la Riviére.

A quels excès ne porte point la ſuperſtition ! l'on voit dans un Temple du Japon juſqu'à mille Idoles ; on aura peine à croire que les ſinges mêmes ont un culte & des pagodes par-

mi des Peuples, qui passent pour être si spirituels.

Les Tartares ne seront-ils pas plus raisonnables dans leur culte? On dit qu'ils croyent un Dieu Créateur de toutes choses visibles & invisibles, qui recompense & punit les hommes selon leurs mérites ; mais on assure qu'ils ont une sorte de Pontife qu'ils regardent comme une Divinité, comme un homme en qui la Divinité réside, à qui du moins elle se communique d'une façon extraordinaire. Ils ont leurs superstitions. S'ils boivent, ils font hommage de leur boisson au Feu, à l'Air, à l'Eau.

Suivons l'Auteur dans la Siberie. On y paroît persuadé de l'existence d'un Dieu Créateur, conservateur & distributeur des biens & des maux. On y célébre une Fête annuelle au Printems, avec beaucoup de solemnité, c'est-à-dire, en allumant un grand feu, qu'il faut entretenir aussi long-tems que la Fête dure, & sans boire pendant tout ce tems-là. La boisson sert à faire des Libations. Les Libations consistent à répandre la li-

queur ſur le feu du côté de l'Orient. Les Idoles y ſont bien ou maltraitées, ſelon qu'elles donnent ſujet à leurs adorateurs, de ſe loüer d'elles ou de s'en plaindre. On dit que quelquefois on y immole les Prêtres mêmes, en leur diſant pour toute raiſon ; il *faut que vous aliés en l'autre monde prier pour nous* ; & l'on enterre ces victimes extraordinaires avec leurs habits & de l'argent, pour ſe nourrir & ſe vêtir dans le monde, où ils doivent vivre après la mort.

En divers endroits du Nord, on donne des ſouliers aux morts, afin qu'ils puiſſent marcher d'un pas plus ferme dans le chemin qu'ils ont à faire. Les Livoniens leur donnent les inſtrumens, dont ils ſe ſervent en cette vie, s'imaginant que l'on en aura beſoin dans l'autre.

Parmi les Lapons Idolâtres, chaque famille a ſon Dieu domeſtique. Ils reconnoiſſent néanmoins comme les autres Peuples Septentrionaux, un Dieu ſuprême, maître du tonnerre, des hommes & des Démons. Les flammes du Mont *Ecla* ſont chés les Iſlan-

dois les flammes infernales.

La connoiſſance d'un Dieu vengeur du crime & remunerateur de la vertu, s'eſt conſervée chés les Perſes depuis un tems immémorial juſqu'à nos jours. Chés les Perſes appellés *Gaures*, dans les cérémonies nuptiales, on jette de la verdure ſur la tête de l'Epouſe & de l'Epoux; on les proméne autour d'un feu; les réjoüiſſances & les feſtins ſuivent dans les bornes de la modération; point de libertés indécentes, point d'excès. S'agit-il d'une cérémonie funébre, on met auprès de la tête du mort & à ſon chevet, un couteau, des grenades, des coupes de fayence, des bouteilles de vin, &c. & on lui deſtine dans l'autre monde pour récompenſe de ſa vertu, ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci.

Paſſons en Afrique avec l'Auteur. Les Ethiopiens, dit Strabon, croyent un Dieu immortel qui eſt la cauſe de toutes choſes, & un Dieu mortel qui n'a point de nom & qui eſt inconnu. Ils regardent leurs bienfaiteurs & les gens de qualités, comme des Dieux.

Les peuples de Guinée & de Congo conſervent ces opinions.

Quand un Roi de Guinée eſt mort, on l'expoſe pluſieurs jours en vûë, & pendant ce tems-là on le ſert comme s'il étoit en vie. Lorſque l'odeur force à l'enterrer, on l'enterre avec ſes armes & toutes les proviſions qu'on lui croit néceſſaires. Tandis que des Eſclaves enterrent le Roi, „ le Peuple, „ dit l'Auteur, va de tout côté tuer des „ femmes, des filles, des garçons, „ des eſclaves pour ſervir le Prince dé- „ funt. L'uſage veut qu'on les tuë par „ ſurpriſe, peut-être pour leur rendre „ la mort moins terrible. On enterre „ leur corps avec lui, & l'on expoſe „ leurs têtes ſur des pieux tout au tour „ de ſon Mauſolée. „

Les Peuples de *Benin* reconnoiſſent un Dieu Créateur de l'Univers; ils avoüent même qu'il le gouverne, mais ils ne lui adreſſent ni vœux, ni priéres. Pourquoi, diſent-ils, prier un Etre infiniment bon, & qui par conſéquent eſt incapable de faire du mal? Mais ils tâchent d'appaiſer le Démon par des ſacrifices, à cauſe du mal qu'il

leur fait, ou qu'il peut leur faire. Le Roi vient-il à mourir, on creuse une fosse au milieu de sa cour, & l'on y descend son corps. Les Courtisans s'offrent à l'envi pour l'accompagner; mais cet honneur n'est réservé qu'à ceux qu'il a le plus aimés pendant sa vie. Dés qu'on a fait choix des favoris du défunt, on les descend tout vivans dans la même fosse; ensuite on en ferme l'ouverture avec une grosse pierre qu'on roule dessus, & c'est à qui mourra le premier.

L'Etre souverain est connu dans le *Congo*; mais que d'Idoles y partagent les hommages qui lui sont dûs? Est-il étonnant que le Soleil & la Lune, que l'on y regarde comme l'épouse du Soleil, y passent pour des Divinités; puisqu'on y prodigue le culte Religieux aux dragons, aux serpens, aux chévres, aux tigres, à des oiseaux, à des plantes? On y voit sur le tombeau d'un mort le vase dans lequel il beuvoit, son arc, ses flêches, des pipes, du tabac, &c.

On admet chés les *Caffres* un Etre tout bon, un autre méchant; mais

inférieur ; on ne craint pas le bon, on honore le méchant. L'Idolatrie n'empêche pas que les Insulaires de *Madagascar* & les Peuples du *Monomotapa*, ne reconnoissent un Dieu Créateur de l'Univers. L'Auteur observe & fait observer par tout jusqu'au milieu des ténébres de l'idolatrie, la croyance universelle de l'Etre suprême & de l'immortalité de l'ame. C'est faire entendre la voye de la nature, pour confondre l'incrédule & l'impie.

On verra plus au long dans l'ouvrage, les opinions, les superstitions, les fêtes, les cérémonies nuptiales, les cérémonies funébres, les usages Religieux des Peuples idolâtres dont nous venons de parler. L'Auteur de l'ouvrage cite les Auteurs dont il se sert. Il ne compte pas également sur tous ses Mémoires : mais comme les Jésuites Missionnaires demeurent long-tems dans les mêmes endroits & qu'ils n'ont nul intérêt à dire les choses autrement qu'elles ne sont, il paroît fort bien disposé à l'égard des Mémoires, qui viennent de leur main.
„ On doit généralement cette justice

„ aux Jésuites, dit l'Ecrivain d'Amſ-
„ terdam, que leurs Relations ont
„ rapporté exactement l'Hiſtoire des
„ uſages & des mœurs des Peuples,
„ & que ceux mêmes, qui ont voulu
„ décrier la ſincérité de ces Relations,
„ ſe ſont vûs dans la néceſſité de les
„ copier, ou d'inventer des menſon-
„ ges pour donner la vogue à leurs
„ Relations nouvelles. „ Il leur rend quelquefois verité pour verité. Il eſt vrai, dit-il, „ qu'ils ont fait de gran-
„ des choſes pour la Religion Chré-
„ tienne dans tous les Païs Orientaux,
„ & qu'ils s'y ſont expoſés de bonne
„ foi à des peines & à des travaux,
„ dans leſquels les Apôtres & les
„ Saints de la premiére Egliſe recon-
„ noîtroient les véritables devoirs des
„ Paſteurs Evangéliques. Ces témoi-
„ gnages leur ſont rendus dans les
„ Relations mêmes des Voyageurs
„ Proteſtans. „ L'Auteur a cru devoir inſerer dans ſon Ouvrage la Lettre entiére du P. *Bouchet*, ſur la Métempſycoſe des Indiens. Les Indiens y font paſſer les ames, tantôt des corps des hommes dans des corps humains, tan-

tôt des corps des hommes dans ceux des bêtes, ſelon qu'elles ſont coupables ou vertueuſes. Comment une idée auſſi chimérique & ridicule que celle-là s'eſt-elle répanduë dans toute l'Aſie?

Il faut avoüer que l'Ouvrage, dont nous donnons l'Extrait, découvre un champ bien vaſte au zéle des Miſſionnaires.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANTIQUITÉS.

DE ROME. On a imprimé en forme de Lettre, un Mémoire des choſes les plus ſinguliéres de Rome, & des Environs. *Le Memorie delle coſe piu ſingolari di Roma e ſue Vicinanze, notate in una Lettera da Franceſco de Fico Roni.* On y a joint l'Explication d'*une Médaille d'Homere.* 1730. *in* 4°. pagg. 30. chés Salvioni.

M. l'Abbé *Franceſco* MARIANI avoit prouvé l'Antiquité de VITERBE, dans ſon ouvrage *de Etruria Metropoli* de 1728, par l'autorité d'*Annius*. Le P. BERET Benedictin l'a critiqué dans une ſçavante Diſſertation anonyme, au tome XI. du Recueil

de M. MURATORI sur la Géographie de l'Italie du moïen age. M. MARIANI répond par une Apologie d'*Annius* de Viterbe, sous le titre *Breve Notizia delle Antichitá di Viterbo in* 4°.

DE HELMSTADT. M. TREVER fait entrer dans son *Thesaurus Antiquitatum Germanicarum* ces 218 Auteurs ou Ecrits *de singulis Populis Veterum Germanorum.* Les Doctes ausquels il continuë de communiquer ici son plan, lui feront sçavoir s'il y a à ajoûter ou à retrancher dans cette Liste.

De singulis Populis Veterum Germanorum.

139 *Hertii* notitia Populorum Germaniæ antiquæ.

140 *Peutingerus* de Populis, qui in Imperium Romanum irruerunt.

141 Otton. *Sperlingii* Boreas.

142 *Schubart* de ortu Gothorum.

143 Laur. *Notmann* de origine Gothorum.

144 *Salanus* pro veris & antiquis Gothorum Sedibus asserendis.

145 Jac. *Severi* Oratio de Hyperboreorum eminentiâ.

146 *Petreius* de origine Gothorum & Cimbrorum.

147 B. *Rhenani* origines Gothicæ.

148 *Bocleri* Theodoricus Ostrogothus.

149 De *Gyllenborg* de Regno Westgothorum in Hispaniâ. *

151 *Leibnitzii* Disquisitio. Utros incolarum Germaniæ inferioris aut Scandiæ ex alterius initio profectos verisimilius sit judicandum.

* Ce qui répond au nombre 150. manque dans l'Original.

152 *Stiernhielmii* Anti-cluverius.
153 *Vvollenius* de Republicâ Amazonum.
154 *Sundius* de Patriâ Amazonum.
155 *Kolthoff* de imperio Amazonum.
156 *Gunlingiana* de Amazonibus.
157 Nic. *Mareſchalcus* de Herulis & Wandalis.
158 *Heſſelius* de Wandalis.
159 Anon. *Roſtoch.* de antiquitate & ſitu Herulorum ac Wandalorum.
160 *Proemſius* de Wandalorum in Africâ, imperio.
161 *Maſii* Antiquitates Meclemburgenſes.
162 *Tonner* de Regno Longobardorum in Italiâ.
163 *Vvatrangus* de Regno Longobardorum in Italiâ.
164 Aegid. Vander *Mylen* de antiquâ Pomeranorum Republicâ.
165 *Hartknoch* de originibus Pomeranicis.
166 *Hartknoch* de originibus Pruſſicis.
167 Eraſmus *Stella* de Boruſſiæ antiquitatibus.
168 *Hanckii* antiquitates de Sileſiorum nominibus.
169 *Hanckius* de Sileſiorum majoribus.
170 *Sommeri* Regnum Vanianum, ſive de antiquâ Sileſiâ.
171 *Reineccii* recenſio Populorum Slavicorum in Germaniâ habitantium.
172 *Schurtzfleiſch* de rebus Slavicis.
173 *Krugerus* de Serbis.
174 *Eccardus* de numo Attilæ genuino.
175 *Roth* Attila Hunnorum Rex.
176 *Callimachi* Attila.

177 *Pulkavva* de Hevellorum clade.

178 *Beckeri* Livonia, Livonorum veterum naturam, Rempublicam, &c. exponens.

179 *Suffridus Petri* de Frisiorum antiquitate & origine.

180 *Pikart* de absconditis Frisiæ antiquitatibus.

181 *Schild* de Chaucis.

182 *Eggeling* de Chaucis.

183 *Lindenbrogii* Historia Chaucorum.

184 Alex. *Torquati* Prolegomena de Cimbris eorumque fortitudine & rebus gestis.

185, a. *Cellarius* de Cimbris & Teutonibus.

185, b. *Pontanus* de bello Cimbrico.

186 *Lindenbrogii* Chronica belli à Romanis Marii tempore per Octennium gesti.

187 *Rapin* Diss. sur les mœurs, la Religion & la Langue des Anglo-Saxons.

188 Jo. Andr. *Angelini Bontempii* Istoria del l'origine de' Sassoni.

189 *Sheringham* de Anglorum gentis origine.

190 *Reineccius* de origine Saxonum.

191 Christ Henr. *Vveissius* de Saxonum origine.

192 *Schurtzfleisch.* de antiquâ Saxonum dignitate.

193 *Vvestphali* Natales Saxonum Transsylvaniæ.

194 Laur. *Zoppeltini* origines & occasus Trassylvanorum.

195 *Franckii* origines Nationum præsertim Saxonicarum in Transsylvaniâ.

196 *Rolevinck* de Westphalorum sive antiquorum Saxonum situ, moribus, virtutibus, & laudibus.

197 *Sagittarius* de nomine Weſtphaliæ.
198 *Hamelmann* de Populis olim in Weſtphaliâ.
199 *Vvinckelmanni* de Saxonum & Weſtphalorum rebus geſtis, ante & circa tempora Wittekindi.
200 *Meinders* de libertate Saxonum ſive Weſtphaliæ.
201 *Neuvvaldus* de antiquis Weſtphaliæ colonis.
202 *Lindenbrogii* Chronica rerum per Arminium geſtarum.
203 *Schurtzfleiſchii* Arminius.
204 *Vlrici Hutteni* Arminius.
205 *Gundlingiana* de Quintilio Varo.
206 *Rechenberg* de Italo Cheruſcorum Duce.
207 *Reineccius* de Angrivariis & Angariâ.
208 D. G. *Moller* de Angaris.
209 *Laurentii* origines Thuringicæ.
210 *Reinhardi* antiquitates Thuringicæ.
211 *Zollmann* de Thuringorum origine.
212 *Vvinckelmann* von Anfang, und Urſprung der Thuringer.
213 *Reineccius* de origine Miſenorum.
214 *Vvaldenfels* de Voigtlandis-Nariſcis.
215 *Goldmeier* von Urſprung der Heſſen.
216 *Arnoldus* de Hermunduris.
217 Andr. *Paars* Catti aborigines Batavorum.
218 Andr. *Paars* Katwikſe outheden.
219 *Eſtor* de Mattiacis.
220 *Sabini* Comment. de appellatione, ſitu, moribus Populorum Marchiæ Brandenburgicæ.
221 *Rulpiſii* Arioviſtus.

Avril 1731.

222 *Cellarius* de bello adversùs Arioviſtum.
223 *Struvii* notitia Sueviæ antiquæ.
224 *Vvachteri* origines Alemannorum.
225 *Schopflini* Alemannicæ antiquitates.
226 *Sckurtzfleiſch.* de veterum Regno Populoque Burgundionum.
227 *Pontani* origines Francicæ.
228 *Vertot* origine des François.
229 *Leibnitz* de origine Francorum cum notis Eccardi.
230 *Gundlingiana* dubia contra *Leibnitz* cum reſponſo *Leibnitzii.*
231 *Richardus* de Francorum Saliorum origine.
232 *Hertii* notitia veteris Francorum Regni.
233 *Schonhouen* de origine & ſedibus Francorum.
234 *Gobelii* Francorum natales.
235 *Reineccii* origines Francorum.
236 Herm. *Nuenarius* de origine & ſede Francorum.
237 Nic. *Vignerius* de ſtatu & origine veterum Francorum.
238 *Cluverius* de Francis & Franciâ.
239 *Ludevvigii* Hiſtoria Saxoniæ à Francis ſubactæ.
240 *Meier* de Bojorum migrationibus.
241 *Leibnitz* de veteribus Boiis.
242 *Bebelius* de Triboccis.
243 *Obrechti* Prodromus rerum Alſaticarum.
244 *Schminck* de Adalrico, ſive Duce Alſatiæ.
245 *Brovveri* Proparaſceve Annalium Trevirenſium.
246 Lud. *Schmidts* Schatzkammer der Nederlan, diſchen outheden.

247 *Malbrancus* de Morinis.
248 *Leodius* de Tungris & Eburonibus.
249 *Grotii* antiquitates Bataviæ.
250 *Gronovii* Oratio de tempore immigrationis Batavorum in Insulam suam.
251 *Picardus* de priscâ Celtopœdiâ.
252 *Sperlingii* Diss. de origine veterum Gallorum à Dite.
253 *Boxhornii* origines Gallicæ.
254 *Gosselini* Historia Gallorum veterum.
255 *Ramus* de moribus veterum Gallorum.
256 *Lacarki* Historia Coloniarum à Gallis emissarum.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, LITTERAIRE, NATURELLE, CIVILE.

DE STRASBOURG. Le P. DU-MENIL ci-devant Chancelier de nôtre Université catholique, est Auteur d'une Histoire Ecclesiastique d'un goût particulier, & fort estimée : elle est nouvellement imprimée à Cologne. On en a marqué dans le titre le principal caractére. *Doctrina & Disciplina Ecclesiæ ipsis verbis sacrorum Codicum, Conciliorum, Patrum, & veterum genuinorum Monumentorum secundùm seriem temporum digesta & exposita studio ac operâ R. P. Ludovici* DU MENIL, *Societatis Jesu Presbiteri, S. Theologiæ Doctoris & Al. Cath. Universitatis Arg Cancellarii.* On a mis à la fin en propres termes les citations du Grec les plus importantes, & tous les *Index* necessaires faits avec un grand soin. 4. volumes *in fol.* Cologne 1730.

DE MILAN. On a publié ici *Disser-*

tatio historica, quâ ostenditur Catholicam Ecclesiam tribus prioribus sæculis capitalium criminum reis pacem & absolutionem neutiquàm denegasse, & plures aliæ incidentes quæstiones ad eorumdem temporum Chronologiam Ecclesiasticam pertinentes, quibusdam digressionibus datâ operâ examinantur. L'Auteur est le R. P. *Orsi*, Dominicain, *in* 4. 1730. chés Malalesta.

DE MADRID. Relation d'un Auto-de-fé de Cordoüe. 1730.

LA VIE de Sainte RITA de Casia Augustine, a été écrite par le P. Alvarez DE LA FUENTE, Franciscain : le P. Manuel DE PAZ, a traduit en Espagnol l'Abregé de l'Histoire & des Miracles de la même Sainte, écrite si éloquemment en Portugais.

DE FLORENCE. Le P. GRANDI justifie contre M. TANNUCI, Professeur, comme lui, dans l'Université de Pise, ce qu'il avoit avancé au sujet des fameuses Pandectes Florentines ; sçavoir, qu'elles étoient en usage, près d'un siécle avant leur prétendu recouvrement, à *Amalfi. Nova Disamina della Storia delle Pandette Fiorentine. In* 4. à Faënza.

DE ROME. Les Vies des Peintres Italiens du siécle passé & de celui-ci, composées par M. l'Abbé PASCOLI, à l'imitation de celles de VASARI, s'impriment actuellement.

D'AVIGNON. On a donné une seconde Edition de la *Bibliotéque Jansénienne*, „ corrigée & augmentée de plus de la moitié. „ C'est une seconde ébauche d'un ou-

vrage qui pourra devenir considerable & de plus en plus intéressant ; l'Auteur ne s'y engage encore qu'à rapporter les titres des principaux Livres Jansénistes, ou suspects de Jansénisme ; il démasque dans des *Notes critiques*, des Auteurs qui s'étoient célés ; il y rend compte des jugemens qui en ont été portés, & des traits de Doctrine par lesquels ils ont merité ces jugemens ; il a joint aux Livres Jansénistes, à cause de l'affinité de Doctrine, les Livres Quiétistes ; car rien n'est tant ami de l'inaction des Quiétistes, que le systéme Jansénien d'une nécessité continuellement imprimée ou par la grace, ou par la cupidité. En effet, si l'on est toûjours mû, ou par une charité, ou par une cupidité, l'une & l'autre si nécessairemant prévenante, & si invincible qu'on ne puisse ni l'éviter, ni la frustrer de son effet, l'inaction des Quiétistes n'est-elle pas le seul parti à prendre, ou même le seul possible ? Et d'ailleurs, si tout le libertinage quiétiste est un tissu d'actions nécessitées & inévitables, comme le Jansénisme l'établit, ne peut-il pas paroître aux Quiétistes, & excusable & permis ? C'est à quoi les Jansénistes ne répondront jamais. Enfin l'Editeur a encore ajouté une *Bibliotéque Anti-Jansénienne*. Ce Livre grossira & se perfectionnera. Il grossira par les additions, dont, tous les jours, de nouveaux ouvrages fournissent la matiére, & par un nombre infini de brochures importantes, dont les titres ont été ici omis. Il se perfectionnera, parce que l'on y rangera les livres ou leur titre, de maniére à les faire

plus aisément trouver par le Lecteur. Par exemple, on met sous L. S. Le *S. Augustin victorieux*, &c. La *Sainte Bible traduite en François* : La *Sainte Virginité*, &c. *Sancti Leonis magni Opera* ; sous LN. Le *Nouveau Testament traduit*, &c. sous le C. *Cornelii Jansenii Augustinus*, &c. au lieu qu'il est naturel de les chercher par les noms, *Augustin*, *Bible*, *Virginité*, *Leon*, *Testament*, *Jansénius*. Il paroit même que le Livre de Jansénius ne doit pas être confondu dans la foule, & qu'il le faloit mettre à la tête de tous les autres, dont il est l'objet & la source. De plus, on donnera apparemment les titres plus ordinairement en leur Langue propre & en entier, avec leurs circonstances du lieu & de l'année de l'impression, du nom de l'Imprimeur, de l'Auteur, &c. On s'y fera une loi de donner la premiére fois que l'on parle d'un Auteur, l'abregé de sa vie, & à chaque livre, l'histoire & les catastrophes de ce livre. Deux tables sont encore à souhaiter ; une des Auteurs, qui renverroit à chacun de ses livres ; & l'autre, des matiéres, qui renverroit à chaque livre où elle est traitée. Par ce moïen, premiérement on verroit d'un coup d'œil tous les Ecrivains du Parti, & l'on connoîtroit aisément tous les ouvrages de chacun ; secondement l'on sçauroit, en un moment, tous les livres du Parti où est traitée la matiére sur laquelle on voudroit s'éclaircir. L'Editeur peut, selon la Méthode nouvelle, se recommander au Public, pour en recevoir par les livres périodiques, les mémoires qui lui manquent. Ce

Livre se trouve à Lyon, chés *Plaignard*.

DE PARIS. On a répandu cet Avis imprimé. „ On vient de faire à Londres, „ une nouvelle Edition du Poëme de la Hen- „ riade de M. *Voltaire*, qui a été imprimée „ d'après un nouveau Manuscrit de l'Au- „ teur, qui vient de mettre la derniére main „ à cet ouvrage, & n'en donnera plus d'E- „ ditions au Public. Elle contient des addi- „ tions très-singuliéres avec une Préface hi- „ storique & critique, & des notes curieuses. „ Il en est arrivé quelques exemplaires à Pa- „ ris, qu'on trouvera chés Josse le fils, ruë „ S. Jacques. On vend ce Poëme cent sols, „ broché en papier marbré. „ Cet Avis n'est point signé.

La Henriade. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée de beaucoup avec des notes, à Londres chés Hierome Bold Truth, à la Verité. 1730. in 8. *pagg.* 349.

Ce Poëme n'est-il point trop célébre & trop répandu dans l'Europe pour en donner un Extrait ? Véritablement il seroit difficile de le faire, sans intéresser ce qui en fait le principal mérite ; à sçavoir, la justesse du plan, la beauté singuliére de la versification, & sur tout l'enthousiasme & le génie qui en font l'ame. On se borne donc à rendre un compte précis de cette nouvelle Edition. C'est la sixiéme depuis 1723. En cette année l'ouvrage parut pour la premiére fois intitulé, *le Poëme de la Ligue*. L'Edition, quoi-que défectueuse, fut enlevée & extrêmement applaudie. En 1726. M. de *Voltaire* fit imprimer son Poëme à Londres, en dix

chants, sous le nom de la *Henriade.* Ce fut d'après les Editions Angloises, que se firent celles d'Amsterdam, de la Haye, & de Genéve. M. de *Voltaire* toûjours attentif à perfectionner ses ouvrages, donne enfin cette Edition de 1730. avec une *Préface* & des *notes* faites par un ami. Elle est beaucoup plus correcte que les précedentes. Les corrections en effet sont considerables, sur tout par rapport à certains morceaux qui paroissoient souffrir quelque difficulté. Ces derniers changemens que le Poëte lui-même a jugés nécessaires, sont le fruit de son attention à justifier de plus en plus les Eloges du Public; & cette attention fait esperer qu'il ne laissera rien de ce qui pourroit encore faire peine dans un Poëme si capable de faire honneur à la Nation.

DE VENISE. *Joannis Hieronimi* ZANICHELLI *opuscula Botanica posthuma à Joanne Jacobo filio in lucem edita.* chés *Louisa* 1730. *in* 4. pagg. 87. C'est la description de tous les simples qui naissent en Istrie, à *Monte Cavallo*; au Mont Dellevezite, au Mont Sumano & sur les *Colli Euganei.*

DE LONDRES. On propose l'impression par souscription des Lettres du Chevalier Thomas ROE, Ambassadeur des Rois Jacques I. & Charles I. en Turquie, Allemagne, Pologne, Suede, Dannemark, entre 1620. & 1644. cinq voll. in fol. Les Exemplaires en petit papier, qui ne seront tirés qu'au nombre de 500, couteront chacun 4. l. & demie sterlins, & les 50, en grand papier, reviendront chacun à sept gui-

nées & demie. Ces ſommes ſe paieront moitié en recevant la ſouſcription, moitié en recevant le livre.

De Bruxelles. Pour 25. Florins (le petit papier) & 36. Florins (grand papier) les ſouſcripteurs gagnant un tiers ſur les autres acheteurs, auront ces trois voll. *in* fol. chés *Leonard.* „ Les Mémoires de „ Meſſire Michel de Castelnau, Seigneur de Mauviſſiere, illuſtrés & augmentés de pluſieurs Commentaires & Manuſcrits, tant Lettres, Inſtructions, Traités „ qu'autres Piéces ſecrétes & originales, „ ſervant à donner la vérité de l'hiſtoire des „ Regnes de François II. Charles IX. & „ Henri III. & de la Regence, & du „ Gouvernement de *Catherine de Medicis*, „ avec les Eloges des Rois, Reines, Princes „ & autres Perſonnes illuſtres de l'une & de „ l'autre Religion, ſous ces trois Regnes. „ L'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de „ *Caſtelnau*, &c. par J. le Laboureur, „ Conſeiller & Aumonier du Roi, Prieur de „ Juvigné. „ Nouvelle Edition revûë avec ſoin, & augmentée de pluſieurs manuſcrits avec près de 400. armoiries gravées en taille-douce, chés Jean *Leonard.* Les additions, communiquées par les RR. PP. Benedictins, ſeront I. Les dépèches du Roi, de la Reine-Mere, & du Duc d'Anjou, à M de la Mothe-Fenelon, Ambaſſadeur en Angleterre, depuis 1572. juſqu'en Octobre 1575.

II. Des Lettres de *Charles* IX. de *Henri* III. & de la Reine leur Mere à la Reine d'Angleterre.

III. L'Instruction donnée à M. de *Castelnau.*

IV, Les dépêches du Roi & de la Reine-Mere à M. de *Castelnau*, depuis le 23. de Novembre 1575. jusqu'au 6. d'Août 1578.

V. Les Lettres du Roi & de la Reine-Mere à la Reine d'Angleterre, pendant le même tems.

VI. Une Instruction donnée au mois de Decembre 1575. pour négocier le Mariage du Duc d'Alençon & de la Reine d'Angleterre; avec 6. Lettres du Roi & de la Reine-Mere, sur cette négociation.

DE VALENCE. D. Greg. MAYANSICASCAR a imprimé une Vie de S. Ildefonse, en Espagnol, *in* 12. 1727.

DE MADRID. Jos. CASSANI, *Vida de S. Luis Gonzaga in* 8. 1726. On a du même Auteur la Vie de S. Stanislas Kotstka.

Les Constitutions du Collége de l'Assomption de la Mere de Dieu, appellé *de la Monforta*, sont imprimées.

Descripcion historica de Genova avec figures 1730.

L'ancienne Castille en deux voll. in fol. dont le premier a été imprimé à *Salamanque*, & le second ici en 1728. & 1729. L'Auteur est le P. *Jean de S. Antoine*, Franciscain déchaussé, *en Castilla la Vieja.*

On a recueilli des particularités fort recherchées, sous le titre d'*Enchiridion de noticias particulares que han suc edido en toda España y otras partes desde la creacion del mundo, hasta el año de* 1726.

La *Descripcion de las Indias* augmentée & Avril 1731.

corrigée en cinq volumes in fol. 1730. *De los hechos de los Espagnoles en las Indias occidentales.* 8. decades : Vol. in fol. 1730. *Origen de los Indios del nuevo mundo y Indias occidentales aña dido.* In fol. 1730.

DE LISBONNE. *Memoires* de l'Académie Royale de l'histoire de Portugal, *in* fol. 8. voll. Manuel TELLEZ de Sylva, a imprimé l'histoire de cette Académie. In 4. 1. vol.

DE MADRID. L'Abrégé de l'histoire Chronologique d'Espagne en 16. voll. *in* 4° par Jean de FERRERAS, s'est publié depuis 1700. jusqu'à 1727. Il y en a 16 voll. Le dernier a été attaqué par un vol. in 8. qui a ce titre, *Diego* MECOLAE *Ferreras contra Ferreras y Cuña del Mismo palo sobre la parte* 16. *de sa historia de España.* In 8. 1728.

D. Diego Martinez DE CISNEROS a publié *Anti-Ferreras in* 4. 1724. De plus une autre Critique en 1729. *In* 4 *Franc. de Bergansa* FERRERAS *convencido con crictico de sengano en el Tribunal de los Doctos.*

DE LISBONNE. *Manuel* de Ló, a donné des *Memoires Historiques* des Archevêques, Evêques & Ecrivains Portugais de l'Ordre de N. D. du Carmel, in 4. De plus, des *Memoires Historiques de la Province de Portugal* du même Ordre, in 4.

D'ALCALA. L'Histoire de la Ville de *Complut*, vulgairement appellée Alcala de Henares a été donnée par D. Miguel de PORTILIA & ESQUIVEL, in 4.

DE LISBONNE. M. Ant. Rod. COSTIUS, a donné *de Vitâ & rebus gestis Nomi*

Alvarezii Pyreriæ Lusitaniæ Comitis-Stab. In fol. avec Figures.

ARTS.

DE FLORENCE. *Le Riposo di Raphaele* est réimprimé avec de nouvelles Figures. L'Auteur de ce Dialogue sur la Peinture & la Sculpture si bien écrit & si estimé, enseigne l'invention, la disposition, le choix des attitudes, le dessein, le coloris.

TABLE

DES AUTEURS.

LE P. Beret.	739
Le P. Brumoy. *	601
Jos. Cassani.	752
M. Michel de Castelnau.	751
D. Diego Martinez de Cisneros.	753
M. Ant. Rod. Cossius.	*ibid.*
Le P. Cuypers. *	581
Le P. Fellon. *	701
Jean de Ferreras.	753
M. Franç de Fico-Roni.	739
Le P. Alvarez de la Fuente.	746
Le P. Grandi.	746
M. de la Hire.	637
Le P. Jean de S. Antoine.	752
Le P. Labat.	680
M. le Laboureur.	751
Manuel de Ló.	753
Le P. Mahoudeau. *	637

M. l'Abbé Mariani. 739
D. Greg. Mayanſicaſcar. 752
Le P. Du Menil. * 745
Le P. Orſi. 746
M. l'Abbé Paſcoli. 746
M. Paſcoli, Médecin. 714
M. l'Abbé Pelletier. 616
Le P. Pezenas. * 696
D. Miguel de Portilia & Eſquivel. 753
Le Chevalier Thomas Roe. 750
Le P. San-Felice. * 667
M. Trever. 740
M. de Voltaire. 749
Joan. Hier. Zanichelli. 750

TABLE

DES MATIERES.

A

Amida, Divinité du Japon, ſa puiſſance, culte qu'on lui rend. 731
Apothéoſe, commune au Japon. *Ibid.*
Ariſtophane. Caractére de cet Auteur & de ſes Ouvrages. 602. Diverſité des ſentimens à cet égard. 605

B

Benin. Religion des Peuples de *Benin*, leur culte. 735. Cérémonies qu'ils obſervent aux obſéques de leur Roi. 736
M. de *Beüil*. Remarques ſur quelques endroits

de sa Traduction, du Livre de l'Imitation de J. C 624. 625
Bisnagar. Quelle y est l'obligation des Veuves après la mort de leur Epoux ? 723
Bologne. Curiosités de cette Ville. 687 *& suiv.*
Bzovius. Sa méprise au sujet de *S. Jacques* Patron de l'Espagne. 583

C

Caffres. Leur Religion. 736
Chinois. Leur créance, leurs Cérémonies & Coutumes Religieuses. 727. *& suiv.*
Comédie. Son origine. 603
Congo. Divinités des Peuples de ce Royaume. 736

D

S. *Dominique.* Description de son Tombeau. 689. 690.

E

Ecliptique. Son obliquité. 697
Equations Grégoriennes des années Juliennes avant J. C. 659. 660. Après J.C. 661. *& suiv.*
Ethiopiens. Leur créance. 734

F

Florence. Ce qui la rend considerable. 687

G

M. *Gassendi.* Critique de l'Observation, qu'il fit en 1636. à Marseille. 698
Gaures. Leurs Cérémonies nuptiales & funébres 734
Grace. Différence, qui se trouve entre les Thomistes & les Jansénistes, sur ce qui donne l'efficacité à la Grace. 673 Entre la Grace suffisante des premiers & celle des autres. 675

Guinée. Cérémonies, que les Peuples de cette Contrée observent à la mort de leur Roi. 735

H

Hypothése solaire de M de la Hire. 637. Son Analyse. 639. *& suiv.*

I

S. *Jacques* le Majeur. Son Histoire. 581. Année de son martyre déterminée. 585. Translation de son corps en Espagne. 87. Sa découverte. 590. Preuves de sa Prédication en Espagne. 594. *& suiv.*

Jansenius. Sa Doctrine condamnée par les principes de la Théologie Thomistique. 667. *& suiv.*

Japon. Sectes & Religions des Japonois. 730. *& suiv*

Jésuites Missionaires. Ce que pense de leurs Relations un Ecrivain d'Amsterdam. 737. leur Eloge par le même. 738

L'Imitation de J. C. Traduction nouvelle. 616. Idée de la Traduction de M. *Pelletier*, 621. De celle du P. *Brignon.* 622. Comparaison des deux Traductions. 634

Islandois. Idée qu'ils ont de l'Enfer. 733

L

M de l'*Aigle*, Armateur de Marseille. Belle action qu'il fit à la vûë de Livourne. 684

Lapons. Coutume, qu'ils observent envers leurs morts 733

Livoniens. Leurs Cérémonies funébres. 733

M

Marseille. Sa latitude. 698

Médecine. Traité de l'Homme ou du Corps.

humain vivant, par rapport à la ſanté ou à la maladie. 714. & *ſuiv.*
Métempſycoſe. A quoi elle engage les Indiens. 721

N

Nobunanga, Empereur du Japon, qui ſe fit reconnoître pour le Dieu de l'Univers. 731

P

Pégu. Créance des Péguans, leurs Divinités. 724
Pélérinage de S. *Jacqnes* en Galice. 592
Piſe. Son état préſent. 686
Pſeaumes. Paraphraſe. 702. & *ſuiv.*

S

San-Remo. Sa ſituation, ſon commerce. 681
Savonne. Deſcription de cette Ville. 681. 682
Siamois. Leur Religion, leur culte, leurs ſuperſtitions. 724. 725
Sibérie. Créance des Sibériens; Fête annuelle qu'ils célébrent. 732
Stuc. Sa compoſition. 682
Surate. Charité de ſes Habitans pour les Animaux. 722

T

Tartares, Leur culte. 732
Théatre des Grecs. 601
M. de *Tillemont*. Réponſe à ſes Objections contre la Tranſlation du Corps de S. *Jacques* en Eſpagne. 588
Tunquinois. Leurs Divinités. 725. 726

TABLE
DES ARTICLES.

Article XXXI. ACta S. Jacobi, &c. *Actes ou Histoire de S. Jacques le Majeur*, &c. p. 581
Art. XXXII. *Le Théatre des Grecs*, &c. p. 601.
Art. XXXIII. *Imitation de J.C.* &c. p. 616
Art. XXXIV. *Analyse Astronomique de l'Hypothése solaire de M. de la Hire*, &c. p. 637
Art. XXXV. Jansenii Doctrina.... *La Doctrine de Jansenius condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique*, &c. p. 666
Art. XXXVI. *Voyage du P. Labat en Italie*, &c. p. 680
Art. XXXVII. *Observation de l'Obliquité de l'Ecliptique & de la latitude de Marseille*, &c. p. 696
Art. XXXVIII. *Paraphrase des Pseaumes*, &c. p. 701
Art. XXXIX. Alex. Pascoli... de homine, &c. *Traité de l'homme, ou du corps humain vivant*, &c. p. 714
Art. XL. *Cérémonies & Coutumes Religieuses des Peuples Idolâtres*, &c. p. 719
Art. XLI. *Nouvelles Littéraires.* p. 739
D'ITALIE. *De Rome.* pp. 739. 746

Avril 1731.

De Florence. pp. 746. 754
De Milan. p. 745
De Venise. p. 750
D'ALLEMAGNE. *De Helmstadt.* p. 740.
De Bruxelles. p. 751
D'ESPAGNE. De Madrid. pp. 746. 752. 753
De Valence. p. 752
D'Alcala. p. 753
DE PORTUGAL, De Lisbonne. p. 753
D'ANGLETERRE. *De Londres.* p. 750
DE FRANCE. *De Paris.* p. 749
De Strasbourg. p. 745
D'AVIGNON. p. 746

ERRATA pour le Mois de Décembre 1730.

PAge 2094. *ligne* 11. *effacés les deux virgules*, *& lisés* distinction. M. p. 2095. *l.* 5. non. Les *lis* non les p. 2096. *l.* 20. lieu, touchant *lis* lieu. Touchant. p 2097. *l.* 5. de *lis.* des. p. 2098. *l.* 24. Art; *lis.* Art, *ibid. l.* 25. versification, *lis.* versification: p. 2099. *l.* 8. vers, effectivement, *lis.* vers. Effectivement. p. 2101. *l.* 11. manifeste suivant *lis.* manifeste; Suivant. p. 2111. *l.* 4. persuades *lis.* persuaderés. p. 2112. *l.* 3. service *lis.* services. p. 2124. *l.* 8. récolte *lis.* recolte. p 2125. *l.* 17. naturellemant *lis.* naturellement. p 2128. *l* 6. relation, Italienne *lis.* relation italienne p. 2129. *l* 7. parroissoit *lis.* paroissoit p. 2146. *l. pren.* Commenteurs *lis.* Commentateurs. p. 2151. *l. dern.*

Avril 1731.

principalument *lis.* principalement. p. 2154. *l.* 17. par, ces *lis.* par ces. p. 2158. *l.* 2. sur *lis.* seur *ibid. l.* 6. pout *lis.* pour. p. 2160. *l.* 24. de *lis.* le. p. 2161 *l.* 17. n'a fait entendre &c. *lis.* s'éloigne fort lui-même de ses propres principes; au lieu que M. le Clerc ne se contredit point. Car M. le Clerc n'a fait entendre &c. *ibid. lig.* 18. Phisophie *lis.* Philosophie. p. 2197. *l.* 5. & 6. rétournant *lis.* retournant. p. 2208. *l.* 7. & 8. vérité, sou *lis* verités, ou. *ibid. l.* 15. celle, *lis.* celles. p. 2230 *l.* 8. surprénante *lis.* surprenante. p. 2232. *l.* 15. GIBERT. L'un *lis.* GIBERT, l'un. p. 2238. *l.* 26. *effacés la virgule. ibid. l.* 27. Martini SRENCHKII *lis.* Matthiæ SCHECKII. *ibid. l. dern. amobæorum* lis. *amabæorum.* p. 2239. *l.* 9. *Cismgrano* lis. *Cis Nigrano.* p. 2242. *l dern.* un *lis.* une. p. 2243. *l. dern.* générale l'autre *lis.* générale; l'autre. p. 2248. *l.* 18. importante présenté *lis.* importante, présenté *ibid. l.* 22. duns *lis.* dans p. 2273. *l* 3. *effacés le chiffre* 2130. p. 2274. *l.* 5. Com *lis.* Dom. Dans la table *lign.* 16. *de Loüis* lisés *de Saint Loüis. lig.* 18. *du passage* lis. d'un passage.

ERRATA pour le Mois de Janvier 1731.

PAge 6. *l.* 13. ou les *lisés* & les. p. 7. *l.* 4. dressé *lis.* dressée. p. 8. *l.* 3. de l'Evêque *lis.* Evêque. *Ibid. l.* 13. & bien *lis.* est bien. *Ibid l.* 14. , défend *lis.* . Il defend. p 9 *l* 26. l'adressià *lis.* s'adressa. p. 10. *l.* 12. & pour *lis.* ou pour p. 11. *l.* 4. que de lui parler *lis.* que lui de parler. p. 14. *l.* 15. pis qu'à *lis.* jusqu'à. p. 24. *l.* 26. estropiées *lis.* estropiée p. 55. *l.* 20 leurs *lis.* leur. p. 64. *l.* 26. descendirent *lis.* descendoient. p. 65 *l.* 1. *Pausonias* lis. *Pausanias.* p. 73 *l.* 1. dans *lis.* de. *Ibid. l.* 15. un aussi *lis.* aussi un. p. 74. *l.* 14. le corps *lis.* le coup. p. 86. *l.* 14. raison.

ERRATA.

lis. réflexion. p. 87. *l.* 26. *ôtés la prémiére & derniére virgule.* p. 88. *l.* 14. *otés la virgule.* p. 91. *l.* 6. grandes *lis.* grands. *Ibid. l.* 17. & 18. paroissoient *lis.* paroissent. p. 92. *l.* 4. qu'elle *lis.* qu'elles. *ibid l.* 7. prodigieusément, excessivément *lis.* prodigieusement, excessivement. *Ibid. l.* 20. inconçévable *lis.* inconçevable. *ibid. l.* 27. telescope, *lis.* telescope : p. 93. *l.* 1. éloignément *lis.* éloignement. p. 94. *l.* 1. qui régne est *lis.* qui régne, est. *Ibid. l.* 24. mouvément *lis.* mouvement. *Ibid. l. dern.* convinquante *lis.* convainquante p. 95. *l.* 7. ses *lis.* ces. p. 95. *l.* 26. reténir *lis.* retenir. p. 97. *l.* 11. saturne *lis.* Saturne. *Ibid. l.* 26. élévé *lis.* élevés. p. 98. *l.* 4. mêmes , *lis.* mêmes; p. 100. *l.* 4. *Dentulas* lis. *edentulas*. *Ibid. l.* 12. trouvées *lis.* jugées. p. 101. *l.* 2. Auteurs ; même *lis.* Auteurs , même p. 102. *l.* 12. lisés *ab Academiis. Ibid. l.* 13. *collectum* lis. *collectam.* p. 103. *l.* 8. *lisés* par elle-même, prévenante. *Ibid. l.* 20. *stapléton* lis. *Stapleton.* p. 105. *lig.* 4. lisés , *ipsa concurrentia.* p. 108. *l.* 22. pourroit-il *lis.* pouvoit-il, p. 109. *l.* 9. fenolo *lis.* Fenelon. p. 110. *l.* 18. *lisés* catholiques. Telles. p. 111. *l.* 1. aux Champs *lis.* au Champ. *ibid. l.* 2. réleve *lis.* releve *ibid. l* 11. *superna* lis. *Superna ib. l.* 15. *spiritus.* lis. *Spiritus.* p. 112. *l.* 6. Concile. *lis.* Concile ? p. 114. *l.* 12. *lis.* de Graveson. p. 118. *l.* 6. *lis.* donc , leur dira t-on , p. 119. *l.* 3. *Amat* lis. *Annat. ibid* 23. & 24. *lis.* ce qu'ont pensé sur la matiére en question ces. p. 121. *l.* 13. n'abandonné *lis.* n'abandonne. *ibid. l.* 27. apporte *lis.* oppose .p. 124 *l.* 13. général *lis.* Général. *ibid. l.* 21. à la grace *lis.* à la gloire. p. 125. *l.* 13. & 14. *lisés* (la grace de Dieu & la volonté de l'homme). p. 139. *l.* 8. authentiques *lis.* authentique. p. 150. *l.* 9. Ainsi nous *lis.* Ainsi , comme nous. p. 151. *l.* 6. *effacés* de. p. 153. *l.* 27. par tant *lis.* pourtant. p. 157. *l.* 17. , par *lis.* . Par. p. 158. *l.* 12. à tous , *lis.* à tous : p. 159. *l.* 10. puissance , *lis.* puissance : p. 161. *l.* 15. *lisés* de l'autre. Selon. *ib. l.* 27. *lisés* grace. Selon. p. 162.

Avril 1731.

ERRATA.

l. 13. ſages *liſ.* juſtes. p. 163. *l.* 9. *liſés* indifférente. Chés. p. 164. *l.* 26. *liſ.* conſéquent ; p. 165. *l.* 22. *liſés.* Les. p. 169. *l.* 3. *liſ.* les ſyllabes. Il. p. 170. *l.* 23. annonçée *liſ.* avançée. p. 171. *l.* 6. *liſ.* ARTS ; p. 177. *l.* 13. *hanc* liſ. *nunc.* p. 181. *l.* 7. un Traité *liſ.* une Carte.

Février.

PAg. 197. *ligne* 9. Dédiée. *liſés* Dedié. *ib. l.* 18. un nouveau au contraire *liſ.* un nouveau. Aucontraire. p. 198. *l.* 12. & 13. aimable quoi *liſ.* aimable. Quoi. p. 199. *l.* 16. cet *liſ.* & cet *ib. lig.* 22. quoique *liſ.* Quoique. p. 200. *l.* 20. grace du ſacrifice *liſ.* Grace, du Sacrifice. *ibid. l.* 21. Autels de la communion *liſ.* Autels, de la &c. *l. derniere effacés.* à la foi & p. 201. .15 .qui que *liſ.* quoique *ibid. l. derniere* delivré *liſ.* delivrés p. 202. *l.* 12. propoſées *liſ.* propoſés. *ibid. l.* 16. pour tant *liſ.* pourtant. *Ib. l.* 25. ainſi *liſ.* Ainſi. p. 203. *l.* 5. Douteux, *liſ.* douteux. *ibid. l.* 12. fondée *liſ.* fondé. *ib. l.* 18. *liſés* Dieu : & p. 204. *l.* 1. fut *liſ.* fût. p. 205. *l.* 12. forces, qu'eſt-ce *liſ.* forces. Qu'eſt-ce. *ibid. l.* 27. n'aimerons *liſ.* n'aimions. p. 209. *l.* 11. l'eut faite liſ. l'eût fait. *ib. l.* 16. ſes, *liſ* les. p. 210. *l.* 6. dévelopées *liſ.* dévelopés. p. 213. *l.* 5. Mais *liſ.* mais. *ibid. l.* 21. ſenſibles *liſ.* ſenſible. p. 215. *l.* 9. ſuite *liſ.* fuite. *ibid. lig.* 11. & tous *liſ.* & de tous. *ibid. lig.* 28. Foi. *Ajoûtés.* On y traite l'eſperance. p. 216. *l.* 13. déffaut *liſ* défaut. p. 217 *lig.* 17. 18. & 19. *liſ.* où ces Auteurs traitent de la dérivation & de la révulſion, qui ſe font par la ſaignée. *ibid. l.* 21. démontrés on *liſ.* démontrés, on. p. 218. *l.* 11. doit être *liſ.* doit en être. *ibid. l.* 14. ou *liſ.* où. *lig.* 20. deſarmant *liſ.* détournant. *lig.* 26. conçoit *liſ.* connoit. p. 219. *l.* 22. 25000. *liſ.* 250000. p. 221. *l.* 2. ou *liſ.* où *lig.* 4. ſéreux. *liſ.* ſéreux ? *lig.* 8. déffaut *liſ.* défaut. *lig.* 9. entrés *liſ.* en très. *lig* 21. participent t'ils *liſ.*

ERRATA.

participent-ils. p. 222. *l* 2. conpofée *lif.* compofée. *lig.* 6. graindе *lif.* grain de. *lig.* 29. qui la recharge *lif.* qui furcharge ces parties. p. 223. *lig.* 17. d'éprit *lif.* d'efprit *lig.* 18. formerces. *lif.* former ces. p. 224. *lig.* 10. ou *lif.* où *lig.* 19. C'eft, dommage *effacés la virgule.* p. 226. *l.* 13. ouvrir *lif.* avoir. p. 229. *l.* 11. cas preffant, moins *lif.* cas, preffant moins. p. 230. *lig.* 16. ramaux *lif.* rameaux. *l.* 20. tuyaug *lif.* tuyaux. p. 231. *l.* 7. déffier *lif.* défier. p. 232. *lig.* 4. au paravant *lif.* auparavant. p. 233. *l.* 19. ce fera *lif* ce fera. *lig.* 21. rérfervoir *lif.* réfervoir. p. 234. *l.* 19. quelle. *lif* qu'elle p. 235. *lig.* 2. batir *lif.* bâtir. *lig.* 11. trompe *lif.* le trompe: p. 236. *l.* 1. du pied par exemple fait *lif.* du pied, par exemple, fait. *lig.* 29. faignées ! *lif.* faignées ? p 245. *l.* 6. décris *lif.* décrits. p. 247. *lig.* 7. *effacés* mal. p. 259. *l.* Patrimoniales *lif.* Matrimoniales. p. 262. *l.* 21. fur *lif.* Sur. p. 271. *l.* 26. approuver *lif.* à aprouver. p. 262. *lig.* 21. fur *lif.* Sur. p. 280. *l.* 22. allegories précieufes *lif.* allegories; allégories précieufes. p. 292. *l.* 28. d'illyrie *lif.* d'Illyrie p. 293. *lig.* 10. Quinetius *lif.* Quinctius. p. 294. *l.* 5. Quinetius *lif.* Quinctius. p. 299. *lig.* 7. échût *lif.* échut. p. 304. *l.* 5. produit *lif* produits. p. 314. *lig.* 10. infectée *lif.* infeftée. p. 330. *lig.* 1. Le commerce *ajoûtés* de lettres. *lig.* 4. S. Auftrefille *lif.* S. Auftregifille. *lig.* 23. quelle *lif.* qu'elle. *ibid.* rédevable *lif.* redevable. p. 331. *l.* 11. Bien *lif.* bien. p. 334. *lig.* 8. *Vienn-dictum* lif. *Vienn. dictum.* *lig.* 10. TRENENT *lif.* TENENT. p. 334. *l.* 4. & 5. chatre *lif.* Chapitre. p. 336. *l.* 10. produit *lif.* produits. p. 337. *l.* prem. connoiffent guérres *lif.* connoiffoit guéres. p. 339. *l.* 6. s'ffembler *lif.* s'affembler. p. 340. *lig.* 1. les *lif.* fes. p. 341. *l.* 3. Bathafar *lif.* Balthafar. *lig.* 12. d'efprit d'une *lif.* d'efprit, d'une. *lig.* 21. fut *lif.* fût. p. 343 *l.* 20. à échappéau traducteur *lif.* a échappé au Traducteur, *lig.* 27. *luego* *lif.* *luego.* p. 344 *l.* 5. 1e. *lif.* 1er. *lig.* 15. Ferdinand dit, le *lif.* Ferdinand, dit le, *lig.*

ERRATA.

21. *Rey*, on *lis.* *Rey.* On. *Ibidem* otés les ,, aux lignes 8. 9. 10 11. 12. 19. 20. 21. 22. 29. p. 345. otés les ,, aux lignes 1. 2. mettes-en aux lignes 16. 17. 18. *l.* 1. quittat *lis.* quittât, *lig.* 4. *datores* lis. *dadores*, *lig.* 6. Major *lis.* Mayor, *lig.* 9. inadvertances *lis.* inadvertences, *lig.* 12. influë *lis.* influent, *lig.* 14. Si *lis.* si. p. 346. *l.* 2. favonis *lis.* favonio *lig.* 3. tant *lis.* tan. *l.* 13. éternisé *lis.* éternisés. *lig.* 14. *excusa* lis. *Escusa*, *lig.* 15. *noticius* lis. *noticias* lig. 25. genre. Page *lis.* genre ? Page. p. 347. *l.* 8. *co* lis. *lo*, *lig.* 17. *los.*, *dioses* otés la virgule. p. 348. *l.* 1. caractére, p *lis.* caractére. P. *lig* 2. Roys les *lis.* Rois, les *lig.* 8. Rois; par *lis.* Rois, par *lig.* 22. paraphrase *ajoûtés une virgule*, lig. 23. Déclare *lis.* déclare. p. 349. *l.* 18. ils est. *lis.* il est. *lig.* 20. Panégyriques , M. *lis.* Panegyriques. M. *lig.* 25. abréger passons *lis.* abréger; passons. p. 350. *l.* 14. leurs plumes *lis.* leur plume. *lig.* 24. *Elenò el Oriente* lis. *Elenò el Oriente el.* lig. 25. *mais* lis. *mas.* p. 351. *l.* 4. *Gustaro* lis. *Gustavo*, lig. 5. *suecia* lis. Suecia. *lig.* 7. l'imiter, Tamerlan, *lis.* l'imiter (Tamerlan). *lig.* 9. sçavant *lis.* sçavans. *lig.* 10. des *lis.* Des. *lig* 15. Etat *lis.* Etat. p. 352. *l.* 6. d'Espagnes *lis.* d'Espagne. *lig.* 9. conquetes *lis.* conquêtes. *lig.* 11. de M.rs. *lis.* de M: D. S. *lig.* 22. *de Espana*, cette lis. *de España.* Cette. p. 353. *l.* 1. d'ętte *lis.* d'être *lig.* 2. de M. D. *lis.* de M. D. S. *lig.* 7. dût *lis.* dut *lig.* 8. vertus; & *lis.* vertus, & *lig.* 11. constantin *lis.* Constantin. *lig.* 14. Gezelli *lis.* Gazelli. p. 355. *l.* 6. & 28. ou *lis.* où P. 356. *lig.* 8. Lecteur. M. *lis.* Lecteur, M. p. 357. *l.* 11. est dit-il très *lis.* est, dit-il, tres. p. 358. *l.* 6. verité, de la *éffacés la virgule.* lig. 9. *credere* & c'est *lis.* *credere*, &c. C'est. *lig.* 20. SPANHEM *lis.* SPANHEIM. *lig.* 23. a *lis.* à. p. 359. *l.* 15. de *lis.* des. *l.* 16. exactictude *lis.* exactitude. *lig.* 18. vignettes ches *lis.* vignettes. Chés. *lig.* 19. Smilh fol. *lis.* Smith. Fol. *lig.* 22. *ænea* lis. *Ænea.* lig. 23. prosthume *lis.* posthume. *lig.* 29. sont *ajoutés* au,

Avril 1731.

ERRATA.

p. 360. *l.* 3.ancedotes *lis.* anecdotes.*lig.* 6. *gataris* lis. *Gataris.* lig. 8. *galeatius gatarius* lis. *Galeatius Gatarius.* lig. 9. Biblioteque *lis.* Bibliothéque. *lig.* 12.& 17. *Ad* lis.*ad.* p.362. *l.* 16.tuistonne *lis.* tuistone.*lig.* 18.Pretorji *lis.* Prætorij. p.363. *l.* 9. lurlezuo *lis.* Turlerus.*lig.* 11.endexter.*lis.* endeckter.*lig.* 12.aderer *lis.* anderer. *lig.* 13.volker.*lis.* Volcker.p. 364. l.5.*britannorum* lis.*Britannorum.* lig. 7. *ad a.* lis. *ad an.* lig. 8. *britanniam* lis. *Britanniam.* *lig.* 15. *lande* lis. *Landen.* lig. 24. parties , le *lis.* parties. La. p. 365. *l.* 8. Tour *lis.* Tours. p. 366. *l.* 19. ZOTLANDT. *lis.* ZOUTLANDT. p. 367. *l.* 9. mouvemen *lis.* mouvement. p.368. *l.* 1. vessue *lis.* vessie. p. 369. *l.* 4. 1730. seroit *lis.* 1730 , il seroit. *lig.* 21. Kosκa,plusieurs. *lis.* Kostκa. Plusieurs.*lig.* 25. ou *lis.* où. p. 370. *l.* 6. Dieu le Lecteur *lis.* Dieu. Le Lecteur.*lig.* 26. l'une *lis.* l'un. p. 371. *l.* 4. chef & *lis.* chef, & *lig.* 19. volu-me *lis.* volume. p. 372. *l.* 21. Beru *lis.* Bern. *lig.* 25. sait *lis.* fait. p. 375. *l.* 6. Ouvrges *lis.* Ouvrages.*lig.* 8. publiés est *lis.* publiés ; est.*lig.* 10. VIRINI *lis.* QUIRINI. *lig.* 12. Vatican pour *lis.* Vatican , pour p. 376. *l.* 7. Communiquerons *lis.* communiquerions. *lig.* 9. der *lis.* des.*lig.* 14. produit *lis.* produits. *lig.* 15. le *lis.* la. *lig.* 20. *Carallerefca* lis. *cavallerefca.* lig. 21. *libritre* lis. *libri tre.* lig. 22. on *lis.* On. p. 377. *l.* 16. *Cerimanie* lis. *Cerimonie.* lig. 37. éditions, jamais *lis.* éditions. Jamais. p. 378. *l.* 8. *Dell* lis. *Dell'.* lig. 10. verone *lis.* Verone. *lig.* 22. *Cassiedorji* lis. *Cassiodori.* lig. 29. inseré *lis.* inserées. p. 379. *l.* 10. Rithmiques. Une *lis.* Rithmiques, une.

Avril 1731.

ERRATA.

Mars.

PAge 398. *ligne* ménagé *lisés* ménagée, p. 403. *l.* 28. cent *lis.* cens. p. 404. *l. premiére* d'un coup *lis.* à coup. p. 429. *l.* 3. amma estramenti *lis.* ammaestramenti. p. 443. *l.* 21. rendu *lis.* rendus. p. 445. *l* 7. qu'il *lis.* qui. *Ibid. l.* 10. cepandant *lis.* cependant. p. 446. *l.* 15. prouve la facilité *lis.* procure la felicité. p. 447. *l.* 6. Chétien *lis.* Chrétien, *Ibid. l.* 14. ocuppe *lis.* occupe. p. 456. *l.* 6. la *lis.* là. p. 461. *l.* 25. tiré *lis.* tirée. p. 471. *l.* 4. *Dedié lis.* Dédiée. p. 476. *l.* 23. tems, les *lis.* tems. Les: *Ib. l.* 24. son *lis.* sont p. 473. *l.* 16. ne *lis.* Ne, p. 479. *l.* 4.3, ii *lis.* . Il. p. 492. *l.* 22 Archim de *lis.* Archimede. p. 493. *l. premiére, troisiéme & ailleurs* du 96. gone *lis.* du 96gone. p. 494. *l.* 22. à 12. *lis.* à racine 2. p. 501. *l.* 8. n'auroit *lis.* n'avoit. p. 503. *l.* 25. vérifiées *lis.* vérifiés. p. 509. *l.* 26. commus *lis.* communs. p. 520. *l.* 27. chant, cette *lis.* chant. Cette. p. 521. *l.* 3. On *lis.* I. On. p. 525. *l.* 11. quc *lis.* que. p. 546. *l.* 3. *Chalsea* lis. *Chelsea.* p. 557. *l.* 15. *Noriomagus* lis. *Noviomagus.* p. 562. *l.* 8. Gallica Germanica *lis.* Gallica, Germanica. p. 564. *l.* 23. celle *lis.* celles. p. 565. *l.* 21. Messe *lis.* Messes. p. 567. *l.* 3. Communion *ajoûtés* du Prêtre. p. 568. *l.* 7. par *lis.* pas crû. *Ib. l.* 9. c'est que *lis.* c'est ce que.

ERRATA.

Avril.

PAges 589. *ligne* 8. ſçavant, *liſés* ſçavant.
590. l. *dern.* pour *liſ.* par.
592. l. 15. va ſte, *liſ.* vaſte.
617. l. 10. littéraire, *liſ.* littérale.
620. l. 20. 21. Flammans. *liſ.* Flamans.
635. l. 6. ſiempreſſé. *liſ.* ſi empreſſé.
636. l. 33. ſac as, *liſ.* ſacras.
683. l. 21. maîrte, *liſ.* maître.
695. l. 16. daus *liſ.* dans.
713. l. 10. ilt raite. *liſ.* il traite.
719. l. 11. ſçaurolt, *liſ.* ſçauroit.

FIN.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1731.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

May 1731.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés BARTHELEMI ALIX, ruë S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, au Griffon.

M D C C X X X I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Février 1701. & se vendent 15. f. le mois, en blanc ; & brochés, 16. f.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1731.

ARTICLE XLII.

Les Voyages de Cyrus. Avec un Discours ſur la Théologie & la Mythologie des Payens, & une Lettre de M. F R E R E T *à l'Auteur. Nouvelle Edition. In 4°. pp. 455. ſans l'Epître dédicatoire & la Préface. A Londres* 1730.

VOICI une ſeconde Edition de ce Livre ſi fameux, & par les applaudiſſemens qu'il a reçus, & par les critiques qu'il a eſſuyées. C'eſt le ſort des bons Ouvrages. On a blamé

celui-ci, faute d'en avoir bien conçu le deſſein. Il eſt à propos de le faire ſentir. L'Auteur ne s'eſt point propoſé de donner un Poëme Epique ou un Roman ; mais d'inſtruire un jeune Prince de tout ce qu'il doit ſçavoir, ſur tout par rapport à ſa Religion, qui eſt ſans contredit l'objet de la premiére & la plus eſſentielle de ſes obligations. Pour cela, il a choiſi *Cyrus*, un des plus parfaits Princes de l'Aſie, & il l'a pris dans un tems, où une profonde paix lui donnoit le loiſir de voyager, & de s'inſtruire des Loix & des Mœurs des differentes Nations célébres. Rien de mieux imaginé ; & ce ſeroit une injuſtice, de vouloir y trouver une multiplicité fabuleuſe d'avantures inutiles au but de l'Ouvrage. Voilà le deſſein général, & qui frappe d'abord les yeux : mais celui de l'Auteur eſt plus relevé encore, & plus digne de lui. Comme l'impiété & l'irréligion font tous les jours de nouveaux progrès, il a voulu faire ſentir la folie de ces prétendus ſages, qui blaſphément ce qu'ils ignorent, en donnant des principes ſolides &

lumineux, qui confondent d'abord les Athées, & ensuite les Déistes ; en sorte que par un progrès insensible & bien ménagé, l'Athée devienne Déiste, & le Déiste un vrai Fidéle. C'est pour arriver à cette fin, qu'on fait parler ici les plus grands Philosophes de l'antiquité, chacun selon ses idées ; jusqu'à ce qu'enfin le Prophéte *Daniel* achéve de mettre la derniére main à l'instruction de *Cyrus*, en retranchant tout ce qui s'est mêlé de fabuleux à la Philosophie profane.

On a donc le plaisir de voir dans cet Ouvrage, deux choses bien dignes de remarque ; sçavoir 1° que les plus célébres Philosophes de tous les tems & de tous les païs, ont eû l'idée d'une Divinité suprême, qui a produit le monde par sa puissance, & qui le gouverne par sa sagesse. 2°. Que les vestiges des principaux Dogmes de la Religion révélée sur les trois Etats du monde, (c'est-à-dire, d'innocence, de corruption, & de réparation,) se rencontrent dans la Théologie de toutes les Nations. C'est sur ces deux principes incontestables, que sont fon-

dés tous les discours attribués dans ce Livre aux Philosophes. Mais afin qu'on ne pût pas traiter cette idée de chimérique, on en démontre les deux parties dans le Discours, qui est à la fin de l'Ouvrage, & qui mérite toute l'attention du Lecteur. Ce seroit le tronquer que de l'extraire. Ainsi nous nous contentons d'y renvoyer ceux, qui veulent être instruits à fonds de ces deux importantes verités.

Au reste, l'Auteur ne doit pas être surpris de toutes les censures publiques ou particuliéres, qu'on a faites de son Ouvrage. On pourroit apporter trois causes bien marquées du mécontentement d'un grand nombre de Lecteurs. Les uns ont été fachés de voir, qu'on faisoit trouver les premiers principes de la Religion, jusques dans l'antiquité la plus reculée. Par là leur libertinage a été déconcerté, & ne peut plus avoir le plaisir criminel de penser, que cette Religion n'est que l'Ouvrage d'une imagination arbitraire des hommes. On n'aime pas un Livre, qui nous trouble dans nos désordres ; & qui peut dissi-

per un aveuglement volontaire. Les autres s'attendoient à trouver ici des avantures ſemblables à celles de l'Iliade, de l'Enéïde, ou du Telemaque; des contes tout romaneſques, des fictions, des amuſemens frivoles; & ils n'y ont preſque trouvé que des réalités, que des vérités, que des penſées & des ſentimens nobles. Les *Homeres*, les *Virgiles*, les *Fenelons* ſe ſont principalement renfermés dans les Images; & M. de *Ramſay* s'attache plus à développer & à comparer les idées, à dévoiler les Myſtéres de la Nature, & à en expliquer les effets. N'y a-t'il donc qu'une ſorte de beauté? On veut plûtôt voir & ſentir, que penſer: cela devroit faire rougir des hommes raiſonnables. Mais encore une fois, M. de *Ramſay* a-t'il prétendu faire un Poëme Epique? Et ſi tout ce qu'il y a de plus ſublime dans la Métaphyſique,& de plus riant dans la Phyſique, lui a été néceſſaire pour ſon deſſein; a-t'il tort parce que les Lecteurs n'y ſont pas verſés? Les autres enfin, (& peut-être n'eſt-ce pas le plus petit nombre?) lui ont fait

un crime de ce qui fait ſa gloire. Ce qu'il dit ſur la liberté & ſur le plaiſir, regardé comme l'unique reſſort de l'ame, leur a paru trop éloigné de certaines Opinions nouvelles, qu'ils ont intérêt à faire valoir.

L'Auteur a cependant reſpecté quelques critiques plus raiſonnables ; & l'on trouvera dans cette Edition des changemens, dont ils doivent ſe contenter. *Cyrus* n'y eſt plus tout-à-fait ſi oiſif ; il agit dans preſque tous les lieux où il paſſe ; mais ſans le ſecours de fictions, qui n'ont aucun fondement dans l'antiquité. D'ailleurs, quelques voyages y ſont mieux amenés ; & on a remédié à ce qui paroiſſoit contraire à la plus ſage Politique, par le ſoin qu'on a pris de mieux développer l'Etat politique de l'Aſie, du tems de *Cyrus*. Il eſt tems de donner une idée des huit Livres, qui compoſent tout l'Ouvrage.

Les Perſes conſervoient encore une vertu un peu ſauvage ; & c'eſt pour ſe former à la politeſſe qui régnoit à la Cour des Médes, que *Cyrus*, ſous la conduite de *Mandane* ſa mére &

fille d'*Astyage*, entreprend ce premier voyage. Le portrait de cette Princesse est si rare & si beau, qu'il paroît un peu outré ; mais celui des Médes, dont la vertu est bien différente de celle des Perses, est si naturel, qu'on y peut reconnoître aisément les François de nos jours. Une irruption subite de *Merodac* fils de Nabuchodonosor dans la Médie, donne lieu à *Cyrus* de faire paroître sa valeur & son génie pour la guerre : mais la modération, avec laquelle il use de la victoire, fait sentir toute la bonté de son cœur. „ Il eut „ le même soin des Assyriens blessés, „ que des Médes, & donna tous les „ ordres nécessaires pour leur guéri- „ son. Ils sont hommes comme nous, „ disoit-il ; ils ne sont plus ennemis, „ sitôt qu'ils sont vaincus. „ *Mandane* est bientôt obligée de retourner en Perse ; mais *Hystaspe* Gouverneur de *Cyrus* supplée en son absence. „ C'é- „ toit un Capitaine expérimenté, qui „ joignoit à la politesse des Médes „ toutes les vertus des anciens Perses. „ Grand Politique & grand Philoso- „ phe, habile & desintéressé, il étoit

„ parvenu aux premiéres charges de „ l'Etat ſans ambition, & les poſſédoit „ avec modeſtie. „ Tous les caractéres tracés dans cet Ouvrage , ſont de la même beauté & de la même force : beaucoup de penſées en peu de mots. Il n'étoit guéres poſſible que *Cyrus* fût toûjours inſenſible : il conçoit de l'amour pour *Caſſandane* du même ſang que lui, & fille de *Farnaſpe* de la race des *Achémenides;* mais c'eſt un amour vertueux , & la conduite de *Cyaxare* Prince des Médes , bien differente de celle de *Cyrus* , préſente à l'eſprit un contraſte parfait d'une paſſion légitime & raiſonnable, & d'un amour déréglé & voluptueux. Les diſcours & les conſeils d'*Hyſtaſpe* euſſent été de foibles remédes en cette occaſion : *Cyrus* eſt donc obligé de retourner à la Cour de ſon pére ; mais ſans perdre ſon amour. Ainſi pour dénoüer cette affaire d'une maniére plus intéreſſante , il étoit à propos de faire auſſi revenir *Caſſandane* en Perſe ; & la maladie de ſon pére *Farnaſpe* en fournit le prétexte. Quelques-uns ont trouvé à redire à l'Hiſtoire de *Stryangée* & de

Zarine, où il entre une passion criminelle, puisqu'on suppose l'amour de Cyrus innocent : mais on a voulu montrer par là, & les funestes suites d'une passion violente, & la possibilité de la surmonter, dés qu'on le veut fortement. D'ailleurs, les trois Personnages de *Stryangée*, de *Zarine*, & de *Rhesée*, sont si beaux, si bien maniés, si touchans, & si pleins de noblesse, qu'il faudroit leur faire grace, quand même ils ne seroient pas aussi bien amenés ; & ce seul endroit suffiroit pour faire voir, que M. de *Ramsay* seroit aussi capable que qui que ce soit, d'orner ses Ouvrages, d'épisodes & d'avantures gracieuses ; si son esprit, aussi solide que brillant, ne l'élevoit pas à quelque chose de plus sublime & de plus vrai.

Après un paralléle achevé de *Cassandane* & de *Candaule* fille de *Crœsus*, & une suite de négociations rompuës entre ce Prince & *Cambyse*, *Cyrus* épouse enfin *Cassandane* : mais bientôt la passion du plaisir & de l'amour commençant à dominer dans son cœur, les doutes viennent sur la Re-

ligion. C'eſt pour en éviter les ſuites funeſtes, qu'*Hyſtaſpe* conduit *Cyrus* à l'Ecole des Mages, établie ſur les bords du Golphe Perſique. Il ne faut pas s'étonner des diſcours que *Zoroaſtre*, le Chef de ces hommes vénérables & l'Archimage, tient ici à *Cyrus*, puiſqu'il avoit, dit-on, vû les Juifs à Babylone, où il avoit pris quelque teinture de leur Religion. La ſtructure du corps humain, dont les mouvemens & les reſſorts ſuppoſent une Intelligence ſouveraine; la formation des Plantes & des Inſectes, en conſéquence des petits moules organiques renfermés d'abord dans la premiére ſemence de chaque eſpéce; la méchanique admirable, qui paroît dans le moindre animal; les Phénoménes de l'air, & les différens météores qui s'y forment; les mouvemens ſi rapides & ſi réglés des Globes céleſtes, qui nagent dans un fluide actif & infiniment ſubtil; l'action vive & prompte de la lumiére; les différentes proprietés des corps differens: tout cela, développé avec une préciſion qui ſaiſit, & expliqué ſelon les loix les plus certaines de

la belle Physique, sert à *Zoroastre* pour découvrir à *Cyrus* l'existence d'un Dieu souverain, qui a donné l'être & le mouvement à tout ce vaste Univers. Il est vrai que quelques-uns peuvent être frapés de ces paroles. „ Cette matiére invisible n'agit pas selon „ les Loix nécessaires d'une méchani„ que aveugle : elle est comme le „ corps du grand *Oromaze*, dont l'a„ me est la verité : par l'un il agit sur „ tous les corps, & par l'autre il éclai„ re toutes les Intelligences. „ Mais, outre qu'il s'est servi de cette expression radoucie, *comme le corps du grand Oromaze*, & que ceci est encore expliqué dans les Notes & dans le Discours, *Zoroastre* finit ainsi. „ L'Uni„ vers est l'Ouvrage du grand Oro„ maze : il le conserve & le gouverne „ par des Loix générales ; mais libres, „ arbitraires, & variées dans toutes „ les differentes régions de l'immensi„ té, selon les effets qu'il y veut pro„ duire. „ Y a-t'il là le moindre rapport avec le systême de Spinosa ? S'il y avoit quelque chose à reprendre, ce seroit plûtôt ces paroles, *Loix variées*

dans toutes les differentes Régions de l'immenſité : car il n'eſt pas aiſé de croire, que les tourbillons voiſins, par exemple, ſe meuvent & ſe conſervent par d'autres Loix, que le nôtre ; comme on ne ſe perſuadera pas, qu'une pierre tombe en Chine, par une autre méchanique qu'en France. Il ne faut donc pas ſoupçonner aiſément de l'Athéiſme ou de l'irréligion, ſurtout dans ceux dont on n'a pas bien approfondi les ſentimens. S'il vous plaît d'attacher au même mot une idée, & à moi une autre ; il paroîtra à l'un de nous deux, que l'autre dit une abſurdité, laquelle diſparoîtra bientôt, ſi vous vouliés oublier un moment vôtre idée, pour ſaiſir la mienne. Il ſeroit aiſé de montrer ici que bien des Auteurs, qui penſent comme M. de *Ramſay*, ne paroiſſent avoir des principes impies, que parce que leurs Adverſaires ſuppoſent mal à propos, qu'ils attachent le même ſens qu'eux aux mêmes termes. Quand, par exemple, on aura ſuppoſé, qu'on peut avoir l'idée d'une choſe impoſſible, & que l'idée n'eſt qu'un ouvrage arbitraire,

qu'une fiction de l'eſprit ; ſi l'on ajoûte enſuite , que Dieu n'eſt autre choſe que ſon idée préſente à l'eſprit , on aura raiſon de traiter d'Athée un tel Philoſophe. Mais quand on commencera par ſuppoſer (bien ou mal , il n'importe) que l'idée a un objet réel diſtingué de l'eſprit, & qu'elle ne peut être ſans cet objet réel, dont elle eſt la repréſentation ; avec quelle bonne foi traite-t'on d'impie , un Philoſophe qui dit , que Dieu n'eſt autre choſe que ce qui eſt repréſenté par l'idée, & que cette idée ſuppoſe néceſſairement ſon exiſtence !

Zoroaſtre ne ſe contente pas d'avoir ainſi dévoilé l'Univers viſible : il s'éléve juſqu'à l'immenſité du grand *Oromaze* , & à ce feu pur & divin répandu dans les eſpaces empyrées , par le moyen duquel ſe voyent , non ſeulement les corps , mais les eſprits. Il y décrit la création des plus ſublimes Intelligences , leur révolte ſous leur Chef *Arimane* , & leur punition , juſqu'à ce que le Dieu *Mythras* , ou le ſecond Eſprit , vienne diſſiper le caos, effet fatal de cette révolte. On y ſup-

poſe les différentes Planétes, habitées par les différens Génies rébelles; mais les Génies les plus bornés & les moins coupables, ſont repréſentés comme attachés à des corps mortels ſur la terre; juſqu'à ce que tous *ces rayons de lumiére détachés de leur principe* y retournent enfin: c'eſt-à-dire, quand *Arimane* étant totalement exterminé, l'harmonie univerſelle ſera rétablie. On voit ici le fond eſſentiel des vérités que la Religion nous révéle, quoique mêlé de pluſieurs fables; ce qui n'eſt pas étonnant dans un Philoſophe, qui n'a conſervé que quelques traits de l'ancienne tradition. C'en étoit aſſés pour faire connoître à *Cyrus* un Dieu premier principe & derniére fin. Par là l'Athéiſme eſt détruit, ſauf à rectifier ces idées dans la ſuite, comme l'Auteur ne manque pas de le faire par degrés, juſqu'à ce qu'il arrive au point précis de la Religion révélée.

Du reſte, il ne faut pas croire que M. de *Ramſay*, ne faſſe que des peintures ſéches. Pour être ſçavantes, en ſont-elles moins belles? La nature

bien développée, ne peut-elle, ſans le ſecours des Fables, nous préſenter des Tableaux agréables ? Quoi ! la vraye beauté dépendra donc néceſſairement du faux & du ſuppoſé ! D'ailleurs, il n'y a qu'à lire la deſcription du lieu, où ſe retire *Caſſandane*, pendant les négociations de *Cambyſe* & de *Crœſus*; la peinture du ſéjour champêtre & de la maniére de vivre des Mages; la Fête que *Caſſandane*, pendant le diſcours de *Zoroaſtre*, célébre avec les femmes des Mages, en l'honneur de la Déeſſe *Mythra*; l'Hiſtoire de *Zoroaſtre* & de *Selyme*, & une infinité d'autres morceaux ſemblables, pour ſentir que les Images poëtiques, riantes & gracieuſes, naiſſent ſous la plume de l'Auteur, quand il le veut.

La mort de *Caſſandane* arrivée bientôt après, améne naturellement un nouveau Voyage de *Cyrus*. Il va en Egypte, pour s'inſtruire de la Religion & des Coutumes de cette Région, la Mére des Sciences. *Amenophis*, autrefois Miniſtre & Favori d'*Apriès* Roi d'Egypte, & confiné dans une ſolitude, eſt le premier objet di-

gne d'attention, qui ſe préſente à lui. Son Hiſtoire eſt intéreſſante, & pleine des plus nobles ſentimens, & des plus ſolides réfléxions. Le morceau, où il traite de ſon ſéjour dans les mines auſquelles il avoit été condamné, lui donne lieu de dévoiler à *Cyrus* les plus beaux ſecrets de la Chymie. Il y a, dit-il, deux principes dans l'Univers; ſçavoir, un feu élémentaire, uniforme, univerſel, & infiniment ſubtil; & une terre primitive, dure & ſolide, qui fait la ſubſtance de tous les corps viſibles. De ces deux principes differemment unis, ſe forment trois ſolides; les ſels, les cryſtaux, & les ſouffres: & trois fluides; les globules de mercure, les gouttes d'eau, & les bulles d'air. De la combinaiſon de ces trois ſolides & de ces trois fluides, s'engendrent tous les autres corps; les métaux, les pierres précieuſes, les pierres opaques & communes, les minéraux, & toutes ſortes de foſſiles. Tout ceci eſt ſuppoſé avoir été enſeigné par *Hermès Triſmégiſte;* mais il eſt conforme à la Doctrine des plus habiles Chymiſtes, & ſurtout à celle

de M.*Boërrhaave* ; & par là il devient très-intéressant pour un Lecteur curieux & éclairé.

Pour ne pas cependant laisser *Cyrus* dans une inaction totale, la nouvelle qu'*Apriès* vit encore retiré dans les montagnes de la haute Egypte, le détermine à aller avec *Amenophis*, pour détroner l'Usurpateur *Amasis*. Une bataille gagnée, où le jeune *Cyrus* par sa valeur & ses belles actions annonce déja le Conquérant de l'Asie, n'empêche pas *Apriès* de succomber dans un second combat. Ainsi le Prince de Perse trouva le moyen d'être présent à la guerre d'Egypte, sans être l'Approbateur de l'usurpation d'*Amasis*. C'est là un coup de maître. Après ce désordre, *Cyrus* libre & tranquille à *Memphis*, par l'autorité de *Nabuchodonosor* Roi de Babylone, se fait instruire de la Politique, des Loix, & de l'Histoire de l'ancienne Egypte. Là après avoir reconnu dans *Osiris*, *Isis*, *Orus* & *Typhon*, la Doctrine de *Zoroastre* sur *Oromaze*, *Mythra*, *Mythras*, & *Arimane*, quoique mêlée de Fables un peu différentes ; il recüeille avec soin les

trois principales Loix, dont il ne restoit plus que le souvenir, & qui regardoient la conduite des Rois, la Jurisprudénce, & la Police. Toûjours avide de nouvelles connoissances, *Cyrus* va à Thébes, où le souverain Pontife *Sonchis*, après l'avoir éclairci sur l'origine du culte des anciens Egyptiens, sur leurs Symboles & leurs Mystéres, lui raconte l'Histoire du second *Hermès*. La situation de cet homme abandonné dans une Isle déserte, qui par des réfléxions simples & aisées sur la nature & sur lui-même, s'éléve peu à peu jusqu'au premier Moteur des corps, & à la premiére Intelligence des Esprits : cette situation, dis-je, est tout-à-fait neuve, appliquante & instructive. L'état, où *Hermès* se trouve malgré sa bonne volonté & ses desirs, lui fait naître quelques doutes sur la bonté du premier Moteur, & de la premiére Intelligence ; mais ils sont bientôt dissipés par la vuë du premier *Hermès*, envoyé pour l'instruire de la part du grand *Osiris*. N'est-ce pas là faire sentir, & la nécessité de la Religion révélée, &

la bonté de Dieu, qui n'abandonne jamais celui qui fait un uſage légitime de ſa raiſon ? On eſt charmé de trouver dans la Doctrine de cet ancien Egyptien; des traces bien marquées des trois différens états de l'homme, & une parfaite conformité de principes avec celle des anciens Perſes. *Cyrus* comprend que l'Idolatrie n'a pris naiſſance, que des Hieroglyphes & des Allégories inventées par *Hermès*, & mal entenduës par ſes Succeſſeurs. Les explications de ces Hieroglyphes, tirées de *Plutarque*, de *Jamblique*, de *Damaſcius*, & d'*Horus Apollon*, en ſont une preuve ſans replique. La curioſité de *Cyrus*, eſt ici ſatisfaite par le ſacrifice fait à *Iſis*, & les Hymnes chantés en ſon honneur; & on y voit avec plaiſir, que la vérité & la Religion ſont ſuſceptibles des ornemens, & des images les plus nobles & les plus ſublimes. Nous reprendrons le mois prochain dans un ſecond Extrait la ſuite des Voyages de *Cyrus*.

ARTICLE XLIII.

Calendrier universel, ou Almanach Chronologique & perpétuel, nécessaire à la Chronologie, à l'Histoire, à la Critique, à la vérification des dattes, &c. Par le P. de REBEQUE, *D. L. C. D. J. Seconde Edition, revûë & augmentée. A Paris, chés Rollin fils, Quay des Augustins,* 1731. *in* 4° *pp.* 38.

CEt Ouvrage ayant été imprimé en 1711. à *Lisle*, le Public en sentit d'abord si bien l'utilité, qu'il fut promptement enlevé, & l'on ne retrouve plus cette premiére Edition. Elle avoit été faite en forme de Table, ou de Placard. Celle-ci est, & plus commode, & plus étenduë. Car, 1°. comme les Auteurs Latins ont souvent compté les jours du mois à la maniére des anciens Romains, par les Calendes, les Nones, les Ides; & que tout le monde ne sçait pas réduire cette façon de compter à la nôtre; qu'à ceux-mêmes qui le sçavent, il en

 coûte

coûte toûjours quelque peine ; à chaque mois on a ajoûté une colomne qui contient le Calendrier Romain, dont chaque jour répond à chaque jour du nôtre. 2°. Dans la premiére Edition on ne commençoit qu'avec l'Ere Chrétienne, dans celle-ci on remonte jusqu'à 4000. ans avant la naissance de Jesus-Christ ; c'est-à-dire, jusqu'au tems vers lequel on place communément la Création du monde. 3°. On a ajoûté l'usage de ce Calendrier pour les années courantes ; & c'est-là que l'on apprend à faire sans erreur & sans peine, le Calendrier de quelque année que ce soit.

L'Ouvrage entier contient donc trois parties : 1°. Un Calendrier suivant l'usage présent de compter les jours de chaque mois, & suivant la maniére des anciens Romains. 2°. Des Tables pour trouver le Cycle du Soleil, les Lettres Dominicales, le Cycle de la Lune, ou Nombre d'Or, les Epactes ; & par le moyen de ces Tables, connoître dans quelque année que ce puisse être, passée ou à venir, le jour du Mois & de la Semaine que

l'on cherche. 3°. L'explication de ces Tables, ou la maniére de trouver par leur moyen les Cycles du Soleil & de la Lune, les Lettres Dominicales, les Epactes, &c.

Ces Tables sont au nombre de six. Dans la premiére, qui est celle du Cycle du Soleil, on descend de siécle en siécle, depuis l'an 4000. avant JESUS-CHRIST, jusqu'à l'an 3000. après sa naissance. La Table des Lettres Dominicales qui conviennent au Cycle solaire, commence avec la réformation du Calendrier, à l'année 1582. & continuë jusqu'à 3300. Elle sert néanmoins aussi pour les années qui ont précédé la réformation du Calendrier ; & c'est la ligne de l'année 2100. qui donne les Lettres Dominicales des siécles & des années qui précédent 1582. La troisiéme Table représente les Lettres Dominicales, & celles qui désignent les autres jours de la Semaine. La quatriéme Table (c'est celle du Cycle de la Lune) comprend le même espace de tems que celle du Cycle solaire. La cinquiéme est celle des Epactes qui répondent au nombre

d'Or. Elle est divisée en deux parties; la premiére sert depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la réformation du Calendrier; la seconde, depuis la réformation du Calendrier, jusqu'à l'an 3000. après Jesus-Christ. Enfin la derniére Table sert à trouver toutes les nouvelles Lunes à perpétuité, par le moyen des Epactes.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de l'usage de ces Tables, ni de l'explication que l'on en trouve dans le Calendrier du P. de *Rebeque*; ce seroit donner le Livre même; puisqu'il faudroit nécessairement représenter les Tables, & que l'explication ne peut être abrégée. Il nous suffit de dire qu'avec ce secours, il n'y a personne qui ne puisse s'instruire facilement, & sans crainte d'erreur, de tout ce qui regarde la connoissance des tems, nécessaire à ceux qui étudient l'Histoire, qui travaillent sur la Chronologie, aux Juges, aux Avocats, à tous ceux qui sont obligés d'examiner des Titres, des Chartres anciennes, de vérifier des dattes, de constater des faits, d'où dépendent

ſouvent la fortune ou l'honneur des perſonnes intéreſſées dans les affaires ou procès. L'Auteur par quelques exemples fait voir, & la certitude de ſes Régles, & leur utilité. *Onuphre, Scaliger, Mercator* & quelques autres Auteurs mettent la priſe de *Conſtantinople* par *Mahomet* II. à l'année 1452. *Phranzès*, qui fut fait eſclave par les *Turcs* en cette occaſion, dit qu'ils s'en rendirent maîtres un Mardy 29. de May. L'application du nouveau Calendrier à ce fait, & à cette datte, & l'uſage de ſes Tables fait voir que ce Mardy 29. de May ne peut convenir à l'année 1452. & qu'il déſigne l'année 1453. ainſi que quelques Sçavans l'avoient déja remarqué. Les autres exemples ne peuvent être compris que par la lecture du Livre même, dont ils ſont le fruit & le réſultat.

ARTICLE XLIV.

Méthode pour étudier l'Hiſtoire, par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY; *Ou Réponſe à la Lettre imprimée dans les Mémoires de Trevoux, au mois* May 1731.

des Sciences & des beaux Arts. 779
d'Octobre 1730. *Art.* 93. *pag.* 1750.
Sur l'Incendie de Sodome, le passage de la Mer Rouge, & le Déluge universel.

M.

L'endroit de vôtre Lettre, où la vérité se fait jour, & éclate avec force, c'est lorsque vous vous écriés, (1) „ il vaudroit mieux qu'on „ abandonnât toute Etude prophane, „ que de négliger l'Histoire sacrée de „ la Religion. „ Sentence, que vous soûtenés aussitôt de ce remords pathétique. „ A quoi servent toutes ces „ Etudes étrangéres & serviles, si au „ lieu de nous guider, elles nous dé„ tournent de l'Etude solide de la Re„ ligion ? „ Puis, poussant encore ce grand sentiment, „ croyés-moi M. „ R.P. (ajoûtés vous en homme expe„ rimenté) ce sont des piéges de l'Es„ prit de ténébres, qui cherche à subs„ tituer de fausses lueurs, aux lu„ miéres que l'on trouve dans les Li„ vres sacrés. „ Nous recueillons, M. cette moralité, qui paroissoit un écart

(1) Pag. 1758.

dans vôtre discours; au fond elle contient une leçon, qui décide nôtre difficulté. Il nous semble, M. qu'elle justifie parfaitement la publication que vous nous reprochés du *Mémoire*, qui a donné une atteinte à vôtre *Méthode*; & qu'enfin dans une même *Lettre*, vôtre maxime nous fait un devoir du même fait, dont vôtre plainte nous fait un crime. Vous nous blâmés d'avoir rendu publique, une critique ébauchée de vôtre Ouvrage ; & le trait de Morale qui vient de vous échapper, prouve manifestement que nous ne devions pas nous en dispenser. Car, pour nous en faire l'application, c'est, M. comme si en même tems que vous nous blâmés sur la publication de l'Ecrit de vôtre Censeur, vous nous disiés dans un épanchement de cœur & de conscience : ô Vous qui donnés *les Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, il vaudroit bien mieux qu'abandonnant toute Etude profane*, vous retranchassiés de ces *Mémoires* ce qui regarde *les Sciences* humaines & les *beaux Arts*, que de négliger d'y ren-

dre compte au Public de ce qui intéresse dans la Littérature *l'Histoire sacrée de la Religion*. Or, c'est *négliger l'Histoire sacrée de la Religion*, que de soustraire aux yeux du Public un *Mémoire*, qui instruiroit sur ce qui la concerne dans ma *Méthode*. Que s'ensuit-il de là, M. sinon que nous étions obligés de donner un rang dans nos *Mémoires*, au *Mémoire* qui traite de vôtre *Méthode*, & de le préferer à tous les *Mémoires*, qui concernent les *Sciences* humaines & les *beaux Arts*. Vous nous le prescrivés, M. nous l'avons fait, & vous vous en plaignés : „ croyés-moi, M. R. P. „ dites-vous, „ ce sont des piéges de l'Esprit de té- „ nébres, &c. „ Hé ! nous vous avons crû, M. persuadés comme vous, que dans une *Méthode pour étudier l'Histoire*, le magnifique appareil d'érudition antique, historique, généalogique, chronologique, géographique, fruit d'*Etudes étrangéres & serviles*, ne sert de rien, nuit même beaucoup, si *au lieu de guider* les Lecteurs *dans l'Etude solide de la Religion, il les en détourne*. Avertis par le *Mémoire*

d'un homme ſage & habile, que vôtre *Méthode* en certains endroits principaux de *l'Hiſtoire ſacrée de la Religion, ſubſtituë de fauſſes lueurs aux lumiéres véritables, que l'on puiſe dans les Livres ſacrés*; nous avons communiqué cet avis au Public, pour le préſerver de ce que vous appellés *les piéges de l'Eſprit de ténébres*. C'étoit vous croire; & l'on diroit que c'eſt preſque vous avoir offenſé.

Que nous ayons dû reconnoître, M. par la lecture de vôtre *Méthode* que cet Avertiſſement de l'Auteur du *Mémoire* eſt bien fondé; c'eſt, puiſque vous l'exigés publiquement, ce que nous allons mettre dans un grand jour. Nous parlerons des trois points *de l'Hiſtoire ſacrée de la Religion*, ſur leſquels vous vous croyés injuſtement attaqué, & nous ſuivrons l'ordre que met entre eux leur importance. D'abord nous traiterons de l'Incendie de Sodome, qui ſe borna à une Contrée; puis du paſſage par la Mer Rouge qui intéreſſa ſouverainement deux grandes Nations; enfin du Déluge qui enveloppa toute la terre.

I.

Ce n'eſt, M. ni une calomnie, ni une exagération de dire, que le récit que vous faites dans vôtre *Méthode*, de l'embraſement de *Sodome*, & celui qu'on lit dans *l'Hiſtoire ſacrée de la Religion*, ſont autant éloignés l'un de l'autre que le Ciel l'eſt de la terre. En effet, vous faites ſortir de deſſous terre & du fond des puits, tout ce que l'Ecriture fait pleuvoir d'en haut & tomber du Ciel. Tout le miracle de l'Ecriture diſparoît dans cette *Méthode*. Selon l'Ecriture, tout à coup & par un ordre particulier du Seigneur, un torrent de feu, & de ſoulphre ſort des nuës, inonde l'air, fond ſur quatre Villes qui ſont nommées; tout eſt enflammé, conſumé. Voilà le miracle, (1) PLUIT DOMINUS SUPER SODOMAM ET GOMORRAM IGNEM ET SULPHUR A DOMINO DE CÆLO.... (2) QUÆ IN MOMENTO SUBVERSA EST. Selon vous, c'eſt tout le contraire: & nul trait de cette narration ne

(1) Gen. 19. 24. (2) Jerem. Thr. 4. 6.

ſubſiſte, tous ſe fait naturellement; de longue-main, vous avés tout préparé dans des ſouterrains; vous ne laiſſés rien arriver qu'en ſon tems, & qui ne ſoit amené par une ſuite naturelle de la conſtitution générale du monde. „ (1) L'*occaſion* de la perte „ de *cette Ville, dites-vous, ſe trouve* „ *favorable dans la Nature même* du „ terrain, qui *étant plein* de *bitume* „ & de *ſoulphre*, matiére *toûjours* in- „ flammable *par elle-même*, fut *peu à* „ *peu* conſumé par le feu.„ Ainſi quoi qu'en diſe l'Ecriture, ni le feu qui embraſe Sodome, ni le ſoulphre qui ſert à cet embraſement, ne tombent point du Ciel ſelon vous: au contraire, c'eſt un feu qui de l'*intérieur de la terre paſſa bientôt à la ſuperficie. Ce ſont des puits de bitume* & de ſoulphre qui l'embraſérent, ce n'eſt plus le feu du Ciel qui tomba ſur *Sodome*, c'eſt Sodome qui tomba dans le feu ſouterrain; ce ne fut point un incendie, mais un écroulement: „ la terre „ des Habitans de Sodome *minée par* „ *des feux ſouterrains* perd ſes fonde-

(2) Méth. T. 1. p. 140.

„ mens : la Ville de Sodome *s'abîma*
„ *dans ses mineraux fondus.* „ Vous employés à la vérité *quelque feu céleste*; mais est-ce une *pluye* de soulphre allumé qui ait formé l'incendie ? non, c'est le tonnerre, un Météore, qui *occasionne* seulement l'embrasement. Ce feu tombe-t'il sur les quatre ou cinq Villes, les embrase-t'il ? non, vous le faites tomber dans des *puits* de bitume qu'il embrase. Ces *puits*, dites-vous, *furent excités par quelque feu céleste qui occasionna leur embrasement.*

L'importance, M. en ceci, & ce que vous appelleriés judicieusement le *piége*, c'est qu'en contredisant ainsi dans *l'Histoire sacrée* ce fait de la Religion, on anéantit le miracle de la vengeance Divine, sur lequel les Ecrivains sacrés insistent particuliérement, pour inspirer de la terreur aux scélérats & les remplir d'un juste effroi. Quand vous dérobés aux yeux ce spectacle frappant de l'irruption subite d'une pluye de feu & de soulphre, qui se précipitant du Ciel consume en un instant quatre Villes, & que vous

changés cette effrayante cataſtrophe en un événement naturel, qui imperceptiblement ſe prépare & s'acheve; Sodome périt, mais le crime de Sodome n'eſt plus puni : c'eſt une ruine ſeulement, ce n'eſt plus une vengeance céleſte. Catane fut-elle une Sodome? Vous diriés pourtant de l'une comme vous avés dit de l'autre. „ La „ Ville s'abîma dans les minéraux „ fondus, & il s'enſuivit une entiére „ déſolation de ce beau Païs. „ Vous reclamés ce que vous appellés vôtre *Réflexion Chrétienne*, la voici : „ Preuve certaine (dites-vous) que la Providence eſt toûjours d'accord avec „ la Nature qu'elle dirige & qu'elle „ conduit elle-même : le crime des „ habitans doit être puni, lorſque „ leur terre minée par des feux ſouterrains va perdre ſes fondemens. „ Avec ce principe, M. que lors qu'une terre minée par des feux ſouterrains va perdre ſes fondemens, c'eſt un ſigne qu'un crime des habitans doit être alors puni, parce que la divine Providence eſt toûjours d'accord avec la Nature qu'elle dirige & qu'elle con-

duit elle-même : avec ce principe, dis-je, & montrant par l'écroulement de Sodome qu'elle est coupable & punie; vous rendés également coupables toutes les Villes abîmées. D'ailleurs cette direction d'intention, par laquelle seule une mort naturelle passe en punition, n'en fait-elle pas plûtôt une œuvre de misericorde & un acte d'indulgence, qu'un exemple éclatant de sévérité & un spectacle de terreur ? Jugés par là de la solidité de vôtre Réfléxion chrétienne : nous en examinerons peut-être tantôt le Christianisme. Il demeure toûjours constant que le *Mémoire* contre vôtre Méthode, n'a point dû être supprimé à titre de fausseté ou de calomnie : mais que pour l'importance de l'avertissement charitable & vrai, qu'il contient, le Public avoit droit qu'il fût imprimé selon le desir de l'Auteur, qui l'avoit déposé dans les formes à ce dessein.

II.

L'événement de la mer Rouge se partage en trois événemens, & le mi-

racle en trois miracles. Un chemin ſe fait dans la mer ; les Hébreux paſſent, les Egyptiens ſont ſubmergés ; mais ce chemin ſe fait par le partage des eaux ; cette marche réüſſit à la faveur d'une colonne de feu lumineuſe ; cette ſubmerſion arrive par le rétabliſſement commandé des eaux. Quiconque veut ſapper par les fondemens, tout le grand miracle du paſſage de la mer Rouge, il faut qu'il ne laiſſe ſubſiſter, ni ce partage des eaux en deux parties, ni cette colonne de feu qui conduiſe l'Armée, ni ce retour des eaux au ſignal de Moïſe. Ces trois entrepriſes ſont, M. le caractére de vôtre explication, vous attribués le chemin qui ſe fait, à un reflux & à un vent qui repouſſe les eaux vers le midi & les ſoûtient ; & par là vous anéantiſſés le partage des eaux entre-ouvertes & leur ſéparation. Vous faites paſſer les Hébreux, non à la faveur de la lumiére, mais à la faveur de la nuit ; & par là vous ſupprimés le miracle de la colonne de feu : vous attribués au flux, le rétabliſſement des eaux de la mer, & à l'im-

prudence des Egyptiens leur ſubmerſion ; ainſi vous vous paſſés du ſignal de Moïſe pour envelopper les Egyptiens ſous les flots. Il ne faut que lire vôtre narration en faiſant attention à ces circonſtances principales, pour y remarquer toutes ces altérations. Vous dites page 241. Tome 1. „ Aménophis les atteignit près de la mer „ Rouge en déça de Belzephon dans „ un lieu ſerré de montagnes ; d'où il „ étoit *moralement impoſſible* qu'ils puſſent échapper : mais la NATURE „ obéïſſant aux Ordres de la *Provi-* „ *dence* leur *ouvrit* un *paſſage par la* „ *Mer*, A LA FAVEUR D'UN VENT „ DE NORD *très-violent*, & d'un RE- „ FLUX *miraculeux* qui repouſſérent „ les eaux vers le MIDI, & les y ſoûtinrent aſſés long-tems, pour que „ Moïſe profitât SAGEMENT de ce paſſage *ineſperé*. Les Egyptiens furent „ aſſés TEMERAIRES pour les ſuivre : „ mais leurs Chariots & leur Cava- „ lerie s'embaraſſérent dans le terrain „ *vaſeux & pierreux* que la Mer avoit „ quitté. De ſorte que leur marche „ extrêmement lente & peſante LEUR

» FIT CRAINDRE LE RETOUR DE
» L'EAU. Ils voulurent regagner le
» rivage d'où ils étoient partis : mais
» ce fut inutilement. Car le désordre
» s'étant augmenté dans cette retraite,
» les eaux les joignirent & engloûti-
» rent la *plûpart* des Egyptiens. L'E-
» criture dit même qu'il ne s'en sauva
» pas un seul, ce qui se doit enten-
» dre de *ceux* qui s'étoient engagés si
» mal à propos à suivre avec des
» Chariots de guerre, une Infanterie
» sans armes, & dans un passage où
» celle-ci ne pouvoit être retardée, &
» où la Cavalerie devoit nécessaire-
» ment perir. » Si donc on demande sur le premier miracle, comment les eaux offrirent-elles aux Hébreux un passage libre ? est-ce qu'elles s'entrouvrirent en un instant, & que faisant un grand écart à droit & à gauche, s'accumulant partie vers le Midi, partie vers le Septentrion, elles laissérent un vaste milieu, qu'elles dominérent des deux côtés, demeurant stables comme deux murs de glace, entre lesquels les Hébreux pûrent marcher à pied sec sur le lit de la Mer, depuis

un bord jusqu'à l'autre bord ? A cette demande l'Ecriture répond, oüi ; & vous répondés, non : l'Ecriture dit (1) *Interrupit mare & perduxit eos...* (2) *DIVIDE illud ut gradiantur filii Israël in MEDIO mari...* (3) *ABSTULIT illud Dominus* (4) *DIVISIT MARE RUBRUM IN DIVISIONES.... DIVISAQUE* (5) *est AQUA... qui* (6) *SCIDIT aquas ante eos...* (7) *STATUIT AQUAS quasi in utre, ERAT* (8) *enim AQUA quasi MURUS ante eos à DEXTRA eorum & à LÆVA....* (9) *Ita ut AQUÆ HINC INDE QUASI MURUS solidarentur* (10) *& AQUÆ eis ERANT pro* Muro *A DEXTRIS ET A SINISTRIS.*

Ainsi dans l'Ecriture les flots sont *fendus*, la pleine mer *divisée*, les eaux du milieu *enlevées*, le fond de la haute Mer *découvert* ; le passage est libre entre deux montagnes d'eaux ou deux *murs*, que forment à droite & à gauche les eaux partagées, amoncellées, stables. A l'égard de vôtre sentiment, M. pour l'avoir il ne faut qu'ajoûter

(1) Ps. 77. 13. (2) Exod. 14. 16. (3) Exod. 14. 21. (4) Ps. 135. 13. (5) Exod. 14. 21. (6) Is. 63. 12. (7) Ps. 77. 13. (8) Ex. 14. 22. (9) Judit. 5. 12. (10.) Ex. 14. 29.

non, à toutes ces expreſſions de la ſainte Ecriture & dire ; NON INTERRUPIT : NON *diviſit*, NON *ſcidit* ; NON DIVISA *eſt* NON *à dextrâ & à lævâ*. NON *hinc indè*.. NON *à dextris & à ſiniſtris* ; NON *in medio mari*, *&c.* Car enfin vous voulés que les eaux ayent été portées non à droite & à gauche, au Midi & au Septentrion, ce qui ſeroit les partager ; mais au Midi ſeulement, à la faveur d'un reflux & d'un vent qui ne les porte que là, & ne les ſoûtient que vers le MIDI. De ſorte que ſelon vous les Hébreux n'ont pas eû les eaux à leur droite & à leur gauche ; mais ſeulement le rivage d'un côté & la mer de l'autre. Juſques-là, vous voilà manifeſtement en contradiction avec l'Ecriture ſur le point principal d'un miracle ſi important à la Religion. On trouve pourtant dans quelque endroit de vôtre *Méthode* ces mots eſſentiels. „Dieu fit le plus grand „ de tous les miracles : *il coupa les eaux* „ *de la Mer en deux parties*.„ Mais, M. de ces deux Textes de vôtre *Méthode* qui ſe contrediſent, s'il faut démêler lequel exprime vôtre propre pen-

ſée, il eſt difficile de condamner, ſuivant les régles de la bonne critique, l'Auteur du *Mémoire*, de ce qu'il ne vous attribuë pas celui des deux ſentimens, qui eſt conforme à l'Ecriture & favorable au miracle. Car cet Adverſaire ne pouvant, ni vous attribuer deux explications contradictoires, parce qu'il vous connoît homme ſenſé, ni ne vous pas attribuer entre ces deux explications, celle qui eſt dans la page 241. de vôtre *Méthode*, parce que cette page eſt toute de vous; il a été forcé de ne vous pas attribuer l'expoſition où il eſt dit, que *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties*: Expoſition qui ne ſe lit que dans un des Cartons que le Cenſeur Royal a ſubſtitués. Que ſi ſur vôtre parole, nous ſoûtenons préſentement à l'Auteur du *Mémoire*, que lors qu'il eſt dit dans vôtre Méthode, *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties*, cette expreſſion eſt de vous, ainſi que vous l'avés depuis aſſuré dans vôtre *Lettre*, il va nous confondre par cette obſervation plauſible; que ſi vous avés effectivement parlé ſi à propos dans la pa-

ge 146. vous vous en êtes ensuite dédit, puisque l'exposition où vous rejettés ce partage de la mer en deux, est postérieure ; & se lit dans la page 241. Il y a plus ; c'est que vous semblés, M. ratifier cette retractation du bon sentiment ; car à la page 209. ne voulant point vous ouvrir là-dessus, & jugeant à propos de renvoyer vôtre Lecteur à un autre endroit de vôtre *Méthode*, vous ne le renvoyés point, comme il étoit naturel, à l'explication donnée, précédemment à la page 141. où il auroit vû que *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties ;* mais ce qui paroît un peu affecté, vous aimés mieux le remettre incertainement au tems où vous en parlerés dans la suite : ce qui conduit à la page 241. où toutes les eaux sont repoussées vers le *Midi* par un vent de NORD & un REFLUX. Il n'est donc pas surprenant, qu'un Lecteur attentif comme vôtre adversaire, regarde le sentiment de la mer partagée en deux, comme un sentiment que vous renoncés ; & qu'il regarde le sentiment contraire comme celui auquel vous vous attachés ; ni

qu'il exige que les Editeurs de pareilles obſervations communiquent aux Gens de Lettres, l'avis par lequel il juge néceſſaire de les précautionner contre une explication, qui contrarie l'Ecriture dans l'eſſentiel d'un fait, que vous dites être *le plus grand de tous les miracles.* Au reſte, M. blâmer l'Hiſtorien *Joſeph*, (1) n'eſt pas toûjours ſe juſtifier ſoi-même. Vos torts ſont différens ; le ſien eſt le moindre : il confeſſe (2) d'après les Livres ſaints, la ſéparation des eaux de la mer Rouge en deux parties ; mais il permet de douter ſi ce fut un miracle ; vous, M. qui reconnoiſſés que cette diviſion ſeroit un miracle, vous ne la recevés pas ; l'un donne le démenti à la raiſon, c'eſt *Joſeph* : l'autre en donne un à l'Ecriture. On a exactement peſé dans vôtre explication le mot *miraculeux*, que vous donnés pour épitéte au *reflux*, & l'on eût voulu que ce veſtige de vérité la marquât toute entiére, que le *reflux* n'ôtât rien au *miraculeux*, & qu'un vent de NORD *très-violent* ne fût pas tout le *miraculeux*

(1) Met. p.146. 117. (2) Antiq. l.2. fin.

de ce reflux ; mais le moyen de ne pas reconnoître que vous copiés le ſentiment ainſi rendu par le P. *Calmet* dans ſa Diſſertation ſur le paſſage de la mer Rouge ? M. *le Clerc* ſemble avoir voulu „ concilier ceux qui croyent que „ les Hébreux paſſérent la mer Rou- „ ge pendant ſon reflux, avec ceux qui „ regardent ce paſſage comme un pro- „ dige de la puiſſance de Dieu. Il re- „ connoît un vrai miracle dans cette „ occaſion : *mais il fait conſiſter toute* „ *la merveille* en ce que Dieu fit lever „ *un vent* impétueux & extraordinaire, „ qui augmenta *le reflux*, qui découvrit „ une plus grande étenduë du fond de „ la mer, & qui *ſoutint les eaux plus* „ *long-tems*, & retarda leur flux en fa- „ veur des Iſraëlites. „ Eſt-ce M. *le Clerc* qui parle, M. eſt-ce vous qui parlés ?

La diſcuſſion au ſujet du ſecond miracle ſera plus courte ; & le tort, de quelque côté qu'il ſoit, paroîtra d'abord avec évidence. Que le paſſage des Hébreux par la mer Rouge ſe ſoit exécuté pendant la nuit, c'eſt un point conſtant & vous le prouvés gratuitement ; mais qu'il ſe

soit fait *à la faveur de la nuit*, (1) ne l'avancés vous point plus gratuitement encore ; pendant que l'Ecriture dit au contraire, que les Hébreux passérent à la faveur d'une lumiére, que répandoit la Colonne de nuée & de feu, *deduxit eos totâ nocte* (2) IN ILLUMINATIONE IGNIS, & *expandit* : (3) IGNEM UT LUCERET EIS *per noctem*. Est-ce donner une Traduction congruë de ce Texte, & *deduxit eos*.... IN ILLUMINATIONE IGNIS, que de le rendre par ces paroles, ils passérent *à la faveur de la nuit?* Une telle interprétation ne substituë-t'elle pas comme vous disiés tantôt, de *fausses lueurs aux véritables lumiéres, que l'on trouve dans les Livres sacrés?* Ne met-elle pas à la place de ces *lumiéres* la nuit *même*? Ce sont-là sans doute *ces piéges de l'Esprit de ténébres* dont vous nous exhortés à garantir les Lecteurs, & c'est pour les en préserver que vôtre Adversaire a produit son *Mémoire*. Les Auteurs des *Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts*, ont

(1) Mét. pag. 146. Mém. Trévoux, Oct. p. 1760.
(2) Ps. 77. 14. (3) Ps. 104. 39.

dû par conséquent le publier.

L'opposition persévére, M. entre la sainte Ecriture & vôtre *Méthode*, au sujet du troisiéme miracle. La submersion des Egyptiens en est un considerable, selon l'Ecriture, & n'en est pas un selon vous : si l'on vous en croit, c'est un événement aussi naturel que l'imprudence l'est à l'homme ; & les Egyptiens ne perirent que parce qu'ils furent inconsiderés : témérairement ils s'engagent avec leur Cavalerie & tout son attirail sur un terrain *vaseux, pierreux* ; (1) là une marche *si pesante* ne pût être que très *lente* : cette lenteur leur fait appréhender d'être surpris par le *flux* (2) ou *retour de l'eau* ; on s'empresse donc de *regagner le rivage* ; cette précipitation porte dans tous les rangs la confusion & le désordre ; l'eau gagne l'Armée, & engloutit les plus imprudens. Que les Egyptiens n'imitérent-ils Moïse, qui avoit *sagement profité* d'un passage *inespéré* que la *Nature*, la Providence, lui *ouvrit* par le moyen *d'un vent de*

(1) Mét. pag. 241. (2) Pag. 146. & Trév. Octobre, pag. 1761.

Nord & d'un reflux ; c'eſt le ſens de vôtre narration. Mais ce que vous ne rapportés qu'à l'ordre des Cauſes ſecondes & à l'inadvertence des hommes, l'Ecrivain ſacré s'étudie à nous le repréſenter avec les termes les plus énergiques, (1) comme le propre effort de la Toute-puiſſance de Dieu, & un coup médité de ſa fureur : ce retour des eaux, que vous prenés pour une des viciſſitudes naturelles de la mer, eſt un mouvement commandé ; le ſignal de Moïſe leur imprime ce mouvement ; elles attendoient ce ſignal exprès & elles obéiſſent à l'ordre. (2) Ce n'eſt point ici un *flux* ordinaire, qui portant les eaux vers le rivage, pourſuive par leur cours naturel les Egyptiens dans leur fuite ; mais au ſigne que Moïſe fit de la main, les eaux qui s'étoient élevées à droite & à gauche & demeuroient en cet état, s'écoulérent de part & d'autre les unes vers les autres, & ſe réünirent en commençant par les plus proches du rivage ; de ſorte que cette jonction ſe

(1) Exod. 15. Verſ. 1. 13. (2) Exod. 14. 24. 25. 26. 27. 28.

faiſant ſucceſſivement, les flots venoient à la rencontre des Egyptiens qui fuyoient vers le rivage, & leur fuite même les y précipitoit : ceux que vous ſauvés par leur viteſſe, furent les premiers engloutis, ſans qu'un ſeul ait pû échapper : NEC UNUS QUIDEM *ſuperfuit ex eis*, Exod. 14. 28. & comment pouvés vous dire, M. que Moïſe profite d'un paſſage *ineſperé* ? C'eſt lui (1) qui s'eſt ouvert ce paſſage par la mer Rouge, & il ſe l'eſt ouvert par ſon eſperance : ſaint Paul le dit : *Fide tranſierunt mare Rubrum*, Hebr. 11. 29.

Par quelle fatalité, M. & au profit de qui arrive-t'il que vous dites du même ſentiment, & qu'il eſt propre aux incrédules & qu'il eſt le vôtre ? „ Joſeph (dites-vous, & dans vôtre „ *Méthode*, p. 146. & dans vôtre *Let-* „ *tre*, Trév. Oct. p. 1766.) a été le „ premier qui ait oſé donner atteinte „ à cet événement extraordinaire ; il „ a été ſuivi par des critiques INCRE-

(1) Eleva Virgam tuam & extende manum tuam ſuper mare & divide illud .. Cumque extendiſſet Moyſes manum ſuper mare, abſtulit illud Dominus : Ex. 14. V. 16. 21.

„ DULES. „ En quoi, M. ſont-ils incrédules ces *Critiques* & ce donneur d'atteinte ? Soyés-en ſurpris vous-même ; vous allés dire qu'ils ſont incrédules en ce qu'ils ont penſé comme vous. „ INCREDULES, dites-vous,
„ QUI S'IMAGINENT que Moïſe toûjours attentif au *reflux*, qui ſe fait
„ ſentir dans l'extrêmité du Golphe
„ de la mer Rouge, juſqu'à 15. ſta-
„ des, PROFITA de cette occaſion,
„ dans laquelle il fut encore ſecondé
„ PAR UN VENT TRÈS-VIOLENT, qui
„ deſſécha ſi bien le Canal, que les Hé-
„ breux y trouvérent un paſſage SEUR
„ POUR DES GENS DE PIED. Les Egyp-
„ tiens qui apperçûrent cette route
„ AU POINT DU JOUR, crurent TROP
„ LEGÈREMENT qu'ils en pourroient
„ profiter : mais le REFLUX qui vint
„ après, fit perir leur armée MOINS
„ PAR L'IMPRUDENCE DU CHEF, que
„ par la VENGEANCE DU SEIGNEUR. „
En ſubſtance ; les incrédules s'imaginent que Moïſe profitant du Reflux & d'un vent du Nord très-violent, fit paſſer les Hébreux par une route, où l'Infanterie ne pouvoit être retardée ;

& les Egyptiens les ayant ſuivi témérairement, le flux ou retour de l'eau les gagna & les fit périr autant ou moins par l'imprudence du Chef, que par la vengeance du Seigneur. Tel eſt à vôtre avis le ſentiment des Critiques incrédules; or tel eſt proprement le ſentiment que vous ſaiſiſſés pour le vôtre: vous vous en appropriés vous-même les termes; & comme ſi toute vôtre expoſition de l'opinion des incrédules, eût été vôtre explication propre: „ N'achevai-je pas, dites-vous, „ le miracle, (1) en *continuant* avec „ l'Ecriture ſainte par ces paroles; „ mais le *flux* qui vint après, fit perir „ leur Armée *autant* par l'imprudence „ du Chef que par la vengeance du „ Seigneur. „ Vous l'achevés ſans doute le miracle, M. & vous lui donnés le dernier coup, lors qu'après avoir attribué, premiérement, le chemin au *reflux & au vent*; ſecondement, la marche, *à la faveur de la nuit*; vous attribués, troiſiémement, la ſubmerſion des Egyptiens au *flux* & à leur *imprudence*, non pas tellement

(1) Trev. Octobre, pag. 1761.

qu'elle vienne *moins* (1) de leur imprudence que de la vengeance du Seigneur ; ce sont les incrédules qui ont eû cet égard ; mais de sorte que vous donniés dans cet événement, tout *autant* (2) de part à l'imprudence humaine qu'à la vengeance Divine.

Voyés au Mois prochain la suite de cette Réponse.

(1) Mét. pag. 146. (2) Mém. Trév. Octobre page 1761.

ARTICLE XLV.

De Gli Anfiteatri, &c. *Dissertation sur les Amphithéatres, & particuliérement sur celui de Vérone, divisée en deux Livres, &c. A Verone,* 1728. *chés Jean-Albert Tumermani, &c. In 8° pagg.* 341. *avec quinze planches gravées.*

QUoique plusieurs Sçavans ayent déja traité cette matiére, entre autres *Juste-Lipse*, & depuis peu *Fontana*, on remarquera néanmoins en lisant la Dissertation de M. le Marquis *Maffei*, qu'un homme d'esprit,

qui a beaucoup d'érudition, peut encore donner un nouveau jour aux Sujets maniés avant lui, même par des mains habiles. Cet Ouvrage devoit faire le dernier Volume de celui, que l'illuſtre Auteur a entrepris ſous le Tître de *Verona illuſtrata*; mais la curioſité & l'empreſſement que l'on a eu en divers endroits, de le voir paroître au plutôt, a fait conſentir M. *Maffei* à le donner ſéparément, & plûtôt qu'il ne s'étoit propoſé. Le Tître annonce l'ordre & le partage de ce Traité. Le premier Livre donne l'Hiſtoire des Amphithéatres; le ſecond explique l'Architecture de ces Edifices: l'une & l'autre dévelopée avec plus d'exactitude, d'ordre, de juſteſſe & de clarté que l'on n'avoit encore fait, ſervira beaucoup à l'intelligence de pluſieurs Textes des Auteurs profanes, & des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

Les Amphithéatres ne doivent point leur origine aux ſpectacles des Gladiateurs, mais aux combats des bêtes; puiſque ceux-là étoient en uſage longtems avant qu'on penſât à conſtruire de ſemblables Edifices. L'idée barba-

re, & toutesfois commune à plusieurs Nations, que les ames des hommes déïfiés se plaisoient à voir couler en leur honneur le sang humain, & qu'un tel sacrifice les rendoit propices, porta leurs Adorateurs, inhumains par Religion, à leur immoler des hommes. Avec le tems on eût horreur de cette férocité; on lui substitua des combats d'hommes, & l'on obligea ces malheureuses victimes à se sacrifier elles-mêmes. Ce n'étoit point alors un spectacle, comme celui des Gladiateurs; c'étoit un acte de Religion, une offrande qu'on faisoit aux Dieux; de la vie de ces infortunés. Aussi *Rome* n'avoit-elle pas pris de la *Gréce* ces combats publics & solemnels, où elle se fit un jeu cruel de voir des hommes s'égorger, pour donner au Peuple un divertissement & un spectacle. Cet usage étoit né dans l'*Italie*, comme M. le Marquis *Maffei* le prouve fort bien, par des réfléxions judicieuses sur les Jeux solemnels de la *Gréce*, dans lesquels on ne vit rien de semblable; par le témoignage des Auteurs, & par les Monumens sépulcraux des

Etrusces. En effet, parmi ces Peuples ce n'étoit pas seulement aux funérailles des morts, & pour honorer leurs mânes, que l'on faisoit combattre des hommes ; ce divertissement y étoit si commun, qu'il se pratiquoit même dans les Festins, comme un assaisonnement, ou un accompagnement, le plus au goût de la Nation.

Les premiers Animaux étrangers donnés en spectacle à *Rome*, dit M. *Maffei*, furent les Eléphans pris sur les Cartaginois à la Bataille que *Lucius Métellus* gagna contre eux en *Sicile*, & que l'on fit paroître dans le Cirque l'an 502. mais on n'en vit combattre, que dans le siécle suivant, sous l'Edile *Claudius Pulcher*, ou même du tems du grand *Pompée*. Les combats des autres Bêtes ne commencérent qu'après la seconde guerre Punique, lorsque la Province Cartaginoise fut réduite en une espéce de servitude. En effet on n'en trouve point avant l'an 568. que M. *Fulvius* fit combattre des Lions & des Panthéres. Le luxe & la magnificence des Romains augmentant avec leurs conquêtes,

auſſi-bien que le goût des ſpectacles, on vit paroître aux mêmes Jeux du Cirque 63. Panthéres, 40. Ours, & quelques Eléphans. *Marcus Scaurus* étant Edile, donna des combats de 150. Tigres, de cinq Crocodiles, & d'un Hippopotame. *Scylla* dans ſa Préture voulut auſſi ſe diſtinguer: mais le grand Pompée l'emporta de beaucoup ſur tous ceux qui l'avoient précédé. A la Dédicace de ſon Théatre, aprés les autres Jeux, les cinq derniers jours furent réſervés pour les combats de bêtes. On y vit juſqu'à 410. Tigres, 500. Lions, des Eléphans, un Loup Cervier, un Rinocéros, & divers animaux des Païs étrangers, même de l'*Ethiopie*. *Ceſar*, après la guerre civile, s'efforça encore de ſurpaſſer Pompée. *Rome* n'avoit point de lieu convenable à de tels ſpectacles; le Théatre ni le Cirque n'y ſuffiſoient plus. Il fallut donc ſonger à en former un, d'où l'on pût voir commodément cette diverſité de Jeux, qui certainement demandoient un très-grand eſpace. C'eſt ce qui donna l'idée des Amphithéatres, d'où l'on

voyoit ſans peine, comme ſans danger, & de tous côtés également, des ſpectacles très-périlleux, & d'un ſi grand appareil. Ce fut *Caïus Curion* qui exécuta la premiére ébauche de ce deſſein, pour les Jeux qu'il voulut donner à la mort de ſon pere. Il imagina de joindre enſemble deux Théatres, formant chacun un demi-cercle, ſans y comprendre la Scéne. Ils étoient tournans; & lorſqu'on vouloit joüer quelque piéce, on les ouvroit, en les ſéparant par deux des extrêmités. Venoit-on aux combats des Gladiateurs, on en formoit, en les rejoignant, une enceinte circulaire, & un véritable Amphitéatre, où les Spectateurs étoient placés ſur des bancs ou gradins, tout autour de l'eſpace vuide du milieu, ou de l'Aréne.

Ce n'étoit pourtant pas encore là un de ces Amphithéatres des Anciens, qui font le ſujet de la Diſſertation dont nous donnons le précis. Ils devoient avoir une plus illuſtre origine. M. *Maffei*, ſur un paſſage de l'Hiſtorien *Dion*, l'attribuë à *Céſar*, qui ſelon cet Auteur, *fit conſtruire un Théatre*

de bois, pour les chasses, (ou combats des animaux,) *auquel on donna le nom d'Amphithéatre, parce que les Siéges étoient disposés tout autour de la Scéne.* Il servit aussi aux spectacles des Gladiateurs : & ce fut le double usage de ce nouvel Edifice. L'Amphithéatre, conclut le sçavant Marquis, dût donc sa naissance à *Rome*, & non à la *Gréce*. La Puissance souveraine étant passée entre les mains d'*Auguste*, passionné pour les spectacles, & singuliérement pour ceux des Animaux étrangers, il conçut le dessein de construire un Amphithéatre de pierre ; mais il ne l'éxécuta pas seulement sous son Empire, & peut-être pour lui plaire, *Statilius Taurus* en fit bâtir un petit de pierre, qui ne fut pas de grand usage. Encore n'étoit-il pas entiérement de pierre. Sur ce modéle, on en vit d'autres ensuite, & dans la Capitale, & en d'autres Villes d'*Italie*. Mais rien n'égala le bon goût, la magnificence, la grandeur, la solidité de l'Amphithéatre de *Tite*, appellé *Colossée*, ou *Colisée*. Les restes de ce superbe Edifice, que le tems a respec-

tés, en ſont encore aujourd'hui la preuve ſenſible. Si l'on en croit certaines Médailles, ce fut *Veſpaſien*, qui le fit conſtruire : mais ces Médailles ſont fauſſes ; & le Marquis *Maffei* fait très bien voir, que ſi cet Empereur le commença, l'Ouvrage fut peu avancé ſous ſon régne, & que la gloire en eſt dûë à l'Empereur *Tite* ſon fils. Quelques Modernes ont cru que le nom ſous lequel il eſt connu, lui vient de ce qu'il fut conſtruit proche d'une Statuë coloſſale de *Néron*. L'illuſtre Antiquaire réfute cette opinion, & il juge plus vrai-ſemblable, que le nom de *Coloſſée* ou *Coliſée* lui fut donné à cauſe de ſa vaſte étenduë & de ſon immenſe grandeur, ſuivant l'uſage d'appeller coloſſales, les choſes qui paſſent de beaucoup la grandeur, qui eſt ordinaire dans leur eſpéce.

Le *Coliſée* a été rétabli pluſieurs fois : l'Hiſtoire de ces réparations fait le ſujet d'un Chapitre, où l'on voit, comme dans tout l'Ouvrage, la connoiſſance exacte que l'Auteur a de l'Antiquité. Il paroît même que *Tite* ne l'avoit pas entiérement acheyé, &

que ce fut *Domitien* qui y mit la derniére main ; puiſqu'il y a dans le Cabinet du grand Duc une Médaille très-rare, où l'on voit d'un côté la tête de *Domitien*, & au revers l'Amphithéatre. La datte eſt du ſeptiéme Conſulat de ce Prince, c'eſt-à-dire, de la premiére année après la mort de ſon frere. *Antonin* le Débonnaire fut le premier qui fit travailler aux réparations du *Coliſée*. Le dernier, dont on ait connoiſſance, eſt le Roi *Théodoric*, ſi l'on en croit l'Inſcription d'une pierre que l'on dit avoir appartenu à M. *Ciampini*, & qui néanmoins ne s'eſt pas trouvée parmi celles de ce Sçavant, après ſa mort. Comme il ne reſte que fort peu de choſe de l'Amphithéatre de *Tite*, M. *Maffei* a fait graver les Médailles qui le repréſentent, & il les explique en cet endroit. Il ajoûte qu'il n'y eût, à proprement parler, à *Rome* que ce ſeul Amphithéatre, qui par ſa vaſte étenduë & ſa ſolidité, ſuffiſoit ſeul aux plus grands ſpectacles ; en ſorte que les autres ne méritent pas ce nom, & devinrent preſque inutiles. Auſſi

les Auteurs Payens ou Chrétiens ne parlent-ils pas de tel ou de tel Amphithéatre, mais ſimplement de l'Amphithéatre de *Rome* ; ce qui fait voir qu'on n'en connoiſſoit qu'un. Dès l'année 325. l'Empereur Conſtantin défendit les Spectacles ſanglans. On a de ſemblables Loix de *Conſtance*, d'*Honorius*, & des autres Empereurs : mais elles ne détruiſirent pas d'abord ces reſtes de Paganiſme ; & ce ne fut que long-tems après, lorſque la Religion chrétienne fut tout-à-fait dominante, que l'Amphithéatre fut entiérement abandonné.

On a cru ſans aſſés de fondement, que chaque Ville de l'Empire avoit ſon Amphithéatre. M. *Maffei* fait voir que non ſeulement en Orient & dans la *Grece* ; mais en Occident même, & dans l'*Italie* , ils n'étoient pas auſſi communs qu'on ſe l'eſt imaginé. Ce qui doit s'entendre des véritables Amphithéatres de pierre , non des Cirques , des Théatres , ou des autres lieux deſtinés dans les Villes aux ſpectacles publics & ſolemnels. La même prévention ſur la multitude des Am-

phithéatres a fait prendre pour cette ſorte d'Edifice, d'autres Bâtimens qui ſe trouvent dans les Monumens anciens. Mais un habile Antiquaire voit avec plus de précaution, & ne ſe livre pas aux opinions même des Sçavans, ſi elles ne ſont ſolidement établies. Outre le Coliſée, on prétend encore trouver des reſtes d'Amphithéatres en quatre Villes de l'ancien Empire Romain, à *Vérone*, à *Capouë*, à *Pole*, & à *Niſmes*. Celui de *Pole*, que j'ai vû, dit M. le Marquis *Maffei*, n'étoit véritablement qu'un magnifique Théatre, ſemblable par l'enceinte extérieure, aux Amphithéatres. Le Monument de *Niſmes*, ou ne fut point un Amphithéatre, ou bien il fut d'une ſtructure différente des autres. Sur celui de *Capouë*, on peut conſulter la Diſſertation de M. *Mazochio*, qui a paru depuis peu d'années, & dont le Marquis louë l'érudition & le travail. Le ſilence des Auteurs, & le défaut de Monumens ſont cauſes que l'on a très peu de connoiſſance de ces Edifices. Reſte celui de Vérone, dont M. Maffei entreprend de parler plus en détail.

C'eſt, dit-il, le plus beau de tous, aprés l'Amphithéatre de *Tite*. Pour déterminer le tems auquel il fut conſtruit, il examine d'abord les ſentimens les plus oppoſés. Les uns, avec le Docteur *Torello Sarayna* l'attribuent à *Auguſte*: le P. *Mabillon* a ſuivi cette opinion. D'autres, qui ont à leur tête *Sigonius*, prétendent que c'eſt un Ouvrage de *Maximien*. La beauté de l'Ouvrage, le bon goût & la correction de l'ordre Toſcan qui y regne, pourroient perſuader qu'il eſt du ſiécle d'*Auguſte*. Mais d'autre part, auroit-on érigé un tel Monument dans une Colonie, avant que *Rome* même eût rien de ſemblable ? N'en trouveroit-on pas un mot dans *Pline*, qui ſemble n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit faire honneur à ſa Patrie, & qui parle de tant d'Ouvrages beaucoup moins conſidérables ? Pour ce qui eſt de *Maximien*, l'Empire étoit déja ſi ébranlé ; l'*Italie*, & ſur tout une Frontiére, comme *Vérone*, ſi allarmée de l'approche des Barbares, qui la faiſoient déja trembler ; les beaux Arts ſi déchûs, le Chriſtianiſme ſi floriſſant,

& si près de son triomphe, qu'il n'y a point d'apparence que les Payens ayent entrepris, ni qu'ils ayent pû exécuter un Ouvrage tel que l'Amphithéatre de *Vérone*. Mais il y a plus que des conjectures. Non seulement avant *Maximien*, & sous l'Empire de *Gallien*, il étoit déja construit, mais il commençoit à se ruiner, puisque l'on en voit des pierres dans les anciens murs, bâtis du tems de *Gallien*, comme M. *Maffei* l'a reconnu à la nature des pierres, à la couleur, à la forme, & à des marques certaines, qui prouvent qu'elles ont servi à l'enceinte extérieure de l'Amphithéatre. *Sarayna* avoit déja observé, il y a près de deux cens ans; quelques-unes de ces pierres, remarquables par les nombres que l'on avoit gravés aux clefs des Arcs inférieurs, & ausquels on ne peut se méprendre. Une Lettre de *Pline* le Jeune fait juger à M. *Maffei*, que l'Amphithéatre de *Vérone* subsistoit avant *Adrien*; & par les réfléxions d'un homme qui sçait mettre ses lumiéres à profit, il conclut qu'il a dû être érigé sous l'Empi-

re de *Domitien*, ou de *Nerva*, ou, au plus tard, dans les premiéres années de *Trajan*. On n'en connoît ni l'Architecte, ni par quel ordre il travailla : mais on a lieu de croire que ce fut le Sénat & le Peuple de *Vérone* qui l'entreprit, & qui en fit la dépenſe. Une curioſité digne des Gens d'eſprit & de goût, leur fait ſouhaiter de connoître ces grands Génies, qui par des Ouvrages immortels, méritoient ſi bien que leurs Noms fuſſent immortaliſés. La négligence des hommes, ou l'injure des tems leur a envié cet avantage, & à nous la ſatisfaction de leur rendre juſtice.

M. le Marquis *Maffei* rapporte quelques Inſcriptions, qui ſervent à l'Hiſtoire du Monument de *Vérone*. Il parle de différentes eſpéces de Jeux & de Combats, qui ſe pratiquoient dans les Amphithéatres, à pied, à cheval, ſur des Chars; des diverſes Claſſes de Gladiateurs, de ceux qu'on nommoit *Rétiaires*, des *Sécuteurs*, des *Mirmillons*; des *Eſſédaires*, &c. mais il le fait en peu de mots, renvoyant à *Juſte-Lipſe*, qui a traité cette matiére

aſſés au long. Enfin il parcourt les changemens arrivés à l'Aréne de *Vérone*, les divers uſages auſquels elle a été employée. Car elle a ſervi de fortereſſe contre les attaques des Ennemis, & l'on s'y eſt retiré pour ſe mettre en ſureté. Elle a ſervi de champ pour des Duels authoriſés par la Puiſſance publique, dans les tems où les querelles particuliéres ſe décidoient par cette voye, ſuivant les Loix des *Lombards* : on y a vû des Joutes, des Tournois, des Courſes de bagues, dont la derniére ſe fit le 20. de Novembre 1716. lorſque le Prince aujourd'hui Electeur de *Baviére* paſſa par *Vérone*. Le Comte *Coza-Cozi* y fit la fonction de Meſtre de Camp : les Juges députés furent le Marquis *Octavien Spolverini*, le Comte *Gombert Giuſti*, le Marquis *Jean Charles Malaſpina*, le Comte *Richard Sanbonifacio*. M. *Maffei* marque auſſi les *Tenans*, & les *Parreins*. Ce Marquis témoigne d'une maniére très-vive ſa juſte douleur, de ce que l'on a preſque oublié ces nobles Exercices. Il exhorte la jeune Nobleſſe à y reprendre ces géné-

reux ſentimens qu'elle ne connoît preſque plus, au lieu de languir efféminée, comme elle fait aujourd'hui, dans une molle indolence, qui énerve & le courage, & les forces de la plûpart des Gens de qualité. Il ſeroit à ſouhaiter que ces plaintes & cette exhortation ne regardaſſent que la Nobleſſe d'*Italie*.

Une choſe ſinguliére & digne de remarque, par rapport à l'Amphithéatre de *Vérone*, c'eſt que cette Ville eſt la ſeule, non ſeulement qui ait conſervé autant qu'il a été poſſible après tant de ſiécles, & tant de révolutions, un de ces ſuperbes Edifices, où brille dans tout ſon éclat le génie ſublime des anciens Romains pour l'Architecture ; mais la ſeule qui ait fait des Loix, pour empêcher qu'il ne fût dégradé, pour ordonner qu'il ſeroit entretenu, & réparé, ſelon le beſoin ; qui ait deſtiné des ſommes à cet uſage, & établi des Officiers qui ſoient chargés de ce ſoin. M. *Maffei* rapporte quelques-unes de ces Ordonnances, depuis l'année 1228. juſqu'à l'année 1606. C'eſt une preuve du

bon goût des Véronois, & une gloire que leur illuſtre Compatriote n'avoit garde de ſupprimer.

Pour avoir une idée exacte de l'Architecture des Amphithéatres, ce ſeroit peu d'avoir lû la plûpart des Auteurs, qui ont traité de cette ſorte d'Antiquités, ſurtout les Modernes. Copiſtes trop fidéles les uns des autres, ou ils n'ont rien vû par eux-mêmes, ou ils ont vû ſans connoiſſance. Dans leurs diſcours & dans leurs deſſeins; vous trouvés la face extérieure de ces Edifices; rien, ou preſque rien de cette admirable ſtructure intérieure, de ces diverſes voyes, de ces corridors tournans, de ces eſcaliers pratiqués avec un art infini, de ces détours, de ces dégagemens, qui ont fait donner aux Amphithéatres le nom de *Labyrinthes*, par les Ecrivains du moyen âge; rien d'exact, rien d'approfondi. Peintres ou Poëtes, plûtôt qu'Hiſtoriens, ils nous donnent leurs idées & leurs imaginations, pour les Deſſeins des Anciens Architectes, dont ils n'ont point pénétré l'Art, ni connu le génie. M.

Maffei fait une Critique ſçavante de ces Auteurs & de leurs Ouvrages. Elle fait voir ce que l'on doit penſer des Deſſeins de *Juſte-Lipſe*, copiés par tant d'autres; de l'*Antiquité expliquée*, d'un Livre imprimé depuis peu en *Hollande*, où l'on prétend repréſenter en vingt planches très-bien gravées, toutes les parties du Coliſée; des Eſtampes qui repréſentent l'Amphithéatre de *Capoüe*, priſes ſur une peinture que l'Archevêque *Ceſar Coſta* avoit fait faire dans ſon Palais, auſſi bien que de la Carte de cet Amphithéatre, indiquée par le P. *Vital* dans ſon Lexique Mathématique. Il faut mettre au même rang une Eſtampe de l'Arêne de *Vérone*, que fit paroître en 1560. *Pirro Longorio*, ſource d'une infinité d'erreurs, puiſqu'elle a été ſuivie par *Juſte-Lipſe*, par l'Editeur de l'Ouvrage poſthume de *Panvinius*, ſur les Antiquités de *Vérone*, & par ceux qui ne cherchent, comme on fait aujourd'hui, en multipliant & renchériſſant les Volumes, qu'à amuſer les ignorans par de belles Images, où l'on prétend repréſenter des Anti-

quités que l'on ignore ; & qui, copiant exactement les fautes de ceux qui ont précédé, n'ont rien de nouveau que l'ancre & le papier. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on donne ce même Dessein, pour l'Amphithéatre d'*Autun* au Tome III^e de l'*Antiquité Expliquée*, page 260. & il ne faut pas déſeſperer de le retrouver encore quelque jour dans quelqu'un de ces nouveaux Antiquaires, qui ſçavent tout, ſans avoir rien appris ; non ſeulement pour repréſenter l'Amphithéatre de *Vérone*, auquel il a d'abord été deſtiné ; mais pour tel autre qu'on voudra imaginer.

Ces Modernes auroient un peu mieux réüſſi, s'ils avoient voulu ſuivre les premiers qui ont écrit ſur cette matiére. Mais ils ſemblent n'avoir pas connu les *Diſcours de Vincent Scamozi ſur les Antiquités de Rome*, imprimés à *Veniſe* en 1583. & avoir peu profité du *Recueil des anciens Edifices* que le *Serlio* donna, il y a près de deux cens ans. *Leon Baptiſte Alberti* a parlé, il y a environ deux cens cinquante ans, des gradins, & des *précinctions* des

Théatres, ſemblables à celles des Amphithéatres, mieux que la plûpart des nouveaux Ecrivains. On peut encore profiter du travail de *Sarayna*, du *Caroto* Peintre Italien, de *Deſgodetz* Architecte François, qui a ſuivi le *Serlio*, en corrigeant les fautes qui s'étoient gliſſées dans les meſures. On trouve dans ſes Deſſeins, ce qui donne du prix à de ſemblables Ouvrages, de l'intelligence, & de la vérité: car il ne s'eſt pas aviſé, comme ceux dont nous avons parlé, de nous donner des Antiquités conçûës dans ſon imagination. Ces réfléxions ſerviront à inſtruire & à précautionner ceux qui s'appliqueront à ce genre d'étude.

Pour ce qui eſt de M. *Maffei* qui nous les fournit, on peut compter ſur ſon exactitude ainſi que ſur ſon habileté. Il expoſe en pluſieurs Planches, l'élévation, le plan, les diverſes parties de l'Amphithéatre de *Vérone*, il en donne les meſures, il le compare avec le Coliſée, il explique chaque choſe dans un détail que nous ne pouvons abréger, parce que nous n'y voyons rien à retrancher, & qu'il n'y

a en effet rien d'inutile. Nous dirons ſeulement, pour donner une idée générale des Amphithéatres des Anciens, que c'étoient de très-vaſtes édifices de figure ronde, ou ovale en dedans & en dehors. La hauteur étoit proportionnée à la grandeur de l'édifice. Pluſieurs enceintes renfermoient l'eſpace vuide du milieu, où ſe repréſentoient les ſpectacles. Il y avoit divers rangs de gradins les uns audeſſus des autres, tout au tour de l'*Aréne*, pour placer les Spectateurs. Le coliſée en pouvoit contenir, dit-on, quatre-vingt ſept mille. Auſſi la longueur extérieure étoit-elle de 564. pieds; la largeur, de 467. Il avoit dans œuvre 273. pieds de long, & 173. de large. Sa hauteur étoit de cent quarante pieds, formée par quatre étages de quatre ordres d'Architecture; le premier *Dorique*; le ſecond *Jonique*; le troiſiéme *Corinthien*; & le quatriéme *Compoſite* ou *Romain*. La circonférence étoit de 1566. pieds. L'Amphithéatre de *Vérone* avoit quatre cens cinquante pieds de longueur, trois cens ſoixante de largeur. Le champ

eſt long de 218. pieds & ſix pouces, large de 129. pieds. La circonférence extérieure, de 1290 pieds. M. *Maffei* finit par une Deſcription de l'Amphithéatre de *Pole*.

ARTICLE XLVI.

Hiſtoire de l'Académie Roïale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Litterature tirés des Regîtres de cette Académie depuis l'année 1718. *juſques & compris l'année* 1725. *Tome V. à Paris de l'Imprimerie Roïale* 1729.

L'Académie des Belles-Lettres continuë avec l'applaudiſſement de tous les Sçavans, d'enrichir le Public du fruit de ſes travaux littéraires. Voici déja le cinquiéme & le ſixiéme tome de ſes Mémoires, & ces derniers ne cedent en rien aux précedens pour l'abondance & la varieté des matiéres, l'érudition & l'élégance du ſtile. On y trouvera beaucoup de diſſertations ſçavantes, de recherches, de commentaires & de

corrections de textes, de scholies, de notes grammaticales, quelques conjectures nouvelles, quelques découvertes heureuses, beaucoup de laborieuses compilations, d'anciennes observations présentées sous un jour nouveau. Quelle riche moisson pour ceux qui aiment ce genre d'étude ! Il faut avoüer que l'antiquité est une source inépuisable, qui loin de tarir depuis que les Sçavans y puisent la matiére de leurs Ouvrages, augmente tous les jours. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si nous la voyions à découvert, elle cesseroit de nous intéresser ; mais couverte comme elle est d'un voile impénétrable, elle excite la curiosité de l'esprit humain ; & plus elle est obscure, plus elle donne d'exercice aux Sçavans, par la liberté qu'ils ont de proposer diverses conjectures vraies ou fausses, & de se contredire les uns les autres sur des points, qu'aucun Tribunal ne peut décider souverainement. Il en est à peu près comme de la Physique, où tous les systémes, pour peu qu'ils ayent de

vraiſemblablance, ſont toûjours bien reçûs.

Dans l'impoſſibilité où nous ſommes de rendre un compte détaillé d'un ſi grand nombre de diſſertations, nous nous contenterons d'en indiquer la plus grande partie & d'en extraire quelques-unes du cinquiéme volume, en réſervant celles du ſixiéme pour un autre extrait.

Ce volume comme tous les autres eſt diviſé en deux Parties, dont la premiére s'appelle l'*Hiſtoire de l'Academie*, & la ſeconde *Mémoires de Littérature*. L'Illuſtre Secretaire de l'Académie, M. *de Boze*, chargé de l'édition, & ne pouvant donner au Public toutes les productions de l'Académie dans leur entier, eſt obligé de faire un ſimple extrait de la plûpart, & on n'aura pas de peine à croire que loin de perdre de leur mérite entre ſes mains, pluſieurs y gagnent beaucoup par la juſteſſe des réflexions, le choix, la netteté & la pureté du ſtile. Il y ajoûte l'Hiſtoire de tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans l'Académie, depuis le

dernier rapport qu'il en a fait au Public, & dans ce V^e^. volume on trouve deux époques remarquables, un *Czar* qui vient être témoin d'une assemblée de l'Académie, & *Loüis* XV. qui lui fait l'honneur d'y venir présider lui-même. Les Dévises, Inscriptions & Médailles faites par l'Académie, ne sont pas oubliées ; mais le morceau le plus considerable de cette premiére Partie, ce sont les éloges des Académiciens morts ; sçavoir M. l'Abbé de *Louvois*, M. *Simon*, M. *Henrion*, l'Abbé *Renaudot*, M. *Foucault*, M. *Baudelot*, M. *Dacier*, M. l'Abbé *Massieu*, M. le Marquis de *Beringhen*, M. *Boivin* l'aîné. On pourroit absolument compter parmi ces éloges celui du P. *Le Tellier* ; mais à dire vrai, c'est plûtôt un extrait mortuaire qu'un éloge, tant il est sec & décharné. Il n'en est pas de même des autres ; M. *de Boze* paroît les avoir travaillés avec soin. Les fleurs y sont répanduës à pleines mains ; l'esprit y brille sans affectation, & pour parler en termes plus figurés, tout y est marqué au coin

du bon goût. Les loüanges ménagées avec art n'y ſont jamais outrées ; & quoique cela ſoit regardé comme le privilége excluſif des Sociétés Littéraires, on ne peut pas dire que l'Auteur en abuſe.

Les extraits de diſſertations contenus dans la premiére Partie, ſont en trop grand nombre pour pouvoir être tous cités ici. Les principaux titres ſont : *Des Autels conſacrés au vrai Dieu, depuis la création du monde juſqu'à J. C.*

Sur les imprécations des Peres contre leurs enfans.

Sur l'origine des noms des Signes du Zodiaque.

Nouvelle conjecture ſur l'oracle de Dodone.

Eclairciſſement ſur les Nourrices de Bacchus.

Sur les Jeux Iſthmiques.

De la Guerre des Athéniens contre les Peuples de l'Iſle Atlantique.

Examen du ſentiment ordinaire ſur la durée du Siége de Troye.

Si Cirra & Criſſa *étoient une même Ville ſous ces deux noms.*

Examen de quelques difficultés sur le Lieu de la Naissance de Daphnis, Poëte Bucolique.

Réflexions Critiques sur Pindare.

Sur l'Auteur de l'Epinomis.

Nouvel Examen de la route d'Annibal entre le Rhône & les Alpes.

Recherches sur le tems où a vêcu Hesychius, *avec quelques Réflexions sur son Ouvrage.*

De quelle maniére on pouvoit entendre les Orateurs Romains qui haranguoient dans la Place publique.

Caractére d'Auguste avec la comparaison entre Agrippa & Mécénas, Ministres de ce Prince.

Remarques sur les Bœtyles & sur les Statuës de Cybéle.

Le Palais de Caron ou le Labyrinthe d'Egypte.

L'Origine du Jeu des Echecs.

De l'Origine & de l'usage des jettons.

Si l'on ajoûte à ces divers extraits beaucoup de remarques sur differens Auteurs, beaucoup de critiques, d'explications & de corrections de textes, on verra que la matiére est assés variée, & que dans la seule

premiére Partie, il y a dequoi satisfaire la curiosité, en quelque genre de science que ce soit. Néanmoins comme la plus-part de ces matiéres ont été déja traitées par differens Auteurs, nous n'extrairons rien ici de la premiére Partie de ce volume; nous nous contenterons seulement de dire, qu'on y trouvera entr'autres choses remarquables, une conjecture nouvelle & heureuse de M. l'Abbé *Sallier*, sur l'Oracle de Dodone, par laquelle il fait voir que la Fable des Colombes, qui rendoient les Oracles de Dodone, n'est fondée que sur une erreur de nom, en ce que les femmes qui rendoient en effet ces Oracles, étoient appellées πέλειαι; & que comme ce mot signifie aussi Colombes, les Grecs & sur tout les Poëtes amateurs du Merveilleux, n'ont pas manqué de changer la simplicité de l'Histoire en Prodige fabuleux. Les observations de M. *Baudelot* sur la Guerre des Athéniens contre les Peuples de l'Isle Atlantique méritent aussi d'être lûës. M. *Fourmont* attaque le sentiment commun

qui veut que le Siége de Troye ait duré dix ans, & fondé ſur quelques équivoques & ſur des argumens de vraiſemblance prétenduë, il ſoutient que ce Siége n'a duré qu'un an; mais ſes raiſons n'ont pas paru aſſés concluantes contre une opinion établie. Ses réflexions ſur les régles de la critique & ſur les citations, paroîtront plus juſtes. Tout ce qui eſt dit de *Daphnis* & du Lieu de ſa Naiſſance montre qu'on ne néglige rien, & qu'on a eu en vûë les Sçavans auſſi bien que ceux qui ne le ſont pas, en apprenant que Platon n'eſt pas l'Auteur de l'*Epinomis*, & faiſant pluſieurs autres obſervations ſemblables.

Le remarques critiques de M. *Secouſſe* ſur les vies de *Plutarque* nous ont paru excellentes, & pourroient être utilement employées dans quelque édition & nouvelle traduction de cet Auteur; car auſſi bien le Public n'a pas été content de la derniére que M. *Dacier* nous en a donnée. Les recherches de M. *Freret* ſur le Jeu des Echecs, ſont tout-à-fait cu-

rieuses, & son sentiment quoique fondé en partie sur des faits fort douteux, a un air de vraisemblance qui satisfait. Ce Jeu, selon lui, nous vient originairement des Indes. C'est de là que les Persans, les Chinois, les Sarrasins, & les Grecs l'ont tiré. Les Espagnols l'ont reçû des Arabes, & par une communication naturelle il est venu jusqu'à nous; mais outre quelques changemens que nous avons faits dans le mouvement des piéces, nous en avons défiguré quelques noms, dont par cette raison nous ne comprenons pas bien le sens. Tel est le nom de la seconde piéce qu'on appelle *Dame* ou *Reine*, parcequ'on a cru que l'ancien nom Latin & Gaulois *Fierge*, signifioit *Vierge*, au lieu qu'il est formé du nom Persan *Ferz* ou *Ferzin*, qui signifie *Ministre* ou *Visir*. Il faut convenir que l'idée ou le nom de *Visir* convient sans comparaison à cette piéce, beaucoup mieux que celui de *Reine* & de *Dame*. Le terme d'*Echec & Mat*, vient du Persan *Schakmat*, *le Roi est pris*. Un ancien Auteur François

avoit déja fait cette remarque. Il y a dans cette dissertation quelques autres remarques, qui méritent d'être lûës. On trouvera aussi dans cette premiére Partie deux Médailles singuliéres expliquées par M. l'Abbé de *Fontenu*, dont l'une est de *Minerve* Iliade, l'autre de *Philippe* le Tétrarque. L'explication de cette derniére est accompagnée d'une grande érudition. Comme on ne donne ici que des extraits de toutes ces piéces, ce seroit les tronquer que de les abréger; & l'on aimera mieux les lire dans le Livre même, dont nous rendons compte. Nous parlerons de la seconde Partie de ce Volume dans un autre Extrait.

ARTICLE XLVII.

Nouvel Examen du Vers de Lucain:

Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni. *Les Dieux sont pour César, mais Caton suit Pompée.*

LE Vers de *Lucain* me semble beau malgré tout ce qu'on en peut dire; & je n'y trouve point tout

le faux que l'on y veut mettre. J'estime ceux qui en ont fait la critique ; mais ceux que j'estime, n'ont pas en tout également raison. Au reste comme ils se sont dispensés d'être de mon sentiment, je suivrai leur exemple ; & je me dispenserai d'être du leur. D'ailleurs leur autorité m'est suspecte par la nouveauté de leur opinion : autant que je puis voir, ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est récrié contre cet endroit de *Lucain*. Auparavant on étoit en possession de le trouver beau, & même admirable. Des réflexions particuliéres, à force de rafinemens, y ont fait découvrir un jour moins avantageux : on a peut-être plus à se plaindre de la découverte que de *Lucain*. A peine est-il aucun trait fort & hardi dans les Poëtes, que par certaines précisions, on ne pût trouver défectueux. Ce n'est point sous ce regard que le Poëte l'a écrit ; prenons-le comme il nous le donne : il n'avoit en vûë que l'impression, qu'il devoit faire naturellement dans les esprits, accoûtumés aux termes énergiques &

poëtiques : toute autre impreſſion eſt l'effet de la penſée particuliére du Lecteur, & non de la choſe qu'il lit. Qu'eſt-il demeuré dans l'eſprit de ceux qui ſe ſont prêtés au Poëte pour entrer dans ſa penſée ; au lieu de lui faire violence pour l'aſſujettir à leur jugement propre ? C'eſt, que malgré le ſuccès dont les Dieux avoient favoriſé Céſar ; *Caton* ne laiſſa pas de demeurer attaché d'eſtime & d'affection à Pompée, dont le parti étoit au fond le plus conforme aux intérêts de la République, & par conſéquent au droit de l'équité. Peut-on peindre avec des couleurs plus marquées, & plus vraies en même tems, le caractére de *Caton*, inviolablement attaché aux régles de la vertu & de la juſtice, en quelques circonſtances qu'il ſe pût rencontrer ?

Mais dira-t'on, n'eſt-il pas impie de mettre ainſi la vertu de *Caton*, au deſſus même de celle des Dieux ; & de relever ſon équité aux dépens de la leur ? Je ne trouve point que ce ſoit-là une penſée, que doive faire naître par lui-même le vers du Poëte;

Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni.

Les Dieux sont pour César, mais Caton suit pompée.

Ce n'est dire autre chose, comme je viens de l'insinuer, sinon que (les Dieux dans la bataille de Pharsale donnent la victoire à César, & que *Caton* n'en suivit pas moins le parti de Pompée.) Voila le sens naturel & simple que le vers présente. Le Poëte y parle-t'il de l'iniquité, ou de l'équité des Dieux, pour mettre Caton au dessus d'eux par cet endroit? Les Dieux ne peuvent-ils pas donner de succès à un parti moins juste, afin d'arriver à la fin générale de leurs desseins, qui est l'avantage de tout le Genre humain? Si l'on m'accuse de donner à *Lucain* des vûës judicieuses, qu'il n'a peut-être pas euës; pourquoi lui en donne-t'on de mauvaises, dont on ne sçauroit le convaincre? Qu'on s'en tienne même aux termes sur quoi l'on in-

ſiſte, *Victrix cauſa Deis placuit*; le parti victorieux de Céſar, a plu aux Dieux. Que ſignifient ces mots ? Si non, il a plu aux Dieux de ſéconder & de protéger le parti de *Céſar*, en lui donnant la victoire ? *Sed victa Catoni*, mais le parti vaincu a plu à *Caton*; Qu'eſt-ce dire ? Si non, il a plu à *Caton* de ſoutenir le parti de Pompée; tout vaincu qu'il étoit; en lui donnant toûjours ſon approbation, quelque malheureux qu'il fût d'ailleurs.

A regarder ſous ce jour l'endroit de *Lucain*; on n'y trouve ni *Caton* au deſſus des Dieux, ni les Dieux au deſſus de Caton; mais on trouve les Dieux & Caton faiſant leur fonction chacun de leur côté; les Dieux gouvernant le monde à leur gré, donnant la victoire à qui il leur plaît pour des cauſes où le Poëte n'entre point, & Caton ſuivant toûjours ſon caractére, & approuvant malgré la rigueur des Dieux le parti de la juſtice, pour lequel il ſe déclare ſans ſe démentir jamais. Eſt-ce là préferer Caton aux Dieux ? Non, c'eſt là ce

qu'ont fait les Dieux & ce qu'a fait Caton. Les Dieux ont donné la victoire à César, & Caton n'en a pas trouvé moins juste le parti de Pompée pour avoir été vaincu. Mais ajoûtera quelqu'un, si le parti vainqueur plaît aux Dieux, par l'endroit même que le parti vaincu plaît à *Caton*, n'est-ce pas là une opposition formelle entre la conduite des Dieux & celle de *Caton*? Et louër celle de *Caton*, n'est-ce pas condamner celle des Dieux? Nullement : le Poëte à la vérité fait valoir ici *Caton* & non pas les Dieux ; parce-qu'ici il ne s'agissoit pas de relever la sainteté des Dieux ; mais la vertu de *Caton*.

De plus, quand par cet endroit même il nous demeureroit dans l'esprit quelque teinture des Dieux, qui ne nous les représentât pas comme l'équité même, seroit-ce dans le Poëte ou dans le Vers une impiété ou plûtôt une vérité? Seroit-ce une irréligion ou un aveu de la fausseté de l'Idolatrie? Quels Dieux reconnoissoit le Paganisme, & de quels traits sont-ils peints dans leurs Poëtes les

plus ſages ? Quel eſt le fond du Poëme du Réſervé, du Religieux Virgile ? La Reine même des Dieux animée d'un fond de jalouſie la plus criante : à peine l'imagination du Poëte y peut-elle atteindre pour l'exprimer au juſte. *Tant de fiel*, demande-t'il, *peut-il ſe trouver dans le cœur des Dieux*. A quel point de prévention après cela n'en faut-il pas venir, pour trouver à dire que *Lucain*, ait pû inſinuer indirectement, ce qui a été dit très-nettement par Virgile, que les Dieux perſécutoient quelque fois la vertu.

Virgile, dira-t'on, ne parle ici que d'une Divinité, & Lucain parle de tous les Dieux, ſans en excepter *Jupiter* : nouvelle évaſion qui ne fait point de nouvelle difficulté ! d'autres Divinités ne paroiſſent-elles pas, dans Virgile même, ſuſceptibles de paſſions aveugles auſſi bien que *Junon* ? Eſt-ce jamais par un motif de vertu qu'elles agiſſent ? Venus pour protéger le pieux *Enée* en eſt-elle plus pieuſe ? Jupiter eſt-il lui-même plus raiſonnable que les deux Déeſſes

acharnées l'une contre l'autre, comme deux furies ? Il les écoute tranquillement déclamer & crier chacune de ſon mieux : mais il n'a ni la force, ni le ſens commun, de leur repréſenter ſeulement qu'elles agiſſent ſans modération, ſans raiſon, ſans d'autre mouvement que la ſeule paſſion. Il eſt tantôt pour l'une & tantôt pour l'autre, accordant ici une choſe & là une autre, ſans nul motif de détermination que ſon goût & ſa fantaiſie, ſi ce n'eſt le deſtin qu'il met en œuvre quand il ne ſçait plus que dire. Avec cela comment peut-on trouver étrange, qu'un Poëte Païen en parlant de ſes Dieux, en ait laiſſé des idées qui les rendent peu reſpectables ? S'il n'avoit dit de la Divinité que ce qu'en peut adopter la pure raiſon ; dés là même il auroit ceſſé d'être Païen. Vouloir qu'un Auteur ſe ſuive bien dans la Mythologie ; c'eſt vouloir ſelon le mot de *Terence* donner des régles raiſonables pour devenir fou. *Dare operam ut cum ratione inſanias.* Ce n'eſt qu'avec le ſecours & par le moyen de la vraie

Religion, qu'on peut parler de la Divinité avec justesse : c'est lui ôter sa gloire & la méconnoître que de supposer, que le Paganisme puisse parler sans contradiction & sans extravagance, de la nature Divine & de tout ce qui la touche. Quoi qu'il en soit, il me semble que *Lucain* a été beaucoup plus judicieux dans ce qu'il a dit ici des Dieux, au sujet de *Caton*, que Virgile ne l'a été dans tous les caractéres qu'il en fait, & dont le seul usage nous empêche d'être rebutés. Lucain représente simplement ce qu'ont fait les Dieux sans leur attribuer de motif injuste; il laisse l'idée de leur équité à la vérité un peu douteuse; mais telle qu'on se la figuroit, & il met dans son vrai jour l'Equité de *Caton* dont on ne doutoit point. Pour *Virgile* il ne balance pas à nous dépeindre les Divinités comme les plus malhonêtes Gens qui soient au monde, & les plus violens dans leur ressentiment.

Mais pour ne point sortir du Vers particulier de *Lucain*, qui fait le sujet de cette dissertation, je le met-

trois volontiers en balance avec l'endroit où *Virgile* même fait aussi l'Eloge de *Caton*, quand il décrit un lieu écarté dans les champs elisées, où sont les Gens de bien, ausquels Caton donne les Loix ; le Latin porte, *Secretosque pios his dantem jura Catonem.* Si la Critique y veut regarder de près, ne trouvera-t'elle rien d'outré dans cet Eloge ? Quel métier fait-on faire ici à *Caton* ? Appartient-il à d'autres qu'aux Dieux de prescrire des Loix, qui forment les Gens de bien; & ceux-ci n'en avoient-ils point des régles indépendamment de *Caton* ? C'est la conséquence qu'on peut tirer d'une analise exacte de l'Eloge de *Virgile*, si en fait de Vers & d'Expressions poëtiques, on procéde par voie d'analise & de précisions Métaphisiques. Mais sans donner dans des Critiques scrupuleuses, si l'on s'en tient à l'impression que laisse naturellement dans l'esprit cet endroit de *Virgile*, on concevra seulement que parmi les Gens de bien, *Caton* est le plus distingué. Appliquons la même méthode à l'expression de *Lucain* ; elle nous fera seu-

lement comprendre, que les Dieux ne donnant pas la victoire au parti de *Pompée*, Caton ne laissa pas d'y demeurer attaché comme au plus Equitable. La pensée des deux Poëtes se trouvera donc également vraie de côté & d'autre ; mais il me semble que l'une me frappe beaucoup moins vivement que l'autre. Là on se contente de me présenter *Caton*, comme le plus Homme de bien parmi les Hommes, qui avoient de la vertu : ici on me le représente avec une vertu qui avoit quelque chose au dessus de l'Humain, & qui méritoit une sorte d'apothéose, que les Payens accordoient en d'autres occasions à meilleur marché, qu'ils ne l'auroient donnée ici à *Caton*. Il ne s'agit donc plus que de voir lequel de ces deux Eloges est le plus expressif, & peint mieux la merveilleuse idée, qu'on avoit parmi les Romains de la vertu de *Caton*.

On s'étonnera que je ne dise rien ici de l'Eloge qu'Horace de son côté a fait de *Caton* par ces mots, & *toute la terre fut vaincuë à la réserve du*

grand Caton. Et cuncta terrarum subacta præter atrocem animum Catonis; mais comme les Critiques modernes ont coûtume de préferer en ce point *Virgile* à *Horace*, & que j'ai montré pourquoi Virgile ne me sembloit point ici préferable à *Lucain*, on voit ce que je puis penser d'*Horace*. Il me paroît donc qu'Horace ne peint pas ici dans toute son étenduë, ni par son plus bel endroit, le caractére de la vertu de Caton, qui est de demeurer attaché au parti des malheureux, quand il est le plus conforme à la justice. Horace réduit l'Eloge de *Caton* à une fermeté, qui tient autant de la fierté que de la vertu; par cet endroit aussi l'Eloge de *Caton* est moins parfait dans *Horace* que dans *Virgile*; mais il faut avoüer que si *Horace* dit moins ici que *Virgile*, il le dit avec une énergie qui fait dans l'esprit une impression plus vive que Virgile. Lucain indique ce qu'il faut, & sous la plus vive & la plus noble image qu'il soit possible de se figurer.

ARTICLE XLVIII.

Institutiones Philosophiæ VVolfianæ, &c.

Institutions de la Philosophie de Wolfius, recüeillies par les soins de M. *Thummigius.* Tome 1er. nouvelle Edition. *A Francfort & à Leipscik.* In 12. pp. 500.

LA premiére Partie de la Logique traite de la Théorie, c'est-à-dire des trois opérations de l'Esprit. Le premier Chapitre explique les notions des termes : le second en marque l'usage : le troisiéme est sur les Propositions : le quatriéme sur le Raisonnement & le Syllogisme.

La seconde Partie de la Logique en fait voir l'Usage & la Pratique, soit pour inventer, soit pour discerner la vérité, lorsqu'on l'a trouvée soi-même, ou dans les Ouvrages & dans les Livres des autres, soit pour disputer, réfuter, convaincre. L'Aûteur ne dit rien de fort particulier ni de fort précis sur la méthode d'inventer. Il prétend que le Syllogisme est

un grand moyen d'invention. Peut-être convient-il mieux pour démontrer la vérité aux autres que pour la trouver ſoi-même. En général cette Logique eſt fort ſuccincte & fort legére.

L'Auteur paſſe à l'*Ontologie*, c'eſt-à-dire à la premiére Partie de la *Métaphyſique* qui traite de l'Etre en général. Le premier Chapitre traite des Principes de la Philoſophie primitive ou de la Métaphyſique. Il établit deux principes, dont l'un eſt d'Ariſtote ; c'eſt celui de la contradiction, enoncé par ces paroles. *La même choſe ne peut pas être & n'être pas.* L'autre eſt de M. Leibnits ; on l'appelle le principe de la raiſon ſuffiſante ; & il s'énonce ainſi : *Il n'y a rien qui n'ait une raiſon ſuffiſante pour être plûtôt que pour n'être pas.*

Le ſecond Chapitre eſt ſur l'exiſtence & ſur l'eſſence des Etres. Le troiſiéme ſur leurs affections générales, ſur les Attributs, les Modes, ſur les Reſſemblances & les Diſſemblances, les Identités & les Diverſités, les Univerſalités & les Individus,

l'eſpéce & le genre, le néceſſaire & le contingent ; l'abſolu & l'hypotétique ; le tout & les parties. Le 4ᵉ Chapitre ſur l'Etre composé. Le 5ᵉ ſur l'Etre ſimple. Le 6ᵉ ſur les rapports des Etres entr'eux. Tout cela ne roule guéres que ſur des définitions peu étenduës.

La Coſmologie qui ſuit, eſt la ſcience du monde en général. Le Monde eſt, ſelon l'Auteur, l'aſſemblage des choſes variables qui ſubſiſtent en même tems ou ſucceſſivement, avec une connexion des unes aux autres. Or cette connexion, ſelon l'Auteur, conſiſte en ce qu'une choſe eſt cauſe de l'exiſtence de l'autre. Par exemple, le Soleil eſt à cauſe de la terre, pour l'éclairer & pour la fertiliſer. Les cauſes efficientes lient les choſes quant au tems, les cauſes finales les lient quant à l'eſpace, & c'eſt par ces deux ſortes de cauſes que le monde eſt conſtitué tel qu'il eſt, en ſorte que ces cauſes venant à changer, le monde changeroit auſſi.

Le monde eſt un Etre composé de pluſieurs piéces composées elles-mê-

mes, & c'eſt par là que l'Auteur prétend établir que c'eſt une machine, & que le jeu de la Nature eſt un Mécaniſme, qu'il explique par la comparaiſon du jeu d'une Horloge.

Tous les changemens ſoit de lieu, ſoit de figure, ſoit d'étenduë qui arrivent au corps, ne leur arrivent que par le mouvement. Or les corps réſiſtent au mouvement, & c'eſt cette réſiſtance que certains Philoſophes avec le nôtre appellent la *force d'inertie*. Mais ce n'eſt pas à raiſon de leur étenduë que les corps ont cette réſiſtance; c'eſt à cauſe de leur *matiére* ou de leur *matérialité*. Le mouvement a une force active pour ſurmonter cette force *d'inertie*. L'Auteur conçoit toutes les parties de la matiére dans un continuel mouvement, même dans les corps les plus lourds & qui paroiſſent dans le plus parfait repos; & c'eſt cette force intérieure aux corps & dépendante du mouvement continuel de leurs parties, qu'il appelle la *Nature*. Il paſſe enſuite à ce qu'on appelle les *Loix* du mouvement, c'eſt-à-dire aux *Phénomenes accidentels* des

percuſſions. Il traite en particulier du naturel & du ſurnaturel , & établit fort ſolidement la poſſibilité des miracles, les loix de la Nature n'étant pas néceſſaires , mais pouvant être tout autres,ſans changer la matiére & l'eſſence des corps.

Il remarque que les effets devenant des cauſes par rapport aux effets qui s'enſuivent , la conſtitution du monde d'aujourd'hui eſt en partie miraculeuſe , mille événemens qui y arrivent étant la ſuite , non des ſimples loix de la Nature, mais de divers miracles qui ont interrompu ces loix, & dont l'effet eſt devenu la cauſe de tout ce qui s'en eſt enſuivi : de la même maniére qu'une montre dont on auroit par miracle avancé une fois ou retardé l'aiguille, & qu'on remonteroit enſuite ſans corriger cette avance ou ce retardement, ne pourroit pas être regardée comme ayant ſon jeu naturel,mais un jeu,au moins en partie, miraculeux , & dont l'effet naturel ſeroit la ſuite d'un miracle. Une fontaine qui a commencé de couler par miracle, eſt une fontaine mira-

culeuſe tout le tems qu'elle coule.

La 3ᵉ Partie de la Métaphyſique traite de la *Pſychologie* diviſée en *empirique* & en *rationelle*. La Pſychologie empirique établit d'abord l'exiſtence de l'ame par un raiſonnement, qui revient au célébre, *je penſe donc je ſuis*, de Deſcartes. Elle paſſe à la *faculté cognoſcitive* de l'ame, dont la partie inférieure eſt celle qui repréſente les objets confuſément & obſcurément, comme dans les ſenſations ou dans les opérations de l'imagination & de la mémoire. La partie ſupérieure repréſente les choſes avec plus de clarté & de diſtinction. C'eſt le propre de l'entendement qui réſide dans cette partie. On paſſe & on s'éléve de l'inférieure à la ſupérieure, c'eſt-à-dire de l'obſcurité à la clarté par degrés, dont l'attention eſt le premier, la réflexion eſt le ſecond, & les notions univerſelles ſont le troiſiéme.

L'entendement pur (s'il y en a) a auſſi ſes degrés, la profondeur, la pénétration, l'abſtraction, la connoiſſance, le jugement, le raiſonnement, l'invention, &c.

Après la faculté *cognoſcitive*, ſuit *l'appétitive*, diviſée auſſi en partie inférieure & en ſupérieure, c'eſt-à-dire en ſenſitive & en raiſonnable. Cet article eſt terminé par le commerce qui eſt entre l'ame & le corps.

La Pſychologie rationelle traite de l'eſſence de l'ame, que l'Auteur paroît faire conſiſter dans la faculté active de penſer. Enſuite il traite de nouveau de la faculté *cognoſcitive*, diviſée en partie ſupérieure & en inférieure; & dans la Section ſuivante il reprend le commerce qui eſt entre l'ame & le corps. Surquoi après avoir expoſé le ſyſtême de l'influence phyſique des deux ſubſtances l'une ſur l'autre, auſſi bien que le Décret Cartéſien d'union entre les deux ſubſtances, il ſe déclare un peu pour le ſyſtême de l'harmonie préétablie. M. *Leibnis* l'avoit propoſé, dit-on, comme une penſée ingénieuſe à laquelle il avoit avoüé qu'il n'ajoûtoit aucune foi; & il ſeroit difficile en effet de prendre ce ſiſtême autrement que comme une expreſſion Poëtique, ou tout au plus comme une comparaiſon Philoſophique.

La fausseté précise en est démontrée par ce raisonnement simple. Au Mécanisme nécessaire lié, régulier, & purement mécanique d'un corps, ne peut répondre avec justesse la marche libre, indépendante & mécaniquement irréguliere d'un esprit. De soi un corps mû persévére dans son mouvement, va de suite, en droiture, sans s'arrêter, sans se détourner, sans aucun saut, sans aucun retour en arriére, &c. Au lieu que de soi un esprit va, revient, s'arrête, recommence, se donne, se redonne le mouvement ou plûtôt l'action, la vîtesse ou l'activité. Comment veut-on que deux montres, dont l'une va sans qu'on y touche, tandis qu'à tous momens on touche à l'autre, puissent s'accorder & avoir aucune sorte d'harmonie? il est même aisé de démontrer que les mouvemens de nos corps ne sont point un dévelopement de mouvemens tel que l'entend M. *Leibnis*, ni une suite de Mécanismes, dont l'un produit l'autre, & qui sont mécaniquement enchaînés l'un à l'autre, mais qu'ils sont interrompus, sans suite, sans

dépendance, ſans régularité.

L'Auteur établit l'immortalité de nôtre Ame, mieux par la révélation qu'il indique, que par aucun raiſonnement Philoſophique tiré de ſon *indeſtructibilité* naturelle. Dieu ſeul peut anéantir nos Ames après les avoir créées : nous ſçavons poſitivement qu'il a ſtatué de les conſerver pour toûjours. M. *Wolfius*, donne une ame aux brutes, mais une ame bornée & non libre.

La 4^e^ Partie de ſa Métaphyſique eſt la *Théologie naturelle.* L'Auteur y établit fort bien & d'une maniére ſimple & préciſe l'exiſtence de Dieu & de ſes attributs : ſa néceſſité contre les Athées, ſon unité contre les Idolâtres, ſa ſpiritualité contre les Matérialiſtes, ſa Providence contre les Epicuriens, ſa liberté contre les Fataliſtes, &c.

Il vient enfin à la *Philoſophie expérimentale.* La premiére Section eſt ſur les *Expériences hydroſtatiques*, ſur l'Equilibre des fluides, ſur leur preſſion, ſur la gravitation des ſolides dans les

fluides & les mouvemens qui en suivent.

La 2^e^ Section roule sur les *Expériences aërométriques*, sur la Machine pnéumatique, sur les propriétés de l'air, sur ses effets. La 3^e^ sur *les Expériences & les Observations météorologiques*, sur le Barométre, le Thermométre, le Manométre, l'Æolipile; sur les vents, les vapeurs, la pluye, & sur l'Hygrométre.

La 4^e^ est sur les Expériences qui regardent les *qualités sensibles*, sur la chaleur, le froid & le feu. La 5^e^ sur les *Expériences d'optique*, sur la lumiére, sur les couleurs, sur les verres optiques, sur les miroirs, & sur les microscopes. La 6^e^ Section est un mélange de diverses Expériences physiques, de celles de l'aiman, de celles du son, de celles des pores, de celles des animaux mis dans la machine vuide.

La 7^e^ Section contient les *Expériences méchaniques & hydrauliques*; & d'abord les Expériences de statique, ensuite celles d'où l'on déduit ce

qu'on appelle les réglés du mouvement, celles du mouvement de gravité des fluides, de leur mouvement qui dépend de l'air, &c.

L'Auteur passe à la Philosophie naturelle, c'est-à-dire, à la *Physique*, dont la premiére partie traite des corps & de leurs affections en général, comme la divisibilité, l'extensibilité, le volume, le poids, la dureté, la mollesse, &c. La 2e Partie traite de l'Univers; de sa division générale en constellations, Etoiles, Planétes, Cométes, du Soleil & de la Lune en particulier, des Planétes & des Cométes en général.

L'Auteur vient au Systéme du monde, & se déclare pour celui de *Copernic*. Il remarque à cette occasion que *Riccioli* après avoir vivement défendu le Systême de l'immobilité de la terre, a avoüé, ce qui est vrai, que pour faire des Tables Astronomiques exactes, il avoit été forcé de supposer le Sistême de *Copernic*.

Dans la 3e Partie il s'agit des parties de la terre. L'Auteur parle d'abord de la Terre en général, ensuite

de l'Air, du Vent, des Saisons, des Météores soit *aqueux*, soit *emphatiques* ou qui ne consistent que dans des apparences, comme l'Arc-en-Ciel; soit *ignés* comme la foudre. Dans la 4e partie il est question des *végétaux*; & dans la 5e enfin des animaux. Tout cela est traité bien succinctement, mais avec assés de méthode, de clarté & de netteté, & on y trouve un recueil curieux de saine Philosophie.

ARTICLE XLIX.

Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé, par le P. JACQUES LONGUEVAL, *D. L. C. D. J. A Paris, chés Pierre Simon, &c.* 1730. Tome III. depuis l'an 561. jusqu'à l'an 648. Tome IV. depuis l'an 648. jusqu'à l'an 790.

Suite des Articles C. au mois de Novembre 1730. & I. de cette Année.

LE premier de ces deux Volumes, dans l'espace de quatre-vingt sept années, répond au regne de quinze

de nos Rois, à commencer par les quatre Princes, Enfans & Successeurs de *Clothaire* I. jusqu'à la neuviéme année de *Clovis* II. en Neustrie, & de *Sigebert* III. en Austrasie.

Comme le devoir d'un Historien Ecclésiastique, est d'insister plus expressément sur les rapports particuliers, qu'ont à la Religion les bonnes & les mauvaises dispositions des Souverains, dont il parle : les découvertes du P. *Longueval* à cét égard, & le soin qu'il prend d'approfondir & d'illustrer sa matiére, font un véritable accroissement de richesses pour l'Histoire de la Nation. Nous remarquerons en passant, que, sans le chercher, il fournit d'excellentes défenses contre la censure d'un Politique moderne ; * qui se plaint que jusqu'ici la Religion a trop dominé dans nos Annales, par les idées de bien & de mal, qu'elle y a fait répandre, selon la nature des qualités & des actions qu'elle canonise, ou qu'elle réprouve. C'est-à-dire ; que la piété du culte, la fidélité aux obligations prescrites,

* Hist. des Parlem.

le zéle de la Foi, la pureté des Mœurs, ne doivent passer à son compte que pour des parties étrangéres à l'éloge d'un Souverain. Il semble se le proposer, aussi absolument isolé de tout ce qui contribuë à former l'homme Chrétien & le Prince Religieux, que si les devoirs attachés à ces respectables Tîtres n'influoient en rien dans le cours du Gouvernement. Mais qu'il nous soit permis d'en appeller de son Jugement au Livre même du P. *Longueval.* Le simple paralléle des plus pieux & des plus vicieux de nos Princes fera bien sentir, que l'alternative n'en a pas été si indifférente au bonheur des Peuples & à la gloire des Etats : non, que la dévotion, même la plus solide, fasse tout, ou qu'elle tienne lieu de tout. Il en faut seulement conclure, qu'elle manque rarement de corriger ce qu'il y a d'ailleurs de moins compatible avec une administration saine ; & qu'où elle se trouve, là sûrement ne se trouvent jamais la fainéantise, la violence, la tyrannie, les plus terribles fleaux de la Royauté.

May 1731.

Les quatre nouveaux Rois éprouvérent differemment la vérité de cette propoſition, chacun dans leur tems ; mais quels qu'ils fuſſent envers l'Egliſe ; ſa joye, ou ſa douleur ; ſa gloire, ou ſon ſcandale ; tous les Ordres, juſqu'aux ſimples Laïques, continuoient à y déployer de grandes vertus. Un des premiers fruits que l'Auſtraſie recüeillit de la domination de *Sigebert*, fut le retour de S. *Nicet*, Evêque de Tréves, cet Apôtre des Têtes couronnées, comme l'appelle le P. *Longueval* ; que *Clothaire* avoit exilé, choqué de la généroſité de ſes remontrances ; & qui auſſitôt après ne craignit pas de les porter par ſes Lettres juſqu'au Trône d'*Alboin*, Roi des Lombards, & de *Juſtinien*, Empereur d'Orient, dans l'eſperance de les convertir l'un & l'autre. Car *Alboin* étoit Arien ; & *Juſtinien*, à force de tempéramens en faveur de l'Héréſie Eutychéenne, étoit tombé lui-même dans un véritable Eutychianiſme.

D'autres ſaints Evêques, ſans étendre ſi loin leur zéle, avoient aſſés de quoi l'exercer à la Cour de *Charibert*,

Roi de Paris, & à celle de *Chilperic*, Roi de Soissons. Pour la Bourgogne, où regnoit le bon & sage *Gontram*; c'étoient au contraire deux méchans Prélats, *Salonius* d'Embrun, & *Sagittaire* de Gap, qui lui donnérent d'abord plus d'occupation. Condamnés & déposés de l'Episcopat par ses soins, ils étoient venus à bout de le surprendre, & d'échapper au châtiment. Le Pape même qui étoit *Jean* III. ordonnoit qu'ils fussent rétablis: Exemple mémorable de l'autorité du S. Siege, quoique peu honorable au Pontife qui le remplissoit; *Salonius* & *Sagittaire* ne meritant rien moins que sa protection. Le P. *Longueval* croit qu'il cassa la Sentence de leur déposition sur un défaut de formes: peut-être, dit-il, parce qu'elle n'avoit été faite que dans un Concile de huit Evêques présens.

Une raison plus délicate engagea S. *Germain*, Evêque de Paris, d'en procurer un, qui fut convoqué à Tours, & n'étoit guéres plus nombreux; mais où le nombre étoit bien compensé par le mérite; puisque de

neuf Evêques, il y en avoit six, reconnus aujourd'hui pour Saints. Touché des désordres, qu'entrainoit après soi le honteux & sacrilégue concubinage de *Charibert*, il chercha à le ramener dans le devoir ; à y travailler au moins, en le pénétrant de quelque terreur, sur le violement des loix Canoniques. Ce que le Concile en recueillit exprès, & fort en détail contre les mariages & les engagemens incestueux, fut sagement ramassé, mais promulgé bien inutilement pour le but qu'on se proposoit. *Charibert* insensible à tout, obligea enfin S. *Germain* à l'excommunier lui & *Marcovese*, la plus criminelle de ses concubines, parceque sortie du Cloître elle joignoit l'Apostasie au déréglement. Ils ne s'endurcirent pas impunément contre cet Acte de sévérité ; la Justice de Dieu éclata à son tour ; *Marcovese* fut enlevée précipitamment ; & *Charibert* la suivit de fort près.

Charibert mort, en l'année 667. ou 668. une partie des Etats, qui l'avoient pour Roi, n'en passa que sous une domination plus dure & plus opi-

niâtrément malheureuſe : ce fut celle de *Chilperic*, & de la fameuſe *Fredegonde*, nom ſi déteſté dans nôtre Hiſtoire, qu'on n'y voit que le nom de *Brunehauld* ſa Rivale, épouſe de *Sigebert*, qu'on ait lieu de lui comparer. Les maux qu'elles cauſérent aux Egliſes, ſurtout *Fredegonde*, eurent des intervales de bonnes œuvres, qui leur firent trouver des Panégyriſtes, non ſeulement parmi les Evêques courtiſans, tels qu'un *Bertram* de Bourdeaux, mais dans le Clergé même, qu'une régularité rigide diſtinguoit davantage. Un de ceux qui ait le mieux uſé là-deſſus des libertés de la Poëſie, eſt S. *Fortunat*, que les ravages de l'Italie, où il étoit né, & un ſentiment de reconnoiſſance envers S. *Martin*, avoient attiré en France ; & qui depuis y fut élevé ſur le Siége de Poitiers. En ne donnant aux Vers que ſes heures de loiſir, il eſt parvenû à nous en laiſſer quinze Livres entiers, avec d'autres Ouvrages ; entre leſquels nous lui devons les Vies de pluſieurs grands Saints. Il écrit avec eſprit & avec onction. Son principal

talent étoit dans les caractéres, qu'il traitoit d'une maniére pleine & ſerrée, diſant beaucoup en peu de mots; mais peu cultivé par le ſtile, & d'un goût médiocre pour la verſification; c'eſt le jugement qu'en porte le *P. Longueval.* De toutes ſes Piéces, l'Hymne *Vexilla Regis* eſt la plus touchante & la plus propre à éterniſer ſa mémoire. Il la compoſa en conſidération de la Reine ſainte *Radegonde*, dont il étoit Agent; à l'occaſion du préſent de la vraye Croix, que l'Empereur *Juſtin*, Succeſſeur de *Juſtinien* & Prince Catholique, lui avoit envoyée, avec quelques autres Reliques. Il eſt ſingulier que ſur le refus de *Merovée*, Evêque Diocéſain, il fallût un Ordre du Roi *Sigebert* pour obliger S. *Euphrone*, Evêque de Tours, à les recevoir & à les placer dans le Monaſtére de la Sainte à Poitiers. On ſçait que ces mots de la troiſiéme Strophe, *regnavit à ligno*, font une difficulté. Quoique le P. *Longueval* n'oſe aſſûrer des deux derniers, qu'ils ayent jamais été véritablement du Texte ſacré, il cite de

ſidéles garans qu'on les y a lûs au Pſeaume 95. & ſans doute on les liſoit au moins dans les Livres Euchologiques du tems de *Fortunat*. Pour le Texte même de la Bible, Hebreu, Septante, Vulgate; on ne les y découvre plus. Dès le ſecond Siécle, S. *Juſtin* reprochoit aux Juifs de les avoir effacés.

Sainte *Radegonde* eut vécû heureuſe dans ſa retraite, ſi elle eut pû n'être pas vivement affligée des diviſions, qui déſoloient les deux Royaumes, où *Fredegonde* & *Brunehauld* étoient Maîtreſſes. Celui de *Chilperic* étoit en proye aux Troupes victorieuſes de *Sigebert*, à qui il ne reſtoit plus que de le forcer lui-même dans Tournay; mais indocile, comme *Charibert*, à la voix de S. *Germain*, quoiqu'il eût d'ailleurs des vertus qui honoroient ſon rang; il paſſa de la ſituation la plus riante au plus horrible déſaſtre. „ Prince, lui „ dit S. Germain, ſi vous allés à cette „ expédition ſans avoir le deſſein d'at„ tenter à la vie de vôtre frere, la vic„ toire vous eſt aſſurée; mais ſi vous „ voulés le faire mourir, vous mour-

„ rés vous-même. „ *Sigebert* méprisa l'avis & courut à sa perte. Un assassinat coûtoit peu à *Fredegonde* ; ce fut le salut de *Chilperic* & l'accomplissement de la prédiction.

Elle ne différa que de quelques années à se défaire par la même voye de *Prétextat*, Evêque de Roüen, imprudemment engagé dans le parti de ses ennemis. Les Procédures juridiques lui parurent pour lors également propres à servir sa haine : mais au fond *Prétextat* étoit sans crime ; & il auroit tenu contre tous les efforts, qu'elle & *Chilperic* employérent pour l'accabler dans un Concile de quarante-cinq Evêques, s'il avoit trouvé autant de ressource dans sa constance, qu'il en trouva dans le courage & dans l'intégrité de *Gregoire* de Tours, son unique & inébranlable Défenseur. George Florent *Gregoire*, issû d'une sainte & illustre famille d'Auvergne, fut en son tems un de ces Personnages distingués, qui contribuent le plus au mérite d'une Histoire, par le grand éclat que leurs vertus & leurs actions y répandent. De tous ceux qui occupé-

rent avant lui le Siége de Tours, il n'y en avoit que cinq, ausquels il ne fût pas uni par les liens du Sang; mais aucun ne l'avoit rempli avec plus de dignité depuis S. *Martin*. Il sembloit suscité pour mettre une digue aux extravagances & aux fougues de *Chilperic*. Ce Prince capable de tout imaginer & de tout exécuter, portoit le caprice jusqu'à innover de son chef en fait de Religion, & prétendre en établir une à sa mode. Il avoit composé un Ouvrage sur la *Trinité*, mais en vrai Sabellien. L'ayant communiqué à *Gregoire*. „ Je veux, „ lui dit-il, „ que vous & les autres qui enseignent „ dans l'Eglise, croyiés ainsi. „ *Gregoire* l'exhorta généreusement à suivre plûtôt la Foi des Apôtres & des Docteurs, celle d'un *Hilaire*, d'un *Eusebe*. „ Je sçai „ repartit le Roi, „ qu'*Hi*„ *laire* & *Eusebe* sont en ce point mes „ Adversaires. „ Surquoi l'Evêque repliqua qu'il feroit beaucoup mieux de n'avoir pour Adversaires ni Dieu, ni ses Saints; il alloit entrer avec la même fermeté dans une dispute suivie, lorsque *Chilperic* le menaça d'en con-

ſulter de plus habiles que lui. „ Ceux „ qui vous approuveront, répondit „ *Gregoire*, ne ſeront ni habiles, ni ſenſés. „ Le dépit de *Chilperic* lui fit entreprendre de gagner un autre ſçavant homme, qui étoit S. *Salvi*, Evêque d'Albi, mais il en demeura là. *Gregoire*, en d'autres occaſions, eut plus de peine à ſe purger de quelques accuſations atroces, dont on le noirciſſoit auprès de *Chilperic* : il y réüſſit néanmoins toûjours, quoique *Fredegonde* y fût le plus ſouvent ſa partie ſecréte. Ses differends avec S. *Felix*, Evêque de Nantes, occaſionnérent pluſieurs Lettres, que la charité ne dicta pas ; dit le P. *Longueval*. „ Les „ Saints, ajoûte-t'il, ne le ſont pas toû- „ jours pour n'avoir point fait de fau- „ tes ; mais pour les avoir réparées. „ Il faut ſe ſouvenir qu'ils ſont hom- „ mes, & s'inſtruire par leurs fautes, „ en même tems qu'on s'édifie par „ leurs vertus.„

S. *Gregoire* de Tours ſur la fin de ſa vie eut la dévotion d'aller à Rome. Deux ſortes d'objets l'y attiroient ; les tombeaux des SS. Apôtres, & la

personne du Pape S. *Gregoire*. Sa taille étoit très-petite, & ne répondoit nullement à la supériorité de son esprit. Le Pape en fut frappé. Un jour qu'il le consideroit plus attentivement, mais en silence; *Gregoire* de Tours pénétra sa pensée. „ C'est le Seigneur „ qui nous a faits, „ lui dit-il en soûriant, „ nous ne nous sommes pas „ faits nous-mêmes. Il est le même „dans les Petits & dans les Grands. „ Le P. *Longueval* prononce à son ordinaire avec réserve & avec justesse sur les Ouvrages de *Gregoire* de Tours. Ce sont, selon lui, de riches trésors, mais cachés sous des déhors fort négligés. „ L'Auteur s'y est peint, „ dit- „ il, en peignant les autres; & mon- „ tre par tout une Foi vive, une ten- „ dre piété, une probité exacte. „ La crédulité, principalement en fait de miracles, seroit véritablement une tache, si le reproche portoit sur un fondement plus solide. Le P. *Longueval* prie seulement le Lecteur de faire réfléxion; que dans ces tems, où la Foi étoit récemment établie parmi plusieurs Nations barbares, les miracles

étoient incomparablement plus fréquens, qu'ils ne ſont aujourd'hui; & que ceux que *Gregoire* voyoit s'opérer ſous ſes yeux, ont dû lui rendre plus croyables ceux qu'on lui racontoit. Témoin des premiers, il doit en être crû; quant aux autres, on pourroit craindre au plus en quelques circonſtances le défaut d'examen.

Un prétendu fils de *Clothaire* I. ſous le nom de *Gondebaud*, que les ennemis de *Gontram* Roi de Bourgone, s'aviſérent de ſoulever contre lui, avoit entraîné pluſieurs Evêques dans ſa révolte. Ce fut pour connoître de leur crime, que le Roi délivré de ce phantôme, ordonna le ſecond Concile de Mâcon, qui étoit de quarante-ſix Prélats. L'Egliſe en honore quatorze de ſon culte; & *Gontram* lui-même a reçu la même diſtinction. Le P. *Longueval* en prend bien le caractére, quand il dit de lui que s'il n'eut pas les qualités d'un Héros & d'un grand Roi, il eut les vertus d'un bon Roi, pere de ſon Peuple, qui aimoit la Religion, qui la protégeoit, & la rendoit reſpectable. A ne conſulter que

différens traits ſemés dans cette Hiſtoire : nous croyons cependant qu'il mérite quelque choſe de plus. Il reſtoit ſeul des quatre freres qui partagérent la Monarchie ; il en porta preſque tout le poids depuis l'année 584. que *Chilperic* fut aſſaſſiné, juſqu'à l'année 591. qui fut celle de ſa mort. Qu'on le ſuive avec quelque attention : communément traverſé par les Miniſtres des deux jeunes Rois ſes neveux ; ſouvent expoſé au fer des meurtriers ; continuellement occupé ou à étouffer l'animoſité mutuelle des deux Reines, *Fredegonde* & *Brunehault*, ou à diſſiper leurs mauvais deſſeins ; on trouvera que pour maintenir la France dans la ſituation où il la maintint, il falloit une capacité & une force, que, tout bien conſideré, il ſeroit injuſte de lui refuſer. Les bienfaits, qui étoient toute la vengeance qu'il tiroit des attentats de *Fredegonde* ſur ſa propre vie, ſont peut-être ce que la Politique a le plus de peine à lui pardonner ; mais accoutumé à ne prendre conſeil que de ſa Religion, & à ne le prendre ordinairement qu'a-

 vec

vec ſuccés ; il n'eſt pas abſolument inexcuſable , de s'être quelquefois laiſſé tromper aux apparences. Si la guerre d'Eſpagne, entrepriſe contre *Lauvigilde* par un motif de zéle , ne lui réuſſit pas ; il ſçut , qui il devoit en accuſer , après les violences qu'avoit commiſes ſon armée ; & reconnoître en Chrétien que les brigandages & les ſacriléges n'étoient point un acheminement à la victoire. *Childebert* II. fils de *Sigebert* & de *Brunehauld*, joignit après ſa mort , la Bourgogne à l'Auſtraſie.

C'eſt l'art de l'Hiſtorien , d'avoir habilement lié & réüni une infinité de morceaux épars , tantôt ſur une Egliſe, tantôt ſur une autre ; pendant que réduits à la néceſſité d'abréger, nous ne pourrions qu'indiquer ſans grace , ce qui ne manque dans ſon Livre d'aucun des agrémens de la bonne compoſition. Rien ne lui échappe, & il touche chaque endroit avec une juſte étenduë ; ſagement proportionné à la nature des ſujets , ſelon qu'il les juge plus ou moins intéreſſans pour le commun des Lecteurs. Car une Vil-

le, une Paroiſſe, une Abbaye ont chacune leurs Saints particuliers, leurs époques & leurs monumens; qu'on y ſçauroit très-mauvais gré au P. *Longueval* d'avoir paſſé ſous ſilence, ou d'en avoir traité plus ſuccinctement, que la piété & la Tradition du lieu même ne le permettent. Voilà l'embarras, où l'on trouvera bon que nous nous diſpenſions d'entrer, uſant du droit que nous avons de parcourir legérement quelques événemens plus célébres.

ARTICLE L.

Histoire de l'Egliſe Gallicane, &c.

Suite de l'Article précedent.

LE Pontificat de S. *Gregoire* le Grand, par les relations que ce Pape entretint avec nos Princes & nos Evêques, en fournit de ce genre. Ici la Scéne change; & les idées deviennent tout autres à l'égard de la Reine *Brunehauld*. *Adalberge*, fille de *Charibert*, Roi de Paris, & épouſe d'*Ethel-*

bert, Roi des Anglo-Saxons, au Païs de Kient, avoit préparé les voyes à la converſion de ce Royaume, avant que le zélé Pontife y envoyât des Miſſionnaires. Une autre Reine Françoiſe eût la gloire de ſoutenir la Miſſion, & d'en aſſûrer le ſuccès par ſon crédit & ſes libéralités : ce fut *Brunehauld* elle-même, Régente de deux Royaumes, pendant la minorité de *Théodebert* & de *Thierri*, fils de *Childebert* II. juſques-là que S. *Grégoire* lui écrivit; que ſi les Anglois avoient ouvert leurs cœurs à la Prédication de l'Evangile; c'étoit à elle, après Dieu, qu'ils en étoient principalement redevables. Il la fit contribuer elle & les deux Rois, ſes petits-fils, à bien d'autres entrepriſes, où elle ſe prêta communément d'une maniére, qui lui attiroit de nouveaux remercimens & de nouveaux éloges. Loin que cela fût incompatible avec la paſſion de gouverner, qu'on l'accuſe d'avoir portée alors, plus que jamais, aux plus violens excès; il ne ſeroit pas même étonnant, qu'elle eût cherché à affermir ſon autorité par l'éclat d'une piété faſtueuſe; mais ſes

intentions & ses crimes étoient également cachés. S. *Grégoire* n'en voyoit pas plus que le Public ; & profitoit, comme il le devoit, d'un extérieur de Religion ; qui tournoit à l'utilité & à l'édification de l'Eglise. Le P. *Longueval* n'a eû garde de plaindre le travail, qui lui en devoit coûter à étudier dans les Lettres de S. *Grégoire* les dispositions personnelles de plusieurs Evêques, qui donnoient un grand branle aux affaires Ecclésiastiques de France ; surtout dans les Royaumes de Bourgogne & d'Austrasie. Le plus accrédité à la Cour étoit *Siagrius*, Evêque d'Autun, que le Saint nomme même dans une Inscription avant trois Métropolitains; *Etherius* de Lyon, *Virgile* d'Arles, & *Didier* de Vienne. La raison qui en paroît la plus plausible au P. *Longueval*, c'est qu'il lui envoyoit le *Pallium*, que *Brunehauld* avoit long-tems demandé pour lui ; & qu'il le déleguoit pour s'employer en son nom à la convocation d'un Concile National. S. *Grégoire* souhaitoit cette Assemblée avec ardeur, & pensa depuis à la faire présider par S. *Augustin*,

l'Apôtre des Anglois. Le besoin que la France en avoit, pour arrêter le débordement de la Simonie, & de l'incontinence des Clercs, étoit si pressant, qu'irrité des oppositions, il montra bien à la fin qu'il n'avoit ménagé dans la mauvaise conduite de *Brunehauld*, que ce qu'il avoit ignoré. Il lui écrivit, qu'il apprenoit des choses si horribles, autorisées dans ses Etats, qu'il ne pouvoit les rapporter sans douleur ; comme elle ne devoit pas les entendre sans confusion. „Pourvoyés, „ continuoit-t'il, „ au salut „ de vôtre ame, & au bien des Peu- „ ples que vous gouvernés : pourvoyés „ à celui des Rois, vos petits-fils : re- „ tranchés ce scandale, avant que le „ Seigneur appesantisse sa main ; de „ peur qu'il ne frappe d'autant plus „ rudement, qu'il aura plus long-tems „ suspendu ses coups. „ Ce n'est pas la seule fois qu'il semble avoir prévû & annoncé les malheurs de cette déplorable Famille.

Mais la Prophétie en fut encore plus précise dans la bouche de S. *Colomban*, Pere d'une multitude innom-

brable de Moines, & de beaucoup de ſaints Evêques, formés ſous ſa Régle au Monaſtére de *Luxeu*. Sorti d'Irlande avec douze Compagnons, tous remplis de l'Eſprit Apoſtolique, il avoit été arrêté en Auſtraſie par *Childebert*, fils de *Sigebert* I. & en avoit reçu de la protection pour ſon établiſſement, une des inſtitutions où le doigt de Dieu ait été plus marqué, & qui ait fait plus d'honneur à l'Egliſe Gallicane. Quelques circonſtances de ſa vie ont peiné les Critiques, par l'entêtement qu'il y témoigne ſur des points, où il étoit certainement inexcuſable de ne pas plier. Son attachement à la pratique de ſon Païs, touchant la Pâque, auroit détruit dans lui & dans ſes Moines tout ce qu'on y admiroit de plus édifiant, ſi l'on n'eut ſçû deſlors, que d'habiles Irlandois, acharnés à la diſpute, font une eſpéce particuliére de Sçavans, à qui il en faut bien pardonner. *Brunehauld* & *Thierri*, Roi de Bourgogne, n'excuſérent pas de même la liberté de S. *Colomban* à les reprendre. Ce fut la cauſe d'une vive perſécution, quelque-

fois interrompuë par l'aſcendant que donnoit au ſaint Abbé l'éclat de ſes miracles, mais qui le contraignit à la longue de quitter les Gaules. Il y revint & l'on fut fort étonné de le voir paroître à la Cour de *Théodebert*, Roi d'Auſtraſie, uniquement pour lui conſeiller de ſe faire Clerc; afin de ſauver ſon ame, en perdant ſon Royaume. Le Roi & ſes Courtiſans ne craignoient rien moins qu'une pareille extrémité, & reçurent le conſeil en prophanes. on en comprit bientôt la ſageſſe. Deux défaites ſanglantes; *Théodebert* trahi, fait priſonier, réduit par *Brunehauld* & *Thierri* à recevoir la Tonſure Cléricale; puis maſſacré impitoyablement; ce n'en étoit que trop pour apprendre par quel eſprit S. *Colomban* avoit parlé. *Thierri* joüit peu de cette augmentation de puiſſance. Trois ans auparavant S. *Colomban* avoit prédit à *Clothaire*, fils de *Chilperic* & de *Fredegonde*, qu'il ſeroit maître des Etats des deux Freres. Le nouveau Monarque ne fut pas ingrat. Lorſqu'en l'année 613. il fut monté à ce haut degré de domination, il dé-

puta en Italie vers le ſaint Homme pour le ramener à *Luxeu*, ce qu'il ne put cependant obtenir ; S. *Colomban* étant alors occupé à la Fondation du Monaſtére de *Bobio*, où il mourut. Il y avoit encore fait quelques fâcheux écarts au ſujet des trois Chapitres. Le P. *Longueval* en montre un extraordinaire, ſur ce qu'il attribuoit à une même Secte, les Erreurs de *Neſtorius* & d'*Eutychés*, deux Héréſies incompatibles ; & ne doute aucunement qu'il ne ſe ſoit retracté.

Le Regne de *Clothaire* II. & celui de *Dagobert* ſon fils, furent floriſſans, pacifiques, & ſi heureux pour l'Egliſe, quoiqu'obſcurcis par plus d'un ſcandale, qu'elle ne ſe les rappelle encore, qu'avec un tendre ſouvenir. Il étoit beau d'y pouvoir compter les Saints au milieu de la Cour ; & en plus grand nombre, qu'on ne les a jamais comptés réünis enſemble dans les Communautés de Religieux les plus renommées. S. *Cunibert* de Cologne ; S. *Arnoux* de Mêts ; S. *Didier* de Cahors : S. *Eloy* de Noyon ; S. *Oüen* de Roüen ; le B. *Pepin* de

Landen ; Ste *Itte* sa femme ; S. *Modoald* son beau-frere, & quelques autres, y furent presque Contemporains. Quand les Courtisans sont de ce caractére, dit le P. *Longueval*, l'air de la Cour n'est pas contagieux. Ne fissions-nous qu'alonger la liste, en nommant seulement ce qu'ils avoient de glorieux Rivaux dans les Provinces remplies & animées par tout de la même ferveur, il y auroit dequoi piquer la curiosité, & encore plus dequoi exciter l'émulation. La Bretagne, en l'année 636. offrit aussi un nouveau genre de combat, par la cession réciproque de la Souveraineté même, entre *Judicaël* & *Josse*, deux freres de la Famille regnante. *Josse* s'enfuit, pour n'être pas contraint de l'accepter; mais comme il passoit par le Ponthieu, la piété & la politesse du Pelerin Breton charma le Duc, qui l'y retint sans le connoître, & l'aida dans le dessein qu'il avoit d'y vivre Solitaire. Pour *Judicaël*; il donna, selon le P. *Longueval*, le premier exemple qu'on trouve dans cette Histoire d'un Prince, qui ait franchi volontairement l'effra-

yante & immenſe ſéparation du Trône & du Cloître. Le modéle étoit digne de la générosité armorique.

Ce ſeroit faire tort à pluſieurs des Sts. dont nous parlons, que d'en concevoir l'idée d'une ſainteté ſi auſtére, qu'elle en devint ennemie de certaines libertés, ou certaines douceurs innocemment introduites dans la ſociété. S. *Bertram*, Evêque du Mans vivoit avec opulence ; mais ſes charités & ſes fondations répondoient aux biens, qu'il avoit de ſon patrimoine & des liberalités du Roi. Son Teſtament, qui eſt une piéce curieuſe, le caractériſe parfaitement. „ Il conjure tous ſes „ Amis & ſes Serviteurs de ſe rendre „ tous les ans au Mans pour aſſiſter à „ ſon Anniverſaire, afin qu'on puiſſe „ dire ; *cet homme eſt heureux d'avoir* „ *eû de ſi bons amis*. Il ordonne à l'Ab- „ bé du Monaſtére de la *Couture*, qu'il „ avoit fondé, de les bien traiter ce „ jour-là, & de mettre un ſi beau lu- „ minaire, qu'on ſoit excité à faire „ du bien aux Egliſes, en voyant ſa „ reconnoiſſance. „ Nous omettons d'autres Articles du Teſtament, qui

dans la Jurisprudence de nos jours ne seroient pas des clauses fort propres à en assûrer la validité. La plus grande partie des Legs va aux Eglises, aux Pauvres, aux Domestiques; & assés peu de chose aux Neveux. Quand l'Auteur qui a écrit la Vie du B. *Pepin* de Landen, n'auroit eû qu'à loüer simplement un bon Ministre d'Etat, plûtôt qu'un rigide Disciple de l'Evangile; il auroit pû dire également, que *Pepin* dans le Monde le plus brillant & le Poste le plus exposé, avoit été „ la demeure de la Sagesse, le „ trésor des Conseils, la défense des „ Loix, la fin des Procès, le soûtien „ de la Patrie, l'ornement de la Cour, „ le modéle des Grands & l'école des „ Rois. „ Ces dernieres paroles regardent *Dagobert* & *Sigebert* son fils, Roi d'Austrasie, que le B. *Pepin* avoit élevés l'un & l'autre; le premier pour en faire au moins un de nos plus Religieux Princes, & le second pour partager avec lui-même les honneurs, que l'on rend aux Saints.

Sigebert III. du nom, & *Clovis* II. son frere aîné, Roi de Neustrie

& de Bourgogne, ouvrent au quatriéme Volume cette triste suite de Rois sans vigueur & sans autorité, qui, après eux, abandonnérent les Eglises comme tout le reste, à la volonté de leurs Maires. La violence dura environ cent ans, & ne finit que par une autre, qui fut l'invasion des Carlovingiens, dont l'on trouve encore ici les premiéres années, & fort au delà, jusqu'à la vingt-deuxiéme du régne de Charlemagne. Les Souverains naturels manquoient de force pour manier le Sceptre; & après la mort de Clovis II. une Reine étrangére son Epouse, mais aussi illustre par sa piété, que par ses autres talens, la soûtint si noblement pendant neuf ans de Régence, qu'on ne s'appercevoit qu'à peine, qu'elle n'étoit que la Tutrice d'un Roi mineur, qui en avoit moins de quinze. C'étoit sainte *Bathilde*. Sa retraite au Monastére de *Chelles* ne fut pas même l'effet d'un gouvernement affoibli. Il est vrai qu'elle se crut insultée par le meurtre de *Sigobrand*, Evêque de Paris, & qu'elle en conçut plus de dégoût pour

le monde. Mais les Seigneurs, qui en étoient coupables, la croyoient toûjours assés puissante pour les punir; & sans cela peut-être, ils n'auroient pas aisément consenti à son éloignement. Ou il entre bien de l'artifice dans l'exposé du P. *Longueval*; ou le Politique Moderne, * de qui nous avons déja fait mention, s'égare de nouveau, lorsqu'il lui plaît de marquer la Régence de sainte *Bathilde*, pour la premiére & principale Epoque du grand crédit des Ecclésiastiques dans l'Etat. Nous n'y voyons de son tems, que ce qui avoit toûjours été à leur égard : les exemples antérieurs en sont palpables.

Ce fut depuis, le comble des calamités pour la France, de ce qu'au lieu d'être gouvernée par les conseils de S. *Léger*, Evêque d'Autun, qui étoit en place pour les donner; elle eut, sous le nom de Maire, un Tiran aussi ambitieux, aussi emporté & aussi scélérat qu'*Ebroïn*. Les cruautés qu'il exerça contre S. *Léger* même,

* Histoire des Parlemens.

contre S. *Amé* de Sens, ou de Sion en Valois, S. *Lambert* de Maſtrich, S. *Wilfred* d'Yorc, S. *Philibert* Abbé de Jumiége, ſainte *Auſtrude* Abbeſſe de Laon, S. *Ragnebert*, & beaucoup d'autres, tous perſecutés & quelques-uns maſſacrés par ſes ordres, ſont les fruits que l'Egliſe recüeillit de ſon Adminiſtration, qui lui procura au moins des Confeſſeurs & des Martyrs. On met au nombre des Martyrs un *Dagobert* II. Roi d'Auſtraſie, Prince ſi ignoré de nos Annaliſtes, que les ſeules recherches des Sçavans Agiographes d'Anvers, lui ont fait rendre après pluſieurs ſiécles le double Tître qu'il méritoit, de Roi & de Saint. *Ebroïn* commit le crime, au moins par ſa Faction; mais une ambition plus meſurée, ſecondée, ou corrigée par des qualités bien différentes, en fit paſſer tout l'avantage à *Pepin* d'Heriſtale, dont le P. *Longueval* dit fort ſenſément; que „s'il eut trop de pou„voir pour un ſujet, il eut auſſi, ce „ſemble, trop de vertus pour un „Uſurpateur.„ Son miniſtére, qui devint abſolu par toute la France,

auroit pû ſervir au bonheur & à l'édification de l'Egliſe en des temps moins corrompus. Ceux où il ſe trouvoit, en étoient incapables. On ne doit point s'offenſer de la peinture un peu forte qu'en fait le P. L. pour préparer à tant de triſtes objets, qui occupent la moitié du huitiéme Siécle. Il y répand des couleurs ſi ſenſibles, & ſi heureuſement ménagées, qu'il en eſt de cette tirade d'éloquence, comme des digreſſions ſur ce qui à la rigeur concerne plus déterminément l'Hiſtoire prophane ou étrangere ; on ſent le leger circuit qu'il ſe permet ſur ſa route, & on ſe plaît à s'y écarter avec lui.

Quelque relâchement néanmoins dans les mœurs & dans la diſcipline, qui eût ſuccedé à l'ancienne ſévérité, il reſtoit aſſés à imiter, pour oppoſer par tout le Chriſtianiſme le plus fervent aux innovations licentieuſes des mauvais Chrétiens. Ce qu'on déſeſpéra d'operer de bien parmi eux dans les Gaules, pluſieurs furent appellés à entreprendre de le faire chés les Idolâtres ; vocation ſouvent confirmée

par la voix des miracles, & qui d'année en année ne ceſſa point de fournir à la Germanie des armées d'Apôtres. S. *Rupert* & S. *Corbinien*, tous deux François, furent des premiers; ils convertirent *Théodon*, Duc de Baviére, ſemérent la parole de vérité dans tout le païs Norique, & donnérent naiſſance, le premier aux Evêchés de Worms & de Saltzbourg, & le ſecond à celui de Friſingue. La grande Bretagne contribua auſſi à peupler ces contrées barbares de zélés Miſſionnaires; mais ſous la protection, & avec le ſecours des Ducs françois, *Pepin* d'Heriſtale, *Charles-Martel* ſon fils, & leurs Succeſſeurs. Au reſte, les exploits de ces Princes guerriers n'offrent rien de plus magnanime ni de plus héroïque, que les Miſſions & l'Epiſcopat de l'Anglois *Vinfrid*, connu ſous le nom de S. *Boniface*. Il en réſulte une abondance de faits, ſi variés & ſi importans, que l'on ne conçoit pas, comment la vie & le courage d'un ſeul homme ont pû y ſuffire. Ses établiſſemens, ſes lettres, ſes continuels rap-

ports avec le Siége de Rome, & les cinq Conciles, où il présida comme Légat du Pape, demandoient de la discussion & de la critique: Le P. *Longueval* y satisfait. On remarquera la même exactitude, toutes les fois qu'il est question de Fondations, de Priviléges, de Décrets; ou de quelque autre Acte de conséquence.

Il nous seroit plus fâcheux de ne pouvoir le suivre dans le reste du volume, si ce n'étoit gâter la narration que de la resserrer sur une partie de son Histoire aussi pleine que celle-là. L'Eglise Gallicane dût beaucoup aux victoires de *Charles-Martel*, mais elle le paya bien cher par l'usurpation des Evêchés & des Abbayes, qui passérent communément sous lui en récompense des services militaires. Quoiqu'elle eût encore à gémir sous *Pepin le Bref* & sous *Carloman*, elle trouva en eux plus que des Protecteurs déclarés: ils en furent l'un & l'autre des enfans dociles. Il n'eût pas convenû à sa situation, non plus qu'à celle de la Chrétienté entiére, que *Pepin* eût porté l'amour de la perfection évan-

gélique, jusqu'où *Carloman* la porta. Le chemin du Trône lui avoit été tout tracé : le Pape consulté lui donna une réponse dont il sçût se prévaloir ; enfin il parvint à être Roi, mais en y employant des moyens, que le P. *Longueval* ne représente pas toûjours par les endroits les plus favorables à sa réputation. Il l'en dédommage bien dans ce qui remplit le cours de son régne, presque tout partagé entre trois sortes d'occupations dominantes ; la célébration des Conciles, les guerres des Lombards, des Saxons & des Sarrazins, & la conversion des Infidelles. Ce fut le même plan sous *Charlemagne* ; mais conduit par des veuës encore plus étenduës, par la gloire de l'Eglise, & soutenu par des succès encore plus marqués. Le Clergé avec cela reprenoit le goût des sciences ; l'étude de la bonne antiquité devint un objet ; on érigea des Ecoles ; le zéle de la correction embrassa tout, jusqu'au chant, qui fut emprunté des Romains : en un mot l'Etat Ecclésiastique & Politique se ressentoient également de la supério-

rité du Souverain.

Nous traiterons à part des deux Discours, *sur la Religion & les Mœurs des François ; & sur les Epreuves qu'on nommoit Jugemens de Dieu ;* aussi bien que d'une courte Dissertation, *sur l'année de la mort de S. Martin.*

ARTICLE LI.

Observations Physiques sur les Oiseaux de Mer, & sur les Huitres, extraites d'une Lettre de M. D. ... Commissaire de la Marine, de l'Académie *des Sciences.*

LE Peuple a sa Physique, & son Histoire naturelle ; & quoique pour l'ordinaire on doive s'en défier, elles ne laissent pas quelquefois de donner des ouvertures & de faire naître des idées, qui conduisent au vrai. En voici un exemple, qui mérite d'autant plus d'être recüeilli, que les Physiciens ont eû long-tems des doutes & des incertitudes sur cette matiére. Elle regarde la génération des Macreuses, Bernaches, Judelles

& autres Oiſeaux ſemblables, qui vivent & ſe nourriſſent aux bords de la Mer, entre les rochers & les amas de toutes ſortes de Coquillages.

On a crû autrefois que ces Oiſeaux tiroient leur origine du bois pourri des vieux Navires, & de l'écume de la Mer. Je n'ai pas beſoin de dire qu'une opinion ſi abſurde a diſparu avec la nouvelle Philoſophie. On ne reconnoît plus aujourd'hui de ces générations monſtrueuſes & ſpontanées, ſur leſquelles les Anciens, peu ſoigneux Obſervateurs de la Nature, diſcouroient à pure perte. On eſt perſuadé que les germes de tous les corps organiques * ont été produits au commencement du Monde, & qu'il n'y a eu dans la ſuite que des développemens ſucceſſifs, ſuivant l'ordre & les beſoins de la Nature.

Une autre opinion ſur la même matiére n'eſt pas moins abſurde, qnoique plus récente. C'eſt celle qui

* Ce ſentiment a été embraſſé par tous les Cartéſiens, par Svvammerdam, par le P. Mallebranche: cependant il ſouffre de très-grandes difficultés, comme l'ont fait voir M. Cudvvorth & Hartſoëcker.

aſsûre poſitivement, que certains Coquillages ſe métamorphoſent en Oiſeaux de Mer, après avoir été mûris, pour ainſi dire, & fécondés par l'ardeur du Soleil. Cependant, toute ridicule que paroît cette opinion au premier abord, elle a quelque fondement dans la Phyſique des Pêcheurs & des Matelots : & c'eſt-ce que je vais développer, en faveur de ceux qui aiment ces ſortes de détails, peu intéreſſans à l'égard de tous les autres, pour qui une étude plus fine & plus recherchée de la Nature n'a point de charmes.

Tous les Oiſeaux offrent quelque induſtrie, quelque talent particulier, dans la maniére dont ils font leurs nids. Il eſt aiſé de s'en convaincre par ſoi-même, & d'admirer ces ſortes d'ouvrages où reluit une ſi ingénieuſe méchanique,

Simul ac ſpecies patefacta eſt verna diei;

Et reſerata viget genitabilis aura favonî.

May 1370.

Les Oiſeaux de Mer ſont ceux ; qui montrent le moins d'habileté & d'intelligence dans la fabrique de leurs nids. Les uns recherchent les creux des rochers, les enfoncemens les plus obſcurs : & là, ayant raſſemblé de l'Algue marine & d'autres plantes molles, ils y dépoſent leurs œufs. On doit ſeulement obſerver que ces œufs ont beſoin d'humidité pour éclorre, & que les années pluvieuſes ſont celles où il y a une plus grande abondance d'Oiſeaux de Mer; au contraire de ceux de Terre, dont les œufs coulent & périſſent tous, ces mêmes années.

Les autres s'établiſſent dans les endroits où il y a beaucoup de Coquillages, ſur tout de ceux à deux piéces, fortement attachés contre des rochers ou contre des morceaux de bois : & là, quand ils ſont à la veille de pondre, ils bequettent le poiſſon renfermé dans ces divers Coquillages & mettent leurs œufs à la place. Sans doute que ces œufs, trop foibles pour ſe ſoûtenir d'eux-mêmes, y reſtent collés par quelque liqueur

visqueuse & gluante, jusqu'à ce que l'Oiseau rompe ses envelopes, & prenant plus de nourriture, se serve enfin de ses propres aîles. Voilà, à mon avis, ce qui a donné lieu au Peuple qui habite les côtes de la Mer, de dire que les Coquillages se transforment eux-mêmes en Oiseaux.

On me demandera sans doute, par quel art j'ai pû découvrir une manœuvre si singuliére, & si peu remarquée jusqu'ici. Je répondrai sans peine, & à l'exemple des Physiciens les plus sincéres, que c'est au hazard que je dois mes premiéres pensées sur cette matiére. En 1729. quelques Navires Anglois ayant fait naufrage entre le *Conquet* & S. *Mathieu*, la Mer en poussa les débris & les membres épars sur la côte. Il y eût plusieurs planches qu'on m'apporta par curiosité, & qui étoient chargées de divers Coquillages, principalement de Moules & de * Cames. J'examinai ces

* Les Cames sont un genre de Coquillages à deux piéces, qui ne se ferment jamais exactement, parceque le poisson qui y est renfermé, déborde toûjours un peu. Rondelet en a décrit plusieurs espéces.

Coquillages avec soin, & je remarquai que plusieurs d'entre eux contenoient des embryons d'Oiseaux plus ou moins avancés, plus ou moins reconnoissables. Aux uns paroissoient seulement les aîles à demi cachées : on voyoit aux autres le bec & le corps déja tout formé. Je crûs qu'en faisant remettre ces planches à fleur d'eau & à l'abri du vent, je pourrois arriver à quelque chose de plus. Mais les Coquillages qui avoient déja été fort agités, se détachérent tous, & la Mer les emporta.

Ma curiosité n'étant pas entiérement satisfaite, je redoublai de soins en 1730. pour avoir de pareilles planches chargées de Coquillages, en cas qu'il s'en pût trouver. Le naufrage d'un Vaisseau François qui revenoit du Nord de l'Ecosse, & qui y avoit passé l'hiver, m'en procura. Je revis avec plaisir des embryons d'Oiseaux renfermés encore dans des Moules & des Cames, des œufs mêmes qui s'y trouvoient enveloppés d'une matiére visqueuse & gluante.

 Tout

Tout cela me confirma dans la pensée où j'étois, que parmi les Oiseaux de Mer, il y en avoit de plus habiles & de plus industrieux les uns que les autres, qui pondoient leurs œufs dans des Coquillages, où ils demeuroient en sûreté jusqu'à ce qu'ils fussent entiérement éclos.

Les nids de Alcyons si célébres dans l'Antiquité, pourroient bien n'avoir été que des Coquillages d'une certaine grandeur, où ils se trouvoient placés : & comme ces Coquillages ne tenoient à aucun corps solide, ils flottoient sur la surface de la Mer, jusqu'à ce que l'Oiseau devenu plus fort & plus adroit, sortît d'une pareille demeure. On ne trouvoit ces nids, ces Coquillages animés &, pour ainsi dire, vivans, que dans les beaux jours : une Mer trop agitée & trop en désordre les devoit submerger.

Perque dies placidos hiberno tempore septem

Incubat Halcyone, pendentibus æquore nidis :

Tum via tuta maris.

Il y auroit beaucoup d'autres choses à dire sur les Oïseaux de Mer. Premiérement, il est très-difficile de les approcher & de les prendre, non qu'ils établissent des corps-de-garde & posent des sentinelles, comme quelques Auteurs l'ont débité fabuleusement ; mais parcequ'ils ne se rassemblent que sur des pointes de rochers & dans des endroits marécageux & pleins de vase. On peut lire dans l'Histoire naturelle d'Ecosse, la maniére dont les jeunes Matelots vont à la chasse de ces sortes d'Oiseaux : ils y risquent d'ordinaire leurs vies. C'est même presque toute la subsistance des Malheureux, qui habitent ce grand nombre de petites Isles & de rochers incultes qui sont au Nord de l'Ecosse.

En second lieu, on sçait par les Relations des Voyageurs, que plus on avance vers les plages Septentrionales, plus on rencontre d'Oiseaux de Mer ; tout au contraire des Mé-

ridionales où l'on ne voit que des Oiseaux de Terre, & presque point des autres. Quand le froid est excessif, comme il arrive quelques années, ces premiers fuyent dans des Païs plus supportables & plus temperés: & alors on en trouve des quantités innombrables sur les côtes d'Angleterre, de Bretagne, de Normandie, &c. On y voit aussi des troupes de Cygnes qui se refugient dans les anses & les bayes, qui entrent dans les riviéres & cherchent l'abri. Toutes les côtes de Bretagne en furent couvertes pendant le rigoureux hiver de 1709. On en a vû encore deux foix depuis. Il est assés difficile de marquer précisément quelle est la patrie des Cygnes. Ils ne quittent leurs retraites que l'hyver; & lorsque la Mer est toute couverte de glaces : ils se jettent alors sur les côtes de l'Islande, ils abordent en Groënland & à Spitzberg, on est étonné de leur nombre. L'Eté ils disparoissent tous, on n'en retrouve aucun.

J'ajoûterai à ce que je viens de dire quelques observations sur les Hui-

tres, que j'ai répetées pendant trois années de ſuite. Ces obſervations ſont en partie nouvelles, & en partie formées ſur celles du fameux Leuwenhoek & de M. Hartſœcker.

On diſtingue de deux ſortes d'Huitres, les fécondes & celles qui ne le ſont pas. Les premiéres ſont aſſés reconnoiſſables par une eſpéce de petite frange noire, qui les entoure. Les friands ne les manquent point, & les trouvent plus ſucculentes au goût. Dans la ſaiſon que les Huitres fécondes jettent leurs œufs, ou, comme parlent les Pêcheurs, leurs graines, elles ſont laiteuſes, déſagréables & malſaines. En quelques endroits même, comme en Eſpagne, il eſt défendu d'en draguer & d'en étaler aux marchés, à cauſe des accidens qu'elles pourroient cauſer, ſi des Perſonnes indiſcrétes venoient à en manger. Mais ce que les Huitres ont alors de plus particulier, c'eſt qu'elles ſont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres, qu'on ne leur trouve point en d'autres ſaiſons, ou du moins qu'on ne leur trouve que très-rare-

ment. De quel uſage peuvent être ces vers aux Huitres fécondes, & ſeulement dans la ſaiſon où leur fécondité ſe déclare ? Je conjecture qu'ils leur ſervent, pour ainſi dire, d'accoucheurs, en excitant de quelque maniére qui nous eſt inconnuë, les organes deſtinés à la génération. On ſçait que les œufs ou les graines que jette l'Huitre féconde, ſont effectivement de petites Huitres à qui il ne manque rien; & ſi on les obſerve au microſcope ou même à une forte loupe, on trouve qu'elles ſont déja logées dans une coquille à deux piéces, comme elles le doivent être pendant tout le cours de leur vie.

J'avouë qu'il y a apparence que tout le détail de la manœuvre de ces petits vers, que je nomme accoucheurs, ne nous ſera jamais bien connu. Mais peut-être eſt-ce aſſés de ſçavoir qu'il y a de tels vers. Une expérience qui le confirme ſans aucune conteſtation, eſt la ſuivante, renouvellée pluſieurs fois de ſuite. J'ay pris des Huitres fécondes, & les ai miſes vers le mois de Mai dans un

reſervoir. Elles ont laiſſé à l'ordinaire une ample poſtérité. J'en ai pris de la même maniére de celles qui me paroiſſoient fécondes, mais je me ſuis ſervi d'une main adroite, pour en retirer tous les petits vers qui y étoient renfermés. Ces Huitres n'ont rien produit, la ſtérilité a regné dans le reſervoir où elles avoient été placées. Il me ſemble que cette expérience eſt déciſive, ou du moins ſi analogue à tout ce qu'on a découvert juſqu'ici du méchaniſme de la nature, qu'on y peut compter.

Si quid noviſti rectius iſtis

Candidus imperti : ſi non, his utere mecum.

ARTICLE LII.

Méthode pour étudier l'Hiſtoire, par M. Labbé Lenglet du Freſnoy ; *ou Réponſe à la Lettre imprimée dans les Mémoires de Trevoux, au mois d'Octobre* 1730. *Art.* 93. *pag.* 1750. *ſur l'Incendie de Sodome, le* May 1731.

passage de la Mer Rouge, & le Déluge universel.

Voyés ci-devant l'Article XLIV.

III.

Vôtre défense, M. au sujet du Déluge, fait-elle voir dans vôtre *Méthode* la vérité même avec assés d'évidence, pour qu'on n'ait pas pû rendre publique, la critique de ce point de vôtre Livre, sans concourir à une calomnie contre vous ? Et d'abord, M. il faut que vous ayés reconnu, qu'effectivement vous *semblés jetter un air de mépris sur l'opinion* de ceux, qui regardent le Déluge comme un événement miraculeux ; car vous ne dites pas un mot pour vous justifier *de cet air de mépris*, dont le reproche vous a été sensible. Vous vous bornés à dire, que ce sentiment sur lequel on prétend que vous *semblés jetter un air de mépris*, n'est pas décidé par l'Eglise, & qu'elle le permet seulement. Comme si la permission de l'Eglise en faveur d'un sentiment de

Religion ne ſuffiſoit pas pour le garantir de votre part, *de cet air de mépris.* Vous ne vous défendés pas non plus, M. d'avoir fait valoir par un grand étalage *d'une prétenduë Erudition Phyſique* l'opinion contraire. En effet à très-peu de lignes près, tout l'endroit où vous parlés du Déluge, eſt rempli de cette Erudition. Dans une occaſion où vous ne vous donnés que pour Hiſtorien, il étoit de vôtre intégrité, ſur tout ſi vous croiés les deux ſentimens permis, de les expoſer également, c'eſt-à-dire, de faire autant ſentir le miraculeux ſoutenu par les uns, que les particularités du ſiſtéme contraire inventé par Th. *Burnet*; & autant les embarras de ce ſiſtéme de *Burnet*, que ſes prétenduës probabilités. Se diſpenſer de ces deux devoirs comme vous avés fait, en faveur du ſiſtême de *Burnet* & au préjudice du ſentiment contraire, c'eſt ce qu'on a juſtement appellé faire valoir l'opinion de Thomas *Burnet*. Entrons en matiére. Vous avancés M. *que* * *l'univerſalité* du Déluge une fois

* Mém. Trev. Octobre pag. 1753.

reçûë, *ce qu'on dit au de là n'est plus la Doctrine de l'Eglise :* & que l'Eglise n'entre point dans la question, si pour ce grand Evénement du Déluge, il faut admettre des miracles, ou s'il n'est pas nécessaire. Vous le prouvés en disant, « Elle permet au » Pere *Alexandre* de dire *après Moïse*, que Dieu n'emploia que des » causes naturelles, comme elle ne » reprend point le P. *Calmet* de mar- » quer, qu'il y a eu du miracle dans » ce grand Evénement. » Mais premiérement, est-il bien certain, M. qu'il ne soit que *permis* de penser comme *Moïse* a enseigné dans l'Ecriture; & que de parler contre, fût une chose également permise au P. *Calmet* ? Secondement, dire que Dieu *n'emploia que de causes naturelles* pour exécuter le Déluge, est-ce bien certainement ne point admettre de miracle dans le Déluge ? Ne peut-on pas au contraire réünir ensemble le sentiment du P. *Calmet* qui tient pour le miracle; & celui du P. *Alexandre* qui ne reconnoît que des causes naturelles ? Ne peut-on pas des deux as-

ſertions n'en faire qu'une ? On le peut, ils l'ont fait. Le P. *Alexandre* qui comme vous le dites fort bien, n'emploie que des cauſes naturelles dans le Déluge, y reconnoît toute fois un Miracle comme le P. *Calmet*; & le P. *Calmet* qui ainſi que vous le remarqués encore, reconnoît du Miracle dans le Déluge, n'y emploie néanmoins que des cauſes naturelles auſſi bien que le P. *Alexandre*, que vous lui oppoſés comme contraire en ce point. Encore une fois, tous deux admettent du *Miracle* dans ce *grand Evénement*, & tous deux n'emploient que *des cauſes naturelles*. C'eſt que le Miracle peut conſiſter dans l'uſage & l'application *des cauſes naturelles*; & de cette maniére les cauſes ſeront naturelles & le Miracle ſera réel. Après donc que le * Benedictin a dit que les cauſes naturelles ont ſuffi pour le grand Déluge, d'où il conclut que l'univerſalité du Déluge n'eſt donc point contraire à la raiſon ni à la nature : il ajoûte ; « mais *c'eſt un véri-* » *table Miracle* dont pluſieurs *circon-*

* Calmet ſur la Geneſe. p. 185 In 4.

„ *ſtances* ſont *au deſſus* de la raiſon, „ & ſont des exceptions des Loix or„ dinaires de la nature „. Le Dominicain met auſſi le *Miracle* dans les *circonſtances* avec leſquelles les cauſes naturelles furent employées; * *Quod ſolis cauſis naturalibus tribuit* Seneca, *& quidem neceſſariâ quadam & immutabili lege naturæ à quâ certum diluvio tempus fixum ſit, id Dei omnipotentiæ ac juſtitiæ tribuimus, cujus decreto ac virtute cauſæ illæ diluvii effectrices adhibitæ & applicatæ ſimul omnes fuerint ad generalem illum Cataclyſmum efficiendum, quarum omnium cauſarum concurſus ad tantam vaſtitatem orbi univerſo inferendam ſolâ naturæ virtute ac lege contingere non poteſt.* Une choſe, M. peut ici infiniment ſurprendre, & quoique ce ſoit vôtre propre fait, elle vous étonnera vous-même, c'eſt que vous mettés dans les deux ſentimens opposés le P. *Alexandre* dont vous faites vôtre garand pour l'un des deux contre l'autre. Selon vous il n'admet point de Miracle dans le Déluge, & ſelon vous il croit qu'il y faut

* Alex. T. 1. In fol. pag. 115. col. 2.

entasser Miracles sur Miracles. Que selon vous il ne reconnoisse point de Miracle dans le Déluge, il n'est pas besoin de le prouver, & c'est par cette raison que vous l'opposés (1) au sentiment du Pere *Calmet* qui *marque qu'il y a eu du Miracle dans ce grand Evénement.* Mais que selon vous, le même P. *Alexandre* entasse Miracles sur Miracles dans le Déluge, en voici la démonstration. C'est que vous ne cités que lui (2) pour exemple de ce que vous avés dit qu'il y en a qui croient " qu'il vaut mieux en-„ tasser Miracles sur Miracles que de „ donner à l'Ecriture Ste. quelque „ sens nouveau & singulier ". Car qui sont ceux qui *croient* ainsi; ce sont selon vous ceux qui ont dit, (3) *credendum potiùs miracula intercessisse, si quæ necessaria fuerunt; quàm Scripturæ Sacræ Historicæ narrationi fidem derogandam vel ejus verba in alienos sensus detorquenda.* Or de qui sont ces paroles? ce sont celles du P. *Alexandre* & vous en marqués vous-même l'en-

(1) Trev. Oct. 1730. pag. 1753. (2) Met. p. 129. (3) Alex. T. 1. diss. 10. A. 4. pag. 134. 135.

droit éxactement. Voilà donc selon vous, le P. *Alexandre* persuadé des deux sentimens extrémes , que dans le Déluge il n'y a point eu de Miracle , & qu'il y faut entasser Miracles sur Miracles. Au reste le P. *Alexandre* n'a donné ni dans l'une ni dans l'autre extrémité ; il prend un milieu, & il l'exprime heureusement dans les paroles Latines que vous venés de copier , pourvû qu'on les traduise fidélement. Il pense " qu'il vaut „ mieux croire qu'il y a eu quelques Miracles dans le grand Evénement du Déluge , si *des Miracles y ont été nécessaires* , que de „ ne pas croire au récit historique de „ la Ste. Ecriture , ou de détourner „ ses paroles à des sens étrangers„ . Mais pour lui donner & à ceux qui admettent du Miraculeux , le ridicule d'un entassement de Miracles sur Miracles , par la vaine terreur de quelque nouvelle interprétation d'un Texte historique , quelle contorsion n'avés vous point donnée aux expressions du P. *Alexandre* en traduisant son passage ? Admettre *quelques Mira-*

cles, supposé qu'ils ayent été necessaires : vous appellés cela *entasser miracles sur miracles* & en faire profusion. Au contraire refuser d'ajoûter foi à l'Histoire du Déluge rapportée dans l'Ecriture, ou détourner ce Texte à des sens étrangers, ce n'est selon vous que lui *donner un sens nouveau & singulier.* Cette affectation si marquée, & ces efforts pour donner du ridicule au sentiment, qui admet du miracle dans le Déluge, c'est là ce que vôtre Censeur aura appellé moderément *sembler jetter un air de mépris sur l'opinion véritable.*

Vous accusés ce Censeur, M. d'avoir dit, que vous *établissés* la fausse opinion de Th. *Burnet;* il a seulement dit que vous la *faites valoir* avec un grand étalage d'une prétenduë *Erudition physique.* Sut quoi premiérement il est constant que les Pages 129. & 130. qui sont bien à vous, puisque ce ne sont point des Cartons comme celles de devant & celles d'après, sont chargées d'un grand détail de l'*Erudition Physique* de Th. *Burnet;* secondement on pourroit dire que vous l'y

croyés magnifiquement *étalée*, puiſque vous même, vous concluës de cet appareil d'érudition, que c'eſt un Siſtême *ſpécieux, plus Philoſophique, qu'Hiſtorique.* Enfin vous le faites valoir ; premiérement, parce que n'entrant dans aucun détail de l'autre ſentiment, qui eſt celui de l'Ecriture, vous expoſés fort au long, celui de *Burnet* ; ſecondement parce que dans vôtre expoſition, vous le montrés toûjours ſous un jour favorable, ſans en jamais faire ſentir les foibles dans aucune circonſtance ; troiſiémement parce que vous ne pouvés vous empêcher de faire ſentir vôtre penchant pour lui. Ce Siſtéme, dites-vous, « „ quoique *ſpecieux*, eſt *plus Phi-* „ *loſophique qu'Hiſtorique.* Mais on „ eſt quelquefois obligé de chercher „ dans le raiſonnement, de quoi au- „ toriſer la vérité de l'Hiſtoire „. Parler ainſi, n'eſt-ce pas inſinuer que ce Siſtême fournit par le raiſonnement, de quoi rendre croyable la vérité & la narration du Déluge ? Il eſt vrai que vous ajoûtés, comme ſemblant vous reprendre : cependant *il faut toû-*

jours revenir aux Preuves de fait : mais auſſitôt corrigeant le correctif même, & comme ſi vous craigniés que le Lecteur n'entendît par là, qu'après tout il faut aſſujettir le raiſonnement aux Faits rapportés dans l'Ecriture, vous ajoûtés tout de ſuite ſur ces *Preuves de fait*. „ On les trouve non ſeule-
„ ment dans l'Ouvrage que la *Peyrere*
„ a publié ſur le Siſtême des Pré-Ada-
„ mites, mais encore dans la Diſſer-
„ tation d'*Abraham Millius* & dans
„ les Notes de M. le *Clerc* ſur le VII^e.
„ Chap. de la Geneſe. Ces Auteurs
„ ont rapporté tout ce qu'on pouvoit
„ dire contre l'univerſalité du Délu-
„ ge „. Tout Lecteur penſera que le ſens de cet endroit de vôtre Livre eſt celui-ci : le Siſtême de Thomas *Burnet* eſt Philoſophique à la vérité plus qu'Hiſtorique : mais il faut bien chercher par le raiſonnement un Siſtême, qui rende l'Hiſtoire vrai-ſemblable : on ajuſte enſuite ce Siſtême aux Preuves de fait. Or ces Preuves de fait, on les trouvera chés les Auteurs qui ont rapporté tout ce qu'on pouvoit dire contre l'univerſalité du Déluge ; ſça-

voir, la *Peyrere*, dans ſon Ouvrage pour les Pré-Adamites, *Millius* & M. le *Clerc*. De ſorte M. que pour bien penſer ſur le Déluge, il faut l'entendre, ſelon le Siſtême de Thomas *Burnet*, en appliquant ce Siſtême aux Faits tels qu'ils ſont rapportés & prouvés par les Pré-Adamites, &c. & tels qu'on les verroit plus au long déduits dans vôtre Livre, à en juger par le commencement de la page 129. ſi l'on n'avoit pas ſupprimé les quatre pages, dont la place eſt occupée par un carton ou ſimple feüillet, marqué d'un côté du chiffre 125. & de l'autre 128.

Ce que vous dites M. que loin d'adopter le ſentiment de Thomas *Burnet*, vous ne le repréſentés qu'avec une ſage modification, avertit au moins le Lecteur que vous avés cru qu'une ſage modification étoit néceſſaire au ſentiment de Th. *Burnet*, il reſte à montrer que vous l'avés en effet employée cette modification néceſſaire. Vous la faites conſiſter * en ce

* Trév. Octobre, pag. 1754.

que vous dites, „ que les Loix natu„relles & l'Ordre de Dieu ne sont en „ effet qu'une même chose considerée „ sous differens égards „ ; mais loin que cette remarque puisse être une modification qui améne le sentiment de Th. *Burnet* à la Religion, faudroit-il changer quelque chose dans ce discours pour qu'il parût suggéré par *Spinosa?* Et couteroit-il beaucoup à un Athée qui donne à la Nature le nom de Dieu, de dire ; „ que les Loix „ naturelles & l'Ordre de Dieu ne „ sont en effet qu'une même chose „ considerée sous differens égards „. Si le Spinosiste vouloit faire sentir dans une Exposition du Déluge tout son Athéisme, pourroit-il mieux réduire l'Ordre de Dieu aux Loix naturelles, qu'en empruntant tous les termes de vôtre modification, & en disant ; „ les Montagnes se sont éle„ vées, les Plaines se sont étenduës, „ les Vallées se sont abaissées dans „ les lieux que le *Seigneur leur a mar„ qués*, C'EST-À-DIRE, * que la terre

* Pag. 130.

„ a pris la forme que les Loix du mou-
„ vement lui ont donnée par les diffe-
„ rentes secousses, qu'elle a souffertes
„ dans sa continuité, *parce que les Loix*
„ *naturelles & l'Ordre de Dieu ne sont*
„ *en effet qu'une même chose* considerée
„ sous differens égards „. A ces mots, les Montagnes, les Plaines, les Vallées se sont élevées, étenduës, abaissées dans les lieux que *le Seigneur leur a marqués*; on appercevoit la volonté, le dessein, l'autorité d'une Intelligence; mais bientôt vous ramenés nos idées aux vôtres, & ce Seigneur n'est plus lui : par un, *c'est-à-dire*, vous le réduisés aux Loix du mouvement, prétendant que les „ Loix naturelles
„ & l'Ordre de Dieu, ne sont en effet
„ que la même chose considerée sous
„ differens égards „; & qu'enfin l'Ordre de Dieu n'est autre chose dans le vrai que les Loix naturelles; ou ce qui revient au même, que Dieu n'est que la Nature, & que ces deux noms ne différent que parce que c'est sous differens rapports qu'ils présentent une même chose. Concluons.

Il est manifeste que *l'Ordre particu-*

lier des causes secondes dirigées cependant par la Divinité, ou, la *Nature obéïssant aux Ordres de la Providence*, où, la *Providence toûjours d'accord avec la Nature qu'elle dirige & qu'elle conduit elle-même*, sont trois phrases qui désignent une même cause, ou un même principe ; cause & principe qui, selon vous, donne dans ce qu'il opére, l'exclusion aux miracles. Car vous donnés pour deux sentimens inalliables & contradictoires, l'un de *marquer qu'il y a eu du miracle*, l'autre de *s'en tenir à un Ordre particulier des causes secondes dirigées cependant par la Divinité* ; donc vous exclués tout miracle de l'Incendie de Sodome que vous attribués *à la Providence toûjours d'accord avec la Nature qu'elle dirige & qu'elle conduit elle-même* : donc vous exclués tout miracle, du passage de la mer Rouge que vous attribués *à la Nature obéïssant aux Ordres de la divine Providence* : donc vous permettés d'exclure tout miracle du Déluge universel que vous permettés d'attribuer à *l'Ordre particulier des causes secondes dirigées cependant par la Divinité*. N'y

eût-il dans la *Méthode pour étudier l'Histoire* que le danger de pareils sentimens, le *Mémoire* qui en avertit, devoit être publié ; & cette publication ne prouve point que l'on manque des sentimens avec lesquels on doit être, &c.

ARTICLE LIII.

Réponse à la Lettre d'un Gentilhomme Périgourdin, par une réfutation juste d'un nouveau Livre des Lettres & de la Grammaire Françoise de M. de GRIMAREST, *Maître de Langues à Paris, à laquelle l'Auteur oppose sa Grammaire Françoise en faveur des Etrangers. Ouvrage dédié aux Sçavans, par* M. DE LA LANDE *Interpréte ordinaire du Roi, Professeur des Langues Françoise, & Italienne, de Géographie & d'Histoire. A Paris, chés la Veuve de* PIERRE, RIBOU, *Ruë des Fossés, vis-à-vis la Comédie Françoise*, 2730. *in* 12. *pp.* 413.

LE Tître que nous venons de rapporter a, comme l'on voit, une étenduë assés raisonnable; aussi est-il suffisant pour faire connoître le caractére, le goût, & le stile de tout l'Ouvrage. Le Gentilhomme Périgourdin, qui est attaqué ici par M. *de la Lande*, est, comme celui-ci le donne à entendre, M. de *Grimarest*, qui l'avoit auparavant attaqué. A s'en tenir à ce qu'ils se disent reciproquement, ni l'un ni l'autre n'entendent pas trop bien la Langue Françoise, qu'ils font profession d'enseigner à des Etrangers: & ils ont chacun leurs Ecoliers qui ne sont pas en état de prendre parti contre leur Maître. Au reste dans une dispute où d'autres sont peu curieux de s'intéresser, ils sortent du combat avec un succès à peu près égal, & avec la satisfaction de penser assés juste au sujet l'un de l'autre.

Ce Volume de M. *de la Lande* a quatre Parties: dans la premiére, il répond à la Lettre du Gentilhomme Périgourdin écrite à un Académicien; j'y *fais voir*, dit-il, *la mauvaise foi*

& l'ignorance de ce mauvais critique. Dans la ſeconde, il critique les Lettres qu'a imprimé le ſieur *Grimareſt*, „ j'y fais voir, dit-il encore, le „ ridicule & le peu de bon ſens de „ quelques-unes de ces Lettres „. Dans la troiſiéme, „ je découvre aux „ Etrangers, ajoûte-t'il, l'impoſſibilité „ qu'il y a pour eux de ſe ſervir de la „ Grammaire Françoiſe du ſieur Grimareſt, l'abſurdité de ſes préceptes & l'inutilité de tout ce mauvais „ Ouvrage „. Enfin comme ſon adverſe Partie lui a imputé de ne ſçavoir, ni parler, ni écrire ſa propre *Langue*, il *ajoûte une petite Grammaire, pour l'oppoſer* à celle de M. *Grimareſt*; c'eſt la quatriéme & derniére Partie du Volume, & pour parler le langage de l'Auteur, *c'eſt le dernier Chef.*

Dans la premiére Partie, M. *de la Lande* traite d'une maniéré enjoüée ſon Adverſaire, qui l'avoit accuſé d'avoir écrit *Soliciſme* pour *Soléciſme.* „ Mettés, lui dit-il, cette prétenduë „ faute dans le Microſcope le plus „ parfait & le plus propre à groſſir

„ les objets, pour lors la bonté de „ l'inſtrument rectifiera tout „. *Vos yeux verront très-clairement, ſolécisme & non ſolicisme.*

Autre réfutation, du même enjouëment. M. de *la Lande* avoit dit en Proverbe, *n'éveillés pas le chien qui dort :* M. *Grimareſt* l'avoit relevé, aſſurant qu'il faut dire le *chat* & non le *chien* qui dort ; ſur quoi M. de *la Lande* lui replique en ces termes careſſans & gais, „ ce qui me charme le plus, „ mon cher Perigourdin, c'eſt la re„ marque judicieuſe que vous avés „ faite de ce merveilleux Proverbe, „ *n'éveillés pas le chien qui dort.* Quoi, „ un Interpréte, un Profeſſeur ne ſçait „ pas qu'on dit, *n'éveillés pas le chat* „ *qui dort* ? Il faut l'exclure du Corps „ des Profeſſeurs & le dégrader de „ tous ſes tîtres & prérogatives ; puiſ„ qu'il a eû la hardieſſe de préferer un „ dogue à l'aimable matou. M. *de la* „ *Lande* répond à cela, *piano vos' Si*„ *gnoria piano* ; j'appelle de vôtre Sen„ tence M. le Juge, & vous deman„ de s'il a été décidé par l'Académie „ Françoiſe qu'il faille dire le *chat*

 plûtôt

„ plûtôt *que le chien qui dort.* Vôtre „ *chat* a voulu me griffer, mais mon „ *chien* l'a mordu. O que cette morsu„ re vous pique au vif ! *Piano vos' Si-„ gnoria piano.* Quoi M. l'Apologiste „ des Matous, vous signalés vôtre zéle „ pour un animal toûjours prêt à grif„ fer..... Avoüés donc, M. le Docteur, „ que vôtre Doctrine Périgourdine est „ bien fade & dépourvûë de bon „ sens „. Tout est plein de traits semblables, qui font aisément juger, quelles maniéres & quelles expressions Françoises, les Etrangers doivent apprendre de ces Messieurs les Professeurs.

Dans la Critique que M. *de la Lande* fait des Lettres de M. *Grimarest*, pour montrer *le ridicule dont ces Lettres sont remplies ;* il se sert d'abord de l'autorité du *Journal des Sçavans* du mois de Juillet dernier ; puis il passe à un second Article où il met pour Tître, *Preuves incontestables du ridicule, du peu de bon sens & de l'insipidité des Lettres de M. Grimarest.* Les Maîtres de Langue, qui ont les termes en main, ne les épargnent pas

dans l'occaſion, comme on voit ici. Un plus grand détail ne ſerviroit pas beaucoup à l'inſtruction du Public : ſi ce n'eſt dans le choix qu'il auroit à faire entre ces deux Profeſſeurs ; mais ils ſe font d'eux-mêmes ſuffiſamment connoître. Ils paroiſſent d'ailleurs d'un avis différent ſur une expreſſion, qui a partagé des perſonnes habiles dans la Langue. M. *Grimareſt* avoit dit, *ce ſeroit me faire injuſtice que de le croire* : M. *de la Lande* trouve ici *le que* „ placé fort mal à propos „, & veut qu'on diſe, *ce ſeroit me faire injuſtice de le croire*. Quelques-uns pourront trouver la premiére de ces expreſſions plus réguliere, & la ſeconde, plus uſitée.

Après cette Diſſertation aſſés tranquille, M. *de la Lande* ranime ſa vivacité au ſujet des Lettres de M. *Grimareſt* ; & portant la parole aux Sçavans, il leur dit p. 56. „ Ouvrés vite „ ce premier Tome, Meſſieurs, & ſaiſiſſés la Lettre 62....c'eſt une Dame „ qui prie un Comte de vouloir être „ Parrain avec elle „. Après quoi M. *de la Lande* rapporte le Compliment

de la Dame, lequel, à dire vrai, paroît des plus étranges, & qu'il ne nous convient pas de rapporter nous-mêmes. La Lettre ſuivante, que critique encore M. *de la Lande,* eſt écrite du même ſtile.

Au reſte, ces Mrs les Maîtres de Langue, qui enſeignent la nôtre en détail, ſe tiennent auſſi apparemment les Maîtres des expreſſions, & en particulier des Genres, des Noms. M. *de la Lande* depuis la pag. 88. fait, à trois fois réïterées, Maſculin le mot *Période* partie d'Oraiſon ; „ Enſeigna-„ t'en jamais, dit-il, l'art de com-„ poſer l'ordre de la Phraſe & l'art de „ compoſer le Periode, avant d'avoir „ montré à lire „ ? De même dans les conſtructions de Phraſes p. 85. M. de *la Lande* dit, „ le Public décidera qui „ de nous eſt le plus capable à enſei-„ gner „. Sans l'autorité d'un Maître de Langues, on auroit cru qu'il faut dire *capable d'enſeigner*, & non, *capable à enſeigner*. Cependant les Approbateurs de ces Livres de prétenduë Grammaire françoiſe, ne feroient pas mal d'avertir ces Auteurs, que nul n'a

droit de conſtruire, & de former nôtre Langue ſelon ſa fantaiſie ou ſon degré de ſçavoir, & que s'ils ne l'expoſent pas telle qu'elle eſt effectivement, il vaut mieux qu'ils ne ſe mêlent pas de l'enſeigner aux Etrangers.

M. *de la Lande* ſe met encore un peu de mauvaiſe humeur contre ſon Adverſaire, pag. 65. au ſujet des *Articles ;* quand il lui dit naïvement, „ je n'ai jamais eû d'idée de vôtre ca„ pacité, je vous prenois pour un bon „ homme de Paris en Badaudois „. Le ſujet du mécontentement, que témoigne ici M. *de la Lande*, c'eſt qu'il a trouvé que Mr *Grimareſt* rapporte trois ſortes d'Articles en François, dont le 3ᵉ eſt dit *Partitif. Quelles monſtrueuſes déclinaiſons nous apportés-vous* ? lui dit-il, p.86... Dans quelle ſorte de Phraſe avés-vous vu qu'un nom „ Appellatif puiſſe être Nomina„ tif, ſans l'Article *le* ou *la* ? Une tel„ le ſorte de déclinaiſon n'eſt-elle pas „ irréconciliablement broüillée avec „ le ſens commun ? Et comment la „ comprendroit-on, ſi elle eſt ridicule

„ & ſans aucune raiſon „ ?

Voila, comme on voit, bien des gentilleſſes dites à *M. Grimareſt*, que quelques-uns pourront appeller des injures : mais M. *Grimareſt* ne les mérite pas, & elles tombent directement ſur la Grammaire françoiſe du Pere *Buffier*, qui le premier a diſtingué dans nôtre Langue, trois ſortes d'Articles, le *Défini*, l'*Indéfini*, le *Partitif*, ce dernier prenant pour Nominatif le Génitif des Articles *Défini* & *Indéfini*. C'eſt à quoi le Pere *Buffier* fait alluſion dans une des *Préfaces* des derniéres Editions de ſon Ouvrage, quand il parle de certains prétendus Faiſeurs de Grammaire. „ Ils „ croyent, dit-il, avoir réüſſi quand en „ prenant de moi ce qu'ils ont de „ meilleur, *ſans citer d'où ils l'ont pris*, „ ils y mettent encore du leur qui gâ- „ te tout „. C'eſt dequoi l'on avertit le Public dans les Mémoires de Trévoux au mois de Juin 1719. *au ſujet d'une prétenduë nouvelle Grammaire réduite en Tables.*

Au reſte, M. de *la Lande* auroit pu appercevoir (ce qui lui paroît im-

pratiquable) que des Noms, autres que les Noms propres, se peuvent mettre & se mettent quelquefois en François au Nominatif, sans l'Article *le* ni *la*. Par exemple, dans les maniéres de parler Proverbiales on dit, (*gens sages ne précipitent rien*) ou (*mal sur mal n'est pas santé.*) De même en des discours concis, on dit, *honneur, crédit, adresse, tout fut mis en usage :* ce sont là des Nominatifs de Noms, qui ne sont point *Noms propres de Batême & de Ville*, ausquels seuls M. *de la Lande* s'est imaginé qu'il convenoit d'être mis au Nominatif sans Article.

M. *de la Lande* met ici une Table pour la formation des Verbes, laquelle est utile ; il l'a tirée de la Grammaire du P. *Buffier*. Quand certaines Personnes ont mis en piéces un Ouvrage suivi, ils s'imaginent que ce qu'ils en ont pris, est devenu le leur. Mais les Libraires qui ont le Privilége de la Grammaire du P. *Buffier*, ne croiront-ils point avoir des droits contre ceux qui la copient ?

ARTICLE LIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRAMMAIRE.

DE PARIS. La Grammaire Hébraïque de feu M. *François* MASCLEF, Chanoine d'Amiens, vient d'être réimprimée avec un second Tome d'augmentation, lequel contient quatre petits Ouvrages, le tout en Latin : une *Grammaire Chaldaïque*, une Grammaire *Syriaque* & une Grammaire *Samaritaine*, enfin une *Défense* de la Grammaire Hébraïque. L'Auteur a ajoûté les trois Grammaires à la premiére, à cause des endroits de l'Ecriture & des Paraphrases, qui ne pourroient être entenduës dans leur Langue originale sans l'intelligence de tous ces idiomes. Ces Grammaires sont dressées sur le même plan. On s'y passe de *Points* ou *Voïelles*, & l'on apprend à s'en passer : cette entreprise ne pouvoit manquer de contradicteurs. Le plus récent & un des plus dignes d'attention, a été le feu Pere Dom *Guarin*, Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, qui emploie toute la *Préface* de son second Volume de la Grammaire Hébraïque, c'est-à-dire, plus de cent pages in 4°. à soutenir contre M. MASCLEF l'antiquité & l'autorité des *Points voïelles*. M. *Masclef*, qui est mort le 14. Novembre 1728. huit mois avant que cette *Préface* ait

paru, avoit laissé une *Réponse aux Objections* que Dom *Guarin* lui avoit autrefois envoïées de Rheims. L'Editeur de ce second Volume ajoûte à ce Manuscrit de M. *Masclef*, la réfutation de ce que le P. *Guarin* a objecté de nouveau; & son travail commencé à la page 179. occupe le reste jusqu'à la page 315. Le même Pere de l'Oratoire adversaire du sçavant Benedictin, nous apprend qu'un Disciple de M. *Masclef*, fait imprimer actuellement des *Racines Hebraïques sans Points*, pour seconder la méthode de son Maître. *Francisci* Masclef *Presbiteri Canonici Ambianensis Gramatica Hebraïca à punctis aliisque inventis Massorethicis libera. Accesserunt in hâc secundâ Editione Gramatica Chaldaïca, Syriaca & Samaritana ejusdem instituti.* 2. *Voll.* in 8. 1731. chés la Veuve Dumenil, ruë Fromentel.

De Trevoux. Un Auteur qui a imprimé en François, expose des incertitudes de nôtre Langue, afin que l'on détermine l'usage. On les raporte pour que cet exemple excite à proposer de justes doutes.

" *Somnambule*, Homme qui marche en „ dormant, dont M. Vigneul de Marville, „ raconte des choses surprenantes dans ses „ mélanges de literature. Le mot *Noctam-* „ *bule*, que quelques - uns veulent être „ son Synonime, n'est pas François; il „ n'explique pas la chose qu'on lui veut „ faire signifier. Les Auteurs des mots nou- „ veaux devroient, pour leur donner du „ credit, observer que le mot qu'ils veulent „ faire passer au rang des mots de la Lan-

„ gue, fût expreſſif. Le mot *Noctambule*, „ pris dans ſa Racine, ſignifie *qui marche* „ *la nuit*, & la choſe qu'on veut ſignifier „ eſt, *qui marche en dormant.* Or on peut „ marcher en dormant & ne pas marcher „ la nuit, on peut marcher la nuit & ne pas „ marcher en dormant ; ainſi *Noctambule* & „ *Somnambule* ne doivent pas avoir la même „ ſignification. Il faut un mot qui exprime „ l'action de marcher de celui qui dort, ſans „ parler du jour ou de la nuit : tel eſt le mot „ *Somnambule.* En voila une idée juſte & qui „ ſe comprend. Le Dictionaire des rimes a „ tort de l'admettre, & il ne faut pas s'en „ rapporter à lui. Un Poëte doit avoir ſoin „ que le mot dont il ſe ſert pour rimer, ex- „ prime ſa penſée.

„ Thétiére, Théére, Théiére, Vaſe dans „ lequel on fait bouillir le Thé. Il faut „ prendre le dernier, nous en allons voir „ les raiſons. Le mot *Thétiére* fait une équi- „ voque dans la prononciation avec cet „ autre, *Tétiére*, partie de la bride du che- „ val où on met ſa tête, la *Tétiére* du Char- „ treux, & la *Tétiére* d'un enfant. Il faut „ éviter dans les mots nouveaux qu'on veut „ mettre ſous la protection de l'uſage, les „ équivoques de prononciation ; il n'y en a „ déja que trop dans la Langue Françoiſe. „ Le mot *Théére* qu'on trouve dans *Richelet* „ de la derniére édition, ne vaut pas mieux, „ parcequ'en prononçant le mot *Théére*, il „ ſemble que je prononce deux conſones de „ l'Alphabet *T. R.* Rien de plus vicieux. Le „ Dictionaire a droit de décider, quand l'u-

„ ſage ne la pas prévenu ; ainſi on doit dire „ en bon François : *apportés la Théiére*.

„ Sur le mot *Canif* ou *Ganif*, on voudroit „ que l'uſage fût déterminé „.

Tels ſont les avis par leſquels M. l'Abbé L... L donne l'exemple de propoſer les doutes ſur la Langue. A l'égard de *Canif* ou *Ganif*, il ſemble que la déciſion eſt aſſés avancée en faveur du premier, & que l'uſage ſe déclare preſque entiérement pour *Canif*, à en juger par la maniére dont le Dictionaire de l'Academie propoſe l'une & l'autre expreſſion. *C* ſemble plus ancien dans ce mot que le *G*, ſans même que pour le prouver l'on ait recours à *Campulus*, qui ne venoit pas d'aſſés loin, pour être emploïé dans un Dictionaire, comme il l'eſt dans celui de *Danet*.

Somnambule eſt reçû, mais pour le peu d'occaſions que l'on a d'en faire uſage, ce n'eſt pas la peine de lui donner un Suppléant ou un Synonime tel que *Noctambule* ; non que l'origine de celui-ci dût lui donner abſolument cette excluſion ; car combien de termes ont une ſignification plus reſſerrée que celle des mots, d'où ils tirent leur origine, ou dont ils ſont composés ? Mais un mot qui a ſi peu l'air François, ne peut être admis que dans la néceſſité. Au reſte, *Noctambule* auſſi bien que *Somnambule*, ſans être naturaliſé dans nôtre Langue, peut joüir du privilége des noms étrangers, qui dans l'occaſion n'ont beſoin que de prendre une terminaiſon Françoiſe, pour rouler dans le diſcours avec nos expreſſions, & y garder leur ſignification naturelle.

May 1741.

Au sujet du mot THÉTIÉRE, THÉERE, ou THÉIÉRE, M. l'Abbé L. . . , est-il fondé à rejetter THÉERE, parceque le son ressemble à celui de deux lettres de l'Alphabet T. R. lui qui se déclare pour THÉÏÉRE, aussi semblable pour la prononciation aux trois lettres T. I. R. ? Faut-il renoncer *Abbé*, *Abbaïe*, Païs, Thé, à cause de leur consonance avec A-B. A-B-I. P-I. T ? Ce n'est peut-être qu'une faute d'impression survenuë au nom de THÉTIÉRE dans le Dictionaire de Trevoux en trois Volumes, qui a mis THÉÉRE sur les rangs. Il paroît en effet qu'au lieu d'imprimer T-I. l'Imprimeur a mis un H. qui en approche pour la figure; & par là il a fait lire THÉHÉRE au lieu de THÉTIÉRE, qui venoit de THÉ, comme *Caffetiére* venoit de Caffé. La conjecture qui le donne à penser, c'est qu'en cette édition du Dictionaire, THÉHÉRE est mis après THÉSE, c'est-à-dire, hors de sa place & à celle de THÉTIÉRE, ce qui montre qu'il y avoit THÉTIÉRE dans le Manuscrit. D'ailleurs on diroit THÉÉRE, comme l'écrit M. l'Abbé L. . . . & non pas THÉHÉRE, comme on lit dans le Dictionaire, si la seconde H. ne s'étoit pas glissée là par surprise pour T-I. Ainsi le Dictionaire de Trevoux doit paroître autoriser *Thétiére*, non *Théhére* ou *Théére*. La crainte qu'a M. l'Abbé L. . . que THÉTIÉRE, ne se confonde avec *Têtiére* de cheval, *Têtiére* d'enfant, *Têtiére* de Chartreux, ne doit pas déterminer. *Thétiére* s'écrit & se doit prononcer autrement que ces Têtiéres : toutes trois ont une même Or-

thographe, une même origine & une même prononciation : & cependant elles ne font aucun embarras dans notre Langue. Les circonstances si différentes, où ces expressions peuvent être d'usage, suffisent pour déterminer leur sens, lorsque l'on s'en sert. Il en sera de même à plus forte raison de la *Thêtiére*, & il n'est point à craindre que quand on en parle, on s'y méprenne.

DE PARIS. *Principes généraux & raisonnés de la Langue Françoise*, par demandes & par réponses, in 12. pag. 321. chés Jean *Dessaint*. La signature de l'Epitre dédicatoire adressée à Monseigneur le Duc de *Chartres*, nous apprend le nom de l'Auteur, & la *Préface* son dessein. M RESTAUT se prête donc à l'idée de M. ROLLIN, qui dit quelque part *dans sa maniére d'enseigner & d'étudier les Belles Lettres*, qu'il seroit à souhaiter *que l'on composât exprès pour les jeunes Gens une Grammaire abrégée, qui ne renfermât que les régles & réflexions les plus nécessaires*. Nôtre Auteur a donc en vûë d'apprendre la Langue Françoise par des principes si généraux, qu'ils puissent aussi servir pour apprendre le Latin aux enfans, qui n'ont point encore commencé à étudier, ou qui sont en Cinquiéme, & en Quatriéme dans l'Université ; il étend aussi l'usage de sa Grammaire aux Dames & aux jeunes Demoiselles, qui sont en Convent. Cette Méthode de montrer d'abord par principes la Langue maternelle; & par celle-ci, ensuite le Latin, lui paroît bien plus judicieuse que l'usage où l'on est de laisser apprendre la

Langue naturelle jusqu'à un certain point par l'exercice,pendant que l'on enseigne par régles la langue Sçavante, Étrangere & fixe, le Latin. Mais quand ce Livre ne serviroit qu'à instruire ceux,qui aprés avoir appris par l'usage la Langue du Païs, reviennent sur leurs pas pour approfondir les raisons dont l'usage est appuïé, l'entreprise ne seroit pas sans fruit. L'Auteur fait profession de suivre „ les trois meilleurs Livres que nous aïons „ sur la Langue Françoise,qui sont la Gram- „ maire générale & raisonnée, la Grammai- „ re de M. l'Abbé *Regnier Desmarais*, & celle „ du R. P. *Buffier* „.

De Valence. *Ortografia Española par* Ant. Bordafar, in 8°. 1728. Le même Auteur a donné depuis la pratique de cette méthode.

M. Salvador Joseph Magner a aussi fait *Methodo Breve de Ortografia Castellaña*, & D. Jean Perez Cartiel y Artiguez,un *Tradado de la Ortografia Española*, in 8°. 1727.

Histoire Litteraire.

De Palerme. Dans les Mémoires de Trevoux pour les mois de *Mai* & de *Juin* de l'année 1701. page 152. on donna une Explication d'une Médaille, qui fut frappée ici en l'honneur du Roi Catholique *Philippe* V. On y attribuë la Médaille à la Ville de *Lentini*, à cause d'un Lion qui se voit au revers, avec ces 2. lettres *L. O.* que l'on explique ainsi *Leontini obtulere.* L'Explication a paru en Sicile ingénieuse &

bien trouvée. Il ne lui manque que d'être vraie. Le fait est que la Médaille fut frappée à Palerme, au nom de tout le Roïaume. Les deux lettres *L. O.* désignent *Lorenzo Ottone* (*Laurent Othon*) alors Directeur de la Monnoie de cette Ville, suivant l'usage qui s'y observe de mettre sur les Monnoies & Médailles que l'on y fabrique, les premiéres lettres du nom & du surnom du Directeur. Tout cela se voit dans une Relation qui fut imprimée dans ce tems-là à *Palerme*, sous ce titre : *Trionfo Palermitano nella solenne acclamazione del Catholico Re Filippo V festeggiata in Palermo à* 30. *Gennaro* 1701. *descritto dal Sig. Dottor D. Antonino Mongitore, Canonico di questa Cattedrale* Voici les paroles de la Relation traduites en François. " Les Espagnes ont coûtume de peindre leurs Monarques avec la figure d'un Lion, parce qu'ils le portent dans leurs enseignes, comme l'écrit Thomas de *Pinedo* dans ses notes sur le Géographe Etienne de *Bizance* au mot *Samarie*, page 584. *Assyriæ Reges gerunt in vexillo imaginem columbæ, ut nunc Hispaniarum Reges gerunt imaginem Leonis.* Cette Enseigne a passé des Rois Goths, à ceux de la Maison d'Autriche, ainsi que l'observe *Camil Borel, de Regis Catholici præstantiâ.* Cap. 77. n° 25. pag. 520. Ainsi le Lion dans notre Médaille signifie le Grand Monarque des *Espagnes* : le Lion tient dans ses griffes le Globe du Monde, pour marquer que la Monarchie Espagnole s'étend de l'un à l'autre Pole : ensorte qu'on

„ peut dire avec *Claudien*, *Spatium vix ca-*
„ *pit orbis.* Du corps de ce Lion sort une tige
„ de Lis, qui signifie que le nouveau Roi,
„ est de la Maison Roïale de *France*, laquel-
„ le a trois Lis d'or pour Armoiries. Il sort
„ aussi de la Maison d'*Autriche*, étant fils
„ du Dauphin, fils de Loüis XIV. & de
„ la Reine *Marie-Therése*, fille du Roi Ca-
„ tholique Philippe IV. La légende de la
„ Médaille est ce mot d'Isaïe, cap. 1. *Flos de*
„ *radice ejus ascendit*, pour signifier que le
„ Roi *Philippe*, bien que Prince de la Mai-
„ son de *France*, est un rejetton de celle
„ des Rois d'Espagne ". Telle est l'Expli-
cation qui fut alors donnée de la Médaille
de Philippe V. Cet exemple fait voir com-
bien cette Science est conjecturale.

DE SALAMANQUE. Le R. P. Jean de St. Antoine a continué la Bibliothéque des Freres Mineurs par *Vadingue. Bibliotheca Minorum Fratrum pro supplemento VVadingiana, incrementoque nova Franciscana Bibliothecæ,* 1728. *in* 4°.

DE GENEVE. On renouvelle la promesse de donner cette année, le Recüeil des Œuvres de M. de LAUNOY, dont l'Edition se fait par l'entreprise d'un Sçavant, qui réside à Paris. Dix voll. in *fol.* formeront les cinq tomes. Le titre est *Joannis* LAUNOII *Constantiensis, Parisiensis Theologi, Socii Navarræi opera omnia ad selectum ordinem revocata. Ineditis opusculis aliquot, Notis nonnullis dogmaticis, historicis & criticis, Autoris vitâ, variis monumentis tùm ad Launoium, tùm ad scripta ipsius pertinentibus, præfationibus*

cuique volumini affixis, indicibus locupletissimis, aucta & illustrata. Accessit tractatus de variâ Launoii librorum fortunâ. Les Ouvrages soit françois, soit latins, y sont distribués selon l'ordre des matiéres, sans autre attention au tems & au lieu de leur impression, que de les marquer en marge. Le premier tome est rempli par des Ouvrages qui ont rapport plus directement à la Théologie, comme les Ecrits sur le *Concours*, sur la *Conception* de la Ste. Vierge, sur les *Sacremens*; quatre Piéces non encore imprimées sur la puissance Roïale à l'égard des empêchemens de Mariage, & le Traité sur la *Prédestination & la Grace*, faussement attribué à M. de *Launoy*.

Le 2. tome est un mélange de divers Ecrits de Critique, comme de l'Autorité de l'*Argument négatif*, du tems où la Foi fut reçûë dans les Gaules, de l'arrivée de *Madelaine* & de *Lazare* en Provence, des 2. *Denys* d'Athénes & de Paris, de l'*Usure*. Ce dernier Ecrit n'a pas *encore* paru.

Le 3e. tome contient tout ce que M. de *Launoy* a publié contre les Priviléges des Moines; & le 4e. les Opuscules concernant la littérature des Ecoles les plus célébres, de la fortune diverse d'*Aristote*; l'Histoire du Collége de *Navarre* augmentée & corrigée; un Ecrit non encore imprimé sur l'approbation qu'il avoit donnée à l'Histoire de l'Ordre du St. Esprit de Montpellier, approbation qui n'avoit pas plû à la Sorbonne. Au cinquiéme tome sont renvoïées toutes les Lettres qui ont été imprimées à Paris en 8.

tomes *in* 8°. & à Cambridge en un vol.*in* fol. parmi lesquelles il y en aura 8. qu'on n'avoit pas encore.

Dans la Préface de chaque volume, l'Editeur rend compte des Ecrits qu'il y renferme ; & chaque volume est terminé par une table des matiéres. Les notes sont tirées des Ecrits ou des ttaits de Critique, qui ont paru contre les sentimens de M. de *Launoy*, & sont dégagées des impolitesses, que l'Auteur de celles-ci rencontrera dans les attaques ou les réponses, ne se permettant que ce qu'il entend lorsqu'il dit, *Habet veritas religiosam quamdam iracundiam cui vel modestissimus quisque indulgere non erubescit.* Les Libraires sont *Fabri*, *Barillot*, Michel *Bousquet* & Compagnie ; on leur adressera ce qui concerne M. de *Launoy*, & que l'on devinera avoir échappé à l'Editeur inconnu. Les païemens des souscriptions sont, 15. liv. en souscrivant, 15. liv. en prenant le 1. tome en Avril : 12. liv. en Juillet pour le 5e. tome, 12. liv. en Décembre pour le second tome : 12. liv. en Juillet 1732. pour le 3e. tome, 9. liv. en Decembre 1732. pour le 4. tome : en tout 75. liv. monnoïe de Genéve, ou 125. liv. argent de France pour 10. Voll.

On souscrit à Paris chés *Chaubert*, *Montalant*, *Cavelier*, *Guerin*, *Briasson*, *de Bure.*

De Valence. On n'avoit point publié jusqu'ici les exemplaires de *Bibliotheca Valentina* donnée en 1702, ou 3. par le P. Joseph Rodriguez, & on les conservoit chés les PP. Dominicains in *fol.* Ils paroissent.

May 1731.

TABLE
DES AUTEURS.

Acad. R. des Inscriptions, &c. 824
M. Baudelot. 830
M. Ant. Bordasar. 931
M. de Boze. 826
Le P. Buffier. * 833
M. l'Abbé de Fontenu. *ibid.*
M. Fourmont. 830
M. Freret. 831
M. de Grimarest. 915
Le P. Jean de S. Antoine. 933
M. de la Lande. 915
M des Landes. 889
M. de Launoy. 933
M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. 778. 901
Le P. Longueval. * 856. 872
M. Le Marquis Masféi. 803
M. Salvador Jos. Magner. 931
M. Franç. Masclef. 925
M. de Ramsay. 755
Le P. de Rebeque. * 774
M. Restaut. 930
Le P. Joseph Rodriguez. 935
M. l'Abbé Sallier. 830
M. Secousse. 831
M. Thummigius. 845
M. Wolfius. *ibid.*

TABLE
DES MATIERES.

A

LEon-Baptiste *Alberti*. 821
Alcyons. Conjecture sur les nids de ces Oiseaux. 895
Amphithéatres. Leur Origine. 804, *& suiv.* Critique des Auteurs modernes qui en ont écrit. 820

B

Ste. *Bathilde*. Sa Régence 882. Sa retraite au Monastére de Chelles. *Ibid.*
Bernaches. V. Oiseaux de Mer.
S. *Bertram*. Caractére de sa Sainteté. 880. Son Testament. *Ibid.*
Brunehauld. Elle contribuë à la conversion des Anglo-Saxons. 873. S. Grégoire lui écrit sur sa mauvaise conduite. 875

C

Calendrier universel. 774. *& suiv.*
Canif ou *Ganif*. Lequel est en usage. 928
Caroto, Peintre Italien. 822
Caton. Examen de l'Eloge qu'en fait *Lucain*. 833. *& suiv.* Comparaison de cet Eloge avec celui, que *Virgile* fait aussi de *Caton*. 842. Eloge de *Caton* par *Horace*, comparé avec les deux précedens. 843. 844
Clothaire II. & *Dagobert* son fils. Eloge de la Cour de ces deux Rois. 878

S. *Colomban*. Sa prédiction contre *Théodebert* & *Thierri*, son accomplissement. 877
Concile. V. *Tours*, *Macon*.
Constantinople. Année de sa prise par *Mahomet* II. déterminée. 878
S. *Corbinien*. Fruit de son zéle dans la Germanie. 886
Cosmologie. Définition du monde. 847
Cyrus. Sa modération après la Victoire. 761

D

Dagobert. V. *Clothaire* II.
Déluge universel. Examen de l'explication que donnent de cet Evénement, les PP. *Alexandre* & *Calmet*, Th. *Burnet* & M. l'Abbé *Lenglet* du *Fresnoy*. 901. *& suiv.*
Desgodetz, Architecte François. 822
Dodone, V. Oracle.

E

Ebroïn. Ses cruautés contre les Evêques. 883. 884
Echecs. Origine de ce Jeu. 832

F

S. *Fortunat*. Caractére de ses Ouvrages. 862. 863

G

Ganif. V. Canif.
Gontram, Roi de Bourgogne. Son caractére. 869. 870
S. *Grégoire* de Tours. Noblesse de son origine. 865. Sa fermeté contre les entreprises de *Chilperic*. 866. Ses différends avec S. *Felix* 867. Son voyage de Rome. *Ibid.* Caractére de ses Ouvrages. 868

H

Harmonie préétablie. Démonstration de la

fausseté de ce Systéme. 852

Huitres. Expérience sur la cause de leur fécondité. 898. *& suiv.*

Hystaspe, Gouverneur de *Cyrus*. Son caractére. 761

I

Josse } *Judicaël.* } Cession réciproque que ces deux fréres font de la Souveraineté. 879

Judelles. V. Oiseaux de Mer.

M

Macon. Occasion du second Concile qui y fut assemblé. 869

Macreuses. V. Oiseaux de Mer.

Médaille. Explication d'une Médaille frappée à Palerme en 1701. en l'honneur de Philippe V. 931. 932

Mercator. V. Constantinople.

Mer-Rouge. Miracles qui s'opérérent pour le passage des Hébreux. 788. Fausse explication de cet Evénement par M. l'Abbé *Lenglet* du Fresnoy. 789. Sa réfutation. 791. *& suiv.*

N

S. *Nicet*, Ev. de Tréves. Son éxil, son rappel, générosité de son zéle. 849

Noctambule. Signification de ce mot. 926. 928

O

Oiseaux de Mer. Examen des diverses Opinions sur leur origine. 890. *& suiv.*

Onuphre. V. Constantinople.

Oracle. Nouvelle conjecture sur l'Oracle de Dodone. 830

P

Le B. *Pepin* de Landen. Son Eloge. 881

May 1731.

Pepin d'Heristale. Portrait de son ambition. 884
Prétextat, injustement persécuté. 865
Psychologie. Sa division. 850

R

S. *Rupert.* Fruits de son zéle dans la Germanie. 886

S

Sagittaire de Gap. / *Salonius* d'Embrun. } Leur déposition, leur rétablissement. 860
Sarayna. 822
Scaliger. V. Constantinople.
Vincent *Scamozi.* Ses discours sur les Antiquités de Rome. 821
Serlio. Recueil des anciens Edifices. 821.
Sigebert. Prédiction de sa mort par S. *Germain.* 864
Sodome. Son embrasement expliqué suivant l'Ecriture; Critique de l'explication de M. l'Abbé *Lenglet* du Fresnoy. 873. *& suiv.*
Somnambule. Signification de ce mot. 926. Son usage. 928

T

Théére, Thëiére, Thétiére. Lequel de ces trois mots est en usage, pour signifier le vase dans lequel on fait boüillir le Thé? 927. 929
Tours. Concile convoqué dans cette Ville. 860. Par qui? *Ibid.* A quelle occasion? 861. Quel en fut le succès? *Ibid.*

V

Vérone. Description de son Amphithéatre. 814. Examen des divers sentimens sur le tems de son Erection. *Ibid.* & 815. Sentiment de M. le Marquis *Maffei* sur ce sujet. 816

Le P. *Vital*. Carte de l'Amphithéatre de Capouë. 820

Z

Zoroastre, Archimage. Ses Discours à *Cyrus* sur la Religion. 764. *& suiv.*

TABLE

DES ARTICLES.

Article XLII. L*Es Voyages de Cyrus*, &c. p 755

Art. XLIII. *Calendrier universel*, &c. p. 774

Art. XLIV. *Méthode pour étudier l'Histoire*, &c. *ou Réponse à la Lettre de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy*, &c. p. 778

Art. XLV. Degli Anfiteatri, &c... *Dissertation sur les Amphithéatres*, &c. p. 803

Art. XLVI. *Histoire de l'Acad. R. des Inscriptions*, &c. p. 824

Art. XLVII. *Nouvel Examen d'un Vers de Lucain*, &c. p. 833

Art. XLVIII. Institutiones Philosophiæ .... *Institutions de la Philosophie de Vvolfius*, &c. p. 845

Art. XLIX. *Histoire de l'Eglise Gallicane*, &c. p. 856

Art. L. *La suite de l'Article précedent.* p. 872

Art. LI. *Observations Physiques sur les Oiseaux de Mer*, *& sur los Huitres*, &c. p. 889

Art. LII. *Réponse à la Lettre de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy.... Suite de l'Art. XLIV.* p. 900.

Art. LIII. *Réponse à la Lettre d un Gentilhomme Perigourdin*, &c. p. 915
Art. LIV. NOUVELLES LITTERAIRES. p. 925
D'ITALIE. *De Palerme.* p. 931
D'ESPAGNE. *De Valence.* p. 931. 935
De Salamanque. p. 933
DE FRANCE. *De Paris.* pp. 925. 930
De Trevoux. p. 926
De Genéve. p. 933

ERRATA.

AU mois d'Avril page 727. *ligne* 11. *& ailleurs*. homages *lis. par tout* hommages p. 728. *lig.* 2. halbardes *lis.* hallebardes p. 737. *lig.* 11. voye *lis.* voix

May.

PAges 791. *lig.* 5. *hine* lis. *hinc*
795. *lig* 22. épitéte *lis.* épithéte
797. *lig.* 3. encore ; *lis.* encore ?
806. *lig.* 4. mânes *lis.* manes
809. *lig.* 16. pas seulement *lis.* pas. Seulement
831. *lig.* 19. Le *lis.* Les
836. *lig.* 4. *pompée lis. Pompée*
842. *lig.* 7. *pios his* lis. *pios , his*
863. *lig.* 4. par *lis.* pour
869. *lig.* 12. Bourgone *lis.* Bourgogne
882. *lig.* 17. la *lis.* le
885. *lig.* 12. rigeur *lis.* rigueur

FIN.

May 1831.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1731.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le Duc du Maine.

Juin 1731.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés BARTHELEMI ALIX, ruë S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, au Griffon.

MDCCXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1731.

ARTICLE LV.

D. Magni Ausonii Burdigalensis Opera, &c. *C'est-à-dire, les Oeuvres d'Ausone, avec l'interprétation & les Notes de M. Julien Fleury, Chanoine de Chartres, &c. & celles de M. J.B. Souchay, de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, lequel a pris soin de cette Edition, &c. A Paris, chés* JACQ. GUERIN, *Quay des Augustins,* 1730. *in* 4°. *pp.* 684. *sans les Prolégomenes de* LXVII. *pp. & les Tables de* 19. *feüilles.*

LA nature des Editions Dauphines est assés connuë, pour que nous soyons dispensés d'en parler dans cet Extrait. Le Plan en fut dressé par M. le Duc de *Montausier*, de concert avec M. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches. Les Sçavans s'empressérent d'offrir leur plume au service du grand Prince, à l'éducation duquel ce travail étoit destiné ; & plusieurs des plus célébres y mirent la main. De là cette suite assés ample qui nous reste d'Auteurs Latins, interprétés & commentés à la Dauphine. M. l'Abbé Souchai en donne le dénombrement : le Public en a reconnu l'utilité. M. Julien *Fleury*, Chanoine de Chartres, avoit d'abord été chargé de l'*Apulée*, & de l'Ausone : le premier parut dans son tems ; l'Ausone fut mis sous presse : des raisons d'intérêt dans les Libraires, en firent interrompre l'impression. Ce n'est qu'au bout de 40. ans, qu'un de leurs Confréres croit devoir faire rentrer le Public dans ses droits. L'Entreprise demandoit du secours, le Texte ori-

ginal étoit encore altéré en bien des endroits ; & il s'agiſſoit de le réformer ſur les meilleures Editions. D'ailleurs, M. Julien *Fleury* n'avoit pas mis la derniere main à l'interprétation, ni aux Notes : il s'y rencontroit même des lacunes aſſés conſiderables : il falloit donc ſuppléer par tout où le Commentateur étoit en défaut, jetter de la lumiére ſur les endroits obſcurs ; polir ce qui étoit mal digeré, refondre en un mot tout l'Ouvrage.

Aujourd'hui par les ſoins de M. l'Abbé *Souchay*, nous avons dans l'*Auſone* un Texte pur, une interprétation nette & ſuivie, un Commentaire qui le rend clair & intelligible. Aux travaux du Commentateur, l'Editeur a joint une Préface de ſa façon, une Diſſertation ſur la Vie & les Ecrits d'*Auſone* ; il a ſuppléé ce qui pouvoit manquer au Commentaire de M. Julien *Fleury*, par les remarques qui ſont imprimées à la fin du Volume.

Dans la *Préface* M. l'Abbé *Souchay* rend compte au Public de ſon travail, & des ſources où il a puiſé ; la Diſſertation dont la Préface eſt ſuivie,

roulé ſur ce qui peut piquer la curioſité par rapport à la Vie d'*Auſone*, & à ſes écrits. Nous ne nous arrêterons point à ce qui regarde ſon origine & ſon éducation, ſes études & le nombre où le ſort de ſes Ouvrages, ſes Emplois & les Charges par où il paſſa. Il fut Comte, Queſteur, Préfet du Prétoire, Conſul. Les ſtériles lauriers du Parnaſſe ſe changérent pour lui en rameaux d'or; & ſon progrès dans les Sciences l'éleva aux premiéres dignités de l'Empire. La Religion d'*Auſone* a été long-tems un Problême parmi les Sçavans: *Voſſius*, *Borriez*, *Cave*, *&c.* l'avoient cru engagé dans le Paganiſme, & ils ne manquoient pas de raiſons appparentes pour défendre leur ſentiment. M. l'Abbé *Souchay* examine ces raiſons, les péſe, les réfute; & par des raiſons contraires tirées des Ecrits mêmes du Poëte, il le fait Chrétien. Cet endroit n'eſt pas le moins intéreſſant; on y fait voir que ſi les raiſons alleguées contre le Chriſtianiſme d'*Auſone* avoient lieu, il faudroit, pour le dire ainſi, débaptiſer trop d'Auteurs. L'Editeur n'eſt

pas moins prévenu pour le génie du Poëte, qu'il nous donne. Quoi qu'il reconnoisse la vérité de ce qui a été reproché à *Ausone* dans tous les tems, sur ses antithéses & ses jeux de mots, il fait voir d'un côté les mêmes défauts dans ce que Rome & la Gréce ont produit de plus fameux ; de l'autre, ces défauts mêmes réparés dans son Poëte par les beautés, qui ne seroient pas indignes du siécle d'Auguste. Quelques morceaux de ses Ouvrages, qu'on a cités pour appuyer ce que l'on avance, font honneur au goût de l'Editeur, & ne prouvent pas mal qu'*Ausone* avoit du naturel dans ses peintures, du sentiment dans ses pensées, de la douceur & de la délicatesse dans l'esprit, des talens enfin qui n'ont pû être offusqués que par le goût dépravé de son siécle. Si *Ausone* est estimable pour le caractére de son esprit, il ne l'est pas moins pour quelques qualités de son cœur. Fidéle aux sentimens que la Nature inspire pour ceux à qui nous sommes attachés par les liens de l'amitié, ou du sang, il eut pour ses Parens cette tendresse qui

eſt ſi bien marquée dans ſes Ecrits; & ſa conſtance envers ſes Amis alla juſqu'à ne jamais les laiſſer manquer de ce qui pouvoit dépendre de ſon crédit ou de ſa liberalité. Il étoit cependant courtiſan & Poëte. Les remarques, que M. l'Abbé *Souchay* ajoûte à l'Ouvrage de M. Julien *Fleury*, ſont ou critiques, ou hiſtoriques. Dans les hiſtoriques, il a pris ſinguliérement à tâche de développer ce qui regarde l'Epoque du tems, où *Auſone* a vécu. Ce point qui juſqu'ici ne paroiſſoit pas déterminé, eſt parfaitement éclairci. On n'ignorera même plus la datte de certaines Piéces, ni le nom ou le caractére de ceux à qui elles s'adreſſent.

Les Notes critiques, ne peuvent manquer d'avoir l'approbation de quiconque ſent l'avantage de l'agréable mêlé à l'utile. On n'y trouvera pas cet appareil faſtueux d'érudition inutile, de citations ennuyeuſes, de variantes embarraſſantes, lequel fait ſouvent tout l'honneur du Commentateur, & toûjours l'effroi d'un Lecteur. Les Notes de M. l'Abbé *Souchay* ſont net-

tes, courtes, ſçavantes ; des Notes de goût telles qu'il en faut pour inſtruire agréablement. S'il examine une variante, ce n'eſt jamais que pour fixer un ſens clair à ſon Auteur ; s'il fait une réflexion, c'eſt toûjours, ou pour faire ſentir la beauté d'une penſée, ou pour en montrer la fauſſeté. Ces citations qui tendent toûjours à indiquer ce qu'*Auſone* a imité des Anciens, ou ce que nos Ecrivains ont emprunté d'*Auſone*, en offrant au Lecteur des comparaiſons inſtructives, ne peuvent manquer de le divertir par l'agréable, ou par le ridicule.

Epigramme XXX. Elle a pour Tître *Myobarbum liberi patris ſigno marmoreo in Villâ noſtrâ omnium Deorum argumenta habentis.* Ce *Myobarbum* a beaucoup exercé les Sçavans. *Scaliger* veut que ce ſoit un mot Grec & Latin, qui ſignifie une taſſe formée en corne. M. *Huet* n'eſt pas de ce ſentiment ; il remarque fort bien qu'il n'eſt parlé ni de vaſe, ni de taſſe, dans toute cette Epigramme ; & il croit qu'il s'agit ici d'une figure de *Bacchus* appellée *Myobarbum*, parce

qu'au lieu que ce Dieu étoit représenté ſans barbe par tout ailleurs, il en avoit une ici. M. l'Abbé *Souchay* en adoptant la remarque de M. *Huet* contre *Scaliger*, n'eſt point de ſon avis pour le reſte, & fait ſentir que la penſée de cet illuſtre Sçavant ne préſente à l'eſprit aucune ſignification nette. Ainſi au lieu de *Myobarbum*, il prend le parti de lire avec *Giraldus*, *Mixobarbarum*. En effet à l'aide de ce leger changement, cette Inſcription n'a plus rien, qui ne ſoit clair & intelligible : il appuye ſon ſentiment, ſur ce qu'entre quelques noms Grecs & Latins, qu'on donne à *Bacchus* dans cette Piéce, il s'en trouve pluſieurs barbares; & il conjecture avec aſſés d'apparence, que de *Myxobarbarum* on aura pu faire *Myobarbum* par abréviation; ce qui aura donné lieu à des Copiſtes ignorans d'écrire *Myobarbum*.

Epigramme LXXIV. *Auſone* y parle d'une Statuë de Jupiter, qu'un Médecin avoit touchée, & à qui il prétend que cette viſite porta malheur; puiſque le lendemain on la changea de place. Voici comme il s'exprime,

Alcon hesterno signum Jovis attigit. Ille,
Quamvis marmoreus, vim patitur Medici.
Ecce hodie jussus transferri ex æde vetustâ,
Effertur : quamvis sit Deus, atque lapis.

M. l'Abbé *Souchay* fait sentir que cette pointe est fausse, & que l'*Effertur* n'est susceptible ici d'aucun des deux sens qu'on lui préte. L'Epigramme prouve du moins, qu'il y a longtems qu'il est de stile d'attribuer aux Médecins la mort de ceux, qui leur ont demandé la vie.

Idylle XV. Vers 11. &c. 15. M. l'Abbé *Souchay* fait remarquer, avec quel succès & quel agrément un de nos fameux Poëtes Lyriques a imité ces Vers d'*Ausone*, où il dépeint les peines & les dégoûts attachés aux différens âges de la Vie. Le dernier Vers est celui-ci,

Non nasci esse bonum ; natum aut citò morte potiri.

Auquel répond celui-ci dans l'Imitation,

C'étoit bien la peine de naître.

Le sçavant Académicien fait sentir l'avantage, qu'a le Poëte François sur le Poëte Latin, par la vivacité de la pensée ; il remarque aussi que l'Auteur accusé du Paganisme l'emporte par la sagesse du sentiment sur le Poëte, dont le Christianisme n'a point été attaqué.

En général, on trouvera dans ce qui est de M. l'Abbé *Souchay*, beaucoup d'attention à employer une diction pure, nette, & élégante : & ceux qui connoissent la personne, la retrouveront dans le goût, la probité & les sentimens de l'Ecrivain.

ARTICLE LVI.

Elevations à Dieu sur tous les Mystéres de la Religion Chrétienne. Ouvrage posthume par Messire JAGQUES BENIGNE BOSSUET, *Evêque de Meaux. A Paris, chés* JEAN MA-

Juin 1731.

RIETTE, 1727. 2. *Vol. in* 12. 1. *Vol. pp.* 469. 2. *Vol. pp.* 529.

LETTRE AUX AUTEURS DES MEMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

MM.

Qu'il me ſoit permis de vous communiquer les obſervations, que j'ai faites ſur un Ouvrage, dont vous n'avés pas encore jugé à propos de donner l'Extrait au Public. Il a pour Tître : *Elevations.... ſur tous les Myſtéres... par M. J. B. BOSSUET, Evêque de Meaux, &c.*

Jamais Livre peut-être ne s'eſt débité avec plus de rapidité que celui-ci. Le nom ſous lequel il eſt produit, & la main qui le préſente, ont attiré toutes ſortes de Lecteurs. Ce concours général dans un tems de partage, m'a donné la penſée d'examiner, ſi l'Ouvrage *poſthume* eſt tel aujourd'hui, qu'il eſt ſorti de la plume ſçavante du

Vainqueur des Calviniſtes & des Luthériens. J'y ai trouvé des Propoſitions qu'il m'a paru, qu'on ne peut attribuer à feu M. *Boſſuet*, ſans le mettre en contradiction avec lui-même; par ce qu'il en a enſeigné de contraires dans ſes Livres de Controverſe. En faut-il davantage pour convaincre d'altération toute l'Edition poſthume? Je n'ai donc qu'à oppoſer ici les Propoſitions du Livre *des Elevations*, à la Doctrine & aux Propoſitions des Ouvrages certains de feu M. *Boſſuet*. C'eſt ce que je vais faire dans la forme la plus ſimple.

I.

On lit au Tome 2. des Elevations, pagg. 337. „ Toute la face de l'E„ gliſe paroît infectée. *Depuis la plan„ te des pieds juſqu'à la tête, il n'y a „ point de ſanté en elle* „.

Remarque. S'il n'y a point de ſanté dans l'Egliſe, il ſera permis de dire avec *Luther* qu'elle eſt devenuë une infame Babylone, & avec l'Abbé de S. *Cyran*, qu'elle eſt corrompuë dans les mœurs & dans la Doctrine.

Car une Doctrine ſaine & une Morale ſaine feroient ſa ſanté. Un tel langage peut-il avoir été celui de M. *Boſſuet*, qui s'écrioit autrefois en s'adreſſant à Dieu : (1) „ Que vôtre Egliſe
„ eſt ſainte, que ſa Foi eſt pure, que
„ l'Eſprit qui la conduit eſt véritable „ ! Qui dit ailleurs : „ (2) Après
„ la Divinité rien n'eſt plus beau que
„ l'Egliſe, où l'unité divine eſt repré-
„ ſentée. (3) La comprenés-vous main-
„ tenant cette immortelle beauté de
„ l'Egliſe Catholique ; où ſe ramaſſe
„ ce que tous les lieux, ce que tous les
„ ſiécles préſens, paſſés & futurs ont
„ de beau & de glorieux ? Que vous
„ êtes belle dans cette union, ô Egliſe
„ Catholique ! (4) O Egliſe Catholi-
„ que que vous êtes belle ! Le S. Eſ-
„ prit vous anime, le Saint Siége
„ unit tous vos Paſteurs. (5) A les
„ entendre, (ces Novateurs) la vé-

(1) Medit. ſur la remiſ. des pechés, pour le tems du Jubilé, pag 21.

(2) Serm. à l'Ouverture de l'Aſſemblée du Clergé de 1682. p. 8. Edit de 1628.

(3) Ibid. p. 27. (4) Ibid. p. 37.

(5) Premiére Inſtruction Paſtorale ſur les promeſſes de J. C. à ſon Egliſe, p. 62. Edit. 1726.

„ rité n'eſt plus ſur la terre : l'Egliſe y „ eſt perduë : ils ne ſongent plus aux „ promeſſes qu'elle a reçuës „. Croira-t'on que M. *Boſſuet* après avoir combattu contre les Hérétiques pour l'*immortelle beauté de l'Egliſe* & la pureté de ſa Foi, ſe ſera déclaré enſuite contre *cette immortelle beauté de l'Egliſe* en faveur des mêmes Adverſaires, en diſant, que *depuis la plante des pieds juſqu'à la tête, il n'y a point de ſanté en Elle*, & en le faiſant dire par l'Ecriture ? Il eſt vrai que dans la page 512. du même Tome 2. on lit que JESUS-CHRIST (M. *Boſſuet* auroit dit *le Verbe*) a épouſé la Nature humaine qui lui étoit étrangére, & en elle ſa ſainte Egliſe, Epouſe immortelle, qui *n'a ni tache, ni ride*. Mais cette contradiction des deux Textes, dont l'un favorable à *l'immortelle beauté de l'Egliſe* énonce qu'*elle n'a ni tache, ni ride*; l'autre contraire à cette *immortelle beauté de l'Egliſe*, aſſure que *depuis les pieds juſqu'à la tête il n'y a point de ſanté en Elle* : cette contradiction, dis-je, prouve manifeſtement, que l'un ou l'autre des deux Textes eſt ſuppoſé

à M. *Bossuet*, qui assurément ne se sera pas contredit ; & que par conséquent *l'Ouvrage posthume des Elevations* a été interpollé.

II.

Au même Tome second & à la page 162. il est dit : „ La Grace que „ Jesus-Christ nous apporte, est „ une Grace qui premiérement nous „ fait vraiment justes devant Dieu ; „ & secondement nous fait justes persévérans, marchans courageusement „ & humblement à la fois sous les „ yeux de Dieu, durant toute la suite „ de nos jours „.

Remarque. On fait observer cet endroit des *Elevations*, dans la page 21. d'un Discours préliminaire qui les précede. „ Enfans de Foi, de Grace & de Promesse, pensés que la „ Grace qui vous fait Chrétiens, est „ une Grace qui vous sauve par pure „ misericorde.... que cette Grace n'est „ point passagére, qu'elle vous fait „ Justes persévérans, marchans courageusement & humblement sous „ les yeux de Dieu durant toute la

„ ſuite de vos jours „. Parler ainſi, c'eſt dire que *la Grace chrétienne ne ſe perd jamais*. Si donc M. *Boſſuet* avoit dit de ſon vivant, *la Grace qui nous fait Chrétiens, eſt une Grace qui nous rend Juſtes perſévérans, marchans courageuſement & humblement ſous les yeux de Dieu durant toute la ſuite de nos jours ;* les Calviniſtes n'auroient pas manqué de lui reprocher ce qu'il leur avoit reproché lui-même, & de lui rendre les propres paroles qu'il leur adreſſe dans une Inſtruction Paſtorale. „ Vous n'y avés pas décidé „ moins clairement que la Grace chré„ tienne ne ſe perd jamais „. Car qu'eſt-ce que *la Grace chrétienne,* ſinon *la Grace qui nous fait Chrétiens & vraiment Juſtes devant Dieu ?* Et *perdons nous jamais une Grace qui nous rend perſévérans durant toute la ſuite de nos jours ?* Attribuer donc à M. *Boſſuet,* ce point de Doctrine des *Elevations ;* c'eſt, pour ainſi dire, le faire Calviniſte par l'endroit qu'il a combattu dans le Calviniſme. Cet *Ouvrage poſthume* n'eſt donc point, au moins en entier, l'Ouvrage de ce Prélat.

Juin 1731.

III.

Encore au Tome second nous lisons pag. 217. „ Paix sur la terre aux „ hommes de bonne volonté. Luc 2. „ 14. Le mot de l'Original qu'on ex- „ plique par *la bonne volonté*, signifie „ la bonne volonté *de Dieu pour nous*, „ & nous marque que la paix est don- „ née aux hommes chéris de Dieu „.

REMARQUE. Pour montrer qu'une interprétation d'un mot Grec est faussement imputée à M. *Bossuet* ; il suffit d'établir qu'elle suppose dans l'Interpréte, ou une ignorance grossiére, ou une collusion avec le Calvinisme. Or tel est le vice de l'interprétation que l'on donne ici à M. *Bossuet*. Le Commentateur en disant simplement que le mot de l'Original (εὐδοκία) signifie *la bonne volonté de Dieu*, donne à entendre que c'est là l'unique signification de ce mot, & par là il contredit S. Paul qui s'en sert pour signifier sa propre volonté, & celle des autres Prédicateurs de l'Evangile. Par exemple, aux Rom. Ch. 10. v. 1,

εὐδοκία τῆς ἐμῆς καρδίας, ce que la Vulgate a traduit : *Voluntas cordis mei*, & la Version de Mons : *je sens dans mon cœur une grande affection*. Le même Apôtre aux Phil. ch. 1. v. 15. après avoir dit qu'il y en a qui prêchent Jesus-Christ par envie, ajoûte : & *d'autres avec une bonne volonté*. Il y a dans le Grec τινὲς δὲ καὶ δι' εὐδοκίαν. La Vulgate a traduit : *Quidam autem & propter bonam voluntatem* ; & la Version de Mons ; les autres le font avec une bonne volonté. Il est donc absolument faux que le mot εὐδοκία signifie toûjours la bonne volonté de Dieu, & jamais la bonne volonté de l'homme : & soupçonner M. *Bossuet* de l'avoir crû, c'est l'accuser d'une ignorance grossiére : mais l'exempter d'ignorance & lui laisser cette interprétation, c'est le mettre avec les Calvinistes. *Beze* & les Réformés de Genéve, à l'exemple desquels d'autres ont restraint le bienfait de la Rédemption aux seuls Elûs, ont aussi prétendus que le mot original (εὐδοκία) se doit entendre de la bonne volonté de Dieu, & que le sens de ce

Paſſage eſt que Dieu eſt venu apporter la paix, aux *ſeuls Elus*. Les Auteurs de la Verſion de Mons, qui traduiſent : „ & paix ſur la terre aux hom„mes *chéris* de Dieu „ donnent pour Traduction le Commentaire de *Beze* & de *Genéve* ; & nôtre Auteur donne pour Commentaire la Traduction de Mons : c'eſt vouloir trouver la lumiére dans les ténébres, que de chercher le ſens d'un Paſſage de l'Ecriture, dans des Auteurs qui n'ont d'autre régle pour l'entendre, que leur eſprit particulier.

IV.

Sans ſortir du Tome ſecond nous trouvons ces paroles dans les pages 525. & 526. „ Qui ne croit point au „ Fils.... la colére de Dieu demeure „ ſur lui. Elle y étoit déja: & l'hom„ me naît enfant de colére. Elle n'y „ tombe donc pas, elle y demeure ; „ & JESUS-CHRIST l'en pouvoit ôter. „ *Affreuſe parole* : la colére de Dieu „ demeure ſur lui : qui en pourroit „ porter le poids ? elle y demeure ; „ elle en fait ſon Thrône ; elle y ré-

„ gne, & l'empire qu'elle éxerce est „ aussi terrible que juste ; car *sans* „ *jamais lâcher prise*, elle accable un „ malheureux criminel „.

Remarque. Nôtre Auteur ne dit pas ici en termes exprès, que Jesus-Christ *n'a pas voulu* délivrer les Réprouvés du péché originel, qui les rend objets de la colére de Dieu ; mais après avoir dit : & J. C. *l'en pouvoit ôter*, il en demeure là ; afin que le Lecteur ajoûte, *& il n'a pas voulu :* il *n'a pas voulu* les tirer de la masse de perdition ; il *n'a pas voulu* offrir son sang pour leur salut. On reconnoît ici l'esprit de *Jansénius*, & non pas celui de feu M. *Bossuet*. Dieu, dit l'Evêque d'Ypres en parlant des Réprouvés, „ non seulement ne veut pas les „ délivrer, mais même il veut positi„ vement les laisser dans la damna„ tion, parce que *la colere de Dieu* „ *demeure sur eux*..... En sorte que.... „ Dieu a *voulu les exclure*.... de la vie „ éternelle....ce qui n'est certainement „ autre chose que vouloir les damner. „ *Deus non solùm eos non vult liberare,* „ *sed etiam positivè vult in damnatione*

„ *relin*

„ *relinquere, quia ira Dei manet ſuper* „ *eos.... ita ut.... voluerit eos excludere.... ab æternâ vitâ.... quod ſanè non* „ *eſt aliud quàm velle damnare* „.

Mais l'Auteur qui dit en cet endroit des *Elevations*, à l'égard de ceux qui ne ſeront point ſauvés, que la colére de Dieu demeure ſur eux, que Jesus-Christ pouvoit les en ôter, & qu'elle ne lâche point priſe; cet Auteur n'eſt-il pas éfrayé à ces *affreuſes paroles*? point du tout. La colére de Dieu ne *régne* point ſur lui; il fait partie du ſaint Peuple choiſi, comme il nous l'apprend lui-même à la fin du ſecond Tome, où, après avoir dit, que *nul ne connoît le Pere ſi ce n'eſt le Fils, & celui à qui le Fils l'aura révélé;* il fait cette priére: „ ô Jesus, faites-le moi connoître „! Et comme ravi en extaſe, & ſentant déja quelque avant-goût de cette gloire éternelle, qui lui eſt préparée, il ajoûte: „ mais, *je ne ſçais quoi* me „ dit dans le cœur, que vous avés „ commencé de me faire cette grace; „ je commence à ſentir par une douce „ confiance que je lui ſuis donné de

„ vôtre main „. Ce *je ne ſçai quoi*, qui lui parle au cœur, lui tient lieu apparemment de la révélation ſpéciale, dont parle le Concile de Trente.

V.

Pour dire un mot du premier Tome, attachons nous à ces expreſſions de la page 171. „ Quand on demandera pourquoi Satan s'eſt-il ſoulevé „ contre Dieu, la réponſe eſt prête: „ c'eſt parce qu'*il l'a voulu. Car* il n'a„ voit pas comme nous à combattre „ une mauvaiſe concupiſcence, qui „ l'entraînât au mal comme par for„ ce. Ainſi ſa volonté étoit parfaite„ ment libre, & ſa déſertion étoit le „ pur Ouvrage de ſon libre Arbitre „.

Remarque. On n'a pas manqué de faire obſerver cet endroit dans l'Ecrit préliminaire. Pages 16. & 17. on dit: „ La tyrannie de cette malheu„ reuſe concupiſcence, qui appéſantit „ ſon joug ſur les coupables enfans „ d'Adam.... *les entraîne au mal com-* „ *me par force* „. Chacun ſent que le Texte attribué ici à M. *Boſſuet*, ſigni-

ſie que dans nôtre état, la liberté requiſe pour démériter eſt préciſément l'exemption de contrainte, & nullement l'exemption de néceſſité. Au lieu que ſelon la véritable Doctrine de feu M. *Boſſuet*, ni l'Ange n'a pû, ni l'homme ne peut dans nôtre état, être véritablement coupable, & démériter, à moins que ſon action ne ſoit exempte, non ſeulement de la contrainte dont ni Luther ni Calvin n'ont cru la volonté ſuſceptible; mais de la ſimple néceſſité. Vains, hélas, & inutiles efforts! quelque douce que puiſſe être la néceſſité qu'impoſe à l'homme la concupiſcence; dés qu'elle eſt inévitable, elle détruit ſa liberté. Car enfin, comme dit le ſçavant M. *Boſſuet*. „ Tant qu'on ôtera au „ Genre-humain la liberté de ſon „ choix, & qu'on croira que le libre „ arbitre ſubſiſte avec une entiére & „ inévitable néceſſité, il ſera toûjours „ véritable que ni les hommes, ni „ les Anges prévaricateurs n'ont pas „ pû ne pas pécher „. Ce ſçavant Prélat dit encore: „ ſi tout & le pé- „ ché même nous arrive par néceſſi-

„ té, & que nous n'ayïons non plus „ de pouvoir d'éviter le crime que la „ mort & les maladies ; nous pouvons „ bien nous affliger d'être pécheurs, „ comme d'être ſourds ou paraliti- „ ques ; mais nous ne pouvons nous „ imputer nôtre péché comme une „ choſe arrivée par nôtre faute, & „ que nous pouvions éviter ; qui eſt „ préciſément en quoi conſiſte cette „ douleur qu'on nomme remords de „ la conſcience : avec elle s'en va auſ- „ ſi la pénitence. On ſe peut croire „ malheureux ; mais non pas coupa- „ ble. On ſe peut plaindre d'être pé- „ cheur, impudique, avare, orgueil- „ leux, comme on ſe plaint d'avoir „ la fiévre : encore peut-on quelque- „ fois reconnoître qu'on a la fiévre „ par ſa faute, & pour l'avoir con- „ tractée par des excès qu'on pouvoit „ éviter. Mais ſi tout & la faute mê- „ me eſt inévitable, l'idée de la faute „ même eſt inévitable, l'idée de la „ faute s'en va ; perſonne ne frappe „ ſa poitrine, ni *ne ſe repent de ſon* „ *péché*, en s'accuſant ſoi-même, & „ en diſant qu'ai-je fait ? La conſ-

„ cience dit à un chacun, je n'ai rien „ fait, qu'une force ſupérieure.... ne „ m'y ait pouſſé „. Il ne faut point ici de Commentaire pour montrer que ſur cette troiſiéme Héréſie de *Janſénius*, l'Auteur de cet endroit des *Elevations* eſt contredit par feu M. *Boſſuet*. Le Prélat n'eſt donc pas cet Auteur.

VI.

Nous joindrons ici les deux Tomes. Au premier, page 4. & du Diſcours préliminaire, page 8. „ Le *pro-* „ *pre* de laFoi ſelon ce que dit S.Paul, „ c'eſt d'être operante & agiſſante par „ amour. „ Au Tome ſecond, page 525 „.La Foi eſt une *nouvelle* vertu qui „ renferme toutes les autres.. Qui ne „ croit point au Fils, n'a ni grace, ni „ verité, ni vertu. „ Et page 220. „ La Foi eſt feinte en ceux, où elle „ n'eſt pas ſoûtenuë par les bonnes „ œuvres; & les bonnes œuvres ſont „ celles où l'on cherche à contenter „ Dieu „.

REMARQUE. S. Paul dit: *Fides quæ per dilectionem operatur*, la *Foi qui opére par amour*; pour la diſtinguer de celle qui n'opére pas par

amour, & qui peut être ſans la charité. Ce n'eſt donc pas une *proprieté* inſéparable de la Foi, d'être operante & agiſſante par amour. Si la Foi *renferme toutes les vertus*, celui qui n'a point la charité, qui eſt la principale des vertus, n'a donc point la Foi; la Foi ne peut donc être ſans la charité. On attribuë, par tout ceci, à feu M. *Boſſuet*, une Doctrine que lui-même attribuë aux Proteſtans. „ Dans la nouvelle Réforme, „ dit ce Prélat, la vraie Foi eſt inſéparable de l'amour de Dieu, & des „ bonnes œuvres qui en ſont le fruit „ néceſſaire. C'eſt le Dogme le plus „ conſtant de cette Religion „. En attribuant à feu M. *Boſſuet ce Dogme le plus conſtant de la nouvelle Réforme*, on lui fait avancer une erreur condamnée par le St. Concile de Trente, *Seſſ.* 6. *Can.* 28. „ Si quelqu'un dit que la „ grace étant perduë par le péché, la „ Foi ſe perd auſſi toûjours en même „ tems, ou que la Foi qui reſte n'eſt „ pas une véritable Foi, quoiqu'elle ne „ ſoit pas vive ... qu'il ſoit Anathé- „ me „.

Ici je finis mes remarques, ou plûtôt je finis de vous les communiquer. J'ai ſuffiſamment rempli le deſſein que je me ſuis propoſé, qui eſt de faire voir que cet Ouvrage n'eſt point de feu M. de Meaux, parce qu'il contredit les ſçavans Ecrits que cet Illuſtre Prélat, a lui-même publiés contre les Calviniſtes, & lui attribuë des erreurs qu'il a combattuës.

Epargnés-vous MM. la peine de me répondre par une Lettre particuliére ; vous avés un autre moyen court & aiſé de me faire ſçavoir ce que vous penſés de mes remarques, qui eſt de les donner au Public en les inſerant dans vos *Mémoires.* C'eſt auſſi toute la réponſe qu'attend de vous, & la grace que vous demande, &c.

Michel Fichant, Prêtre du Diocéſe de Quimper.

ARTICLE LVII.

REPONSE à la Lettre précedente.

M.

Voila vôtre Lettre préſentée au

Public ſelon vos intentions, non comme un Ecrit dogmatique, où vous ayés prétendu faire le procès au Livre des *Elevations*; mais comme un pur eſſai de critique, où vous vous étes plu à diſcuter par les ſeules régles de l'art, ſi l'Ouvrage eſt effectivement de feu M. *Boſſuet* auquel on l'attribuë. Vôtre méthode, M. d'oppoſer ſans ceſſe à la Doctrine des *Elevations* les ſentimens avérés de ce grand Evêque, eſt tout-à-fait propre à convaincre vos Lecteurs, que Contradicteur éternel des *Elevations*, le Prélat n'en peut être regardé comme l'Auteur : & c'eſt là toute la conſéquence, que nous ſuppoſons que vous voulés inférer de cette oppoſition directe & fréquente. Il eſt bien vrai que dans cette confrontation hiſtorique & littéraire, vous ſemblés vous être attaché à choiſir dans les Livres de l'Illuſtre Controverſiſte, des Textes, pour ainſi dire, pleins de Dogmes; mais ce n'eſt pas dans la vûë de faire juger par eux de la qualité du Texte des *Elevations*, qui vous paroît contraire. Ce n'eſt que pour avoir droit de conclure, que

M. *Boſſuet* étoit d'autant plus éloigné de parler le langage de pluſieurs endroits des *Elevations*, qu'il le regardoit comme contraire à la pureté de la ſaine Doctrine. Vous raportés donc nuëment ce qu'il a écrit ſur l'indéfectibilité de l'Egliſe, & la déféctibilité, ſi l'on peut parler ainſi, de la grace du Juſte; ſur la poſſibilité du Salut pour d'autres que pour les Elus, & l'impoſſibilité de démériter ſi l'on eſt néceſſité; ſur l'inhérence de la Foi dans une ame dépourvûë de la charité, &c. Vous remarqués en même tems, que le Prélat regardoit ces Articles eſſentiels à la Religion; mais il vous ſuffit que vôtre Lecteur tire avec vous cette conſéquence; donc feu M. *Boſſuet* n'a jamais écrit ce qui ſe lit dans les *Elevations*, „ qu'il n'y a point de „ ſanté dans l'Egliſe depuis les pieds „ juſqu'à la tête; que la grace que „ J. C. a apportée & qui nous rend „ Chrétiens & Juſtes, nous fait perſévérans durant toute la ſuite de nos „ jours; que J. C. n'a point voulu délivrer du péché originel, ni ſauver „ aucun des Infidéles; & que la co-

„ lére de Dieu qui demeure ſur eux, „ les accable ſans jamais lâcher priſe ; „ qu'en nôtre état la concupiſcence „ entraînant au mal comme par force „ les enfans d'Adam, leurs péchés ne „ ſont point ſi parfaitement libres „ qu'on puiſſe dire, qu'ils ont péché „ parcequ'ils l'ont voulu ; que la foi „ renfermant toutes les vertus, nom- „ mément la charité par laquelle elle „ opére, quiconque n'a point la cha- „ rité, il manque auſſi de Foi „. Encore une fois, M. vous n'introduiſés point feu M. *Boſſuet*, comme un Juge auquel vous dénonciés les *Elevations*, que vous faſſiés prononcer ſur leur orthodoxie, & qui les cenſure ; vous le produiſés comme un Auteur, qui ſe défend d'avoir compoſé un Ouvrage qu'on publie ſous ſon nom ; & qui pour conſtater la ſuppoſition, fait voir qu'il a toûjours reprouvé les ſentimens qui ſont enſeignés dans ce Livre. On vous rendra même la juſtice de croire, que ſi vous aviés voulu examiner le fond des *Elevations*, vous auriés facilement pouſſé plus loin l'induction & le paralléle. Vous auriés

ſans doute trouvé dans les véritables Ecrits de feu M. l'Evêque de Meaux, que le Baptéme reçû en péché ne laiſſe pas quelque fois d'être valide, & d'être le vrai Baptéme de J. C. au lieu qu'on lit dans les Elevations, (1) „ ſi „ vous ne ſortés du Baptéme, plein „ du feu céleſte de l'amour de Dieu, „ ce n'eſt pas le Baptéme de J. C. que „ vous avés reçû „. Vous avés ſans doute recuëilli, M. divers Textes du Prélat, où il eſt dit que le Salut eſt conferé au juſte à titre de récompenſe & à cauſe de ſes mérites : au lieu que ſelon les *Elevations* „ Dieu nous ſauve „ par ſa bonté & *non* à cauſe de nos „ mérites, (2) & pour ſatisfaire à ſa „ promeſſe, plûtôt qu'en ayant égard „ à nos œuvres qui ſont ſi mauvaiſes „. Mais après que vous avés eu découvert M. par l'oppoſition de Doctrine à Doctrine, que les *Elevations* ne ſont point l'Ouvrage de M. *Boſſuet*, Evêque de Meaux ; comment n'avés vous point pouſſé vôtre travail, juſqu'à rendre ſenſible par la reſſemblance de

(1) T. 2. p. 430. (2) T. 2. p. 163.

ſtile à ſtile, quel eſt l'Ecrivain qui les a façonnées. En parcourant le ſecond Volume qui vous a le plus exercé, vous aurés été arrêté une infinité de fois, par des maniéres de parler ſingulières, qui ſont comme la marque de l'Ouvrier que nous cherchons, & auquel d'autres conjectures vous ont conduit. On feroit de ces expreſſions particuliéres à M. D.... une *Elevation* entiére. « Homme (auroit-il dit) „ viens te recueillir (1) dans l'intime „ de ton intime ! Exhalons-nous de- „ vant Dieu en pure (2) perte de „ nous-même, comme Simeon (3) „ laiſſe (ſa vie) s'exhaler à Dieu en „ pure perte ! L'eſperance (4) rit à „ nos deſirs. (Loin donc de) ce ver „ rongeur qui cauſe un (5) pleur..... „ inutile „.

Conſiderons Jean-Baptiſte : „ ſa „ Naiſſance (6) fut conſacrée pour „ être l'avant-courriére de celle du „ Fils de Dieu : ſon Baptême n'étoit „ qu'un préparatoire : (7) il dit, je

(1) T. 2. p. 86. (2) p. 254. (3) p. 360. (4) p. 118. (5) p. 363. () p. 6. () p. 598.

„ ſuis une voix, un cri ſi vous voulés, „ il s'extenuë (1) juſques-là. Comme „ il ſe baigne (2) dans l'humilité & „ dans le néant, l'ame pénétrée eſt „ (3) ſurmontée de la grandeur des „ choſes qu'elle entend „. Conſiderés les Vierges „ *impavidas ad* „ *cruciatus, erubeſcentes ad aſpectus*, „ mépriſant les tourmens & n'ayant „ pour ainſi parler que le front (4) „ tendre dans un corps de fer„. Conſiderons J. C. „ ſa pénitence eſt ſa „ vraye avant-courriére. (5) Dieu lui „ donne un corps accommodé (6) à l'é- „ tat de victime où il ſe met : cepen- „ dant s'il eſt éternellement dans le „ ſein du Pere, il ne peut pas être „ d'une nature inférieure ou dégéné- „ rante, (7) autrement il aviliroit, „ pour ainſi parler, le ſein où il de- „ meure „.

Conſiderons la Sainte Vierge. Cet Auteur lui dit, „ n'avés vous point „ quelque (8) pudeur de vous voir „ mere ? Ceux qui s'ennuyent pour J.

(1) p. 490. (2) p. 491. (3) p. 307. (4) p. 190. (5) p. 12. (6) p. 116. (7) p. 437. (8) p. 203.

„ C. & rougiſſent de lui faire paſſer ſa „ vie dans une ſi étrange obſcurité, „ s'ennuyent(1)auſſi pour la Ste. Vier- „ ge & voudroient lui attribuer de „ continuels Miracles „. Conſiderons les Anges & les corps „ Dieu fit ce „ *pacte* (2) *avec la nature corporelle*, „ qu'elle ſeroit muë à la volonté des „ Anges, autant que la volonté des „ Anges, en cela conforme à celle de „ Dieu, la détermineroit à certains „ effets „. Conſiderés...... Mais; „ „ quand la force me manque & que „ je n'ai point de reſſource ni de cou- „ rage, mes eſprits ſont offuſqués, „ (3) j'ai dans le cœur une réponſe „ de mort & de déſeſpoir. Ah je me „ perds, je n'en puis plus, je ne puis „ plus dire „ qu'Amen „. (4)

Il eſt manifeſte, M. par vos remarques & par celles-ci, que feu M. *Boſſuet*, Evêque de Meaux, n'auroit ni penſé, ni parlé comme le fait parler & penſer le Livre des *Elevations*. On avertit dés le frontiſpice que l'Ouvrage eſt poſthume; peut-être n'étoit-il

(1) p. 400. (2) p. 475. (3) p. 486. (4) p. 492.

qu'à peine conçû, lorſque le ſçavant Evêque finit ſes jours ; & qu'il a reçû tous ſes accroiſſemens & ſes traits, par la plume qui l'a mis au jour conformément à la *priére publique.* Vous ne doutés pas, M. des ſentimens d'eſtime avec leſquels, &c.

ARTICLE XLVIII.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Régiſtres de cette Académie, depuis l'année 1718. juſques & compris l'année 1725. Tome V. A Paris de l'Imprimerie Royale 1729.

Suite de l'Article XLVI. au mois de Mai 1731.

LEs Diſſertations contenuës dans les Mémoires de Littérature, ſont: *Réflexions ſur l'opinion des Sages du Paganiſme touchant la félicité de l'homme, par M. l'Abbé Anſelme.*

Diſſertation ſur les Parques & ſur les Furies, par M. l'Abbé Banier.

Sur la Déeſſe Laverne, par M. de Foncemagne.

Sur le culte d'Isis en Germanie, & chés les Suéves, par M. l'Abbé de Fontenu.

Sur les Pygmées, par M. l'Abbé Banier.

Sur la vie Orphique, par M. l'Abbé Fraguier.

Sur l'Or & l'Argent, par M. Morin.

Plusieurs Dissertations sur la Musique des Anciens; par M. Burette.

Sur le chant des Cygnes, par M. Morin.

Sur l'origine de la Soye, par M. Mahudel.

Sur les Rois de Lydie, par M. l'Abbé Sévin.

Sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie, par M. Freret.

De l'origine & de l'ancienneté des Ethiopiens en Afrique, par M. Fourmont le Cadet.

Sur l'Histoire d'Assyrie, par M. Freret.

Sur les Amphictyons, par M. de Valois.

Sur l'expédition d'Alexandre contre les Perses, par M. Secousse.

Dans une si grande abondance de matiére, on nous pardonnera si nous ne l'employons pas toute, & si nous nous contentons de donner des Ex-

traits fort abrégés de quelques Dissertations.

Réflexions sur l'opinion des Sages du Paganisme sur la felicité de l'Homme.

Tous les Hommes veulent être heureux. Mais comment peuvent-ils le devenir ? Les anciens Philosophes se sont tous efforcés de le découvrir, & Varron, dit M. l'Abbé *Anselme*, a recueïlli jusqu'à deux cens quatre-vingt-huit Opinions des Philosophes sur la félicité de l'Homme, marque certaine, qu'aucun d'eux n'a touché le but. On peut cependant réduire toutes leurs Opinions ou au bien du corps, ou au bien de l'ame, ou à tous les deux ensemble. L'Auteur rapporte celles des principaux Philosophes ou Sages de l'antiquité, des Stoïciens, des Péripatéticiens, d'*Epicure*, de *Socrate*, & de leurs plus célébres Disciples. Le détail est soutenu de beaucoup de recherches & de sçavantes observations. Il critique ensuite les divers sentimens, il en fait sentir le foible, & conclut avec les PP. de l'Eglise qu'il n'y avoit que la

Religion, qui pût nous éclairer ſur cette matiére.

Sur les Parques.

Dans cette Diſſertation M. l'Abbé *Banier* recherche, premiérement l'origine des Parques, ſujet aſſés ſtérile par lui-même, mais qu'il embellit par ſes recherches. Qu'elle que ſoit l'étymologie de leur nom; leur exiſtence, comme tout ce que les Payens croyoient de l'enfer, eſt inconteſtablement fondée ſur la croyance conſtante de l'immortalité de l'ame. Mais les Poëtes ne s'accordent pas ſur l'Hiſtoire de leur naiſſance. *Héſiode* ſe contredit lui-même, & eſt contredit par *Lycophron*. *Bochart* s'eſt perſuadé que les Payens avoient imaginé ces fauſſes Divinités ſur un paſſage de *Job* & d'*Iſaïe*. *Mes jours ont été tranchés plus vite que le fil de la toile n'eſt coupé par le Tiſſerand &c.* M. *le Clerc* a cru qu'elles tiroient leur nom de l'Hebreu *Parach*, *couper le fil*, & il n'a pas fait réflexion que les Grecs qui les connoiſſoient long-tems avant les Latins,

les appeloient d'un nom tout different. M. l'Abbé *Banier* rejette ces sentimens, & trouve l'origine de ces Déesses dans l'idée que les Anciens avoient du Destin, dans la nécessité de donner au Destin des Ministres pour exécuter ses Décrets, & dans la connoissance confuse que les Peuples avoient des Intelligences célestes, qui servent de Ministres au vrai Dieu.

2°. Les Anciens ne s'accordent pas mieux sur les fonctions des Parques, quoiqu'ils conviennent en général que *Clotho* la plus jeune des trois sœurs tenoit la quenoüille, que *Lachesis* filoit les événemens de nôtre vie, & qu'*Atropos* la plus âgée des trois en coupoit le fil.

Clotho colum retinet, Lachesis net,
& Atropos occat.

Le sçavant Académicien rapporte les divers sentimens des Poëtes, des Mythologues & des Philosophes, & traite tout ce détail avec beaucoup d'érudition. 3°. Les noms & le nombre des Parques ne sont pas moins in-

certains chés les anciens Auteurs. Il y en a qui mettent une *Opis* au nombre des Parques. *Phurnutus* met dans ce nombre *Nemeſis* & *Adraſtée*. *Pauſanias* prétend que les trois Parques étoient *Venus*, *Uranie*, la *Fortune* & *Ilithye*. Tout ce détail eſt fort recherché. L'Auteur finit par le culte qu'on rendoit aux Parques, & il remarque qu'elles étoient aſſés peu fêtées; ce n'étoit pas la peine en effet de ſe mettre en dépenſe pour fêter des Divinités, dont le caractére eſſentiel étoit d'être inexorables.

Lanificas nulli tres exorare ſorores
Contigit. Martial l. 3. Epigr. 54.

Il nous ſemble que l'Auteur n'auroit pas dû omettre le ſentiment des anciens Gaulois ſur les Parques, les noms qu'ils leur donnoient, & le culte qu'ils leur rendoient. Le P. *Meneſtrier* lui auroit fourni ſur cela des monumens & des obſervations curieuſes.

Sur les Furies.

Cette Diſſertation eſt encore de M.

l'Abbé *Banier*, & eſt dans le même goût que la précedente, bien écrite, chargée d'érudition. On y trouvera toutes les réveries des anciens Auteurs, Poëtes & autres ſur l'origine, la naiſſance, le nombre & les noms des Furies, ſur les fonctions qu'on leur a attribuées, & ſur le culte qu'on leur a rendu.

Sur la Déeſſe Laverne.

Cette Diſſertation de M. de *Foncemagne* roule ſur un ſujet aſſés peu connu. L'Auteur a pris ſoin de ramaſſer tout ce qui en eſt dit dans les anciens Auteurs, & ſes recherches nous apprennent qu'il croit que le nom de *Laverne* vient du Grec λαβεῖν. Cette Déeſſe protégoit les voleurs & les impoſteurs : étrange Divinité ; mais qui devoit avoir bien de l'occupation, comme elle en auroit bien encore. C'eſt de là que les voleurs étoient appellés *Laverniones*. Les voleurs l'invoquoient ſans doute, mais ils n'avoient garde de le faire publiquement, & de ſuivre la belle leçon de

Séneque : *Vivés avec les hommes comme si les Dieux vous voyoient ; parlés aux Dieux comme si les hommes vous entendoient.* La priére qu'Horace leur met à la bouche, étoit :

Pulcra Laverna

Da mihi fallere : da justo sanctoque videri :

Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

Cette Déesse infame ne laissoit pas d'avoir des Autels & des Temples. L'Auteur rapporte tous ceux qui sont connus ; & il remarque que les Gens de bien l'invoquoient aussi, mais seulement pour détourner sa colére. Il finit pat une observation importante de Mythologie, qui est qu'il ne faut pas confondre cette Déesse avec la *Praxidice* des Grecs. Il en prouve la différence.

Sur le culte d'Isis en Germanie.

M. l'Abbé de *Fontenu* observe dans

cette Dissertation, que de toutes les Divinités du Paganisme, il n'y en a aucune dont le culte ait été plus universel que celui d'*Isis*. Tous les Auteurs assurent que toute la terre rendit hommage à cette Divinité; & toutes les Déesses de l'antiquité n'étoient qu'Isis déguisée sous differens noms, d'où lui vint le nom de μυριόνυμος. Mais comment ce culte a-t'il pû pénétrer dans les parties du monde les plus reculées, & qui sembloient n'avoir jamais eu de raport avec les autres? C'est-ce qu'il n'est pas aisé d'expliquer. *Tacite* avouë bonnement par rapport aux Suéves, qu'il ignore d'où leur est venu ce culte, & c'est ce point en particulier que M. l'Abbé de *Fontenu* entreprend de découvrir : vaste carriére pour les conjectures. La premiére est que ce culte a pû passer en Germanie par des Colonies Egyptiennes & Phéniciennes établies dans les Gaules; ou par des Colonies Grecques, sur tout des Doriens & des Phocéens, qui s'établirent sur les côtes de la Mediterranée, & qui fondérent la Ville de Marseille. Mais comment accor-

der cette premiére conjecture avec une Diſſertation du troiſiéme Volume des Mémoires de l'Académie, où l'on prétend prouver que les Gaulois n'ont jamais connu *Iſis*. Le P. Dom *Martin* l'avoit déja réfutée ſans replique. La ſeconde conjecture eſt que ce culte a été apporté en Germanie par ces Grecs qui au retour du ſac de Troye, ſelon *Ammien Marcellin*, ayant fait naufrage ſur les côtes du Golphe Adriatique, s'établirent dans la Rhetie. Mais où eſt-ce qu'*Ammien Marcellin* a pris ce fait ? L'Auteur ajoûte qu'une autre Colonie de Grecs établis depuis long-tems ſur le Pô, ſe réfugia dans les montagnes de la Rhetie du tems du vieux *Tarquin*, pour ſe mettre à couvert des incurſions des Gaulois.

Troiſiéme conjecture. L'Iſtrie eſt encore une porte par où ce culte a pû paſſer en Germanie. Car une troupe de Colques aborda en Iſtrie dés le tems des Argonautes. Les Colques étoient originaires d'Egypte. L'Iſtrie eſt voiſine des Noriques, qui étoient voiſins des Germains & Germains eux-mêmes : on croit encore que pluſieurs

Colonies Grecques s'établirent en Epire & en Dalmatie. Quatriéme Conjecture. La figure de Vaisseau, sous laquelle les Suéves adoroient *Isis*, fait croire que c'étoit par le commerce & la navigation, qu'ils avoient connu cette Déesse; & on n'a pas de peine à le concevoir, quand on fait réflexion que par le moyen du Danube, les Germains ont eu la commodité de trafiquer jusques au Pont Euxin, où le culte d'Isis étoit très-connu.

On sçait 5°. que les Macédoniens après avoir conquis toute la Gréce, étendirent leur domination jusqu'au Danube, & y firent probablement adorer leurs Dieux, du nombre desquels étoit *Isis*. L'Auteur détermine ensuite quels étoient entre les Suéves ceux qui adoroient *Isis*. Il trouve en Allemagne des Villes, des Riviéres, des Ponts appellés du nom d'*Isis*. Il ajoûte comment ce culte passa aux autres Peuples de la Germanie & aux Francs; & pour enrichir encore son sujet de nouvelles preuves, il observe que les Phéniciens commercoient avec les Bretons & les Saxons, & que par

le voisinage de ceux - ci, le culte d'*Isis* a dû s'établir dans toute la Germanie. Toute cette Dissertation roule, comme on voit, sur des preuves fort douteuses, & tout ce qu'on en peut raisonnablement conclure, c'est que M. l'Abbé de *Fontenu* a beaucoup d'érudition. Il n'en fait pas moins paroître dans une seconde Dissertation qu'il donne à la suite de celle-ci, & dans laquelle il recherche pourquoi les Suéves adoroient *Isis* sous la forme d'un Navire.

Sur les Pygmées.

Qu'il y ait eu un Peuple composé de petits Hommes hauts d'une coudée, qui montoient de petites chévres & s'armoient de toutes piéces pour aller combattre les Gruës, qui faisoient traîner leurs chariots par des Perdrix: dont les femmes accouchoient à trois ans & étoient vieilles à huit; dont les Villes étoient bâties de coques d'œufs, qui s'armoient de cognées pour couper les bleds, comme s'il se fût agi d'abbattre une forêt; qui attaquérent

Hercule endormi, avec le même appareil & les mêmes précautions qu'on assiége une Ville, c'est-ce que *Pline*, *Aristote*, *Philostrate*, *Athénée*, *Homére*, & beaucoup d'autres Anciens nous ont débité, comme des vérités; mais c'est une pure fable, si on prend ces faits à la lettre. M. l'Abbé *Banier* entreprend de les réduire à l'exacte vérité; & en cela il combat également, & les anciens Auteurs qui ont donné ces récits pour une Histoire véritable, & *Strabon* qui les a traités absolument de pures fictions. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que les anciens Auteurs racontent des *Cynocephales*, des *Monocules* & d'autres Peuples. Car il y a bien de l'apparence, dit M. l'Abbé *Banier*, que les *Cynocephales* sont ces gros Singes d'Afrique dont parlent les Voyageurs: que les *Monocules* sont les Scythes qui tirant continuellement de l'arc, tenoient toûjours un œil fermé; que ceux qui avoient les pieds si larges, étoient les Peuples du Nord qui se servoient de raquettes pour marcher dans la neige, & ainsi du reste.

Quant aux *Pygmées*, il y a eu des Peuples de ce nom, c'est l'Histoire; mais ces Peuples n'avoient-ils qu'une coudée ou même un pied de hauteur:

Quorum tota cohors pede non est altior uno.

C'est là la Fable. Un Auteur Allemand *Vvonderart* l'a expliqué d'une maniére assés ingénieuse. C'est selon lui l'Histoire des Pagéans & des Geraniens, deux Peuples de la Megaride, qui après s'être fait la guerre, devinrent le jouet & la risée des Villes de la Gréce, ausquelles ils oserent disputer l'Empire, & par lesquelles ils furent honteusement vaincus. On fit contr'eux des Satyres sanglantes & pleines de mépris, où selon l'étymologie de leur nom on les dépeignit comme des Gruës & de petits avortons. De là tout ce qu'on a débité sur leur compte. Mais M. l'Abbé *Banier* fait contre ce Systéme une objection assés forte: c'estqu'il n'y a dans toute l'Antiquité aucune trace de cette Histoire prétenduë, de sorte que l'Auteur Allemand ne fait qu'expliquer une Fable par une autre, qui est toute de

son invention. La difficulté est de trouver la vérité. M. l'Abbé *Banier* trouve du moins des vraisemblances. Il entreprend de prouver 1°. que les *Pechiniens*, Peuple d'Ethiopie, sont les *Pygmées*. Il n'a fallu que changer un peu leur nom. Les anciens Auteurs assurent qu'il y avoit dans l'Ethiopie des hommes d'une très-petite taille, & les Voyageurs modernes l'assurent encore des Nubiens: or *Hesychius* confond les Nubiens & les Pygmées. 2°. Il falloit bien que les Pygmées habitassent un Païs, où les Gruës se retiroient l'hyver; or ce Païs étoit l'Ethiopie vers les sources du Nil, & c'étoit là qu'étoient les Pechiniens; & les hommes, surtout les Poëtes, étant aussi portés qu'ils le sont à l'exagération, n'ont pas eu de peine à les transformer en nains, parcequ'en effet ils étoient très-petits. 3°. La guerre des Gruës n'étoit autre chose, sinon que les Pechiniens incommodés de la multitude de ces Oiseaux, s'assembloient au printemps pour les chasser & les empêcher de faire leurs nids sur leurs terres. M. l'Abbé *Banier* explique

dans le même goût les autres circonſtances de cette Fable.

Sur la Vie Orphique.

M. l'Abbé *Fraguier* nous apprend dans cette Diſſertation, ce que c'étoit parmi les Anciens que *la Vie Orphique.* C'étoit un genre de vie auſtére & vertueux, dont on attribuoit l'inſtitution à Orphée.

Sur l'Or & l'Argent.

Cette Diſſertation de M. *Morin* eſt pleine de réflexions très-judicieuſes ſur l'uſage de l'Or & de l'Argent, & ſur l'eſtime que les hommes en font. Elle eſt Morale autant que Sçavante.

Nous ne dirons rien des Diſſertations de M. *Burette* ſur la Muſique des Anciens, parceque cette matiére n'eſt à la portée que d'un très-petit nombre de Lecteurs. Si les Airs notés des Anciens, que cet Académicien nous donne, ſont véritablement d'eux ; il faut avoüer que les goûts ſont bien étranges. Il eſt vrai que les principes,

ſur leſquels raiſonne M. Burette, ne ſont pas admis de tous les connoiſſeurs. Le P. du *Cerceau*, & avant lui le P. *Bougeant* dans une Diſſertation ſur la Muſique des Anciens, lui ont fait des objections, auſquelles on croit qu'il auroit peine à répondre. Peut-être en auroit-il auſſi à juſtifier le reproche, qu'il fait au P. *Kirker*, d'avoir appellé *Fragment de Pindare*, les huit premiers Vers de la 1ere. Ode Pithique. Il a toûjours été permis d'appeller du nom de *Fragment*, une ſtrophe d'une Ode, ou une demi-ſtrophe détachée & ſans ſuite, comme dans cette occaſion.

Il nous reſteroit encore à rendre compte de quelques Diſſertations, & nous le ferions avec plaiſir malgré la ſécheresſe des matiéres, ſi le détail en pouvoit être également utile & intéreſſant pour le commun des Lecteurs. Nous parlerons du VIe. Volume dans un autre Extrait.

ARTICLE LIX.

Mémoire ſur le laminage du Plomb. Par M. Remond *de la Societé des*

Arts. A Paris, chés P. Prault. Brochure in 4°. de 46. pp.

CE Mémoire eſt écrit avec beaucoup d'intelligence & de préciſion. *Laminer* un métal, c'eſt à l'aide d'une forte compreſſion le réduire en lames minces pour les divers uſages, auſquels on le deſtine. Il y a diverſes maniéres de laminer ainſi le Plomb. La plus uſitée juſqu'ici a été de le fondre & de le couler en table. Une autre maniére eſt de le forger, de l'applatir à coups de marteaux, ce qui ne vaut pas grand-choſe. La nouvelle maniére, dont M. *Remond* rend compte dans ſon Mémoire, eſt de le faire paſſer & repaſſer entre deux gros cylindres de fer fondu, qui le forcent de s'allonger en s'éminçant, à peu près comme les moulins à ſucre expriment le ſuc en écraſant les cannes qui le contiennent, ou comme dans les Monnoyes on émince & on allonge les autres métaux. La Deſcription que l'Auteur fait de ces cylindres & des autres piéces mécaniques qui leur donnent

le mouvement, s'entend fort bien ſans figure; M. *Remond* ayant eu des raiſons pour ſuprimer cette figure, & ayant ſçû y ſuppléer par le Diſcours.

Ce que cette Machine a de plus ingénieux, c'eſt la maniére ſimple & facile dont on fait paſſer & repaſſer des lames d'un très-grand poids, ſans que ce poids faſſe aucune difficulté, ſans perdre même aucun tems pour reporter les lames, qui ont paſſé de l'autre côté des cylindres, pour les ajuſter au ſens dans lequel ils tournent & les faire repaſſer. Après qu'elles ont paſſé, le mouvement des cylindres change & fait naturellement revenir ces tables en arriére. Or pour cette contre-direction des cylindres, il n'eſt pas beſoin de faire faire une contre-marche aux chevaux; qui ſont les mobiles de la Machine. Rien ne ſeroit plus incommode & ne feroit plus perdre de tems, que ces marches & ces contre-marches des chevaux. Il n'y en auroit moins de deux cens pour laminer une table de Plomb juſqu'à une ligne d'épaiſſeur. Tout ce changement de direction dépend d'un ſim-

ple verrouil placé enrre deux lanternes, qui tournent en ſens contraire, & auſquelles on aſſujétit le mouvement des cylindres par le moyen de ce verrouil, qu'on n'a qu'à tirer & retirer très-ſimplement, pour que les cylindres tournent au gré d'une lanterne ou de l'autre, en un ſens ou en l'autre, & pour que les lames par conſéquent paſſent & repaſſent tout de ſuite, & ſans perdre du tems ni faire aucun nouveau travail.

M. *Remond* ne ſe contente pas de la deſcription de cette Machine, il en devient l'Apologiſte contre les attaques que l'intérêt de quelques Particuliers lui ont ſuſcitées. Car toute nouveauté eſt toûjours combattuë, & les jalouſies de métier ne ſont pas les moins animées. L'Art de laminer ainſi le Plomb, eſt connu depuis longtems en Angleterre, mais à peine eſt-il encore établi en France. Il a donc été critiqué, ſoit parcequ'il eſt nouveau, ſoit ſurtout parcequ'il eſt bon. Car s'il ne valoit rien, on l'auroit ſurement laiſſé tomber de ſoi-même. Nôtre Auteur en prend donc la défenſe, &

d'une maniére à ne laiſſer aucune replique à ſes Adverſaires.

D'abord il commence par intéreſſer le Public, en remarquant que le prix du Plomb laminé n'excéde pas de beaucoup celui du Plomb ordinaire. En un ſens même il coute beaucoup moins. Car le Plomb ſimplement fondu étant très-inégal dans ſon épaiſſeur, pour une épaiſſeur d'une ligne qu'on croit acheter & que ce Métal a à ſes bords, il ſe trouve épais d'une ligne & demie, & de deux lignes en bien des endroits de ſon étenduë. Le Plomb de la nouvelle Manufacture, établie à Paris au Fauxbourg St. Antoine, a par tout la même épaiſſeur, & n'engage par là à aucune dépenſe ſuperfluë. Un intérêt conſiderable auſſi, c'eſt que les tables de Plomb laminé étant une fois plus longues & plus larges, qu'on ne peut faire & qu'on ne fait celles de Plomb fondu, elles épargnent la peine & la dépenſe des ſoudures. Autre intérêt; le Plomb fondu ſurcharge la charpente qu'on en revêt, d'un poids inutile à cauſe de ſes inégalités d'épaiſſeur. Le

Plomb laminé ne charge que d'un poids néceſſaire, & n'engage qu'à des réparations inévitables.

Il y a bien d'autres avantages. Les inégalités du Plomb commun occaſionnent des caſſures, à quoi le Plomb laminé n'eſt point ſujet. Les tuyaux faits du premier ſont peu liſſes, l'eau qui y paſſe y dépoſe du limon, ce qui cauſe des éruptions fréquentes & bien des réparations. Le dernier par ſa ſurface liſſe & unie n'eſt point ſujet ou du moins ſi ſujet à ces inconvéniens.

Mais des Perſonnes qu'un autre intérêt fait parler, objectent que le laminage déchire le métal, déſunit les parties, altére ſa fermeté & même toute ſa nature. L'Auteur fait voir qu'on évite ces inconvéniens par la douceur, l'uniformité, la régularité, la ſimplicité, par toutes les circonſtances du Méchaniſme en queſtion. La table eſt toûjours comprimée par les cylindres dans une même direction. Ces cylindres par cela même qu'ils ſont cylindres, par l'égalité de leur diamétre; par la grandeur de ce diamétre, par leur parallélisme éxact & conſtant;

n'occaſionnent aucune inégalité de mouvement,ni pour la direction, ni pour la viteſſe dans les parties qu'ils compriment ; de ſorte que ſelon l'Auteur,les parties du Plomb ne changent guéres leur ſituation rélative dans le laminage ; ce qui eſt pourtant un peu difficile à croire. M. *Remond* a prévû l'objection, & pour la réſoudre, il prétend que les parties du Plomb dans leur état naturel ſont ſphériques, & que la preſſion ne fait qu'applatir ces grains.

Il a paru un Ouvrage intitulé, *Obſervations ſur le Plomb laminé*. M. *Remond* répond aux objections dont cet Ouvrage eſt rempli : ces objections ſont, que cette Machine rend le Plomb double & lui fait perdre ſa malléabilité : que les tables laminées ſont pleines de ſoufflures ; qu'on y remarque pluſieurs lits de craſſe & de corps hétérogénes ; qu'aux extrémités la ſéparation des feüillets eſt très-viſible : qu'à la tranche des côtés on voit diverſes couches appliquées les unes ſur les autres : que ces couches finiſſant en divers endroits, on ne

peut douter du dérangement des parties du métal : qu'en déroulant les tables elles se boursouflent & font voir des feüillets tout désunis : qu'enfin le laminage use plus le Plomb qu'il ne pourroît l'être par l'usage de plusieurs siécles. M. *Remond* ne dissimule aucune objection ; mais il fait voir qu'on a vérifié exactement la fausseté de plusieurs & des principales; qu'on en a trouvé d'autres communes aux deux sortes de Plomb, soit laminé, soit fondu, & que celles qui peuvent être particuliéres au premier sont peu de chose. Enfin, il ajoûte divers suffrages, qui décident en faveur du Plomb laminé, & sur tout celui des Anglois, chés qui le Plomb laminé est en usage depuis 29. ans, qui ont 2000. Ouvriers occupés à Londres & 10000. dans le reste de la Grande Bretagne ; & qui attestent que le Plomb laminé résiste mieux que le Plomb fondu, qui est sujet à des creux causés par le sable ; que les feüilletages qu'on voit sur la surface de ce Plomb, ne font point de mal, & ne viennent que de ce que les chevaux qui tournent le

moulin s'arrêtent trop vîte, & qu'enfin depuis qu'on use de ce Plomb en Angleterre, on n'en a reconnu aucun mauvais effet, & qu'au contraire on a trouvé que 5. livres de Plomb faisoient le même service que 8. livres fonduës. C'est dommage qu'on soit si lent à se servir des bonnes choses qu'adoptent nos voisins. Ordinairement nos Critiques mêmes ne viennent, qu'après que les choses que nous critiquons, sont décidées utiles par le suffrage du Public & de l'Europe entiére.

ARTICLE LX.

Les Voyages de Cyrus. Avec un Discours sur la Théologie & la Mythologie des Payens; & une Lettre de M. FRERET à l'Auteur. Nouvelle Edition. A Londres, 1730. In 4°. pp. 455. &c.

Voyés Art. XLII. au mois de Mai 1731.

IL convenoit qu'après la derniére défaite d'*Apriès*, *Amenophis* re-

tournât dans ſa ſolitude. Ainſi *Cyrus* s'embarque pour aller en Gréce avec *Araſpe*. Cette navigation n'eſt ni oiſive, ni ſtérile. Les caractéres de l'amitié, les Loix de l'Egypte, les merveilles qu'on découvre dans le vaſte Empire des ondes; la ſtructure des principales parties de ſes Habitans, les lits de ſel & de bitume cachés dans le fonds de l'Ocean, les vapeurs qui s'en élévent pour retomber en pluïes, le flux & le reflux cauſés par l'action de la Lune, donnent lieu à de ſolides réflexions, dont la plûpart ne ſont pourtant qu'ébauchées; parceque ſans doute *Araſpe* ne pouvoit pas être fort profond en ce genre. A Sparte *Cyrus* admire les mœurs de ſes Citoyens, l'éducation de la jeuneſſe dans les Gymnaſes, & la diſcipline Militaire: mais il apperçoit avec une pénétration peu commune, que dans toutes ſes Loix *Lycurgue* s'écarte toûjours un peu trop de la nature. Les caractéres oppoſés des deux Rois Spartiates, *Ariſton* & *Anaxandride*, dont l'un donne ſa confiance à tout le monde, & l'autre ne ſe fie à perſonne,

forment ici un contraste aussi agréable, que propre à instruire un jeune Prince : & dans la guerre que l'on suppose alors entre les Spartiates & les Tegéates, on trouve des leçons pour les Conquérans & les Héros ; en même tems qu'elle donne occasion à *Cyrus* de s'instruire sur la discipline Militaire & le Gouvernement général de toute la Gréce, & de donner encore une fois des preuves de son courage & de sa modération. L'Histoire Tragique de *Periandre* & de *Lycophron* sert d'épisode à ce quatriéme Livre ; & apparamment elle se trouve placée en cet endroit, pour hâter *Cyrus* qui étoit allé à Corinthe, d'abandonner un lieu si plein d'horreurs.

Ce Prince n'auroit été qu'imparfaitement instruit de ce qui regarde la Gréce, s'il n'avoit été à Athénes. Là *Solon* qui vivoit encore sous le Regne de *Pisistrate*, lui fait un magnifique détail des révolutions arrivées, des sources de tous les maux qui avoient affligé cette Ville jusqu'au tems de son Gouvernement, & des Loix qu'il a établies pour guérir ou prévenir des

maux ſemblables : & pour qu'il ne manque rien aux lumiéres de celui qui devoit être le Héros & le Pacificateur de l'Aſie, *Piſiſtrate* le conduit à Phalére pour y connoître par lui-même les forces Maritimes des Athéniens. Il n'étoit pas naturel, que ceux-ci fiſſent la dépenſe d'un combat naval pour le plaiſir de *Cyrus*. L'Auteur a bien ſenti ce défaut de la premiére Edition : on ſuppoſe donc que *Megaclés*, toûjours ſoulevé contre le Regne de *Piſiſtrate*, vient l'attaquer avec une Flotte Corinthiéne ; & par là on a le ſpectacle d'un combat réel, & le nouveau plaiſir d'y voir *Cyrus* agir toûjours en Héros. De là on le conduit au Théatre d'Athénes ; où *Solon* lui explique tout le deſſein politique, & les principales parties de la Tragédie. Cet endroit eſt peut-être un des plus finement maniés de tout l'Ouvrage : & M. de *Ramſai* y fait voir qu'il poſſéde auſſi à fonds les régles & le bon goût du Théatre, que les maximes les plus ſolides d'un ſage Gouvernement. Nous ſommes fâchés de paſſer ainſi rapidement ſur tous ces mor-

ceaux ; mais pour en tirer ce qui mérite l'attention du Lecteur, il faudroit faire un extrait presque aussi étendu que la plûpart de ces endroits.

Un motif plus intéressant encore, engage *Cyrus* à passer en Créte ; c'est l'envie d'apprendre les Loix de *Minos*, & la curiosité de voir *Pythagore* retiré dans cette Isle, après avoir été banni de la Cour par la jalousie d'*Anaximandre*. Le portrait de *Pythagore* est si avantageux, & peut-être même si flatté ; qu'on croiroit volontiers, que l'Auteur avoit en vûë un illustre éxilé, qui lui étoit bien plus cher que ce Philosophe. Celui-ci commence donc à dévoiler à *Cyrus* toute la Mythologie des anciens Grecs, selon les principes & dans le stile d'*Orphée*. Rien n'est plus Poëtique & plus fleuri, que la Description de l'âge d'Or, & des miséres qui ont succédé à cet heureux état : mais rien n'est plus singulier que l'opinion qui donne à l'ame un corps spirituel, maintenant envelopé d'un corps matériel, & qui ne souffre aucune altération de la corruption de celui-ci. Au travers de

mille erreurs, il eſt encore aiſé de reconnoître ici la Doctrine de *Zoroaſtre* & d'*Hermés*, & les mêmes Dieux déſignés par les noms de *Jupiter*, de *Minerve*, & d'*Apollon*. Il étoit important de bien convaincre *Cyrus* de cette vérité capitale qui ſappe l'irréligion par les fondemens, & de lui faire comprendre, que l'Idolatrie des Grecs n'eſt venuë que des fictions des Poëtes, & des differens attributs donnés à la même Divinité, qui ſont bientôt devenus autant de Dieux différens. *Pythagore* raconte enſuite ſa diſpute avec *Anaximandre*, dont le Syſtéme eſt dans le fonds celui même de *Spinoza*, & qui repréſente parfaitement un Athée qui par degrés devient *Pyrrhonien*. Pour réfuter cet impie, on montre; que la matiére ne peut avoir de mouvement par elle-même, & que le mouvement n'eſt pas une de ſes propriétés eſſentielles, puiſque par le repos elle ne ceſſe point d'être matiére : que même le mouvement ne ſçauroit s'allier avec l'idée de penſée : qu'il y a donc une Subſtance intelligente diſtinguée de la matiére ; &

qu'enfin la force infinie, que les Athées mêmes reconnoiſſent dans la Nature, eſt *une Intelligence ſouveraine.* *Anaximandre* repliquoit, qu'une ſeule & unique ſubſtance éternelle, immenſe & abſolument infinie, eſt tout à la fois étenduë & penſante, l'Être univerſel, dont tous les êtres particuliers ne ſont que des formes, ou des modes; en ſorte que la penſée, la volonté, l'amour n'appartiennent qu'à ces êtres particuliers, & nullement à l'Être univerſel & infini. Ce principe fondamental des *Spinoziſtes* étant détruit, tout le reſte tombe; & c'eſt ce que *Pythagore* entreprend de détruire, ſurtout en faiſant ſentir l'abſurdité qu'il y a à ſoutenir; que la force infinie agit ſans connoiſſance & ſans deſſein, malgré toutes les marques de ſageſſe répanduës dans l'Univers. Il eſt vrai que tout ceci paroît un peu trop ſerré, & que faute d'une étenduë ſuffiſante il ne va point juſqu'à la démonſtration palpable: mais peut-être les eſprits accoûtumés à réfléchir, en jugeront-ils autrement. Il y a plus de difficulté dans ces paroles, que l'Auteur

adopte ailleurs : „ l'étenduë infinie „ n'eſt pas ſon immenſité (de l'Être „ ſouverain ,) comme le tems infini „ n'eſt pas ſon éternité : l'eſpace n'eſt „ que la maniére dont les corps exiſ- „ tent en lui, comme le tems n'eſt „ que la maniére dont les êtres créés „ exiſtent avec lui „. Certainement tout le monde ne conviendra pas de ceci ; puiſque quand on ne ſuppoſeroit aucun corps, on concevroit toûjours évidemment un eſpace quelconque ; & qu'ainſi il ne peut être un monde des corps. De là *Anaximandre* paſſe à l'objection uſée qui ſe tire des défauts, des crimes & des maux qui ſont dans l'Univers : & comme on lui fait ſentir la folie qu'il y a à nier ce qu'on voit clairement, parcequ'on ne voit pas plus loin : il prend le parti de douter de tout. Voilà le propos bien marqué de l'incrédulité : la Philoſophie des Athées ſe termine à détruire la raiſon, à rejetter toute évidence, & à ſoûtenir qu'il n'y a aucune régle qui puiſſe fixer nos jugemens. Il eſt donc inutile de raiſonner avec eux. L'objection d'*Anaximandre*

n'est pourtant pas tout-à-fait résoluë ; & on fait entendre à *Cyrus*, qu'il n'en trouvera la solution que parmi les Hébreux. Par là on ménage finement la supériorité de la vraie Religion : ce qui seul suffiroit pour justifier les droites intentions de M. de *Ramsai*, qu'on a voulu accuser de décréditer la Religion, parce que contre toute vérité & contre toute tradition, il n'a pas voulu dégrader honteusement la raison des anciens Philosophes.

Cyrus ne devoit point ignorer ce qui regarde le Commerce si utile aux Etats : & c'est pour en avoir des idées solides, qu'il s'embarque pour aller à *Tyr*. Pendant le cours de la navigation, *Araspe* n'épargne guéres les François désignés ici par les Grecs : il critique leurs talens, leurs sciences, leur Philosophie, leur Théatre, leurs Orateurs : ils lui paroissent trop legers & trop superficiels : & il n'admire en eux que leur politesse, leurs talens pour la société, leur goût pour les plaisirs, & leur joie continuelle. On sçait bon gré à *Cyrus*, c'est-à-dire, à M. de *Ramsai*, de la défense qu'il

prend des François, & de leur rendre la justice qu'ils lui rendent eux-mêmes. La Dissertation qu'il emploie ici pour détromper *Araspe*, est une nouvelle preuve de son bon goût, & de la connoissance qu'il a du cœur & des passions de l'homme.

Ceux qui aiment les avantures bien conduites & bien amenées, seront charmés de retrouver à Tyr *Amenophis*, qui y a été appellé par le Roi *Ecnibal*, autrefois son Compagnon de miséres, sous le nom d'*Arobal*. Les malheurs de ce Prince, & la maniére dont il est remonté sur le Trône, font une Histoire des plus intéressantes : mais ce qui attire davantage l'attention de *Cyrus*, ce sont les entretiens d'*Ecnibal* sur le Commerce. On lui apprend la différence qu'il doit y avoir entre le Commerce des Grands Empires, & celui d'un petit Etat tel que la Phénicie ; & on peut dire que ceux qui sont curieux d'une Politique bien détaillée, trouveront encore ici de quoi se contenter.

A l'occasion de la mort d'*Adonis* si solemnellement célebrée chés les Ty-

riens, on ne peut encore ne pas reconnoître ; que cette mort, les combats de *Mythras*, le meurtre d'*Osiris*, l'exil d'*Apollon*, les travaux d'*Hercule*, nous repréſentent la même verité déguiſée chés les diverſes Nations ſous des images différentes. *Cyrus* découvre donc chés les Tyriens, comme ailleurs, la triple forme de la Divinité, les trois états du monde, & les combats d'un Dieu mitoyen qui doit rendre la paix & l'innocence à l'Univers ; mais le tout eſt toûjours défiguré par tant de fables, qu'on ne ſçait pas préciſément à qui ſe fixer : & voilà encore ce qui fait honneur à la Religion révélée.

Cyrus eût été trop long-tems oiſif, ſi ſur ces entréfaites la mort de *Mandane* ne l'eût rappellé en Perſe. Il va donc y gouverner au nom de ſon Pére : mais *Sorane*, Miniſtre favori de *Cambyſe*, irrité de ſe voir dépoſſédé par là, lui ſuſcite une guerre de la part d'*Aſtyage*, Roi des Médes. *Cyrus* pour tout fruit de la victoire ſignalée qu'il remporte, éxige que la Perſe ſoit déclarée à jamais un Royaume

libre : mais il falloit fraper le dernier coup, & le fraper avec juſteſſe. C'eſt à Babylone que le Prince des Perſes doit connoître les Juifs & leur Religion : ainſi les violences de *Cyaxare*, fils & Succeſſeur d'*Aſtyage*, engagent naturellement *Cyrus* à aller vers *Nabuchodonoſor* pour rechercher ſon alliance.

A la magnifique & curieuſe deſcription de Babylone, ſuccéde le triſte ſpectacle de ſon Roi qui ſe croit transformé en bête, qui en a effectivement la férocité, & qui n'a des intervales de bon ſens que pour rendre hommage à la Divinité qu'il a outragée, & qui l'a puni. Cet exemple frappe *Cyrus*, plus que tous les diſcours, & augmente le deſir qu'il avoit de conférer avec les Juifs. Le premier qui ſe préſente eſt *Eleazar*, homme fameux parmi les Hébreux, qui a tâché de concilier la Religion avec la Philoſophie profane, & qui d'ailleurs eſt de la Secte des *Allégoriſtes* : auſſi n'eſt-il pas étonnant, qu'il mêle par tout ſes idées particuliéres aux vérités des Livres ſaints. Il eſt réſervé à *Da-*

niel de mettre la derniére main à ce grand Ouvrage. *Eleazar* cependant donne d'abord une grande & magnifique idée du ſeul vrai Dieu : il fait entendre , comment par un ſeul Acte de ſa volonté il a produit la vaſte Nature, diſtinguée de l'Eſſence Divine ; & dans cette Nature, deux ſortes de créatures eſſentiellement diſtinguées, la matérielle & l'intelligente : il paſſe enſuite à la chûte de deux eſpéces d'Intelligences , dont les unes (c'eſt-à-dire les Cherubins,) s'élevérent trop par la vanité ; & les autres (c'eſt-à-dire les Ames) s'abaiſſérent trop par la volupté : il continuë en annonçant un Meſſie qui viendra rétablir l'ordre de l'Univers , & dont on fait un portrait ſublime. Enfin à cette grande objection , comment le mal a-t'il pu arriver ſous le gouvernement d'un Dieu bon , ſage , & puiſſant ? Il répond , par la liberté de l'homme , à laquelle Dieu n'a pas dû toucher ; & parce qu'il eſt de l'éſſence des Intelligences finies & limitées d'être faillibles , & de s'aimer elle-mêmes , ſans aimer l'Ordre. Dieu,

dit-il, peut tout ce qu'il veut : mais il ne veut pas employer sa puissance absoluë, pour forcer la nature libre des Intelligences ; parce qu'elles n'agiroient pas par choix, & que Dieu veut être aimé par choix, en sorte que les créatures soient heureuses par un amour de pur choix. Il faut avoüer qu'*Eleazar* donne dans les erreurs d'*Origéne*, sur la réparation future & totale : mais il ne faut point oublier, que c'est un Philosophe qui a ses idées ; & que si à l'aide de la seule Philosophie on peut répondre aux objections des impies, la Sagesse infinie pourra à plus forte raison justifier sa conduite & ses démarches. Du reste *Eleazar* renvoye ici à *Daniel*, le Philosophe a recours au Prophéte. Nouvelle preuve de la droiture & de la pénétration de M. de *Ramsai*.

Cependant *Nabuchodonosor* revient de sa Phrénésie au tems marqué par les Prophétes ; & après avoir rendu un hommage authentique au Dieu des Juifs, il fait alliance avec *Cyrus*. Ce Prince ne songe donc plus qu'à s'instruire avant son départ des Livres

& de la Doctrine des Hébreux. On lui montre dans *Isaïe* une prédiction claire, oû il est désigné par son nom: est-il étonnant, qu'après cela il soit docile à tout ce que *Daniel* lui dit sur l'établissement surnaturel de la Religion Juive. Le Prophéte commence par ces belles paroles. „ Il est sûr que „ Dieu n'a permis le mal, que pour „ en tirer un bien infini; mais de sça- „ voir comment il accomplira ses des- „ seins, c'est un secret caché aux yeux „ des foibles mortels...Le desir de tout „ pénétrer, de tout expliquer, & de „ tout ajuster à nos idées imparfaites, „ est la plus funeste maladie de l'es- „ prit humain; le plus sublime effort „ de nôtre raison, est de se taire de- „ vant la Raison souveraine „. Ensuite indépendamment de tout raisonnement humain, il expose les faits les plus palpables & les plus certains, tels qu'ils sont rapportés dans les Livres saints, depuis la création du premier homme, jusqu'à la captivité de Babylone, qui doit être terminée par Cyrus. Rien de plus noble & de plus précis, que ce détail mêlé de réfléxions sim-

ples, propres à en faire ſentir la vérité. Après viennent les Figures qui marquent les trois Etats du monde, & qui annoncent le grand *Emmanuel*, qui pour dompter l'Enfer & finir nos maux, doit paroître ſur la Terre dans un état d'abaiſſement, pluſieurs ſiécles avant que de paroître ſur les nuës dans l'éclat de ſon triomphe. Il faut avoüer qu'il n'appartient qu'à la Religion de donner des idées grandes & juſtes. Ce grand *Emmanuel*, ce déſiré des Nations eſt repréſenté comme un Dieu égal au grand *Jehovah*, & non comme un Dieu ſubalterne. Par tout ailleurs on n'avoit trouvé que des Ruiſſeaux corrompus ; ici on voit la ſource pure ; & on finit par annoncer le détail de la Vie & des Souffrances du Meſſie.

Cyrus parfaitement inſtruit & ſatisfait, quitte Babylone. La mort de *Nabuchodonoſor* & l'infidélité de ſes Succeſſeurs lui donnent lieu de commencer ſes conquêtes. Ainſi voyant l'accompliſſement des Prophéties, il reconnoît le Dieu d'Iſraël, & met les Juifs en liberté.

Voilà une idée legére de ce Livre qui a fait tant de bruit. On n'en donne ici aucun morceau en particulier ; parce qu'il eſt comme impoſſible de choiſir. Tout y eſt penſé & manié avec la même fineſſe quant aux choſes : & d'ailleurs le ſtile en eſt ſi ſoutenu, que pour en faire ſentir l'élégance, on peut preſque indifféremment prendre le premier endroit qui tombe ſous la main.

ARTICLE LXI.

Lettre Critique ſur le Poëme de M. de VOLTAIRE, *adreſſée aux Auteurs des Mémoires de Trevoux.*

MM.

Quoiqu'il y ait déja pluſieurs années que le *Poëme de la Ligue* ou la *Henriade* ſoit entre les mains de tout le monde, je ne ſuis point ſurpris que vous n'en ayés pas encore donné l'extrait dans vos ſçavans *Mémoires*, parcequ'il n'y en avoit point encore eu

juſqu'à préſent d'Edition bien avoüée de ſon Auteur. Mais en voici une qui porte tous les caractéres d'un Ouvrage avoüé. C'eſt celle de Londres 1730. *chés Jerôme Bold Truth à la Vérité*. La Préface, l'Abrégé hiſtorique de la Ligue, les Avis adreſſés aux Libraires & au Public, les Notes ſurtout ſont des preuves certaines qu'on a veillé avec ſoin à l'impreſſion. On y déſavouë la plûpart des Editions, qui avoient paru juſqu'à préſent ; & ce déſaveu fait aſſés ſentir que l'Auteur s'en tient à celle-ci ; qu'il y a fait toutes les corrections & tous les changemens néceſſaires ; & enfin qu'il n'a rien oublié pour nous donner ſon Poëme dans l'état où il le ſouhaitoit, avant que de l'expoſer ſans retour à la ſévérité de la Critique.

Oſerois-je donc vous demander, MM. ſi vous nous communiquerés enfin vos réflexions ſur cet Ouvrage ? Vous étes tout à la fois connoiſſeurs en belle Littérature, & zélés pour les intérêts de la Religion. Par ces deux endroits l'Ouvrage doit vous intéreſſer, indépendamment du de-

voir que vous vous êtes fait de rendre compte au Public de tous les Ouvrages nouveaux. Mais permettés-moi de le dire : je crains que vous ne vous obstiniés à garder le silence. Quelque considération secréte, quelque raison de ménagement vous retient peut-être. Quoiqu'il en soit, je n'ai garde de blâmer vôtre discrétion : je consens même, si vous voulés, à l'approuver ; mais si vous prenés le parti de dissimuler un sentiment, permettés-moi du moins de vous communiquer les miens, & de vous prier de leur donner place dans vos *Mémoires*, si vous jugés qu'ils n'en soient pas indignes.

Je n'envie point à M. *de Voltaire* la réputation brillante, qu'il s'est déja faite à si juste tître dans toute l'Europe sçavante. J'admire sur tout la Versification de la *Henriade*. Elle est aisée sans être lâche, riche sans être trop chargée, noble & pompeuse sans être ampoullée. Ses descriptions sont des Tableaux charmans, dessinés d'après la Nature avec toutes les beautés de l'Art. Ses Portraits sont vivans

pour ainſi dire ; & caractériſés par ces traits forts & hardis, dont les habiles Peintres ſçavent les animer. Ses diſcours ſont vifs & rapides, la narration coulante, bien ſoutenuë & variée. Mais comme tout cela ne fait pas un Poëme épique, je n'examine point ſi la *Henriade* mérite ce nom. Ceux qui la critiqueront par cet endroit, trouveront peut-être qu'il n'y a point aſſés de fiction, que l'action n'eſt pas aſſés étenduë, que le dénouëment ne ſe fait pas attendre avec cette curioſité & cet empreſſement, qu'on ſent dans la lecture d'une Hiſtoire ou d'un Roman bien composé ; & cela, parce qu'il eſt trop précipité ; parce qu'il n'eſt pas aſſés retardé par divers obſtacles, ou aſſés ſuſpendu par de grands incidens. D'autres trouveront que ce n'étoit pas la peine de ſuppoſer un Voyage de *Henri* IV. en Angleterre pour en obtenir un foible ſecours, & que ce Voyage peu important pour l'action du Poëme, n'aboutit qu'à faire dire de beaux Vers à *Henri* & à la Reine *Elizabeth*. Il eſt vrai, qu'il donne occaſion au Poëte

d'apprendre aux Lecteurs l'Hiſtoire des événemens précedens ; mais une occaſion recherchée de ſi loin, & qui n'a d'ailleurs preſqu'aucune liaiſon avec l'action du Poëme, ne paroîtra peut-être pas aſſés ingénieuſement ménagée. Que le Voyage d'*Enée* à Carthage eſt une fiction bien plus naturelle & plus intéreſſante! *Virgile* a ſçû le lier à l'intérêt principal & à l'action de ſon Poëme, par ces ſemences d'une haine immortelle qu'*Enée* y jette entre Carthage & Rome : il a ſçû le préparer, l'orner & l'embellir.

Quelques-uns prétendroint auſſi que le neuviéme Chant, où *Henri* IV. ſe laiſſe ſéduire par l'amour, tout achevé qu'il eſt à quelque choſe prés, n'eſt point à ſa place ; parce qu'étant placé comme il eſt à la fin de l'action, il la fait languir, au lieu qu'elle doit alors devenir plus vive & plus rapide. Nous voyons en effet que *Virgile, Homére* & l'Auteur du *Telemaque* n'ont pas attendu à placer de tels incidens à la fin de leurs Poëmes. Il eſt d'ailleurs aſſés ſingulier, pour ne rien dire

de plus, de voir *Henri* IV. à peine deſcendu du troiſiéme Ciel, où il a vû tout ce qu'il y a de plus capable d'affermir un cœur dans la vertu, ſe plonger dans les déſordres d'une paſſion honteuſe.

Mais il me ſemble que le défaut le plus eſſentiel de l'Ouvrage, c'eſt que toute l'action ſe paſſe entre les hommes, ſans que le Ciel y prenne preſqu'aucune part. Car on peut bien ſans ce ſecours faire une belle Hiſtoire en beaux Vers; mais on ne fera jamais un *Poëme* Epique. Ce qui dans l'*Iliade* & l'*Eneïde* a charmé & charmera dans tous les Siécles, c'eſt d'y voir le Ciel, la Terre & les Enfers intéreſſés à l'action; toutes les Divinités en mouvement, ſe combattre & ſe vaincre, s'aider, ſe choquer, operer des prodiges d'une puiſſance ſupérieure, ſe mêler avec les Héros, s'oppoſer aux uns, favoriſer les autres, agir en un mot avec vivacité & remplir toute la ſuite de l'action d'incidens merveilleux & intéreſſans. C'eſt par cet endroit que l'*Iliade* quoique moins correcte, ſera toûjours ſupé-

rieure à l'*Eneïde* ; & c'eſt auſſi par cet endroit que la *Henriade*, quoique magnifique dans la verſification, ſera toûjours bien au deſſous de ces grands Modéles. A peine eſt-il queſtion dans celui-ci de la Divinité ? La Diſcorde, la Politique, l'Hypocriſie, & le Fanatiſme, voilà les grands Perſonnages qui interviennent, & ce ne ſont dans *Homére* & *Virgile* que des Perſonnages ſubalternes. S. *Louis* apparoît en ſonge à *Henri* IV. & proméne l'imagination du Héros dans l'autre monde ; voilà le morceau le plus ſublime ; & ce n'eſt qu'une eſquiſſe à peine ébauchée du ſixiéme Livre de l'*Eneïde*, ou de l'onziéme de l'*Odiſſée*, imitation auſſi inférieure à l'Original qu'un ſonge eſt au deſſous de la réalité. En un mot, je n'ai trouvé dans ce Poëme qu'un amas de belles deſcriptions, de beaux portraits, de belles penſées, de belles réflexions, & ſur tout de beaux Vers, le tout partagé en dix Chants : Ouvrage d'un Auteur qui n'a pas ſuivi le précepte d'Horace :

Exemplaria Græca

Juin 1731.

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

qui ne s'est pas donné le loisir de réfléchir mûrement sur les vrayes beautés du Poëme ni sur leurs causes ; & qui saisi d'un enthousiasme prématuré, s'est flatté de faire un beau Poëme, parce qu'il sçavoit faire de beaux Vers.

Mais laissons cette espéce de critique à ceux qui n'envisagent la *Henriade* qu'en qualité de Poëme. Laissons à d'autres le soin de censurer quelques expressions échappées à l'Auteur, comme lorsque parlant du gouvernement de l'Angleterre, dont l'autorité est partagée entre le Roi, les Seigneurs & le Peuple, il dit :

» Aux murs de Vestminster on
» voit paroître ensemble
» *Trois Pouvoirs étonnés* du
» Nœud qui les rassemble.

C'est la premiére fois que j'aye vû des *Pouvoirs étonnés*. Mais il faut encore

ici citer Horace : *Non ego paucis offendar maculis* ; & ces legéres fautes, pourvû qu'elles ne ſoient pas auſſi fréquentes que dans le *Brutus*, où l'on ne retrouve plus le Verſificateur de la *Henriade*, ne m'empêcheront pas d'eſtimer un Ouvrage ſi eſtimable d'ailleurs. La critique à laquelle je me borne ici, eſt d'une autre eſpéce. Elle tombe ſur divers traits ſemés dans l'Ouvrage avec une eſpéce d'affectation, & dont j'oſe dire que tous les Lecteurs moderés doivent être bleſſés. Les uns de ces traits regardent le Civil, les autres intéreſſent la Religion. Je vais en rapporter les principaux, ſuivant l'ordre où ils ſe trouvent dans l'Ouvrage.

Le Poëte voulant développer les cauſes des guerres Civiles, qui inondoient nos Provinces du ſang François, les attribuë également à la Religion Catholique & à l'Héréſie.

» C'eſt la Religion, dont le zéle inhumain
» Met à tous les François les Armes à la main.

„ Je ne décide point entre Gené-
„ ve & Rome.

Quoi de plus odieux, & en même tems de plus faux ; puiſque c'eſt un fait inconteſtable que les Calviniſtes commencérent la guerre, & que les Catholiques ne prirent les armes que ſous les ordres de leur Roi, pour prévenir des attentats ſemblables à celui d'*Amboiſe*, pour défendre la perſonne du Roi, pour garantir les Autels & les Temples ; & pour réduire à une juſte obéïſſance, non pas préciſément des Hérétiques, mais des Rébelles pleins d'inſolence & d'inhumanité ? On ſçait que dans la ſuite de la guerre quelques Catholiques animés d'un faux zéle, ou le plus ſouvent irrités par les cruautés des Religionnaires, commirent à leur tour quelques violences inexcuſables : mais cela n'empêche pas que la guerre ne fût très juſte de leur part, juſqu'au tems de la Ligue où ils ceſſerent de combattre ſous les Enſeignes de leur Roi. La Religion Catholique n'eſt pas d'ailleurs reſponſable des excès, où quel-

ques Particuliers peuvent s'abandonner. Il falloit donc que le Poëte décidât *entre Genéve & Rome*, & qu'il n'attribuât pas au parti de la justice & de la vérité, un crime dont tout l'odieux doit tomber sur le parti de l'erreur & de la révolte. Il est vrai que c'est *Henri* IV. alors Hérétique, qui parle de la sorte : mais il n'est pas permis de mettre dans la bouche de qui que ce soit, une fausseté, qui soit odieuse pour la Religion, sans faire sentir que c'est une fausseté. Le Poëte continuë :

„ Et périsse à jamais l'affreuse
„ Politique
„ Qui prétend sur les cœurs un
„ pouvoir Despotique,
„ Qui veut le fer en main con-
„ vertir les Mortels ;
„ Qui du sang hérétique arrose
„ les Autels,
„ Et suivant un faux zéle ou l'in-
„ térêt pour guides,
„ Ne sert un Dieu de paix que
„ par des homicides.

Voilà l'Anathême prononcé contre quatre ou cinq de nos Rois. Heureuſement c'eſt un Anathême Poëtique qui ne leur fera pas grand mal. Mais que ce portrait des Princes Catholiques, zélés pour la Religion, eſt odieux & faux! ne ſemble-t'il pas que depuis *François* I. juſqu'à *Henri* IV. nos Rois ne ſe ſoient armés contre les Huguenots, que pour arroſer les Autels du ſang hérétique; quoi qu'ils ne l'ayent fait que pour les empêcher d'arroſer eux-mêmes nos Temples du ſang des Prêtres & des Moines? Ni le vrai zéle, ni l'humanité ne permettront jamais aux Princes de convertir leurs ſujets *le fer en main*. Qui eſt-ce qui ne ſçait pas ce grand principe? Mais faiſons une ſuppoſition plus conforme à l'état des choſes, tel qu'il étoit dans les tems dont nous parlons. Lorſque la Religion Catholique eſt établie dans un Etat comme une Loi inviolable & ſacrée, ſi des Novateurs y ſément l'Héréſie au mépris des Edits & des Loix ſpirituelles & temporelles, s'ils y forment des cabales & des factions dangereu-

ſes, s'ils troublent la paix de l'Etat & de l'Egliſe ; ſi leur parti groſſiſſant tous les jours commence à ſe faire craindre au Roi même, s'il eſt indocile à la voix de la perſuaſion & rébelle à celle de l'autorité ; que doit faire dans ces circonſtances un Prince Catholique, qui veut maintenir ſon autorité, & qui a juré ſur les Autels de conſerver la Religion Romaine dans ſes Etats ? Doit-il Spectateur oiſif des troubles qui agitent l'Egliſe & qui ébranlent la Monarchie, laiſſer un parti factieux ſe fortifier, remplir tout le Royaume de murmures, inonder le Public de Libelles ſéditieux, inſulter la Majeſté Royale, mépriſer impunément les Loix & préparer un Incendie, qui à la premiére étincelle mettra tout le Royaume en feu ? Car voilà les circonſtances où ſe ſont trouvés nos Rois. Il eſt bien vrai, dira-t'on, qu'un Prince Chrétien doit dans ces occaſions employer d'abord toutes les voyes de la douceur & de la clemence, pour étouffer l'Héréſie dans ſa naiſſance, & pour en arrêter les progrès. Si après avoir épuiſé toutes

les voyes de la douceur, le Parti rébelle loin de se soûmettre, refuse ouvertement d'obéïr ; s'il prend les armes enfin comme firent les Huguenots, faut-il que le Prince se laisse donner la Loi ? Que devient alors la belle maxime qu'il ne faut point convertir les Hérétiques *le fer en main* ? Non sans doute, il ne le faut pas ; mais il faut punir & dompter des Rébelles, des esprits broüillons & factieux, qui troublent l'Eglise & l'Etat sous un faux prétexte de Religion ; car jamais la Religion n'a permis de se révolter contre l'autorité légitime. Voilà la Politique que nos Rois crurent devoir suivre, Politique que la Religion permet & autorise, que le bon sens inspire & que l'intérêt de l'Etat éxige. Cette Politique que M. de V. trouve *affreuse & homicide*, peut au contraire épargner à la Monarchie des fleuves de sang ; & s'il y a une Politique *affreuse*, c'est celle de la tolerance de toutes sortes de Religions, parcequ'elle entraîne infailliblement la ruine de l'Etat. On sçait tout ce que les *Bayle* & les Protestans

ont dit des Converſions *à la Dragonne.* Ils ont jetté les hauts cris ; & les Catholiques mal-intentionnés ou peu éclairés ſe font encore aujourd'hui leurs Echos. Mais, ni les clameurs, ni les mauvais raiſonnemens ne prévaudront jamais ſur la raiſon & le bon ſens. Au reſte, tout cet endroit du Poëme eſt du même ſtile, c'eſt-à-dire, extrêmement odieux pour le Parti Catholique ; en quoi tout le monde ſeroit du ſentiment de M.de V. s'il s'agiſſoit de la Ligue ; mais il n'en étoit point encore queſtion dans les tems dont on parle ici.

Comment oſe-t'il appeller du même nom, les Catholiques fidéles à leur Roi, & les Huguenots rébelles, *deux Sectes rivales*? Il eſt vrai que c'eſt toûjours *Henri* IV. qui parle ; mais encore une fois, il n'eſt pas permis de faire tenir de pareils diſcours à qui que ce ſoit, ſans en faire appercevoir le défaut, & ſur tout de les mettre dans la bouche d'un Héros pour qui on s'intéreſſe, & qui perſuade tout ce qu'il dit. Il fait plus ; car je ne ſçais comment il arrive que les Rébelles &

les Hérétiques ont toûjours raiſon dans la *Henriade*, & que ce ſont les Rois, les Papes & les Catholiques qui ont tort. Pas un mot d'éloge du fameux Conneſtable de *Montmorenci*; tous les *Guiſes* ſont des ſcélérats, au lieu que les *Coligny*, les *Mornai*, tous les Rébelles & tous les Proteſtans ſont des modéles de vertu.

Voici comme il parle de *Philippe* I I. Roi d'Eſpagne.

„ Cependant des Flamans l'Op-
„ preſſeur politique,
„ Ce Tyran décoré du nom de
„ Catholique.

La bienſéance permet-elle de parler ainſi des Rois? Mais rien n'égale la maniére dont le Pape & la Cour de Rome ſont traités.

„ Allés vaincre l'Eſpagne, & ſon-
„ gés qu'un Grand Homme
„ Ne doit point redouter les
„ vains foudres de Rome.

C'eſt la Reine *Elizabeth* qui parle:

mais eſt-il permis ſous ce prétexte de remplir un Poëme d'impiétés, ſans les blâmer ou les réfuter ? Il paroît bien que c'eſt la Reine *Elizabeth* qui parle, puiſque ce diſcours ne ſçauroit ſortir que d'une bouche hérétique, qui blaſphême ce qu'elle ignore. Qu'il y a de grandeur en effet à mépriſer les foudres de l'Egliſe, & que cette Sentence eſt belle !

„ Si *Mayenne* eſt vaincu, Rome
„ ſera ſoumiſe,
„ Vous ſeul pouvés régler ſa hai-
„ ne ou ſes faveurs.
„ Infléxible aux Vaincus, com-
„ plaiſante aux Vainqueurs ;
„ Prête à vous condamner, faci-
„ le à vous abſoudre,
„ C'eſt à vous d'allumer ou d'é-
„ teindre ſa foudre.

Je ne parle point de la faute de Grammaire qui ſe trouve dans ces Vers, *Rome infléxible aux Vaincus, complaiſante aux Vainqueurs, c'eſt à vous d'allumer ou d'éteindre ſa foudre*. Mais quel portrait de Rome ! Où eſt-ce que

l'Auteur a pris que Rome ſoit ſi complaiſante aux Vainqueurs, ſi facile à abſoudre, & qu'il ne tient qu'aux Princes d'allumer ou d'éteindre ſes foudres ? Rien n'eſt plus contraire à toute l'Hiſtoire ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il met ce diſcours dans la bouche *d'Elizabeth*, qui avoit dans ſon Pere *Henri* VIII. un exemple bien marqué de la ſévérité de Rome ; & qui en avoit une preuve perſonnelle dans elle-même, puiſque Rome loin de l'abſoudre, toute victorieuſe qu'elle étoit, l'avoit ſolemnellement excommuniée. *Henri* IV. lui-même n'obtint pas ſi aiſément ſon abſolution de Rome. Il eſt pourtant vrai que le Pape ne s'y rendit pas extrêmement difficile ; mais pourquoi auroit-il fait difficulté d'accorder l'abſolution à un Prince ſincérement converti, que les Evêques de France avoient déja abſous ? Toutes ſortes de raiſons de zéle & de Religion devoient faire ſouhaiter au Pape cette reconciliation. Pourquoi donc l'Auteur ne l'attribuë-t'il qu'à une baſſe Politique ? Quelle abſurdité d'ailleurs qu'*E-*

lizabeth parlant à un Prince hérétique, qu'elle ſuppoſe devoir toûjours perſiſter dans l'Héréſie, le flatte de l'eſpérance, que Rome l'abſoudra. Rome a-t'elle jamais donné lieu de penſer qu'elle donnera l'abſolution à un Hérétique déclaré ?

Que dirai-je du Portrait que le Poëte fait de *Sixte* V. qu'il repréſente comme un ſcélérat & rien de plus ?

„ Violent, mais adroit : diſſimu-
„ lé, trompeur,
„ Ennemi des Puiſſans, des foi-
„ bles oppreſſeur,
„ Dans Londres, dans ma Cour
„ il a formé des brigues,
„ Et l'Univers qu'il trompe, eſt
„ plein de ſes intrigues.

On ſçait que *Sixte* V. a eû des défauts ; mais ces défauts là même, le Poëte les canoniſe dans *Elizabeth*. Ce Pape a eû d'ailleurs de grandes qualités, & c'eſt une opinion établie qu'il a été un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Mais quand il auroit été tel qu'on le dépeint, convient-il à un

François, qui fait profession d'être Catholique, de publier dans un Royaume Catholique des Portraits si scandaleux? eh! songeons qu'après tout, les Papes sont les Peres communs de tous les Fidéles, & qu'ils tiennent sur la terre la place de J. C. Combien n'en compte-t'on pas de Saints & de Martyrs? Si dans une longue suite, il s'en trouve quelques-uns qui n'honorent par leur Ministére, ne faut-il pas couvrir le scandale du manteau de la charité? & le publier, n'est-ce pas s'exposer à la malédiction que *Cham* attira sur lui? M. de V. a si bien exprimé ce prineipe de morale & de bienséance dans sa Tragédie de *Brutus*, qu'on est étonné qu'il n'en ait pas fait usage.

„ Un Fils ne s'arme pas contre
„ un coupable Pere ;
„ Il détourne les yeux, le plaint
„ & le révére.

Encore s'il ne maltraitoit que quelques Papes en particulier. Mais il les décrie tous; & il leur insulte de la

maniére la plus odieuse. Il n'y a eû selon lui que quelques Papes après S. Pierre, qui ayent été dignes de ce rang.

„ Là le premier Apôtre avec la
„ vérité
„ Conduisit la candeur & la sim-
„ plicité.
„ Ses Successeurs heureux *quel-*
„ *que tems* l'imitérent......
„ Le tems qui corrompt tout; chan-
„ gea *bientôt* leurs mœurs.
„ Le Ciel *pour nous punir* leur
„ donna des grandeurs.

Pour nous punir! belle réflexion, digne d'un Poëte qui parle de ce qu'il ne sçait pas, & qui croit qu'un beau Vers est une raison. Rien de plus beau en apparence que les principes & les grandes maximes qu'on débite sur les richesses & la splendeur de l'Eglise ; mais si ceux qui les avancent vouloient se donner la peine de peser avec équité les raisons pour & contre, ils ne décideroient pas avec tant d'assûrance.

Ce n'est pas tout. L'Auteur a besoin

de faire intervenir la Politique dans son Poëme. Où croiroit-on qu'il la va chercher ? il l'auroit pû trouver à Venise, en Espagne chés *Philippe* II. en France chés Catherine de *Medicis*, & encore mieux en Angleterre chés *Elizabeth*. Point du tout : il la cherche à Rome, où il prétend la trouver dans le Vatican même ; & quelle Politique ! la plus infame qui fut jamais, Politique qui sacrifie la Religion à l'intérêt, & qui abuse indignement de tout ce qu'il y a de plus sacré :

„ Fille de l'intérêt & de l'ambi-
„ tion
„ Dont naquirent la fraude &
„ la séduction......
„ Par cent déguisemens à toute
„ heure elle abuse
„ Les regards éblouïs de l'Euro-
„ pe confuse.
„ Toûjours l'autorité lui prête
„ un prompt secours,
„ Le mensonge subtil regne en
„ tous ses discours,
„ Et pour mieux déguiser son

„ artifice extrême,
„ Elle emprunte la voix de la
„ vérité même......
„ Je ne ſuis plus, dit-elle, en
„ ces tems bienheureux,
„ Où les Peuples ſéduits me
„ préſentoient leurs vœux;
„ Où la crédule Europe à mon
pouvoir ſoumiſe
„ Confondoit dans mes Loix les
„ Loix de ſon Egliſe.......
„ Du haut du Vatican je lan-
„ çois les Tonnerres......
„ Cet heureux tems n'eſt plus.

On voit par ces derniers Vers que ce n'eſt pas ſeulement du Pontificat de *Sixte* V. que la Politique regnoit à Rome dans le Vatican; elle y eſt établie, ſi on en croit le Poëte, depuis les premiers ſiécles; & elle y fait de la Cour de Rome une Cour plus infame que celle de *Neron*. Si le Poëte avoit voulu peindre la Politique de *Mahomet*, auroit-il pû employer des couleurs plus odieuſes?

Il n'eſt pas étonnant après cela, que la Religion ſoit bannie de Rome.

Comment pourroit-elle habiter dans un séjour si corrompu ? Aussi le Poëte ne manque pas d'avertir qu'elle n'y habite pas, & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il ne veut pas même qu'elle habite dans les Temples, qui ne sont selon lui que des monumens de la vanité, élevés pour imposer aux Peuples.

„ Loin du faste de Rome & des
„ pompes mondaines,
„ Des Temples consacrés aux
„ vanités humaines,
„ Dont l'appareil superbe impo-
„ se à l'Univers,
„ L'humble Religion se cache
„ en des Déserts.

Où irons-nous donc chercher la Religion, si elle se cache dans les Déserts ?

Après des traits si peu mesurés, on trouve au Chant IV. un magnifique Eloge du Parlement de Paris. J'y souscrirois volontiers, si le Parlement lui-même pouvoit l'approuver. Mais ce Corps aussi éclairé que respectable,

connoît trop bien l'étenduë de son autorité pour souffrir une basse flatterie, qui lui en donne plus qu'il n'en a en effet. Or si l'on en croit M. de V. le Parlement, comme une Puissance distinguée de celle du Prince, tient la balance entre le Roi & le Peuple,

„ Il est dans ce saint Temple un
„ Sénat vénérable,
„ Propice à l'Innocence, au Cri-
„ me redoutable,
„ Qui des Loix de son Prince
„ & l'organe & l'appui,
„ Marche d'un pas égal entre
„ son Peuple & Lui.

Que pourroit-on dire de plus du Parlement d'Angleterre ? Mais ce seroit faire injure à celui de Paris, que de croire qu'il est flatté d'un tel compliment. L'Auteur qui en veut toûjours à Rome, ajoûte que le Parlement

„ Pour nos Libertés toûjours
„ prêt à s'armer,
„ Connoît Rome, l'honore &
„ sçait la *reprimer*.

Quand nos Rois se sont crus obligés de s'opposer à des Décrets de quelques Papes, ils l'ont toûjours fait avec le respect & les ménagemens qu'on doit aux Vicaires de J. C.

ARTICLE LXII.

Lettre Critique sur le Poëme de M. de VOLTAIRE, &c.

Suite de l'Article précédent.

Les couleurs, dont M. de V. peint la Ligue & les Ligueurs, sont toutes propres à donner de cette infame cabale toute l'horreur qu'elle doit exciter dans les cœurs François. S'il met dans la bouche des séditieux, des blasphêmes contre la Majesté Royale, tout l'odieux en retombe sur leurs Auteurs, par le soin que le Poëte prend dans toute la suite du Poëme, de ne les représenter que comme des Monstres exécrables. Ainsi lorsqu'un Ligueur déclare que le Peuple veut enfin se soustraire à l'obéïssance, & que

„ Las du joug des Capets qui
„ l'ont tirannisé,
„ Il leur ôte un pouvoir dont
„ ils ont abusé :

On ne peut lire ces Vers qu'avec indignation. Le Poëte y a préparé l'esprit du Lecteur, & il l'a dû faire. Mais je ne puis m'empêcher à cette occasion de demander à M. de V. comment après avoir si bien défendu les droits sacrés des Rois dans la *Henriade*, il les attaque avec si peu de ménagement dans sa nouvelle Tragédie. C'est *Brutus* & les Sénateurs Romains qui en sont les Héros : c'est par conséquent dans leur bouche qu'on doit trouver les grands sentimens, les belles maximes & les principes de conduite qui font l'objet de la Tragédie, comme on en trouve dans le *Cid*, dans *Cesar & Pompée*. Or quelles maximes leur fait-il débiter ? Jamais la Ligue dans sa fureur n'en a débité de plus horribles. Lorsqu'on demande à *Brutus* :

„ Quels Dieux ont donc changé
„ les droits des Souverains ?
„ Quel pouvoir a rompu des
„ nœuds jadis ſi Saints ?
„ Qui du front de *Tarquin* ravit
„ le Diadême ?
„ Qui peut de vos ſermens vous
„ dégager ?

Brutus répond . . . „ lui-même.

„ N'allegués point ces nœuds
„ que le crime a rompus,
„ Ces Dieux qu'il outragea, ces
„ droits qu'il a perdus.
„ Nous avons fait, Arons, en
„ lui rendant hommage,
„ Serment d'obéïſſance & non
„ pas d'eſclavage :
„ Et puiſqu'il vous ſouvient d'a-
„ voir vû dans ces lieux
„ Le Sénat à ſes pieds faiſant
„ pour lui des vœux,
„ Songés qu'en ce lieu même à
„ cet Autel auguſte,
„ Devant ces mêmes Dieux il
„ jura d'être juſte.

Juin 1731.

„ De son Peuple & de lui tel
„ étoit le lien :
„ Il nous rend nos sermens lors-
„ qu'il trahit le sien ;
„ Et dés qu'aux Loix de Rome
„ il ose être infidéle,
„ Rome n'est plus sujéte, & lui
„ seul est rébelle.

Voila précisément les discours & les raisonnemens de la Ligue. Il faut pourtant sçavoir quelque gré à l'Auteur d'avoir tâché d'adoucir des traits si odieux, en supposant que

„ Rome eut ses Souverains, mais
„ jamais absolus ;
„ Nous partagions le poids de
„ sa grandeur suprême ;

& par conséquent que le Peuple avoit droit de dépossséder son Roi ; mais il n'a pas fait réflexion que c'est là le langage de tous les Rébelles. La Ligue en disoit autant. Les Anglois disoient la même chose, lorsque par une barbarie, qui sera éternellement l'opprobre de leur Nation, ils firent

mourir *Charles* I. Rien d'ailleurs n'eſt plus faux par rapport aux Romains, comme il eſt conſtant par l'Hiſtoire. Mais quand il ſe trouveroit dans un Etat une Puiſſance égale ou même ſupérieure à celle du Roi, cette Puiſſance auroit-elle droit de dépoüiller le Prince d'un bien héréditaire ? & de violer en ſa Perſonne les droits de la Nature pour faire obſerver les Loix de l'Etat ? Non ſans doute. Il n'y a que l'eſprit furieux qui animoit la Ligue qui ait pû enfanter de telles maximes, & on ne comprend pas comment un Poëte François, au lieu de les rendre odieuſes & d'en inſpirer de l'horreur, a oſé les produire ſur la Scéne embellies des plus belles couleurs : car ce ſont ces maximes, qui triomphent dans la Tragédie de *Brutus*, & qui ſont couronnées par le ſuccès ; mais on eſt moins ſurpris lorſqu'on fait réflexion que *la Tragédie de Brutus eſt née en Angleterre*, comme l'Auteur nous l'apprend lui-même dans ſon Diſcours préliminaire. Il y paroît bien en effet, non ſeulement par le ſtile, mais encore par l'eſprit Républicain

qui y regne. Je reviens à la *Henriade.*

Dans le cinquiéme Chant, il nous appprend ſur le Fanatiſme, que

„ Lorſqu'au Fils de Dieu Rome
„ enfin fut ſoumiſe,
„ Du Capitole en cendre il paſſa
„ dans l'*Egliſe.*

Le trait eſt tout-à-fait édifiant ; mais la premiére preuve, qu'il apporte de ce Fanatiſme dans l'Egliſe, eſt admirable : c'eſt que

„ Dans Londre il a formé la
„ Secte turbulente
„ Qui ſur un Roi trop foible a
„ mis ſa main ſanglante.

Il ſuppoſe donc que les *Quakers* d'Angleterre ſont de l'*Egliſe.* Il ajoûte à l'égard de ce Fanatiſme que

„ Dans Madrid, dans Liſbone
„ il allume ces feux,
„ Ces Buchers ſolemnels, où des
„ Juifs malheureux

„ Sont tous les ans en pompe
„ envoyés par des Prêtres,
„ Pour n'avoir point quitté la
„ Foi de leurs Ancêtres.

Ainſi voilà les Egliſes d'Eſpagne & de Portugal avec leurs Rois traitées de Fanatiques, & il faut y comprendre encore celles de Veniſe & de preſque toute l'Italie. Un Proteſtant ne pourroit guéres s'exprimer d'une maniére plus énergique contre l'Inquiſition. A la bonne heure, c'eſt un Tribunal odieux en France, & je ne prétends pas en faire l'Apologie; mais ſi l'Auteur la connoiſſoit par le rapport des François mêmes qui l'ont vûë, & non pas par les Hiſtoires peu ſincéres, que les Proteſtans en ont données, elle lui paroîtroit peut-être moins odieuſe. Rien n'eſt plus faux d'ailleurs que ce qu'il avance, que des Juifs ſont tous les ans envoyés au feu pour n'avoir pas quitté la Foi de leurs Ancêtres. C'eſt une fauſſeté qui reſſemble à ce conte puérile qu'on fait des Juifs, qu'ils immolent tous les ans à Pâques un enfant Chrétien. On brûle en Eſ-

pagne & en Portugal les Juifs, qui après s'être convertis à la Foi Chrétienne, retournent au Judaïſme & y perſiſtent avec obſtination ; mais il eſt de notorieté publique qu'il y a grand nombre de Juifs en Portugal, qu'on les y tolére, & qu'ils y ont même une Synagogue floriſſante.

Le faiſeur de Notes nous débite auſſi fort ſérieuſement, que „ pluſieurs Prêtres Ligueurs avoient fait „ faire de petites Images de cire, qui „ repréſentoient Henri III. & le Roi „ de Navarre : qu'ils les mettoient ſur „ l'Autel, les perçoient pendant la „ Meſſe quarante jours conſécutifs, „ & le quarantiéme jour les perçoient „ au cœur „. On ſçait bien qu'il n'a pas inventé cette fable ; mais comment a-t'il pû, ou la croire, ou eſpérer la faire croire ?

Pour M. de V. il n'eſt pas ſi crédule. Son ſentiment ſur la réſurrection des corps, en eſt la preuve, lorſqu'il dit au Chant ſeptiéme.

„ Dans cet abîme immenſe il
„ leur ouvre un chemin......

„ C'eſt-là que ſont formés tous
„ ces Eſprits divers
„ Qui rempliſſent les corps &
„ peuplent l'Univers.
„ Là ſont après la mort nos Ames
„ replongées,
„ De leur priſon groſſiére *à ja-*
„ *mais* dégagées.

Il n'y a pas de *Sadducéen*, qui ne ſouſcrive à cette déciſion ; mais il n'y a pas non plus de libertin, qui ne s'accommode fort de l'opinion, que M. de V. établit ſur la durée des peines de l'Enfer. *Henri* IV. à la vûë des ſupplices effroyables que ſouffrent les Damnés, s'écrie :

„ Ah ! s'il eſt vrai, dit-il, qu'en
„ ce ſéjour d'horreurs
„ La race des Humains ſoit en
„ foule engloutie ;
„ Si les jours paſſagers d'une ſi
„ courte vie
„ D'un éternel tourment ſont
„ ſuivis ſans retour,
„ Ne vaudroit-il pas mieux ne
„ voir jamais le jour ?

Mais que lui répond S. *Loüis ?*

„ Ne crois pas , dit Loüis , que
„ ces triſtes Victimes
„ Souffrent des chatimens qui
„ ſurpaſſent leurs crimes,
„ Ni que ce juſte Dieu, Créateur
„ des humains,
„ Se plaiſe à déchirer l'Ouvrage
„ de ſes mains......
„ Sur la terre on le peint l'exem-
„ ple des Tyrans ;
„ Mais ici c'eſt un Pére : il pu-
„ nit ſes enfans.
„ Il adoucit les traits de ſa main
„ vangereſſe :
„ Il ne ſçait point punir des mo-
„ mens de foibleſſe,
„ Des plaiſirs paſſagers pleins de
„ trouble & d'ennui
„ Par des tourmens affreux *éter-*
„ *nels comme lui.*

Il eſt vrai que le faiſeur de Notes nous avertit „ qu'il eſt aiſé d'enten-„ dre par cet endroit les fautes ve-„ nielles & le Purgatoire „ ; mais la

remarque eſt fort ſinguliére ; M. de V. nomme l'Enfer par ſon nom :

„ O mon Fils, vous voyés les
„ portes de l'abîme
„ Creuſé par la Juſtice, habité
„ par le crime.
„ Suivés-moi ; les chemins en
„ ſont toûjours ouverts.
„ Ils marchent auſſitôt aux portes *des Enfers.*

Le faiſeur de Notes en parle lui-même quelques lignes plus haut comme de l'Enfer, & il remarque ſeulement que les Théologiens n'ont pas décidé qu'il ſoit au centre de la terre. Le Poëte dans tout cet endroit répéte plusieurs fois le nom d'Enfer ; & ce qui eſt ſans replique, il parle évidemment du lieu deſtiné à la punition des plus grands crimes. *Là gît la ſombre envie..... auprès d'elle eſt l'orgueil... l'ambition ſanglante..... l'hypocriſie, le faux zéle,*

„ Et l'intérêt enfin pere de tous
„ les crimes.
. . . . „ Ciel
„ qu'eſt-ce que je voi !

„ L'Aſſaſſin de Valois! ce monſ-
„ tre devant moi !

On y trouve enſuite les Tirans, les Conquérans, fléaux du Genre-humain, les Conſeillers ſiniſtres, en un mot tous les péchés mortels ; & cependant on nous dit froidement „ qu'il eſt ai-„ ſé d'entendre par là le Purgatoire „. C'eſt aſſurément bien compter ſur la bonté des Lecteurs. Le faiſeur de Notes a pourtant raiſon en un ſens ; car s'il eſt vrai, comme l'enſeigne M. de V. que ces tourmens ne ſont pas éternels, ce n'eſt plus l'Enfer, ce n'eſt qu'un Purgatoire ; mais on ſera étonné de voir que les plus ſcélérats des hommes, les Tirans & l'Aſſaſſin de *Valois* ne ſont condamnés qu'au Purgatoire.

Si quelque choſe pouvoit excuſer M. de V. de ne pas croire l'Enfer éternel, c'eſt qu'il ne reconnoît pas de liberté dans l'homme; car ſi l'homme n'eſt pas libre, c'eſt raiſonner conſéquemment que de croire que Dieu ne le punit pas ; & M. de V. en dit encore trop lorſqu'il admet des peines

paſſagéres. Or que M. de V. ne croye pas que l'homme ſoit libre, c'eſt de quoi on ne ſçauroit douter. Il loge la liberté dans le Palais des Deſtins. C'eſt préciſément comme s'il la mettoit dans les priſons avec les fers aux pieds ; & là, dit-il,

„ Sur un Autel de fer un Livre
„ inexplicable
„ Contient de l'avenir l'Hiſtoire
„ irrévocable.
„ La main de l'Eternel y mar-
„ qua nos deſirs,
„ Et nos chagrins cruels & nos
„ foibles plaiſirs.
„ On voit la liberté, cette eſclave
„ ſi fiére,
„ Par d'invincibles nœuds en
„ ces lieux priſonniére.
„ Sous un joug inconnu *que rien*
„ *ne peut briſer*,
„ Dieu ſçait l'aſſujettir ſans la
„ tyranniſer :
„ A ſes ſuprêmes Loix d'autant
„ mieux attachée
„ Que ſa chaîne à ſes yeux pour
„ jamais eſt cachée :

„ Qu'en obéïſſant même elle
„ agit par ſon choix,
„ Et ſouvent aux Deſtins penſe
„ donner des Loix.

Calvin, Janſénius & tous ceux qui nient la liberté, n'ont rien dit de plus fort ni de plus précis. Voila tout leur Siſtême tiré au clair & mis dans le plus beau jour ; & ce n'eſt pas le ſeul endroit du Poëme, où l'on favoriſe les Dogmes impies de ces Novateurs ; mais en vérité eſt-ce l'affaire d'un Poëte de traiter ces matiéres-là ? Ce que M. de V. débite ſur la Grace efficace, n'eſt guéres plus correct. Il lui donne auſſi comme à la Liberté un appartement dans le Palais des Deſtins. Etrange demeure ! & il fait débiter à S. *Loüis* la pure Doctrine de Calvin & de ſes Diſciples.

„ Mon cher Fils, dit Loüis,
„ c'eſt de là que la Grace
„ Fait ſentir aux Humains ſon
„ pouvoir efficace :
„ C'eſt de ces Lieux ſacrés qu'un
„ jour ſon trait vainqueur

„ Doit partir, doit brûler, doit
„ embraser ton cœur.
„ *Tu ne peux différer*, ni hâter,
ni connoître
„ Ces momens précieux dont
„ Dieu seul est le Maître.

Il est assés remarquable que *Milton* tout Calviniste qu'il étoit, parle dans son admirable *Paradis perdu*, de la Liberté & de la Grace d'une maniére également serrée & Catholique ; tandis que M. de V. qui fait profession d'être Catholique, n'en parle que comme les Calvinistes. Il a peut-être eû en vûë de s'attirer par là les suffrages d'une Secte amie de ces Messieurs & trop répanduë dans ce siécle ; mais quand on travaille pour l'immortalité, il ne faut se livrer à aucun esprit de Parti. Toutes les Erreurs passent, tous les Partis s'évanoüissent, & la vérité seule est immortelle. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans la *Préface*, au lieu de demander grace sur ces matiéres, parcequ'en effet les Poëtes y sont peu versés, & font presqu'autant de fautes qu'ils disent de

mots ; on y donne M. de V. comme un Auteur qui s'explique avec une précision rigoureuse, qui ne peut donner aucune prise à la Censure. Pour le prouver, on cite une définition de la Trinité, & cette définition est très-mauvaise :

„ La Puissance, l'Amour avec
„ l'Intelligence,
„ Unis & divisés composent son
Essence.

Car il faut dire que les trois Personnes adorables de la sainte Trinité sont, non pas *unies*, mais une seule Substance, un seul Dieu ; quoiqu'elles soient, non pas *divisées*, mais distinguées. On ne se sert des termes *unis & divisés*, qu'à l'égard des substances différentes. Ces termes sont donc impropres à l'égard de la Trinité, & plus propres à altérer le Dogme qu'à l'établir & l'enseigner.

La *Préface* semble cependant prendre sur la fin un air plus modeste ; & à dire le vrai, il en étoit tems, mais après tout ce qu'on vient de rapporter

de l'Ouvrage, on aura peine à croire ce qu'elle aſſûre, que *ce Poëme ne reſpire que l'amour de la Religion & des Loix*. Je veux croire que les intentions de l'Auteur ont été bonnes, mais l'exécution n'y a pas répondu ; & ſi elles ſont telles qu'on le dit, il faut que dans une nouvelle Edition il refonde une grande partie de ſon Ouvrage. Il fera encore fort bien d'adoucir le caractére odieux qu'il fait des Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*, & qu'il met dans la bouche de S. *Loüis*, qui les appelle

„ Des Princes de mon Sang en-
„ nemis déclarés......
„ Utiles à leur Roi, cruels à la
Patrie.

Il ne fera pas encore mal de dire un mot du grand *Colbert*, qui n'eſt aſſûrément pas indigne de ſes éloges. On lui ſçaura encore plus de gré de changer l'endroit de ſon Poëme, où il feint que *Henri* IV. comme *Renaud*, enchaîné par la volupté & plongé dans une honteuſe oiſiveté, eſt rap-

pellé à la gloire & à la vertu par la voix d'un Sage. C'eſt le Génie de la France qui vient ſur la terre chercher ce Sage, & où le cherche-t'il ?

„ Il ne le chercha point dans
„ ces lieux révérés,
„ A l'étude, au ſilence, au jeûne
„ conſacrés :

c'eſt-à-dire, dans les Cloîtres. Ils ſe ſeroient bien paſſés de cette remarque, & le Poëme auſſi ; mais où alla-t'il donc ?

„ L'Ange heureux des François
„ fixa ſon vol Divin
„ Au milieu des Drapeaux des
„ enfans de Calvin.
„ Il s'adreſſe à Mornai.

Qui l'auroit jamais crû, que l'Ange de la France envoyé par S. *Loüis* fût ſi bon ami des Calviniſtes ? Si c'étoit un fait de l'Hiſtoire, on le pardonneroit à M. de V. mais que dans une pure fiction pour réveiller dans l'ame de *Henri* IV. l'amour de la vertu, il ne lui trouve point de meilleur Prédicateur, qu'un Calviniſte pitoyablement entêté & de très-mauvaiſe foi,

comme il eſt conſtant par l'Hiſtoire de ces temps là, c'eſt une ſuppoſition bien peu honorable pour tous les Seigneurs Catholiques qui ſuivoient *Henri* IV. Il eſt vrai qu'il fait de *Mornai* un Saint à canoniſer; mais n'y a-t'il point de partialité à ne faire de tels Éloges que des Proteſtans? les Vers qu'il ajoûte ſont un peu Pélagiens :

...... „ C'étoit pour nous
„ inſtruire
„ Que ſouvent la raiſon ſuffit à
„ nous conduire,
„ Ainſi qu'elle guida Chés des
„ Peuples Payens
„ *Marc Auréle* & *Caton*, la
„ honte des Chrétiens.

Mais j'aime mieux ſuppoſer que M. de V. ignore ce que c'eſt que le Pélagianiſme, que de croire qu'il ait voulu en favoriſer les Dogmes.

Je finis par une réflexion en forme d'avis, que je prends la liberté de donner à M. de V. par le zéle que j'ai pour ſa gloire, zéle plus ſincére qu'il ne croira peut-être. C'eſt que s'il vouloit un peu moins îdolâtrer les

Anglois, s'en rapporter un peu plus aux François, & parmi les François consulter surtout les plus moderés; ses Ouvrages y gagneroient beaucoup. On y appercevroit plus de bienséance & de ménagemens. On n'y verroit plus ces maximes hardies, ces traits odieux, cet air de licence qui révolte. Quelquefois un Auteur prend ce tour d'esprit, pour une noble fierté d'un génie élevé au dessus du vulgaire; mais les honnêtes gens qui aiment les bienséances, croyent au contraire que ce sont là des saillies peu mesurées, qui ne peuvent plaire qu'à des Lecteurs, dont le suffrage ne mérite pas d'être recherché. J'ay l'honneur d'être, &c.

ARTICLE LXIII.

*Remarques Critiques sur un Article de l'Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne, au sujet de la Maison d'*Albret*, Chap. des Connétables Vol. VI*e.

VOici un point, qui mérite l'attention de tous ceux qui se mêlent de Généalogie. Le nom d'*Albret*

la mérite par lui-même ; & l'erreur où l'on est tombé presque universellement à son occasion, est si importante, qu'on doit être curieux de l'éclaircir. C'est à quoi contribuera ce *Mémoire*, en cas que les faits soient aussi vérifiés qu'ils le paroissent dans l'Exposé que nous en fait M. *Chaiot*. L'Auteur de *l'Histoire Généalogique*, donne au Connétable Charles d'*Albret*, pour cinquiéme fils, Gilles d'*Albret*, Seigneur de Castelmoron, qu'il dit n'avoir point laissé d'enfans de sa femme Anne d'*Aguillon*, mais seulement un fils naturel nommé *Etienne* batard d'*Albret*. C'est de cet *Etienne* qu'à l'exemple de quelques autres il fait descendre la Branche des Barons de *Miossens*, par le mariage du même *Etienne* batard d'*Albret* avec Françoise de *Bearn*, Dame de *Miossens*. Or il se trouve dans ceci, deux erreurs très-considerables. On les doit originairement imputer, au sçavant *André du Chesne*, qui dit positivement qu'*Etienne* fils naturel de Gilles d'*Albret*, Seigneur de Castelmoron, épousa l'Héritiére de *Miossens*; mais sur quoi M.

du Chesne avance-t'il ces faits ? Sur un Mémoire qu'il prétend justifier, 1°. par un article d'un vieux Inventaire des Titres de la Maison d'*Albret*, où ledit Contract est inventorié sous ce titre, *Contract de Mariage d'Etienne batard d'Albret, avec l'Héritiére de Miossens.* 2°. Par le Contract de donation de la terre des *Genis* & *Morudes* en Limosin, faite le 20. Mai 1506. par le Roi Jean d'Albret, *en faveur d'Esteben batard d'Albret Seigneur de Miossens.* La donation étoit de six mille florins, & *Morudes* fut donné seulement en l'assignant, & la terre de *Genis* pour sûreté de ladite somme. Jean *du Bosque*, Chancelier de Navarre & Grand Trésorier, fut présent à ladite donation. 3°. Par le Testament d'*Alain* Sire d'*Albret* de l'an 1522. dans lequel il laisse pour exécuteur de ses volontés *Esteben batard d'Albret*, *Seigneur de Miossens*. Examinons chacune de ces trois raisons, & nous verrons bientôt combien elles sont mal fondées. 1°. Touchant le Contract de Mariage du 20. Nov. 1510, il ne faut que le lire pour reconnoître l'erreur grossié-

re ſur laquelle on ſe fonde. Celui qui a écrit la cotte dudit Contract au deſſus, au lieu de lire tout le texte de la Piéce, s'eſt contenté de coter au dos, *Contract de Mariage d'Etienne batard d'Albret, avec l'Héritiére de Mioſſens,* ſans ajoûter la qualité de *Procureur*, qui eſt formellement exprimée dans la Piéce, où il eſt porté que *c'eſt Etienne Arnaud d'Albret qui épouſa la Dame Héritiére de Mioſſens*, & qu'*Etienne batard d'Albret, traite ledit Mariage comme Procureur* & ayant cauſe *d'Etienne Arnaud.*

2°. Pour ce qui eſt de la donation faite par le Roi Jean d'*Albret*, à *Etienne* batard d'*Albret*, il eſt évidemment faux que cet *Etienne* batard y ſoit ſurnommé de *Mioſſens*; & que la donation lui ſoit faite en conſéquence de ſon prétendu Mariage avec l'Héritiére de *Mioſſens*, puiſque la donation eſt de 1506. & que le Mariage de l'Héritiére de *Mioſſens* ne ſe fit qu'en 1510. 3°. Quant au Teſtament d'*Alain* Sr. d'*Albret*, de 1522, il eſt vrai que ledit *Etienne* batard d'*Albret* y eſt qualifié Seigneur de *Mioſſens*, mais c'eſt ce qui donne un moyen ſûr d'é-

claircir toute la difficulté, en découvrant comment *Etienne* batard d'*Albret* acquit le titre de Seigneur de *Mioſſens*, ſans en avoir épouſé l'Héritiére. Il avoit fourni ou prêté diverſes ſommes d'argent à *Pierre* & *Jean* de *Mioſſens*, l'un pere & l'autre aïeul de *Françoiſe* Héritiére de *Mioſſens*. Après la mort deſdits *Pierre* & *Jean*, il fit condamner les Tuteurs de l'Héritiére, au payement, & par défaut de payement, il fit aux années 1491, & 1492, paſſer par Décret la Seigneurie & Baronie de *Mioſſens*, ſe la fit adjuger, & prit le titre & la qualité de Seigneur de *Mioſſens*. Les Tuteurs & Curateurs de *Françoiſe* Héritiére de *Mioſſens* pourſuivirent en Juſtice la caſſation du Décret, juſqu'à ce que leur Pupille fut Majeure. *Etienne* batard d'*Albert* prévoïant les grandes affaires que l'on pourroit lui ſuſciter, ſur la joüiſſance de la terre de *Mioſſens*, dont le Décret étoit défectueux, s'aviſa pour ſe tirer d'embarras, de ménager le Mariage de ladite Héritiére de *Mioſſens* avec *Etienne Arnaud d'Albret*, de qui il étoit frére naturel;

mais avant qu'il ſe conclût par écrit, il ſe fit à Pau en Bearn une Tranſaction * avec ladite Françoiſe & ſon Conſeil, aſſiſtée de Noble *Pelegrin* de *Fabras*, ſon Oncle & Curateur; & par cette Tranſaction du 7. Nov. 1510. *Etienne* batard d'*Albret* ſe départit dudit Décret & reſtitua tous les biens à *Françoiſe*, Dame de *Mioſſens*, qui promit de lui payer la ſomme de 2365. florins d'or d'Arragon, & de lui laiſſer ſa vie durant, la joüiſſance des rentes de la Paroiſſe de *Mioſſens*, pour avoir entrée & place comme Baron en l'aſſemblée des Etats Généraux de Bearn. Cependant *Françoiſe*, Héritiére, réſerva dans ladite Tranſaction qu'*Etienne Arnaud* d'*Albret* pourroit, après l'avoir épouſée, entrer dans la même Aſſemblée des Etats ſous le même titre de Baron de *Mioſſens*. Le Contract de Mariage fut paſſé à Pau, le 20. Nov. 1510. durant la tenuë des Etats Généraux qui étoient en cette Ville. Dés que l'Aſſemblée eût appris qu'en conſéquence de la Tranſaction, Etien-

* Elle eſt Extraite du 11e. Liv. des établiſſemens de Bearn fol. 114. & 115.

ne Arnaud d'*Albret*, & *Etienne* son frére batard prétendoient entrer aux Etats sous le même titre de Baron d'une seule Baronie, elle présenta Requête * au Roi, qui par son Ordonnance du 21. Nov. déclara *n'y avoir lieu que lesdits Sieurs pussent entrer dans ladite Assemblée sous ce même & seul titre de Miossens, sans préjudice à eux de se qualifier tels par tout ailleurs.*

En conséquence de ce Mariage & de la Déclaration du Roi, Etienne Arnaud d'*Albret*, & *Etienne* batard d'*Albret* prirent tous deux la qualité de Seigneur de *Miossens*, & la portérent leur vie durant ; avec cette différence néanmoins, qu'*Etienne Arnaud* traitant surtout avec son frére naturel, se disoit Seigneur & Baron de *Miossens*, & qu'*Etienne* batard ne se disoit que Seigneur de Miossens, comme il se voit par un Acte de Quittance qu'*Etienne* batard Seigneur de *Miossens* passa à Pau le 5. Juin 1511, de la somme de 2365. florins qu'il reçût d'*Etienne Arnaud*, Seigneur &

* Elle est Extraite du 11e. Liv. des établissemens de Bearn fol. 131.

Baron de *Mioſſens*. Il ne faut donc pas trouver étrange que dans le Teſtament d'*Alain* Sire d'*Albret*, fait l'an 1522, *Etienne* batard d'*Albret* eſt qualifié Seigneur de *Mioſſens*, titre qu'il porta depuis la Tranſaction.

On trouve dans la Requête des Etats de Bearn au Roi Jean, une autre preuve du mariage d'Etienne Arnaud d'*Albret* avec l'Héritiére de *Mioſſens*; il y eſt nommé comme mari de *Françoiſe* de Bearn, Héritiére de *Mioſſens*.

L'Auteur de l'Hiſtoire Généalogique s'eſt encore laiſſé tromper par un Extrait peu fidéle des Lettres de légitimation, accordées par le Roi François I. à *Etienne* batard d'*Albret*. Car 1°. il paſſe ſous ſilence que le Roi le légitime du conſentement d'Etienne Arnaud d'*Albret*, Seigneur de *Mioſſens*. 2°. Il dit que le Roi y traite de Couſin ledit *Etienne* batard d'*Albret*. Ce n'eſt pas ce batard d'Albret que le Roi traite de *Couſin*, mais Etienne Arnaud d'*Albret*, Seigneur de *Mioſſens*, & Gilles d'*Albret* ſon pere, dont ledit Etienne Arnaud eſt nommé fils &

légitime Héritier; & ledit *Etienne* batard, *fils naturel & illégitime.*

ARTICLE LXIV.

De immortalitate animarum Dialogi, &c. *C'est-à-dire, Dialogues sur l'immortalité des ames, par le P. Jean Dominique* Putignani *D. L. C. D. J. A Naples* 1729. In 4°. *pp.* 232. *sans la Préface.*

IL n'est pas étonnant que de tout tems on ait attaqué l'immortalité de nos ames. Avant *Démocrite, Aleximandre., Héraclite, Empedocle, Epicure*, & tant d'autres Philosophes, dont les folies inondérent la Gréce, les Impies rapportés au 2. Livre de la sagesse avoient dit: *réjoüissons-nous, parceque dans peu nous ne serons plus, & notre vie s'évanoüira comme un soufle.* Le P. *Putignani* persuadé que la seule lumiére naturelle nous fournit plus de raisons, qu'il n'en faut pour confondre les Epicuriens, croit qu'il est aussi

pernicieux à la Religion que contraire à la ſaine Philoſophie, de ſoutenir que l'immortalité de l'ame ne peut ſe prouver que par la Foi. Bien loin qu'il ait été détourné de ſon deſſein par tant d'Écrits qui ont déja paru ſur cette matiére; c'eſt au contraire ce qui augmente ſa confiance; puiſqu'il ne craint plus de s'égarer ſur les traces de tant de Sages; d'ailleurs il a l'avantage de ramaſſer ici ſous un point de vûë, tout ce que les autres ont dit dans tant d'Ouvrages ſéparés, & de former un corps de diverſes parties qui ne ſe trouvent ailleurs que diſperſées. Au reſte, il a crû que le Dialogue ſeroit un tour plus propre à bien faire ſentir ſans embarras toutes les difficultés & leurs réponſes. La Méthode Scholaſtique lui paroît devoir laſſer trop-tôt l'eſprit, & lui ôter le tems de déliberer & d'approfondir les choſes, en l'entraînant trop rapidement. Le Stile Oratoire au contraire eſt ſujet à noyer ſous de grandes circonlocutions la vérité même, qu'on veut établir le plus ſolidement, & à force de l'orner, on la fait perdre de vûë.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en huit Dialogues, dont chacun renferme une preuve particuliére de l'immortalité de nos ames, ou plûtôt de leur *Spiritalité* : car il faut avoüer que l'Auteur paroît ſe contenter de prouver cette derniére prérogative de l'ame; perſuadé que l'autre en ſuit néceſſairement : ce qui n'empêche pas que quelquefois on ajoûte quelques raiſonnemens plus directs en faveur de l'immortalité même.

Dans le premier de ces Dialogues, on s'attache à montrer; que jamais aucune Nation, quelque barbare qu'elle ait été, n'a fait une profeſſion publique de croire l'ame humaine mortelle : ce qui eſt déja un fort préjugé dans la matiére dont il s'agit ici.

Certainement l'Hiſtoire de Juifs regardée comme une ſimple Hiſtoire reſpectable par ſon antiquité, & le témoignage de *Ciceron* au Livre premier des Tuſculanes, font aſſés voir que de tout tems, la mort n'a pas été regardée comme la deſtruction totale de l'homme. Ce ne ſontpas ſeulement des Nations voiſines, ce ſont celles

même que leur éloignement mutuel empêchoit d'avoir aucun commerce entre elles, qui ont été persuadées de l'immortalité des ames : ce sont les anciens Druides aussi-bien que les Egyptiens. Que s'il y a toûjours eu par tout des Impies incrédules sur ce Point, cela n'empêche pas l'universalité de cette opinion : du reste quelques Écoles particuliéres de Philosophes qu'on puisse objecter ici, outre qu'on en trouvera toûjours un plus grand nombre en possession d'enseigner que l'ame est immortelle, il est aisé de voir que le seul esclavage des sens & des passions si naturel à tous les hommes, a donné pour un tems quelque vogue à des sentimens qui lui étoient favorables. De tout cela on conclut que la croyance de l'immortalité de nos ames vient de la nature même, c'est-à-dire, de Dieu seul Auteur de la Nature : car il est évident qu'on doit regarder comme tel, un sentiment adopté par tant de Peuples divisés de lieux, de tems, de mœurs, de Sectes mêmes & d'intérêts. Mais dira-t'on, ce commun consen-

tement des Peuples ne paroît-il pas venir de quelqu'un de leurs premiers Rois, qui pour adoucir leurs mœurs féroces a été bien-aise de les prendre par un Point de Religion si conforme à ses desseins? Foible ressource! Car 1°. quel est ce Roi? dans quel siécle? à quels Peuples a-t'on fait embrasser une telle opinion? Les entretiens chymeriques de *Numa Pompilius* avec la Nymphe *Egerie*, les artifices de *Lycurgue* & de *Solon*, la Biche Divine de *Sertorius*, & tant d'autres fraudes n'ont pas échapé à l'Histoire & à la Critique. Pourquoi jamais n'auroit-on parlé de l'artifice qu'on objecte ici? 2°. Si ce Prince en question a trouvé tant de docilité dans l'esprit des Peuples, c'est que le sentiment de l'immortalité de nos ames leur étoit déja inspiré d'ailleurs: sans quoi tôt ou tard on se seroit mocqué de ses Réglemens. Comment encore une fois une opinion reçûë par tant de Rois & par tous les Peuples comme favorable à la probité, à la tranquilité publique, à la Religion même, n'auroit-elle pas sa source dans

l'Auteur même de la Nature & de la Religion ? Un Politique aura été plus ſage que Dieu même ?

Peut être que l'eſpéce de ſympathie qui paroît être entre l'ame & le corps, pourroit faire douter ſi l'ame n'eſt pas matiére,ou du moins matérielle : c'eſt ce qu'on éclaircit dans le ſecond *Dialogue*, où après avoir montré le ridicule de quelques vieux Philoſophes ſur la génération qu'ils attribuoient à l'ame auſſi bien qu'au corps de l'Homme, on réfute le pitoyable Argument de *Lucréce* & des Epicuriens, uniquement fondé ſur ce que l'ame ſe ſent de toutes les impreſſions faites ſur le corps. Mais il faut avoüer que l'Auteur s'appuïe ici ſur une Philoſophie qui n'eſt plus guéres à la mode, & trop embrouillée pour qu'on en puiſſe rien tirer de clair ; d'autant plus qu'il y compare l'union de l'ame & du corps à l'union des Anges avec les Globes Céleſtes dont ils produiſent les mouvemens. Il ſeroit bien plus net de dire, que la dépendance mutuelle, qu'on apperçoit entre deux ſubſtances ſi différentes par leur nature, prouve

bien une union entre elles (quelle que puiſſe être cette union) mais ne prouve nullement une parfaite unité: au moins Dieu n'a-t'il pas pû établir une de ces ſubſtances comme la cauſe occaſionnelle des modifications de l'autre, quand même elles n'auroient d'ailleurs aucun rapport entre elles? Pour le nier, il faudroit douter de la Toutepuiſſance Divine. Mais ce ne ſeroit pas aſſés pour nôtre Auteur. Il ne s'en tient pas pourtant toûjours à une Philoſophie obſcure. On explique fort bien comment nôtre ame pourroit croître, ſe fortifier, ou s'affoiblir ſelon les divers âges de nôtre vie: & tout cela ſe tire de la diverſité des organes dans ces divers âges. Si on donnoit à un Vieillard l'œil d'un jeune Homme, dit le *P. Putignani* après *Ariſtote*, le premier verroit auſſi-bien que le ſecond: ainſi l'affoibliſſement de la vieilleſſe ne vient pas de ce que l'ame a ſouffert dans ſa propre ſubſtance, mais de ce que les ſens dont elle ſe ſert pour agir, ont ſouffert de l'altération. Que ſera-ce ſi on fait attention à la prudence & à la ſageſſe qui

accompagne ordinairement la vieilleſſe ? Preuve bien évidente que l'ame ne ſe ſent pas toûjours des infirmités du corps ; puiſque celle-là gagne ſi ſouvent, où celui-ci perd beaucoup.

Si tout ceci ne ſuffit pas encore, peut-on voir la différence qu'il y a entre les opérations de l'Homme & celles de la bête, ſans être convaincu de la ſpiritalité de l'ame humaine ? C'eſt-ce qui fait la matiére du Dialogue ſuivant. En effet la connoiſſance des bêtes n'eſt point réfléchie ſur elle-même ; elles ne connoiſſent que l'objet qui frappe leurs ſens : mais l'ame humaine connoit ſa propre connoiſſance, elle ſçait qu'elle connoît. Celles-là ſe portent néceſſairement à un objet qui leur plaît, & qui les attire : celle-ci arrête, quand elle le veut, le mouvement & l'impreſſion, qu'elle ſent vers l'objet même le plus utile & le plus agréable. Celles-là ne ſont jamais touchées que par un bien ſenſible & proportionné à la conſervation de leur corps : celle-ci ſe nourrit de biens tout ſpirituels, comme ſont la loüange, l'honneur, la gloire, & la

probité ; ſouvent même-elle pourſuit des avantages tout-à-fait oppoſés à ce qui n'eſt que ſenſible, & contraires à une nature qui ne ſe conduiroit que par les ſens. Il eſt vrai que dans les bêtes on apperçoit certaines opérations qui paroiſſent réfléchies : mais il eſt aiſé de les expliquer indépendemment de tout principe ſpirituel. Nous n'entrerons pas ici dans la maniére dont nôtre Auteur les explique : on ſeroit peut-être aujourd'hui effrayé d'entendre dire, que l'ame ſpiritualiſe les Images matérielles, qui par le moyen des ſens ſont entrées dans l'imagination. Qu'il nous ſuffiſe de découvrir dans l'Homme une eſpéce de raiſonnement tout ſpirituel, dont on n'apperçoit pas le moindre veſtige dans les bêtes : raiſonnement dont tout le fond n'eſt autre choſe que des vérités ſi éloignées des ſens & de la matiére, qu'on ne peut pas ne ſe point élever infiniment au deſſus de tous les autres animaux, ſans ſe dégrader dés-lors juſqu'au deſſous de leur condition. D'ailleurs nôtre ame varie ces mêmes raiſonnemens à l'infini : tan-

tôt elle les étend ſelon les régles d'une Eloquence induſtrieuſe : tantôt elle les reſſerre dans les bornes étroites d'un ſillogiſme ou d'un dilemme : tantôt à la façon des Lacédemoniens elle en retranche le ſuperflu, pour les rendre plus concis & plus preſſans : tantôt enfin comme les Perſes, elle fait marcher toutes les propoſitions accompagnées d'exemples, d'autorités & de ſimilitudes, pour les rendre plus majeſtueuſes & plus formidables. Pourroit-t'on ſans ſtupidité ſoupçonner rien de pareil dans les bêtes ?

Que ſera-ce ſi on conſidére l'induſtrie de l'ame dans l'invention & dans la perfection des Arts, dans la fabrique d'une montre, par exemple ? Qui ne reconnoîtra pas quelque choſe de Supérieur à toute matiére, dans les idées abſtraites & univerſelles que nous nous formons, telles que ſont les idées de *Genre*, d'*Eſpéce*, de *Différence* ? tout cela ne ſuppoſe-t'il pas un principe qui, ſans s'arrêter à ce qui n'eſt que ſenſible, parcourt en un inſtant tout l'Univers & tous les Êtres qu'il renferme, pour les réünir ſous un point de vûë, & pour don-

ner à chacun l'ordre qui lui convient ? appartiendroit-il donc à une ſubſtance corporelle de meſurer les tems avec tant de préciſion & d'exactitude, de ſe ſouvenir du paſſé, lors même qu'il ne tombe plus ſous les ſens par aucun endroit : de calculer le préſent, de prévoir l'avenir, de combiner les rapports des nombres & des meſures, ſelon les Loix de la Géometrie & de l'Algébre la plus ſublime, rapports qui ne nous ſont repréſentés par aucune Image, ſous aucune qualité ſenſible ? Que dirons-nous de la rapidité avec laquelle nôtre ame s'éléve juſque dans les Cieux, pour y découvrir une infinité de mouvemens cachés à nos yeux ? Elle s'abbaiſſe enſuite vers la terre pour chercher dans le moindre inſecte un tréſor de merveilles, inconnuës à tout autre qu'à un véritable Eſprit : & de là elle prend ſon eſſor juſqu'au deſſus de tous les Globes Céleſtes, pour y contempler l'Auteur de la Nature, c'eſt-à-dire, une ſubſtance immatérielle, inviſible, immenſe & infinie. Voila donc l'ame incorporelle en toutes maniéres, & dés-lors

incorruptible & indiſſoluble, & par conſéquent immortelle. Tout ce morceau qui fait le fond du quatriéme Dialogue, eſt beau, précis & bien détaillé.

De là on paſſe à la liberté de l'ame humaine, & à la force qu'elle a de choiſir les objets mêmes, qui combattent tous les plaiſirs ſenſibles qui la ſollicitent : nouvelle preuve de ſa ſpiritalité. Car ſi elle étoit toute matérielle, comment ne ſe laiſſeroit-elle pas entraîner par les eſpéces ſenſibles qui la frapperoient? comment réſiſteroit-elle aux impreſſions violentes qui la remuent, juſqu'à combattre ſi ſouvent tous ſes penchans? Peut-on faire attention à ces principes d'honnêteté & de probité, dont l'homme eſt ſuſceptible, & qui ne peuvent venir que d'une Loi toute ſpirituelle & toute divine, gravée dans nos ames par le Créateur? à cette patience qu'il témoigne dans les plus grands maux, & en vertu de laquelle tandis que le corps ſuccombe, l'eſprit demeure inébranlable, ſans chercher de conſolation que dans lui-même ou dans des objets tout ſpi-

rituels ? à cette grandeur d'ame que non ſeulement les Chrétiens & les Martyrs, mais encore une infinité de ſages Païens ont fait paroître au milieu des plus rigoureux ſupplices ? Peut-on, dis-je, faire attention à tant de choſes ſi étonnantes, ſans reconnoître que dans le corps de l'Homme il y a quelque choſe de bien ſupérieur à ce corps même? A tout cela on oppoſe je ne ſçais qu'elle apparence de liberté, de patience & de magnanimité qui ſe trouvent dans certaines actions des bêtes : & le P. *Putignani* y répond parfaitement bien. Mais dans une pareille queſtion peut-être vaudroit-il mieux abandonner cette comparaiſon, dont on ne peut rien conclure de précis, parcequ'elle eſt obſcure ; car celui qui fait de telles objections, ou prétend que dans la bête, tout ſe paſſe comme dans nous, ou il ne le prétend pas : s'il ne le prétend pas, ſon objection dés-lors eſt frivole, & ne mérite point de réponſe ; s'il le prétend, il ne doit pas conclure que l'ame de l'homme eſt matérielle comme celle de la bête ; mais il devroit plûtôt en

inferer que celle-ci ſeroit ſpirituelle comme celle-là.

Tout ceci pourtant n'eſt qu'un prélude pour monter à quelque choſe de plus ſublime. Le ſixiéme Dialogue eſt employé à montrer que l'idée de Dieu, c'eſt-à-dire, d'un Etre ſpirituel & immortel, qui eſt dans nous, ne peut être que dans une ſubſtance ſpirituelle & immortelle, ſans quoi il n'y auroit aucune proportion entre l'Image & le Modéle, ce qui renferme une abſurdité manifeſte. Oui, dit notre Auteur, tous les Hommes attentifs au magnifique ouvrage de l'Univers, en reconnoiſſent aiſément l'Ouvrier. Or cette connoiſſance ne vient pas des ſens & des yeux, mais de l'ame qui, à l'occaſion des ſens, porte ſes regards plus haut. „ Cette ame en regardant „ le Ciel, ſe repréſente quelque choſe „ de bien différent de ce Ciel maté- „ riel : elle voit l'Ouvrage, mais elle „ admire l'Ouvrier : une étenduë im- „ menſe ſe préſente à la vûë du corps, „ mais celle de l'eſprit s'attache à une „ puiſſance & à une ſageſſe, qui ſai- „ ſit, qui remplit toutes ſes penſées „.

 Nous

Nous détournons ſouvent nôtre eſprit de cette idée ; mais elle y reſte pourtant d'une façon qui ne ſe peut expliquer. C'eſt ainſi que nous nous écartons de la droite raiſon, quoique ſa lumiére ne ceſſe point de nous éclairer intérieurement, dés que nous voulons la conſulter. Pour la réveiller, il faut donc, des objets ſenſibles ; mais ces objets l'excitent, la ſuppoſent, & ne la donnent pas. Car nous n'attribuons pas à Dieu les perfections mêmes que nous remarquons dans ces objets, ce qui feroit un aſſemblage monſtrueux : mais nous lui attribuons quelque choſe d'infiniment ſupérieur ; preuve qu'il y avoit déja en nous une certaine lumiére, une certaine image toute ſpirituelle (& par conſéquent propre d'un Etre ſpirituel) bien capable de nous faire diſtinguer Dieu de tout le reſte ; cet endroit plein de raiſonnemens, de comparaiſons, d'autorités, d'érudition maniée avec autant de pénétration que d'élégance, pourroit paſſer pour un morceau achevé ; mais l'Auteur fait enſuite expliquer au Héros de ſon

Dialogue, comment nôtre Ame commence à former ſon idée par la vûë des choſes ſenſibles : or ſi on commence ainſi à la former, elle n'étoit donc pas dans l'Ame ; & ſi elle y étoit, on ne commence donc pas ainſi à la former.

De cette idée naturelle de Dieu, il eſt aiſé de s'élever juſqu'à ce concert merveilleux de l'Univers, dont la beauté réſulte de la diſcordance même de tant de Subſtances & d'Elemens ſi contraires, & qui ne peut ſe faire ſentir qu'à un Etre bien ſupérieur à la matiére. La fin derniére de tout ce grand Ouvrage n'eſt que la gloire & la connoiſſance des perfections de ſon Créateur : or cet Objet eſt dégagé de tout ce qui tombe ſous les Sens, & tout ſpirituel : il faut donc une Ame de même nature pour le découvrir, auſſi bien que pour appercevoir, comme nous le faiſons, une partie des deſſeins & de la ſageſſe profonde de la Providence dans le gouvernement du monde. Dans ce monde il y a des monſtres, de vrais maux phyſiques : mais n'a-t'il pas été de la ſageſſe de

Dieu, de donner aux Causes secondes une certaine portion de forces actives, du défaut ou de l'abus desquelles tout cela suit ? Mais n'est-il pas même aisé d'en tirer de grandes lumiéres pour nôtre instruction, & d'y appercevoir une fin digne du Créateur ? Pourquoi d'ailleurs blamer ce que nous ne connoissons pas ? Il y a mille choses que nous admirerions, si nous sçavions leur destination ; & qui même ne deviennent mauvaises que par le mauvais usage que nous en faisons. Il en est de même de la différence de tant de conditions si inégales, qui paroît une discordance dans l'harmonie de l'Univers : mais dont une Ame qui ne peut être ni matiére, ni matérielle, découvre l'utilité, la nécessité même pour le bien de la Société & pour unir les hommes entre-eux. Le détail en est aisé : & c'est encore ici que l'éloquence & l'esprit du P. *Putignani* brille dans tout son jour. Ce qui paroît embarrasser ici des hommes peu attentifs, c'est le malheur des gens de bien, & le bonheur des méchans : mais c'est

là précisément ce qui démontre une autre vie & l'immortalité de nos Ames, & où les attributs de Dieu se manifestent avec plus d'éclat : il souffre les impies pour leur donner le tems de se répentir, il permet les maux des Justes pour épurer leur vertu ; enfin il montre sa Justice dans la récompense des uns & la punition des autres. C'est ce qu'avoient entrevû les plus Sages d'entre les Philosophes, & les Payens mêmes; quoique leurs idées ayent été défigurées par bien des Fables : de là tout ce qu'ils ont dit du Tartare, des Champs Elisées & des différens états des Ames après la mort. Certainement il est étrange que tant d'hommes raisonnables & même Chrétiens, se soient laissés ébranler par l'objection qu'on réfute ici, puisque c'est la preuve la plus convaincante d'une vie destinée à rétablir l'Ordre, troublé maintenant par la malice des hommes.

On finit tout l'Ouvrage par des réflexions solides & intéressantes, sur cet amour naturel de la gloire, & ce desir immense d'un bonheur parfait & du-

rable qui eſt né avec nous. Les Sages profanes ont reconnu, que parmi les biens naturels, ce qui plaît aux uns, devient à charge aux autres ; & que quoique l'on poſſéde ici bas, l'homme n'eſt jamais véritablement content. Nôtre ame ſent comme malgré elle, & qu'elle eſt faite pour étre parfaitement heureuſe, & qu'elle ne peut pourtant trouver ſur la terre cette félicité parfaite qu'elle déſire. Le bien pur & ſans mêlange, le ſouverain bien eſt comme ſon unique centre. Comment donc ne ſentiroit-elle pas dans elle-même des ſemences précieuſes, mais indubitables de ſon immortalité ? En un mot, tout homme ſelon ſa condition & ſa ſituation préſente, cherche la gloire. Cet effort n'eſt point certainement un mouvement du corps, parce que premiérement l'objet n'eſt ni corporel, ni même préſent ; parce que ſecondement cet objet n'eſt autre que le ſouverain bien qui ne ſe trouve point ici bas : c'eſt donc un mouvement d'une ſubſtance incorporelle & immortelle en même tems.

Voilà à quoi ſe réduit toute cette premiére Partie, qui doit être ſuivie d'une autre purement Théologique. Il n'y a preſque aucuns raiſonnemens nouveaux : mais ils y ſont ſouvent tournés d'une maniére nouvelle & bien dévelopée, & ſurtout il y paroît une grande connoiſſance des ſentimens de l'antiquité. Le Dialogue eſt conduit avec art, & préſenté ſous des images riantes & gracieuſes : peut-être paroîtra-t'il que la trop grande attention à parler bien Latin, en rend aſſés ſouvent le ſens un peu obſcur. Quelques-uns voudront encore un peu plus de ces raiſonnemens tirés des idées claires & métaphyſiques, dont les Philoſophes modernes ſe ſervent avec tant d'avantage contre l'impiété, qui depuis un ſiécle cherche à faire par cette voye de ſubtilités, de nouveaux progrès parmi les Libertins. Car ces Meſſieurs ſe donnent pour des Eſprits forts, qui vont à la ſource même des choſes : il eſt donc à propos de leur montrer, en reprenant les choſes d'auſſi haut qu'eux, qu'ils ne

ſont pas plus heureux dans leurs raiſonnemens que ſages dans leur conduite.

ARTICLE XLV.

JAC. VANIERII è Soc. JESU Præ-dium ruſticum, &c. *C'eſt-à-dire, Poëſies du P. VANIERE D.L.C.D.J. ſur l'Agriculture : nouvelle Edition augmentée, corrigée, & ornée de Figures en Taille-douce. A Toulouſe, chés ROBERT* 1730. *In* 12. *pp.*320. *ſans l'Epître Dédicatoire & la Table.*

LEs Poëſies du P. *Vaniére* ſont connuës depuis long-tems ſous le Tître de *Prædium Ruſticum.* Ce Pere vient d'en donner au Public une nouvelle Edition, augmentée de deux Livres ; l'un ſur les maladies des Arbres, & l'autre ſur les Abeilles. Il a retouché tout ce qui lui a paru devoir l'être ; & il a exercé à cet égard une Critique ſi impitoyable, qu'il a entiérement changé dans quelques Livres plus de la moitié des Vers, dont

ils étoient composés. Il s'est attaché surtout à répandre dans tout l'Ouvrage des digressions, qui en rendent le lecture plus agréable.

Comme nous avons déja donné des Extraits de ces Poësies, nous ne parlerons ici que des principales additions que l'Auteur a faites.

Dans l'endroit où le Poëte avertit d'éviter le voisinage des grands chemins, il ajoûte aux autres incommodités dont il avoit parlé, le passage des Troupes, qui lui fournit la matiére d'une agréable digression. Il en a inseré une autre sur la Baguette que quelques Charlatans, qu'il compare aux anciens Augures, employent pour imposer au Peuple, & paroître découvrir par ce moyen des sources d'eau, qu'ils connoissent à certaines marques naturelles. Le Poëte les rapporte.

Sic curvis olim baculis emensus Olympum
Augur Aves Romæ spectans, quæ mente sagaci
Viderat, ex volucrum monitu ventura canebat.

Le P. *Vaniére* attentif encore à diversifier ſon Ouvrage par des queſtions de Phyſique diſperſées à propos, parle dans ce Livre de l'origine des Fontaines. Il a fort étendu dans cette Edition, le dernier ſentiment des Philoſophes, qui regardent le creux des montagnes comme une eſpéce d'alambic.

Seu poſito velut igne, meri florumque calentum
Spiritus ad coſtas hæret frigentis aheni,
In tenueſque fluit guttas; ſic abditus imis
Viſceribus terræ reſidem calor igneus undam
Calfacit, & ſurſum fumos emittit aquoſos;
Qui ſimul ac gelidi tetigerunt concava montis,
Denſatus vapor in tenuem ſe colligit imbrem.
Saxa madent, circùmque vagis flent omnia guttis:
Unde oritur Rivus; qui montis acerba volutus

Per latera, hinc illinc venas rimatur apertas,
Atque humiles juga per declivia fertur in agros.

Il prouve enſuite qu'il y a effectivement des feux ſouterrains. Les ſources d'eaux chaudes, les tremblemens de terre, les flammes que vomit le Mont-Veſuve, l'or & les autres métaux qui ſe forment dans le ſein de la terre, ſont des preuves ſolides de ſon Syſtême. A l'occaſion des tremblemens de terre, il raconte un prodigieux Phénoméne arrivé depuis quelques années aux Indes, où l'on vit aſſés près des Côtes, des Rochers calcinés que la violence de ces feux ſouterrains pouſſa au deſſus des eaux en ſi grande quantité, qu'il s'y forma une Iſle.

Inſula nata mari eſt, partu quam terra fragoſo
Protulit, ex imo jaculatis æquore ſaxis.

Tous ces endroits, si susceptibles des ornemens de la Poësie, auroient fait oublier à quelque autre son sujet: ils ne sont ici que la matiére de 25. Vers.

En parlant de la maniére dont il faut se loger à la Campagne, l'Auteur se déclare contre la nouvelle mode des grands jours, qu'on donne aux Bâtimens.

Cavas hoc ore fenestras,
Hoc numero faciunt, altis ut tecta Columnis
Non muris suffulta putes; hominemque Penates
Nunc intra vitreos jures nec frigora Brumæ,
Nec curare Notos, & vim penetrabilis æstûs.

Il conclut cette digression en disant que les François sont si fort esclaves des modes, que *in morem si venerit, aurum argentumque levi placeat mutare papyro.* Cet endroit n'aura besoin de Commentaire que dans un tems éloigné.

Ce Livre finit par la deſcription de deux maiſons de Campagne, dont l'une appartient au Collége de Toulouze. La dégradation d'un Bois avoit donné occaſion à l'Auteur de parler de quelques-uns de ſes amis ; il en a ajoûté un qui méritoit bien de n'être pas oublié.

Au Livre ſecond, le P. *Vaniére* traite *du choix & des emplois des Domeſtiques, qu'on doit occuper à la culture d'un bien de Campagne.* Lorſqu'il écrivoit ſur ce ſujet, il n'étoit pas ſans doute déterminé à faire un Livre particulier ſur les troupeaux : il en parla fort au long dans celui-ci : ce qu'il en retranche aujourd'hui, il le place dans le 4ᵉ Livre. Il ne s'occupe donc dans le ſecond que du caractére & des devoirs du Fermier & de la Fermiére. C'eſt de leurs ſoins & de leur habileté, que dépend le bon état d'un bien de Campagne.

Ce Livre eſt plein de bons préceptes & de belles images, que le Poëte n'a eu qu'à retoucher en quelques endroits. Il n'y a ajoûté que deux digreſſions. Dans la premiére, il reléve

l'éloge d'un bon Fermier, par l'opposition d'un Fermier négligent, qui laisse tout dépérir; qui en ruinant son Maître, ruine sa propre fortune; qui voit enfin vendre à l'enchére ses bœufs & ses meubles, & devient désormais dans son Village, un objet de pitié & la matiére d'une continuelle instruction.

Les divers voyages que le Fermier est obligé de faire à la Ville, fournissent au Poëte le sujet de la seconde digression sur les mœurs de la Ville, & sur les nouvelles Modes qui y frappent un Villageois: les Paniers des Dames ne sont pas oubliés.

Obstupet in primis cùm spectat in urbe puellas
Purpureis grandes intexere vestibus orbes,
Qualibus ille solet sua cingere dolia vinclis.
Occupat una vias, laxosque Canephora vicos,
Vixque suas intrat foribus bipatentibus ædes;

Protensis latè tunicis, inflantur ut Austro
Carbasa, cùm plenis sulcat ratis æquora velis.

Il a ajoûté diverses choses à la description qu'il fait, du bonheur des hommes qui s'occupent de l'Agriculture. Le caractére de la Fermiére, ses Emplois à la maison & aux champs, l'éducation de ses enfans, & la Nopce de Village qui finit ce Livre, sont des morceaux travaillés avec soin, & dans lesquels le Poëte n'a trouvé à réformer la premiére façon qu'en peu de choses.

Le P. V. a fait de grands changemens dans le troisiéme Livre, où il traite des Bœufs & des autres Animaux, qui servent à la culture de la terre. On voit qu'il cherche à faire passer à la postérité les événemens les plus considerables arrivés de son tems, lorsqu'il peut les lier avec son sujet. Il a pris occasion de la peste des bœufs, dont il parloit dans ce Livre,

pour ajoûter une digreſſion ſur la peſte de Marſeille. Il en fait le triomphe de la Religion Chrétienne, laquelle apprend ſeule aux hommes à expoſer leur vie pour ſauver celle d'autres hommes. Il repréſente les Miniſtres accourans en foule à Marſeille,

Quò ſola vocabat
Relligio pietaſque viros, & nobile funus.

Deux Capucins pour y arriver plûtôt traverſérent à la nage un fleuve rapide.

Iter per flumina quærunt;
Nec dubitant (via quæ ſibi viſa breviſſima) vaſtos
Amnis inexperti nando perrumpere fluctus,
Et duplici fortes animas committere fato.

Les Officiers des Galéres prodiguent en Héros Chrétiens, une Vie tant de fois expoſée pour la gloire dans l'horreur des Combats.

Necisque ministram
Inter bella manum vitæ admovêre tuendæ;
Afflatam neque peste magis timuere, cruentam
Quàm priùs horruerant media inter prælia, mortem.

L'illustre & charitable Evêque, est celui qui anime tout dans Marseille: son Exemple est le plus grand mobile.

Fecerat hos animos vita qui præsul & auri
Prodigus, assiduis animas & corpora curis
Sustinuit, mortem visus calcare metumque,
Intrepido vadens per strata cadavera passu.

Le Livre quatriéme est tiré du second comme nous l'avons observé. Les Troupeaux & les Chiens en sont l'objet; l'Auteur ajoûte les différentes espéces de Chiens de chasse, mais bientôt il revient au Chien propre

pour la garde des Troupeaux & des Maiſons champêtres.

Qui fures vel voce fuget vel dente laceſſat,
Olli cauda brevis, breve roſtrum, turpe vel ipsâ
Mole Caput, demiſſæ aures, hirſutaque villis
Pectora, pes, humeri, collum, latus; omnia vaſta,
Quin etiam vaſto procul intonat ore Moloſſus;
Latratuque prius, tum viſu terret, in ima
Terga ſedens, dentes rictu ſiquando trementi
Nudat hians, clauſoque minas obmurmurat ore.

Ce Livre finit par une moralité ajoûtée à la digreſſion des Automates. Un Chien fidéle à ſon Maître, un Taureau vigoureux & cependant docile à la voix d'un Enfant qui le conduit, la Fourmi qui fait ſes proviſions pour l'Hiver, tandis que la Cigale ne penſe qu'à chanter dans la

ſaiſon de la recolte, la Tourterelle qui ne peut ſe conſoler d'avoir perdu ſa compagne, la Colombe fidéle aux Loix conjugales, les jeunes Cigognes qui nourriſſent les vieilles, la Poule qui ne grate la terre que pour y trouver dequoi nourrir ſes pouſſins : c'eſt ce que le Villageois admire & dont il profite pour donner à ſa Famille des inſtructions plus utiles, que ne ſont les diſputes des Philoſophes ſur l'ame des Bêtes.

L'Auteur n'avoit fait qu'un Livre ſur les Arbres : en le retouchant, il l'a ſi fort augmenté qu'ils font le ſujet du cinquiéme & du ſixiéme Livre. Le commencement qui regarde la culture des Oliviers & des Forêts, eſt à peu près le même pour le fond des choſes ; mais les Vers en ſont plus châtiés. A l'occaſion des Allées bordées d'arbres, le Poëte déplore l'inexécution d'un Arrêt du Conſeil, qui ordonnoit de planter des arbres au bord de tous les grands chemins.

Grande viatori quondam ſolamen in æſtu,

Nec modicum, ligno jam deficiente, caminis
Auxilium.

Une legére Amande, dit l'Auteur, imposée pour chaque arbre qui manqueroit, feroit bientôt exécuter la volonté du Prince ; sur tout si cette Amande étoit au profit des Habitans du même lieu, & qu'elle diminuât leur taille qu'ils payent, ou qu'elle fût destinée aux besoins publics.

Les Arbres plantés au bord des Fleuves, fournissent de belles images au Poëte, soit qu'il fasse couler le Fleuve à l'ombre ;

Lætior hinc amnis facies labentis in umbrâ ;

soit qu'il représente ce Fleuve grossi, qui ne pouvant pas rompre cette digue naturelle, opposée à la fureur de ses flots,

Torrentibus ultrà
Pergit aquis, immanè fremens ;

teſtemque furentis
Diluvii ſpumàm, limumque in fronde relinquit.

Le Poëte n'avoit pas parlé des Ifs dans les autres Editions: il en dit ici à peu près les mêmes choſes que des Boüis, mais avec des expreſſions ſi différentes qu'il n'a pas craint de mettre de ſuite ces deux morceaux. Tout ce que l'Auteur dit des Pépiniéres, de l'art de faire pouſſer des racines aux rameaux d'un arbre; dont on ne ſçauroit avoir autrement du plant, n'étoit pas dans les autres Editions, non plus que la raiſon Phyſique du précepte, que Virgile avoit donné avant lui de tranſplanter les Arbres dans la même ſituation, qu'ils avoient dans la Pépiniére. Il tire de cette Phyſique un moyen de s'orienter dans un Bois où l'on s'eſt égaré. On n'a qu'à couper une branche de Chêne, & obſerver la partie qui reſte attachée au tronc.

Plurimus ovi
Circulus in faciem truncis inſcribi-

tur, auſtros
Craſſior ad tepidos, gelidamque exilis ad Arcton.
. . . . . Si terga obverteris axi,
Occiduo tibi dexter erit flans Caurus ab orbe,
Lævus ab Eois Eurus qui naſcitur oris.

Le Poëte avoit dit peu de choſes dans la premiére Edition de l'art d'enter les jeunes arbres. Il n'a pas craint ici d'entrer dans le détail des Entes en fente, en écuſſon, en poupée, en courone & en flute. Rien de plus curieux que ce qu'il ajoûte de cet Art merveilleux, & des prodiges de la Nature qui forme du même ſuc de la terre, des fleurs & des fruits ſi différens.

Le Figuier qui croît vîte & qui dure peu, donne occaſion à l'Auteur de peindre les fortunes rapides, qui ſont d'ordinaire peu conſtantes.

Fortuna.... in altum
Attollit ſubitis opibus celerique rotatos

Turbine mortales ab honorum culmine ſummo
Præcipitat, gremioque novum depromit alumnum,
Quem pariter monſtret tenebriſque recondat avitis.

Il a profité de la comparaiſon que fait le Prophéte, du ſuperbe Cédre qu'un Voyageur admire, & qu'il ne revoit plus à ſon retour.

Ut Sylvis quam demiratus in altis
Umbriferas Cedrum tollentem ad ſydera frondes
Viderat; ex alio rediens mox orbe Viator
Circumfert oculos; & quæ nemus omne premebat,
Quæritat incaſſum cedri caput: una ſuperſunt
Arboribus circùm laceris, veſtigia caſûs.

C'eſt l'effet d'une Banqueroute qui en entraîne pluſieurs autres.

Juin 1731.

Les Serres des Orangers qui manquoient dans les autres Editions, sont un bel effet dans celle-ci.

A l'occasion de l'Amandier, qui fleurit d'ordinaire trop tôt, le Poëte dévelope la structure & l'usage des fleurs, qui sont comme le Berceau du fruit naissant.

Les maladies des Arbres remplissent le sixiéme Livre. La connoissance du Corps humain est le principe le plus sûr de la Médecine. Le P. *Vaniére* a cru qu'il n'étoit pas moins nécessaire de connoître la structure des Plantes, pour appliquer plus sûrement les remédes à leurs maladies. Il trouve d'abord quelque ressemblance entre l'Arbre, & le Corps humain.

Radicibus arbor
Insistit veluti pedibus : pro Corpore truncus
Eminet; & longos fundit, quasi brachia, ramos.

La circulation de la Séve est à peu près la même que la circulation du Sang.

Juin 1731.

Succus enim tenues ſubit abs radice meatus,
Pervaditque comas; & vertice lapſus ab alto
Circuit, ac latè plantam defertur in omnem;
Sanguis ut humanos circumvagus irrigat artus.

Le Poëte prouve cette circulation, & l'explique en Philoſophe. Cet endroit demande de l'application de la part du Lecteur : c'eſt pour le délaſſer qu'après avoir dit combien l'eau eſt néceſſaire pour la nutrition des plantes ; l'Auteur fait la peinture d'un charmant climat de l'Amérique où il ne pleut jamais, & où les arbres toûjours verds, portent du fruit dans le tems de l'année qu'on veut, en les arroſant à propos par le moyen des caneaux, qui coupent ces riantes plaines.

Après cette courte digreſſion, le Poëte ſuivant toûjours le rapport qu'il a établi entre les arbres & les animaux, apprend la maniére de faire

 une

une eſpéce de ſaignée aux arbres, pour en tirer la ſuperfluité du ſuc, qui les rend ſtériles. Il parle de l'uſage de ce ſuc dans la Médecine. Il croit qu'on remédie mieux à cette eſpéce de plénitude, en coupant une partie des petites racines. Quand les arbres ſont languiſſans, il enſeigne divers ſecrets pour leur rendre leur premiére vigueur, & pour donner même au fruit une couleur & un goût différens de celui qu'ils ont naturellement.

Le Poëte décrit une eſpéce de Jeu que font les Jardiniers, en pliant un jeune Tilleul, dont ils enfoüiſſent les branches. Lorſqu'elles ont jetté des racines, ils renverſent le tronc, & ſoûtiennent en l'air ſes premiéres racines, qui pouſſent bientôt des feüilles & des fleurs, ce que l'Auteur applique à la Fortune qui ſe jouë ainſi des choſes humaines. Il ajoûte à ce qu'il avoit dit de la grêle, divers autres accidens communs à tous les arbres, & quelques-uns qui ſont particuliers aux jeunes arbres. Les nids que le Pivert creuſe dans le tronc du Chêne, fourniſſent la matiére d'une digreſ-

ſion. Le Gui de Chêne, & ce que l'ancienne ſuperſtition des Gaulois donne occaſion au Poëte de dire à la loüange de la France & de Loüis le Grand, finiſſoient le cinquiéme Livre dans la premiére Edition.

Voyés la ſuite au Mois ſuivant.

ARTICLE LXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

THEOLOGIE. HISTOIRE ECLESIASTIQUE.

DE MADRID. Le R. P. *Fr. Carl.* DEL MORAL, a publié en 2. tomes in fol. *Fons illimis Theologiæ Marianæ Scoti.* 1730. Il eſt de l'Ordre de St. François. M. DE MAYANSICASCAR avoit donné en 1726. *in* 8. un *Diſcours ſur la Conception Immaculée de la Vierge Marie Mere de Dieu.*

D'AIX. M. *Pierre-Joſeph* de HAITZE portoit impatiemment, que depuis plus de cinq cens ans, l'on n'ait pas encore écrit la Vie du Fondateur d'un Ordre auſſi conſiderable que celui de St. *Jean de Jeruſalem.* Sans donc ſe contenter de ce que M. DE VERTOT en a raconté dans ſon Hiſtoire des Chevaliers Hoſpitaliers, il nous a donné d'un ſtile aſſés different l'Hiſtoire du Bienheureux Ge-

rard TENQUE, natif comme lui de la Ville de Martigues, mort à Jerusalem au commencement du 12^e. siécle, & dont le corps a été transferé (on ne sçait en quel tems ni en quelle occasion) à Manosque, où il repose dans l'Eglise de la Commanderie. Vol. *in* 12°. de 179. pages 1730. chés Joseph *David.*

DE RHEIMS. L'Auteur de l'Histoire du *Prédestinatianisme* goutée de plus en plus dans la République des Lettres, insiste de nouveau; & nous donne une pareille Histoire du *Bajanisme* avec des notes, des éclaircissemens, & un Recüeil de piéces justificatives. Ce sujet intéressant est divisé en cinq parties, selon l'ordre des Evénemens, depuis la naissance de *Michel de Bai*, en 1513. jusqu'en 1653. Dans le premier Livre, la Doctrine de Bajus prend naissance, s'étend & reçoit sa premiére condamnation par la Bulle du S. Pape Pie V. tiré de l'Ordre de S^t. Dominique. Au 2^d. Livre, Bajus intrigue, & se donne de grands mouvemens en faveur de ses erreurs; & par-là il procure la Bulle de Grégoire XIII. qui confirme celle de Pie V. Au troisiéme Livre, le Novateur aggrave ses torts par de nouvelles Doctrines sur la grace & le libre arbitre. Maître de sa Faculté, il y fait condamner les sentimens contraires; cette censure de Louvain & de Doüay subit un Jugement de Rome, qui justifie la Doctrine du sçavant *Lessius*. L'Abbé de *St. Cyran* & le célébre *Jansénius* sont produits sur la Scéne au 4^e. Livre; *Janson*, Disciple de Bajus les a instruit; ils épousent

l'une & l'autre partie du Bajaniſme, celle que les Bulles ont proſcrite, & celle que les cenſures de Doüay & de Louvain appuyent. La vie de ces deux Chefs, leurs Ecrits, la compoſition du fameux *Auguſtin* d'*Ipres*, les Manœuvres des Fondateurs du parti pour le fortifier & l'accroître, fourniſſent une riche matiére. Enfin l'Hiſtoire du Livre de *Janſénius* achéve celle du Bajaniſme. Urbain VIII. le joint aux erreurs de *Bajus* par une Bulle, qui le condamne comme renouvellant les erreurs proſcrites par *Pie* V. & *Greg.* XIII. *Innocent* X. en anathématiſe cinq propoſitions, dont la Doctrine eſt conforme à celle que Bajus oppoſoit à *Leſſius*. Par cette ſuite on arrive aux Evénemens des cinq propoſitions décrits dans l'Hiſtoire, qu'en a publiée M. l'Abbé Dumas avec la capacité, l'intégrité, la pureté de ſtile qui peuvent rendre recommandable un pareil Ouvrage. L'Auteur a encore bien mérité du Public en tranſmettant ſes Mémoires pour la continuation de cette Hiſtoire à un ami, dont le zéle & la Doctrine ſont illuſtrés dans une grande Egliſe.

De Rome. La Vie de S. Jean *Nepomucéne*, Chanoine de Prague, canoniſé par le feu Pape Benoît XIII. L'Auteur M. *Antonio* Passi, Chanoine de Trente & Secretaire de l'Ambaſſade Imperiale, l'a dedié à M. le Cardinal Cienfuegos.

Poesie, Beaux Arts, Melanges.

De Londres. On a publié en Anglois,

un *Essay sur la Poësie & sur la Peinture*, par rapport à l'histoire Sacrée & à l'histoire Profane. M. *Charles* de la MOTTE, qui est Membre de l'Académie Roïale & de la société des Antiquaires, y fait entrer tant d'Erudition qu'il n'a pû l'appeller *Un Essay*, que par rapport à la vaste étenduë de ses connoissances en ces deux Arts. On le termine par un Discours sur l'obscénité chés les Ecrivains & chés les Peintres, qui fait voir combien on est en danger de donner dans ce défaut, lors même qu'on le censure. *In* 8°.

DE PARIS. M. LE BLANC de la société Académique des Arts a mis à la tête de 12. ELEGIES nouvellement imprimées, un Discours sur ce Genre de Poësie, où il met le Lecteur en état de juger du mérite des Piéces qu'il lui présente. Pour l'y exciter, il fait lui-même la Critique des Auteurs Elégiaques anciens & modernes. Il s'est instruit par les exemples des Latins & par les fautes des François; il n'a point voulu porter l'Art jusqu'à se rendre séduisant, & il prétend avoir préservé ses Elégies du danger de tant d'autres qui imposent. 1731. chés *Chaubert.*

DE ROTTERDAM. On promet une magnifique Edition du *Telemaque* de feu M. de FENELON, Archevêque de Cambray, *in* 4°. ornée de 24. Planches différentes & gravées par Bernard *Picart*, & d'autres Maîtres habiles, de notes de M. de RAMSAI & d'une augmentation du Discours sur le Poëme Epique, que cet Académicien d'Oxford a mis à la tête de ce Livre dans la derniére Edition de Paris. Chés Jean *Hofhont* & les *Vvesteins.*

De Venise. Quelques Piéces Anecdotes du Guidi & sa Vie par M. *Crescembeni* ; un Discours de M. Gravina sur l'Académie des Arcades, addressé à M. le Marquis Scipion *Maffei* ; un autre Discours du même sur la Poësie, & les plus illustres Poëtes, forment un in 12. chés *Tommasini*.

De Florence. *Henrici Settimellensis de diversitate fortunæ & Philosophiæ consolatione, in* 4°. 1730. Ce *Henri*, Auteur du 12. Siécle, qui a tiré son nom de *Settimelle*, petit Château situé à cinq milles de Florence, publie en ce Poëme les mauvais traitemens qu'il avoit éprouvés de la part de la fortune, & la consolation qu'il trouvoit dans la Philosophie. L'Editeur donne en même-tems la traduction Italienne de ce Poëme Latin ; & cette traduction est mise par les Auteurs du Dictionaire de la *Crusca*, au rang des Modéles du bon Langage. Chés *Mannis*.

De Florence. On a dessein de graver en 10. Volumes in fol. de cent Planches chacun, papier Imperial, tous les monumens de l'Antiquité qui sont ici dans le Cabinet du Grand Duc., & ailleurs, avec des explications. On met dans le 1er. Volume & dans le second toutes les sortes de Pierres gravées antiques : dans le 3e. les Statuës de marbre ; dans le 4e. les Bustes, dans le 5e. les petites Statuës & autres Monumens de bronze ; dans les trois suivans, les Médailles rares dont plusieurs n'ont point paru ; dans le neuviéme & le dixiéme les Portraits où les plus fameux Peintres se sont peints eux-mêmes. Pour pressentir le goût du Public

par rapport à la souscription, on lui propose les deux 1ers. Tomes prêts à paroître. La Condition est de 6. écus de Florence en souscrivant, autant en recevant l'exemplaire du 1er. Volume, & encore 6. écus en recevant l'exemplaire du 2d. Volume. On s'adresse par quelque Négociant au Sr. *Victorio Franceschini*, Marchand en cette Ville. On n'admet que 300. Souscripteurs; & ils doivent avoir souscrit avant la fin de Juin: toutes les mesures sont prises pour que l'Ouvrage réussisse parfaitement. Il aura pour titre MUSEUM FLORENTINUM.

MOEURS, DROIT, PHILOSOPHIE.

DE MADRID. Dom Franc. Ant. CAPACHO a traduit de l'Italien en Espagnol, le *Gouverneur prudent & le Juge instruit*, de M. Jos. MONCIA, *El Governador prudente y Juez instruido* 1730.

Le *Ministre & le Peuple soulagés*. Alisio para Pueblos y descanso de Administradores 1730.

DE GENEVE. Un Officier mort depuis quelques années au service des Holandois, a laissé une *Réfutation*, qui vient d'être imprimée, de l'Hypothése de M. RUCHAT, Professeur en Droit & en Histoire de l'Académie de Lausanne: sur la question, „ si un „ Particulier peut s'engager au Service d'un „ Prince étranger, sans s'informer de la jus„ tice ou de l'injustice de la Guerre qu'il a „ sur les bras; & si un Souverain peut four„ nir des Troupes aux deux Partis opposés „. 1730.

De Lyon. On a réimprimé *DD. Thomæ* Carlevallii, *de judiciis, de foro competenti, de legitimâ judicum potestate, ac de judiciis in genere, judicio executuro & concursu creditorum*: 2. vol. in fol. *D. Joannis* Guttierez J. C. *Hispani celeberimi Opera omnia Civilia, Canonica & Criminalia cum repertorio generali*: 10. voll. in fol. Ludovici Censii J. C. *Perusini Tractatus de Censibus cum Rotæ Romanæ decisionibus recentissimis.* 2. voll. in 4°.

Grammaire.

De Salamanque. M. Manuel de Larramendi, a écrit sur l'antiquité de la Langue Biscaïenne & son étenduë dans toute l'Espagne. *De la Antiguedad y Universalidad,&c. in* 8°. 1728. Il en a donné ensuite une Méthode sous le titre *El impossible vencido,&c.*

De Madrid. Le Dictionaire Espagnol composé par l'Académie, paroît au moins en partie. Le 1. Tome contient l'A. & le B. Le C. occupe le second. *Dictionario della Lingua Castellana*: 2. Voll. *in* fol.

On a imprimé en Espagne divers Discours: un Eloge des Ouvrages d'Eloquence de D. Diego *Saavedra* Faiado, par Dom. Greg. Mayansicascar à Valence; une *Exhortation* du même Auteur à suivre la véritable idée de l'Eloquence Espagnole: un *Eloge* de la Dialectique par Jos. Joach. Lorga; *l'Oraison Funebre* De Matt. Perez Galeotte, par Jean de Sandoval; un

Mémoire du Primat d'Espagne de l'Eglise Métropolitaine Patriarchale de Seville ; la très-humble *Remontrance* & Manifeste, où l'on expose les raisons d'établir en Espagne l'impression de la nouvelle priére, *fol.* par Fr. Lopez OLIVER.

HISTOIRE LITTERAIRE.

D'HELMSTADT. Le second titre de la seconde Classe du Thrésor des Antiquités Germaniques par M. TREVER, qui est *Litteratura veterum Germanorum* ; Le 3. *De Chronologia veterum Germanorum*, & le 4. qui porte, *Inventa veterum Germanorum*, comprennent les Auteurs & Traités suivans, entre lesquels le Lecteur remarquera ou les superfluités à retrancher, ou les défauts à suppléer, de sorte que l'Editeur puisse en être averti : car c'est l'intention que l'on a dans la publication de cette Liste abondante.

Litteratura veterum Germanorum.

309 *Berger* de Prisco Germano haud illiterato.

310 *Schubart* de litteraturæ apud Germanos primordiis & incrementis.

311 *Hachenberg* de studiis veterum Germanorum.

312 *Bernh. Petri Karl* de Germaniâ artibus litterisque nulli secundâ.

313 *Obrecht* de Philosophiâ Celticâ.

314 *Crucelius* de veterum Gothorum sapientiâ.

315 *Nettelbladt* de Hieroglyphicis veterum Gothorum.

316 *Vvormii* litteratura Daniæ antiquissima.

317 *Vvormius* de priscâ Danorum Poësi.

318 *Vvetterstenius* de Poësi Scaldorum.

319 *Diurbergius* de Scaldis veterum Hyperboreorum.

320 *Trever* de Bardis veterum Germanorum.

321 *Vvagenseil* de Phonascis von Meister Sangern.

322 *Heupel* de Codice Ulphilæ argenteo.

323 *Sodermann* de Ulphilâ Gothorum Episcopo.

324 *Diter. Von Stade* specimen lectionum antiquarum Francicarum.

325 *Lomeier* de Scytharum veterum Philosophiâ.

326 *Lundii* Zamolxes.

327 *Zapfius* de Abaride Scytharum Philosopho.

328 *Frey* de Philosophiâ Druidum.

329 Jo. Georg. *Schertzi* Philosophia Moralis Germanorum medii ævi.

330 *Rud* Agricolæ Erklarung 700. Teutscher Sprüchvvorter.

331 *Könisgmann* de litterarum amatoriarum apud Germanos ignoratione.

332 *Kocrus* de veterum recentiorumque Germanorum Scholis.

333 *Stuss* de primis cœnobiorum Scholis.

334 Jo. Bielsteinii Athæneum Encyclopædiæ à Carolo M. Osnabrugæ institutum.

335 *Eccardi* Untersuchung eines alten Carolinischen Schenckbriefes.

336 *Launoi* de Scholis celebrioribus à Carolo M. instauratis.

337 *Burchardi* de variis Germaniæ Scholarum à Carolo M. mutationibus.
338 *Köleri* Bibliotheca Caroli M.
339 *Hoffmannus* de Otfrido Monacho Weissenburgensi.

De Chronologiâ veterum Germanorum.

340 *Vvormii* fasti Danici.
341 Christ. Gottl. *Haltausii* Calendarium medii ævi præcipuè Germanicum.
342 *Strauchius* de antiquo computo Germanorum.

Inventa veterum Germanorum.

343 *Mich. Meier* de veris Germaniæ inventis.
344 *Trever* de variis Germaniæ inventis.
345 Jo. *Saubertus* de inventore Typographiæ.
346 *Schragii* Bericht von Erfindung der Buchdruckerey in Strasburg.
347 *Andr. Rivini* Hecatomba laudum ob inventam Typographiam.
348 *Mathæi Judicis* liber de Typographiæ inventione.
349 *Bocleri* Oratio de inventione Typographiæ.
350 *Boxhornius* de Typographiæ Artis inventione & Inventoribus.
351 *Mallinkrot* Disc. de ortu & progressu Artis Typographicæ.
352 *Jean de la Caille* Hist. de l'Imprimerie & de la Librairie.
353 *Chevillier* de l'origine de l'Imprimerie.

354 *Loscheri* incunabula Typographiæ revisa.

355 *Besoldus* de Bombardarum & Typographiæ inventione.

Physique. Medecine. Arts.

De Chine. Le 30. Septembre 1730. un violent tremblement de Terre se fit sentir à Pekim & aux Environs, sur les dix heures & trois quarts du matin ; on ne se souvient pas d'en avoir éprouvé un pareil. Il ne donna à personne le tems de se mettre en sûreté. Au moment qu'on l'apperçût, on vit les Maisons tomber; l'effort se faisoit par dessous, & les murailles s'élevoient comme si c'eût été l'effet d'une mine. La premiére secousse qui a été l'unique violente, ne dura qu'environ une minute, & dans ce peu de tems elle a renversé la moitié de la Ville de Pekim. On compte déja plus de cent dix mille Personnes qui ont péri.

A 4. lieuës au Nord de Pekim la terre s'est ouverte; il en est sorti une fumée ou un broüillard épais ; la terre s'est trouvée ensuite couverte d'une eau noire en un endroit, jaunâtre dans un autre, noire & rougeâtre ailleurs : un gros Village appellé *Tcha-ho* a été entiérement abîmé.

Nous ne sommes point encore sans crainte ; le tremblement n'est pas fini. Le jour qu'il commença, il y eût 8. ou 9. secousses, mais legéres ; depuis le 30. Septembre jusqu'au 12. Octobre il y a en eu 23. Lorsque la premiére secousse se fit sentir, l'Empereur

étoit dans une barque sur un canal de ses Jardins; il se prosterna aussi-tôt, *adora l'Esprit du Ciel, & l'invoqua*, en s'accusant & attribuant ce fleau du Ciel à sa négligence dans le Gouvernement. Tous les Missionnaires & tous leurs Domestiques ont été conservés : nul n'a été blessé.

De Valence. M. De Mayans & Bordafar ont traduit de l'Italien en Espagnol, le Monde trompé par les faux Médecins. Joseph Gafola, *El Mundo engannado de los falsos Medicos.*

D. Ribera a mis au jour *Clave Medico Chirurgico Universal*, c'est un Dictionaire de Medecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Mineraux & d'Animaux, de Botanique, de Chimie, d'histoire naturelle & de Physique. 1730.

De Madrid. *Discurso Apologetico*, &c. c'est un Discours Apologétique & un Traité de Médecine *sur le Chocolat.* 1730.

De Madrid. Le Medecin des Chevaux, ou l'Art de guérir ces Animaux, in fol. *Arredondo Obras de Albeiteria.*

D. Fernando de Sande a augmenté son *Compendio de Albeiteria*, ou Science du Marêchal. Il l'a enrichi de Figures, & il y a ajoûté un Traité de la maniére de conserver la race des bons Chevaux.

De Geneve La *Bibliotéque* Latine des *Medecins anciens & modernes* par M. Manget sera de quatre voll. in *fol.* & tous les Medecins sont invités de faire remettre aux Editeurs, leurs Mémoires sur leurs Ecrits faits, & à faire, & sur les particularités de

leur vie ; on entend celles dont il convient que le Public & la Posterité soient informés.

DE LEYDE. Le Traité de l'organe de l'Ouye, contenant la Structure, les Usages & les Maladies de toutes les parties de l'Oreille, par M. DU VERNAY de l'Académie des Sciences, vient d'être réimprimé chés *Langerak*, *in* 8°. avec Figures, mais sans l'addition des observations que l'Auteur a faites depuis la 1^e^. Edition chés *Michallet* à Paris en 1683. jusqu'à sa mort arrivée le 10. Septembre de l'année derniére 1730. L'Imprimeur publie en même tems in 4°. la traduction Latine de cet Ouvrage. Elle fut imprimée en 1684. à Nuremberg chés *Zieges*, & à Genéve en 1685. dans la Bibliotéque Anatomique de *Manget*, in *fol.*

DE LONDRES. Le traité Philosophique & Pratique de la culture des Jardins, composé en Anglois par M. BRADLEY de la société Roïale, paroît pour la cinquiéme Edition, chés *Mears*, in 8°. „ L'on y explique le mou-
„ vement de la séve des plantes & leur géné-
„ ration, avec d'autres découvertes qui n'a-
„ voient point encore été publiées, touchant
„ la maniére de cultiver avec succès les ar-
„ bres fruitiers, les fleurs & les parterres. On y
„ a joint la Description d'un Instrument par
„ le moyen duquel on peut trouver en une
„ heure de tems plus de plans de Jardins,
„ que n'en contiennent tous les Livres en-
„ semble, qui traittent de cette matiére.
„ Enfin on trouve dans cet Ouvrage plusieurs
„ beaux secrets, qui tendent à perfection-
„ ner la culture des Vergers, des Jardins

Potagers, & des Orangeries.

De Lyon. *Le Banquier François, ou la Pratique des Lettres de Change, &c. par le Sr.* Bouthillier, a été corrigé & augmenté dans cette seconde Edition, sur les avis des plus habiles Négocians de cette Ville. Il parut pour la premiére fois à Paris en 1724. Le Public en reconnut d'abord tous les avantages; & c'est pour répondre à l'empressement du Public, que l'Auteur s'est appliqué à perfectionner son Ouvrage. Il le divise en quatre Parties. La premiére contient par ordre Alphabétique, une explication claire & précise des termes usités dans la pratique des Lettres de Change, en sorte qu'une simple lecture suffit pour en avoir une parfaite intelligence. Dans la seconde Partie qui est divisée en 4. Chapitres, l'Auteur apprend en peu de mots l'étimologie, l'origine, l'utilité, la définition & la forme des Lettres de Change, dont il donne divers modéles, appliqués aux différens sujets, qui peuvent se présenter dans la Banque. Il explique de plus, les différentes espéces de Billets, & les conditions qui leur sont essentielles, pour qu'ils aient leur entier effet. Enfin il enseigne la maniére de faire les Lettres d'avis, & en présente plusieurs modéles. On voit par là que le Sr. *Bouthillier* a eu principalement en vûë dans ces deux premiéres Parties, l'instruction des jeunes Gens qui commencent à travailler dans les Comptoirs.

Dans la troisiéme Partie, l'Auteur donne un Commentaire complet sur l'Ordonnance

de 1673. On trouvera dans la quatriéme, plusieurs Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens, qui concernent les Lettres de Change. Toutes ces Piéces justifient ce que l'Auteur a avancé dans son Ouvrage; & les Négocians à qui elles doivent servir de Régles, seront bien-aises de les trouver réünies dans un seul Volume. Chés *Journet*, à la montée du Pont de Pierre, du côté de S. Nizier. In 8°. 1731.

De Madrid. L'Art Métallique par D. Alvare Alonso *Barba, Arte de los Metales*, & un traité des anciennes mines d'Espagne par Alonso *Carvillo y Laso*, in 4°. 1729. *tradado de las antiguas minas de Españа.*

Eloquence.

De Plaisance. Le Pere Antoine Fr. *Bellati*, Jesuite, a permis l'impression d'un Sermon sur la maniére, dont Dieu appella S[t]. *François Xavier* à une vie plus parfaite. L'habile Orateur prend un nouveau tour, qui sans doute est plus conforme au genre de Prédication pratiqué par les S[s]. Peres; sans donner à son Panegyrique tout l'appareil d'un discours fondé sur des principes, & soutenu de raisonnemens, il se borne à une narration suivie. Il est vrai qu'il l'orne de toutes les graces de la Langue Italienne qu'il posséde parfaitement, & qu'il la conduit avec un esprit aussi vif que sage & mesuré; s'il attaque le cœur, ce n'est pas à force ouverte; il ne paroît que raconter, & cependant il emeut; il attendrit, il effraie, il

persuade, semblable, dit-il lui-même dans une lettre écrire au Pere *Cugnoli*, semblable à un fleuve qui suit son cours sans s'arrêter, sans se détourner, & qui néanmoins dans sa course arrose, fertilise, embellit sa route. Cette Lettre peut tenir sa place parmi les meilleurs traités d'Eloquence de la Chaire. Nous avons parlé de plusieurs autres Ouvrages du P. *Bellati*; & depuis peu de son Discours sur la Canonisation des Sts. *Loüis de Gonzague & Stanislas Kostka.* On espére qu'il ne refusera pas un Recüeil de ses Œuvres aux vœux du Public.

D'ANGERS. *Oraison Funébre* d'Illustrissime & Reverendissime Messire Michel PONCET de la Riviére, Evêque d'Angers, &c. l'un des quarante de l'Académie Françoise, prononcée dans l'Eglise du Chapître Roïal de S. Laud à Angers, le 7 Septembre 1730. par M. l'Abbé d'ESTRICHÉ, Chanoine de ladite Eglise, de l'Académie d'Angers. L'Auteur poursuit dans un grand détail la vie édifiante & glorieuse du célébre Prélat, & soutient un dénombrement exact avec beaucoup d'éloquence & de sentiment, & par de très-heureuses applications de traits choisis de l'Ecriture Sainte.

DE LISBONNE. Il n'a encore paru que le premier Tome des *Discours Académiques* du P. *Simon* DE Ste. CATHERINE.

DE PARIS. Aux trois Tomes de Sermons du P. DE LA BOISSIERE de l'Oratoire, imprimés l'année derniére, trois autres sont ajoûtés, & l'on a outre le Carême, les Vêtures, Professions Religieuses & Assemblées

de charité, un Volume ſur les principaux Myſtéres de la Religion; & deux de panegyriques des Saints; voilà de quoi connoître le mérite & la Doctrine d'un Prédicateur. Chés *Henry*, ruë S. Jacques.

D'AMSTERDAM. Caji ÆLIANI *Sophiſta*, en deux voll. *in* 4°. On y voit les notes entiéres de *Geſner, Scheffer*, le *Fevre*, *Kuhnius*, *Perizonius*; la traduction Latine eſt de *Valtejus*, & elle eſt corrigée en beaucoup d'endroits.

ECRITURE SAINTE.

DE MADRID. M. Migh. Ximenez BARRANCO a montré dans une Diſſertation Latine, que l'*Incognitus in Pſalmos* eſt Pierre BERCHORIUS. *Incognitus per ſe cognitus*, &c. *in* 8°. Le P. Jean du S^r^. Ange a fait une Diſſertation contraire, dans laquelle il revendique ce Commentaire en faveur de *Migh.* AUGNANO de Bologne. Son Adverſaire lui a répondu ſous le titre *Incognitus apertiùs cognitus*, ſeù Petr. BERCHORIUS *ſecundò aſſertus Autor Commentarii in Pſalmos Incogniti nomine vulgati contra primas à S. Angelo objectiones*, in 8°. 1722. Enfin en 1728. M. BARANCO a prétendu terminer la Diſpute par cette Diſſertation, *Concluſio allegationis in lite ſuper certitudine Autoris Incogniti in Pſalmos, ſeu ſupplementum duplicis tractatûs pro Petro* BERCHORIO *vero Autore Editi*. In 8°.

D. Loüis DE LEON a fait une Paraphraſe du Pſeaume *Miſerere* en vers Caſtillans, ſuivie d'un Cantique à J. C. Crucifié in 8°. 1729.

TABLE

DES AUTEURS.

ACad. Royale des Inſcriptions, &c. 971
Acad. de Madrid. 1108
C. *Ælianus*. 1118
M. l'Abbé Anſelme. 973
Auſone. 937
M. l'Abbé Banier. 974. 977. 982
D. Alvare Alonſo *Barba*. 1116
M. Migh. Ximenez Barranco. 1118
Le P. Ant. Franç. Bellati. * 1116. 1117
M. Le Blanc. 1105
Le P. de la Boiſſiere. 1117
M. Bordafar. 1113
M. Boſſuet Ev. de Meaux. 947
M. Bouthillier. 1115
M. Bradley. 1114
D. Fr. Ant. Capacho. 1107
Thomas *Carlevallius*. 1108
Alonſo *Carvillo y Laſo*. 1116
Loüis *Cenſius*. 1108
M. Chaiot. 1055
Le P. du Cheſne. * 1103
M. Creſcembeni. 1106
M. l'Abbé du Gué. 968
M. l'Abbé d'Eſtriché. 1117
M. de Fenelon, Archev. 1105
M. l'Abbé Michel Fichant. 947
M. Julien Fleury. 937
M. de Foncemagne. 977

M. l'Abbé de Fontenu. 978
M. l'Abbé Fraguier. 986
M. Vincent Gravina. 1106
D. Jean Guttierez. 1108
M. de Haitze. 1102
Le P. Jean du S. Ange. 1118
M. Manuel de Larramendi. 1108
D. Loüis de Léon. 1118
M. Jos. Joach. Lorga. 1108
M. Manget. 1113
Dom Greg. Mayansicascar. 1102. 1108
Le P. Franç. Carl. *del Moral*. 1102
M. Charles de *la Motte*. 1105
M. Fr. Lopez Oliver. 1109
M. Antoine Passi. 1104
Le P. Jean Domin. Putignani * 1063
M. de Ramsai. 995. 1105
M. Remond. 987
D. Ribera. 1113
M. Ruchat. 1107
D. Fern. de Sande. 1113
M. Jean de Sandoval. 1108
Henri de Settimelle. 1106
Le P. Simon de Ste. Catherine. 1117
M. Jean-Bapt. Souchay. 938
M. Trever. 1109
Le P. Vaniére. * 1083
M. du Vernay. 1114
M. de Voltaire. 1011. 1036
M. Wonderart. 984

Juin 1731.

TABLE
DES MATIERES.

A

A*Lbret.* Erreurs de l'Hist. Généal. des Gr. Officiers de la Couronne, au sujet de cette Maison. 1056. *& suiv.*

Ausone. Quelle fut sa Religion ? 940. Caractére de ce Poëte & de ses Ouvrages. 941

C

M. André *du Chesne.* Erreurs dans lesquelles il est tombé au sujet de la Maison d'*Albret.* 1056

E

Elévations......sur tous les Mystéres. Ouvrage faussement attribué à feu M. *Bossuet.* 1ere. Preuve. 948. Seconde 951. Troisiéme. 953. Quatriéme. 955. Cinquiéme. 958. Sixiéme. 961. Septiéme. 967. *& suiv.*

F

Fontaines. Leur Origine. 1085

H

Henriade. Merite-t'elle le nom de Poëme Epique ? 1014. Critique de divers endroits de cet Ouvrage, concernant le Civil & la Religion. 1019 *& suiv.*

I

Immortalité de l'Ame humaine, prouvée par le consentement unanime de toutes les Nations, 1065. par sa spiritalité. 1070.

Spiritalité de l'Ame, prouvée par sa liberté, 1074. par l'idée de Dieu qui est dans tous les Hommes. 1076

Isis. Comment son culte a-t'il passé en Germanie ? *979. & suiv.*

L

Laminer. Quest-ce que laminer un métal ? 988. Nouvelle maniére de laminer le Plomb. *Ibid.* Description de la machine qu'on y employe. 989. Avantages qu'elle procure. 991. Réponse aux objections. 992. Observations sur le Plomb laminé. 993. Réponse aux observations. 994.

Laverne. Culte qu'on rendoit à cette Déesse. 977

M

Myobarbum. Examen des divers sentimens sur la significatron de ce mot. 943

P

Parques. Leur origine. 974. Leurs fonctions. 975. Leur nombre & leurs noms. 976

Peste. Eloge de ceux, qui durant celle de Marseille, exposérent leur vie pour la sauver aux autres. 1091

Pygmées. Fables inventées sur ce sujet. 982. Réfutation. 985

T

Tremblement de terre arrivé en Chine. Effets funestes qu'il a produits. 1112

Juin 1731.

TABLE

DES ARTICLES.

Article L V. AUsonii Opera..... *Les Oeuvres d'Ausone*, &c. p. 937
Art. LVI. *Elévations à Dieu sur tous les Mystéres*, &c. *Ou Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur ce Livre*, &c. p. 946
Art. LVII. *Réponse à la Lettre précedente.* p. 963
Art. LVIII. *Histoire de l'Académie R. des Inscriptions*, &c. p. 971
Art. LIX. *Mémoire sur le laminage du Plomb*, &c. p. 987
Art. LX. *Les Voyages de Cyrus*, &c. p. 995
Art. LXI. *Lettre critique sur le Poëme de M. de Voltaire*, &c. p. 1011
Art. LXII. *La suite de la Lettre précedente.* p. 1036
Art. LXIII. *Remarques critiques sur un Article de l'Hist. Généal. des Gr. Off. de la Couronne, au sujet de la Maison d'Albret.* p. 1055
Art. LXIV. De immortalitate animarum..... *Dialogues sur l'immortalité des ames*, &c. p. 1063
Art. LXV. Jac. Vanierii Prædium rusticum. *Poësies du P. Vaniere sur l'Agriculture*, &c. p. 1083
Art. LXVI. *Nouvelles Littéraires.* p. 1102
D'ITALIE. *De Rome.* p. 1104
De Venise. p. 1106

De Florence. p 1106
De Plaisance. p. 1116
D'ALLEMAGNE. *D'Helmstadt.* p. 1109
D'ESPAGNE. *De Madrid.* pp. 1102. 1107. 1108. 1113. 1116. 1118
De Salamanque. p. 1108
De Valence. p. 1113
DE PORTUGAL. *De Lisbonne.* p. 1117
D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 1104 1114
DE HOLLANDE. *D'Amsterdam.* p. 1118
De Roterdam. p. 1105
De Leyde. p. 1114
DE FRANCE. *De Paris.* pp 1105. 1117
De Lyon. pp. 1108. 1115
De Rheims. p. 1103
d'Aix. p. 1102
D'Angers. p. 1117
DE GENÉVE. pp. 1 07. 1113
DE CHINE. p. 1112

ERRATA.

PAge 940. *lig.* 18. *lis.* apparentes. p. 954. lig. 9. *lis.* *δι' ἐυδοξίαν.* p. 977. l. 18. protégoit. *lis.* protégeoit. p. 978. l. 17. pat *lis.* par. p. 990. l. premiére enrre *lis.* entre. p. 1002. l. 14. Monde *lis.* mode. p. 1005. l. 15. à qui *lis.* à quoi. p. 1007. l. 27. *lis.* elles. p. 1023. l. 12. *lis.* l'Eglise p. 1030. l. 16. *lis.* principe. p. 1041. l. 4. *lis.* apprend. p. 1054. l. 14. Chés *lis.* chés. p. 1076. l. premiére, infeter *lis.* inférer.

FIN.

Juin 1731.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4007